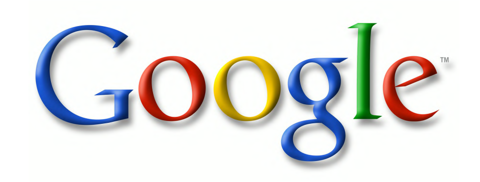
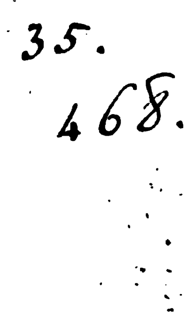









600049197-


35.
468.



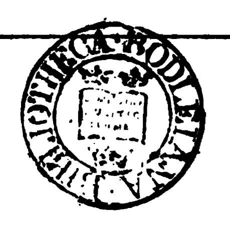
ŒUVRES

DE M. DE BOVET.

I.

PHARAONS ET ROIS DE PERSE.

TOME PREMIER.


BIBLIOTHECA BODLEIANA

L'HISTOIRE

DES DERNIERS PHARAONS

ET DES PREMIERS ROIS DE PERSE,

SELON HÉRODOTE,

TIRÉE

DES LIVRES PROPHÉTIQUES ET DU LIVRE D'ESTHER.

PAR M. DE BOVET,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

TOME PREMIER.

AVIGNON,

SEGUIN AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR,

rue Bouquerie, n° 8.

1835.

TABLE

DES LETTRES DE L'HÉBREU

TELLES QU'ELLES SERONT REPRÉSENTÉES ICI

EN LETTRES ROMAINES.

	א	A.
	ב	B.
	ג	G.
	ד	D.
	ה	H.
	ו	U.
	ז	Z.
	ח	C^{H}.
	ט	T.
	י	I.
ך	כ	C.
	ל	L.
ם	מ	M.
ן	נ	N.
	ס	S.
	ע	G^{H}.
ף	פ	P^{H}.
ץ	צ	T^{S}.
	ק	Q.
	ר	R.
	ש	S^{H}.
	ת	T^{H}.

INTRODUCTION.

On a reconnu depuis long-temps des rapports bien marqués entre le Darius d'Hérodote, et l'Assuérus du Livre d'Esther; et d'habiles critiques n'ont pas hésité à en conclure, que l'événement mentionné dans ce Livre devait être placé sous le règne de Darius fils d'Hystaspe. C'est même, parmi les opinions qui ont partagé les savans à ce sujet, celle qui a toujours été la plus accréditée, et qui en définitive semble avoir prévalu; parce qu'en effet, elle a en sa faveur les preuves les plus plausibles, fondées sur les récits comparés de l'Histoire sacrée et de l'Histoire profane. On a tenté, dans ces derniers temps, de faire revivre le système qui recule le fait au règne d'Artaxerxès-Longuemain; mais les rapports sur lesquels on l'appuie ne sont pas à beaucoup près aussi certains ni aussi frappans, et la plus grande probabilité reste toujours en faveur de Darius.

C'était un premier pas vers la vérité; on en aurait fait d'autres, si l'on avait examiné avec plus d'attention et suivi dans tous ses détails le récit d'Hérodote. On ne se serait pas attaché uniquement aux traits les plus marquans, tel que l'impôt mis par Darius sur les nations qui

lui étaient soumises. On aurait observé, que la fête établie par ce prince avait une grande ressemblance avec celle des Juifs ; et l'on ne se serait pas contenté de la citer comme exemple, pour justifier l'édit d'Assuérus et la fête établie à cette occasion dans l'empire des Perses. Après avoir remarqué ce qu'Hérodote dit d'Artystone, qu'elle était vierge lorsque Darius l'épousa, et qu'elle en fut aimée plus que toutes ses autres femmes, on se serait demandé, d'où l'Historien tenait ces circonstances, si peu faites pour être connues du public, ou consignées dans des écrits, s'il y en avait alors, ou conservées par la tradition ; et peut-être aurait-on soupçonné qu'il les avait puisées dans la Lettre même de Mardochée et d'Esther, aussi répandue de son temps en Asie, que les Juifs auxquels elle fut adressée. De là serait venue la pensée d'y chercher également cette statue d'or que Darius élève à son épouse chérie ; et l'on se serait trouvé naturellement sur la voie des altérations du Texte sacré, et des travestissemens de l'Histoire profane. La manière dont Darius parvient à la couronne est assurément fort extraordinaire : ne l'était-il pas aussi de trouver, dans la seule relation originale et authentique que l'on ait sur son règne, quelque chose de ressemblant à la cavalcade que décrit Hérodote ? ...onséquence ne se serait-elle pas présentée ...e-même ? Mais je m'arrête : le temps n'était

pas venu, où l'on pût se livrer à de semblables recherches, où l'on pût seulement en concevoir l'idée : il fallait avoir vu un grand corps d'Histoire, formé tout entier de traits des Livres saints, altérés, mal-entendus, défigurés en diverses manières, pour imaginer un travestissement pareil du Livre d'Esther. Et peut-être encore n'aurait-il pas suffi que l'Auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* * nous eût fait connaître l'origine des contes Egyptiens, s'il ne nous avait lui-même indiqué celle des contes Persans : peut-être que nous méfiant des premiers aperçus qui se seraient offerts, nous aurions craint de nous engager dans une route obscure et en apparence trop incertaine, si nous n'avions pas eu lieu de croire qu'elle était la même qu'il avait autrefois suivie, et qu'en marchant sur ses traces nous pouvions espérer de parvenir au même terme.

Toutes les altérations du Texte d'Esther ne sont pas renfermées dans les règnes du faux Smerdis et de Darius ; plusieurs ont été transportées à Cambyse, et même à Cyrus. Mais on remarquera que celles-ci sont, comme les autres, renfermées dans le troisième Livre d'Hérodote, et que toutes ensemble, quoique dispersées sur un plus grand espace, n'en forment pas moins une suite continue. C'est qu'elles

* M. Guérin du Rocher. Voyez sur cet Auteur et sur sa découverte, le XVI.e paragraphe de l'Ouvrage sur les *Dynasties Egyptiennes*.

venaient d'une source commune; que l'on savait qu'elles avaient fait partie d'un même récit, qu'elles appartenaient à une même époque : de quelque manière qu'on en disposât, il a fallu leur conserver un certain ordre, rapprocher les personnages qu'on mettait en action, et distribuer les faits dans un espace de temps proportionné.

Nous commencerons donc par Cambyse, et nous suivrons le récit d'Hérodote dans tout le cours de son troisième Livre, en dévoilant à mesure les plagiats qu'il recèle. Cette marche nous a paru la plus commode pour le lecteur, qui suit sans peine le développement d'une histoire qu'il connaît; et en même temps la plus propre à lui ôter toute crainte d'être surpris, comme il arrive souvent, par ces rapprochemens étudiés, où l'on ne présente que ce qui peut produire ou favoriser l'illusion, en mettant de côté ce qui pourrait la prévenir ou la détruire. D'ailleurs, elle ne nous écartera pas beaucoup de la marche du Texte; car, en général, les deux récits vont sur deux lignes sensiblement parallèles. Le lecteur attentif ne tardera pas à en faire la remarque, et il sentira combien elle est importante. Sans doute il faut s'attendre à y trouver aussi des transpositions: elles étaient inévitables, par la nature même de la chose; et quelques-unes ont une cause particulière, que nous ferons remarquer quand

l'occasion s'en présentera : les mêmes passages ayant reçu des interprétations diverses, et servi de canevas à des histoires souvent très-différentes, qui ne pouvaient pas être réunies. Mais au milieu de cette confusion apparente, on reconnaît que presque tout le Livre d'Esther a été fondu dans le troisième Livre d'Hérodote, et que ce Livre d'Hérodote se retrouve presque tout dans celui d'Esther : de manière que l'espèce de désordre dans quelques parties, et l'ordre soutenu dans l'ensemble, deviennent également des preuves frappantes et faciles à saisir, du rapport entre les deux récits, et de la formation de l'un par de continuelles altérations de l'autre.

Prenons d'abord une idée générale du troisième Livre d'Hérodote.

Cambyse était l'aîné de deux fils, que Cyrus avait eus de Cassandane. L'Histoire de son règne, dans Hérodote, est remplie par son expédition d'Egypte, ses mariages avec ses sœurs, et différens traits de folie ou de cruauté, dont un seul, le meurtre de Smerdis son frère, influe sur les événemens qui suivent. Cambyse l'avait fait périr secrètement ; mais le mage Patisithès, qu'il avait laissé en Perse pour administrer ses biens, ne l'ignorait pas. Ce mage avait un frère qui ressemblait parfaitement à Smerdis, et qui de plus portait le même nom. Patisithès le place

sur le trône, comme fils de Cyrus, et envoie des hérauts dans tout l'empire, pour le faire reconnaître en cette qualité : Cambyse apprend la révolte des mages par le héraut même, qui vient dans son camp proclamer le nouveau roi. Ce prince était alors en Syrie, ramenant les débris de son armée. Il se détermine à marcher en diligence à Suse contre l'usurpateur ; mais comme il s'élancait avec précipitation sur son cheval, le fourreau de son cimeterre tombe, il se blesse à la cuisse, et meurt quelques jours après. Cambyse avait régné sept ans et cinq mois ; il ne laissait point d'enfans.

Resté possesseur paisible du trône, le faux Smerdis n'en jouit pas long-temps. L'imposture fut découverte par Otane, seigneur persan, dont la fille, qui avait été femme de Cambyse, était devenue celle du mage, et qui, instruite par son père, le reconnut à ses oreilles coupées. Otane s'associe six autres des principaux seigneurs de sa nation : ils pénètrent dans le palais, surprennent et tuent les deux frères, excitent les Perses, qui s'arment et se joignent à eux ; et après un grand massacre des mages, les sept conjurés demeurent maîtres de l'empire, et n'ont plus qu'à délibérer sur la manière dont ils en disposeront. On sait la convention qu'ils firent entre eux, et comment l'écuyer de Darius fils d'Hystaspe réussit à faire tomber le choix sur son maitre.

Tel est en substance le récit d'Hérodote. Celui de Ctésias est un peu différent, plus mal conçu en quelques endroits, plus plausible en d'autres, moins chargé d'incidens, peut-être parce que nous n'en avons qu'un court extrait; mais conforme, quant aux points essentiels : la conquête de l'Egypte par Cambyse, le meurtre de son frère que Ctésias appelle Tanyoxarcès, la fourberie du mage auquel il donne le nom de Sphendadate, la blessure et la mort de Cambyse, la conjuration des sept Perses, le choix de l'un d'eux pour remplir le trône vacant.

Darius, devenu roi, épouse plusieurs femmes, et d'abord deux filles de Cyrus, Atosse qui avait passé de son frère Cambyse au mage, et Artystone qui était encore vierge; ensuite Parmys, fille du vrai Smerdis, et Phédyme, cette fille d'Otane, qui avait si bien exécuté les ordres de son père. Le premier soin de Darius, dès qu'il voit sa puissance affermie, est de faire ériger sa statue équestre, en pierre, avec une inscription qu'Hérodote copie, et qui marquait de quelle manière il était parvenu à l'empire. Il s'occupe alors de l'administration de ses états; il les partage en vingt satrapies, établit un gouverneur dans chacune, et règle en même temps le tribut que chaque nation devait lui payer : car jusqu'alors il n'y avait eu rien de fixe à cet égard; Cyrus et même Cambyse ne recevaient de leurs

peuples que des dons gratuits. L'Historien entre sur ce sujet dans d'assez grands détails, qui en amènent d'autres sur l'Inde et sur l'Arabie, qu'il décrit successivement : après quoi, reprenant le fil de sa narration, il nous donne une suite de petits contes détachés, qui finissent par celui du dévouement de Zopyre, avec lequel se trouve lié le fait de la révolte des Babyloniens, du siège et de la prise de cette ville par Darius. C'est à ce dernier événement qne se termine le troisième Livre ; et ce n'est qu'à la guerre contre les Scythes, qui commence le quatrième, que le récit d'Hérodote prend enfin un caractère historique, et que de simples anecdotes, puériles ou bizarres, trop semblables à celles qui forment toute son Histoire d'Egypte, font place à des faits plus importans en eux-mêmes, et d'un intérêt plus général, qui tenant à l'Histoire des peuples voisins, particulièrement à celle des Grecs, sont garantis, soit par leur rapport avec les autres événemens de cette époque, soit par leur enchaînement avec tous ceux des époques suivantes. C'est là, et uniquement là, que commence ce qu'on peut appeler une Histoire du règne de Darius ; et par cette raison, c'est là que finira la nôtre.

L'HISTOIRE

DES DERNIERS PHARAONS

ET DES PREMIERS ROIS DE PERSE,

SELON HÉRODOTE,

TIRÉE

DES LIVRES PROPHÉTIQUES ET DU LIVRE D'ESTHER.

PREMIÈRE PARTIE.

RÈGNE DE CAMBYSE.

CHAPITRE PREMIER.

Esther et Vasthi sous les noms de Nitétis et de Cassandane.

I. L'Histoire de Cambyse, dans Hérodote, commence avec son troisième Livre, et l'auteur débute par le mariage de ce prince avec une princesse Egyptienne, qu'il nomme Nitétis. Les savans n'ont pas manqué d'observer que ce nom, comme d'autres semblables, vient de celui de *Neith* que les Egyptiens donnaient à Minerve;

d'où l'on aurait droit de conclure que Nitétis était véritablement Egyptienne et princesse. Je ne lui disputerai ni son nom, ni sa naissance; mais je dirai que ce qu'en rapporte Hérodote, est certainement tiré d'autres mémoires que de ceux qu'on pouvait avoir sur cette fille d'un roi d'Egypte.

Cambyse avait demandé en mariage la fille d'Amasis, alors roi de cette contrée. Amasis, qui ne haïssait pas moins les Perses qu'il n'en redoutait la puissance, ne pouvait se résoudre ni à l'accorder, ni à la refuser. Après de sérieuses réflexions, voici comment il se conduisit. Il avait à sa cour une fille d'Apriès son prédécesseur (qu'il avait détrôné et fait mourir). C'était une princesse d'une taille avantageuse et d'une grande beauté, et la seule qui restât de cette maison. Amasis l'ayant richement parée en habits et en or (1), l'envoya en Perse, comme si elle eût été sa fille. L'expédient n'était pas heureux, et Amasis n'y avait pas encore assez sérieusement réfléchi. Pouvait-il se flatter que la fraude resterait long-temps cachée ? Nitétis

(1) Hérodote, l. III, c. 1. L'expression *vestitu pariter et auro exornatam*, se retrouve en d'autres endroits, mais le Traducteur français * a cru devoir lui donner ici un sens particulier. Elle signifie que Nitétis fut revêtue d'une étoffe d'or ; c'est, dit-il, la figure de rhétorique, *un en deux* : et il cite le vers de Virgile : *Pateris libamus et auro.* Des exemples tirés d'ouvrages en prose et de simples récits historiques seraient plus satisfaisans.

* M. Larcher, dont la Traduction d'Hérodote sera souvent citée dans le cours de cet Ouvrage.

n'avait-elle pas intérêt à la dévoiler, pour animer le roi des Perses contre le meurtrier de son père ? et Cambyse ne devait-il pas être plus offensé de cette insultante supercherie, qu'il ne l'aurait été d'un refus ? C'est ce qui arriva : la princesse n'eut rien de plus pressé que de découvrir un secret si bien confié, et Cambyse, dans sa colère, résolut de porter la guerre en Egypte.

Il y a ici une autre difficulté. On compte quarante ans depuis la révolte d'Amasis et la fin du règne d'Apriès, jusqu'au commencement de celui de Cambyse. Nitétis aurait donc eu plus de quarante ans, et c'est beaucoup trop pour le rôle qu'on lui fait jouer. Le Traducteur français essaie de tous les moyens pour défendre Hérodote ; et à force de possibilités qu'il entasse, il parvient à ne pas trouver impossible que la fille d'Apriès n'eût alors que 20 ou 22 ans. Ses efforts sont en pure perte ; on sait maintenant à quoi s'en tenir sur le prétendu Amasis, et sur son règne de 44 ans, si embarrassant pour la Chronologie, et si manifestement contraire aux Livres saints. Apriès est le Pharaon Ephrée de l'Ecriture, vaincu par Nabuchodonosor, et après lequel l'Egypte dévastée ne fut plus qu'une province de l'empire des Chaldéens. Nous en parlerons ailleurs.

L'histoire de Nitétis et son mariage avec Cambyse ne sont donc qu'une fable : mais cette

fable a dû avoir un fondement, et les détails qui l'accompagnent ne sont pas de pure invention. Ils ne présentent en effet que des traits altérés de l'Histoire d'Esther, et nous les reconnaîtrons aisément.

« Mardochée avait élevé auprès de lui Edisse, » qui est la même qu'Esther, fille de son oncle » paternel, parce qu'elle n'avait plus ni père ni » mère. Cette fille était belle et d'une taille avan» tageuse, et après la mort de son père et de sa » mère, Mardochée l'avait adoptée pour sa » fille. » (*Esther, chap.* II. *v.* 7.)

Esther fut conduite dans la maison du roi, et remise entre les mains d'Egée, chargé du soin de garder les femmes..... mais elle ne lui fit point connaître de quel peuple ni de quel pays elle tirait son origine; parce que Mardochée lui avait recommandé de n'en point parler. (*chap.* II. *v.* 10.) Esther était déjà couronnée reine, « et elle n'avait encore découvert, ni le » pays de son origine, ni son peuple, selon que » Mardochée le lui avait recommandé. » (*v.* 20.) Après les trois jours de jeûne qu'elle s'était imposés, « Esther se revêtit de ses habits royaux, » et s'étant rendue dans le vestibule intérieur » de la maison du roi, elle se présenta devant » l'appartement du roi. » (*chap.* V. *v.* 1.)

1° Développons d'abord ces diverses circonstances.

Esther, comme Nitétis, est étrangère à la

cour d'Assuérus, et à la nation des Perses. Elle était Juive, originaire par conséquent d'une contrée qu'on pouvait aisément confondre avec l'Egypte. Le nom des Juifs était aussi peu connu, que celui des Egyptiens était célèbre : une femme de cette nation, élevée sur le trône de Perse, ne pouvait être, aux yeux des étrangers, qu'une princesse Egyptienne; les Egyptiens surtout avaient dû la revendiquer pour eux.

Esther n'a plus ni père ni mère. Elle était fille unique; du moins l'Ecriture ne lui donne ni frères ni sœurs. Mardochée prend soin d'elle, il l'élève comme sa fille, il l'adopte pour fille.

Quand Esther est amenée au palais d'Assuérus, Mardochée lui recommande de ne pas faire connoître son origine : elle ne la découvre, que lorsque cet aveu peut armer la colère du roi contre l'ennemi de sa nation. Sur cette dernière circonstance, nous avons une observation à faire. Hérodote semble ne donner pour motif à Cambyse, que le désir de venger Apriès, dont il vient d'apprendre qu'Amasis a été le meurtrier: le Traducteur français n'a rien vu de plus dans son texte : « A ce discours, dit-il, Cambyse entra » dans une furieuse colère, et résolut, pour venger » ce meurtre, de porter la guerre en Egypte. » On s'étonne de trouver ce prince insensible à l'affront qu'il a reçu ; ce motif de vengeance était plus personnel, et dut être au moins aussi puissant que l'autre. Hérodote à la vérité ne

l'exclut pas; mais pourquoi n'en parle-t-il point? parce que les mémoires qu'il copiait n'en disaient rien. Cambyse ne pense qu'à venger sur Amasis la mort d'Apriès, parce qu'Assuérus ne punit dans Aman, que le dessein de faire périr les Juifs et Mardochée.

Esther réunissait l'élégance de la taille aux agrémens de la figure. Le Texte Hébreu l'exprime : « Elle était agréable de forme, ou, » d'une tournure agréable, et belle de visage. » (*Esther*, c. II. v. 7.) Les Versions Grecques y sont conformes. C'est mot pour mot le portrait qu'on lit dans Hérodote.

Les habits de Nitétis ne sont de même au fond que les habits royaux d'Esther. L'intention d'Amasis qui les donne, en marque la qualité, et Nitétis explique clairement quelle était cette intention : « Il m'a envoyée vers vous avec cette » riche parure, comme si j'étais sa fille; » (2) c'est-à-dire, qu'il l'avait envoyée dans toute la parure convenable à la fille d'un roi, qui va en épouser un autre, avec un habillement de reine.

Remarquons la phrase d'Hérodote, qui répond à celle qu'on a vue plus haut, et qui l'explique: car il ne s'agit pas ici d'une simple robe, mais d'un ornement, d'un ajustement complet. Les expressions dont Larcher paraît embarrassé,

(2) Hérodote, l. III. c. 1. *Qui me hoc cultu ornatam ad te misit, tibique tanquam filiam dedit suam.* A la lettre : *Misit tanquam filiam suam dans.* Schweighæuser.

sont les mêmes qu'Hérodote met ailleurs dans la bouche du pâtre d'Harpagus, parlant de Cyrus au berceau, et où l'on ne peut raisonnablement chercher, ni une figure de rhétorique, ni le langage des poètes : « Je vis un enfant paré » d'or et d'une robe de diverses couleurs ; » et plus bas : « J'étais frappé d'étonnement, en voyant » l'or et le vêtement dont il était paré. » (3) Dans ces endroits, le vêtement est bien distingué des ornemens d'or qui l'accompagnent, et le tout annonçait la haute naissance de l'enfant. C'est donc une expression, consacrée en quelque sorte dans Hérodote, pour désigner l'habillement des rois, et des princes ou princesses de leur famille.

2° Rapprochons maintenant les différens traits qu'offrent les deux récits.

Nitétis était née en Egypte. — Esther était native ou originaire de la Judée.

Nitétis épouse Cambyse, roi des Perses. — Esther épouse Assuérus, aussi roi des Perses.

Le père de Nitétis a péri. — Le père et la mère d'Esther sont morts.

(3) Hérodote, l. I. c. 111. *Auro et variegatâ veste ornatum..... auro pretiosaque veste ornatum puerum.* Schweighæuser. Larcher, qui traduit d'abord : « couvert de drap d'or et de langes de di- » verses couleurs ; » et ensuite : « couvert d'or et de langes si » précieux ; » n'en remarque pas moins, dans sa Note, que cela signifie *des langes de drap d'or* ; avouant que sa traduction ne le fait pas sentir, et n'en voyant pas la raison dans la conformité même qu'il lui a laissée avec le texte.

Nitétis est la seule qui soit restée de sa famille. — Esther est la seule que l'on connaisse de la famille de son père.

Nitétis est élevée à la cour d'Amasis. — Esther est élevée dans la maison de Mardochée.

Amasis donne Nitétis pour sa fille. — Mardochée avait adopté Esther pour fille.

Nitétis est d'une taille avantageuse, et d'une grande beauté. — Esther est belle et bien faite.

Nitétis est vêtue comme la fille d'un roi. — Esther est revêtue de ses habits de reine.

L'une est ainsi parée pour être envoyée à Cambyse ; — l'autre, pour se présenter devant Assuérus.

Nitétis a le secret de sa naissance. — Esther a l'ordre de faire un secret de la sienne.

Cambyse ignore celle de Nitétis, quand il l'épouse. — Assuérus ignore celle d'Esther, lorsqu'il la prend pour femme.

Nitétis découvre ce qu'elle est, pour animer Cambyse contre celui qui a fait périr son père. — Esther déclare qu'elle est Juive, pour armer Assuérus contre celui qui voulait exterminer tout son peuple.

Cambyse ne pense qu'à venger le meurtre d'Apriès, et, contre toute apparence, il ne paraît pas ressentir la fraude d'Amasis. — Assuérus n'avait point été trompé sur la naissance d'Esther ; il n'a dû être, et n'est effectivement irrité, que du complot d'Aman.

Le plagiat est sensible : contentons-nous de faire observer, dès ce premier dévoilement, la marche que nous nous sommes proposé de suivre, et la nature de notre preuve, qui n'est pas fondée sur quelques rapports isolés et insignifians, mais sur l'ensemble des circonstances et le rapprochement suivi des deux Histoires. Un dernier trait, que nous tirons d'ailleurs, la complétera.

3° Ctésias s'accordait avec Hérodote sur le prince que Nitétis épousa ; mais il donnait un autre motif à Cambyse pour demander en mariage la fille du roi d'Egypte : « Cambyse avait » ouï dire, que les femmes Egyptiennes étaient » plus voluptueuses que les autres. » (*Athénée*, *l.* XIII. *c.* I.) L'idée en était venue de ce qu'on lisait dans le Texte sacré, de la recherche et des soins que mettaient les nouvelles épouses d'Assuérus aux préparatifs de leur présentation. Elles y employaient une année entière, « se » servant, pendant six mois, d'une huile de » myrrhe, et pendant six autres mois, de diffé» rentes sortes de parfums et d'aromates à l'usage » des femmes. » (*Esther*, *c.* II. *v.* 12.) Un fait semblable n'avait pas dû échapper aux auteurs de ces contes.

II. Les Egyptiens racontaient différemment le mariage de Nitétis. Selon eux, c'était Cyrus qui ayant envoyé demander la fille d'Amasis,

avait épousé celle d'Apriès, et en avait eu Cambyse.

Cette autre tradition, qu'Hérodote rejette, a été néanmoins adoptée par plusieurs anciens Historiens. Athénée cite Dinon dans son Histoire de Perse, et Lyncéas de Naucratis dans le troisième Livre de son Histoire d'Egypte : « Ils racontent, dit-il, que Nitétis fut envoyée à » Cyrus par Amasis; que Cyrus en eut Cambyse; » et que Cambyse, pour venger sa mère, fit une » expédition contre l'Egypte. » (*Athénée*, *l.* XIII. *c.* I.)

A la prétention des Egyptiens, Hérodote oppose deux raisons : l'une, qu'en Perse la loi ne permet pas à un fils naturel de succéder à la couronne, quand il y en a un légitime : l'autre, « que Cambyse était fils de Cassandane, » fille de Pharnaspe, de la race des Achéménides, » et non de la princesse Egyptienne. » Mais Nitétis pouvait avoir été une des femmes de Cyrus, quoiqu'elle ne fût pas la mère de Cambyse; et dans le vrai, son mariage avec le père levait la difficulté que fait naître son âge, quand on suppose qu'elle épouse le fils. De là était née une troisième tradition, qui mérite une attention particulière; elle offre les premières traces de la reine Vasthi, qui ne marque pas dans l'Histoire profane autant que la reine Esther. Voyons ce qu'Hérodote nous apprendra sur ce sujet.

« On rapporte aussi, dit-il, l'histoire sui-

» vante, mais qui ne me paraît point vraisembla-
» ble. Une femme de qualité, Perse de naissance,
» s'étant rendue chez les femmes de Cyrus, fut
» frappée de la beauté et de la taille avantageuse
» des enfans de Cassandane, qu'elle voyait auprès
» de cette princesse ; elle en témoigna de l'admi-
» ration, et lui donna de grandes louanges. Eh
» bien, répondit Cassandane, quoique mère de
» princes si bien faits, Cyrus n'a pour moi que
» du mépris, et tous les honneurs sont pour l'es-
» clave Egyptienne. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 3.)
Peu importe que l'Auteur ne trouve à cette anecdote aucune vraisemblance : elle était répandue de son temps, comme les autres qu'il admet ; cela nous suffit.

1° Si l'histoire de Nitétis, épouse de Cambyse ou de Cyrus, a été calquée sur celle d'Esther, il n'est pas difficile de reconnaître la princesse dont Nitétis devient l'heureuse rivale. Cassandane supplantée par cette Egyptienne, ne peut être que Vasthi privée de la couronne, et remplacée par une femme Juive. On a donné à Cyrus la première épouse d'Assuérus, comme on a donné la seconde, tantôt à Cyrus, tantôt à Cambyse : ce qui prouve combien on était instruit alors de ces particularités, que nous recevons encore aujourd'hui avec tant de confiance.

2° Cassandane se plaint des mépris de Cyrus. En effet, on voyait dans le Texte, que l'estime

[illegible]

[illegible] sacré,

que les Auteurs du conte n'ont pas démêlée, explique seule la perte des honneurs. Si Cassandane n'eût pas été répudiée, elle eut conservé les droits et les prérogatives de reine ; toutes les faveurs auraient pu être pour Nitétis, qui cependant n'aurait pas eu tous les honneurs. Ils ont saisi, à leur manière, le fait exprimé dans le Texte, et ne se sont pas occupés d'en rechercher la cause : ils ont vu que Nitétis jouissait des honneurs ; ils n'ont pas su comment la première épouse les avait perdus ; et par une conséquence nécessaire, ils ne savaient même pas trop en quoi consistaient ces honneurs. Les deux sujets de plaintes qu'ils prêtent à Cassandane, sont distinctement marqués dans le Livre d'Esther : « Le roi eut pour elle plus de » bienveillance et de considération, que pour » toutes les autres vierges qu'on lui avait pré- » sentées ; et lui mettant sur la tête le diadème » royal, il la fit régner à la place de Vasthi. » (*Esther*, c. II. *v.* 17.) Voilà, comme dans le discours de Cassandane, d'abord les mépris de Cyrus, qu'elle éprouve ; ensuite les honneurs, tous les honneurs du trône, que reçoit Nitétis. Nous retrouverons encore ailleurs des traces de Vasthi.

[illegible]

4. [illegible] que tous les honneurs sont pour cette esclave ; c'est-à-dire, qu'il n'y avait plus d'honneurs pour elle, qu'une autre régnait à sa place, et, en d'autres termes, qu'elle avait été répudiée. Le trait est remarquable : car cette circonstance du Récit sacré,

que les Auteurs du conte n'ont pas démêlée, explique seule la perte des honneurs. Si Cassandane n'eût pas été répudiée, elle eut conservé les droits et les prérogatives de reine ; toutes les faveurs auraient pu être pour Nitétis, qui cependant n'aurait pas eu tous les honneurs. Ils ont saisi, à leur manière, le fait exprimé dans le Texte, et ne se sont pas occupés d'en rechercher la cause : ils ont vu que Nitétis jouissait des honneurs ; ils n'ont pas su comment la première épouse les avait perdus ; et par une conséquence nécessaire, ils ne savaient même pas trop en quoi consistaient ces honneurs. Les deux sujets de plaintes qu'ils prêtent à Cassandane, sont distinctement marqués dans le Livre d'Esther : « Le roi eut pour elle plus de » bienveillance et de considération, que pour » toutes les autres vierges qu'on lui avait pré» sentées ; et lui mettant sur la tête le diadème » royal, il la fit régner à la place de Vasthi. » (*Esther*, c. II. v. 17.) Voilà, comme dans le discours de Cassandane, d'abord les mépris de Cyrus, qu'elle éprouve ; ensuite les honneurs, tous les honneurs du trône, que reçoit Nitétis. Nous retrouverons encore ailleurs des traces de Vasthi.

---

et la bienveillance d'Assuérus n'étaient plus pour sa première épouse ; ses conseillers mêmes n'y gardent pour elle aucun ménagement. Ils n'hésitent point à la déclarer indigne du rang qu'elle occupe ; ils veulent qu'Assuérus prenne une femme qui le mérite mieux, et qu'un édit solennel l'annonce à tout l'empire : « Qu'il soit » écrit que la reine Vasthi ne se présentera plus » devant le roi, mais que sa couronne sera don- » née à une autre, qui en sera plus digne qu'elle, » (*à la lettre :* qui sera meilleure,) et que ce dé- » cret soit publié dans tout son royaume, quelque » étendu qu'il soit. » (*Esther, c.* I. *v.* 19.) Des anecdotes de la cour de Perse qu'Hérodote rapporte ici, la plus invraisemblable à ses yeux avait dû être la plus universellement connue.

3° Cassandane parle de sa rivale avec dédain. « Sa colère contre Nitétis, dit l'Historien, lui » dictait ce langage. » N'y reconnait-on pas plutôt la superbe Vasthi, telle que l'Ecriture la représente ? A juger de son caractère par sa conduite, c'est ainsi qu'elle devait s'exprimer en parlant d'Esther ; une captive Juive devenait naturellement une esclave Egyptienne.

4° Cassandane ajoute, que tous les honneurs sont pour cette esclave : c'est-à-dire, qu'il n'y avait plus d'honneurs pour elle, qu'une autre régnait à sa place, et, en d'autres termes, qu'elle avait été répudiée. Le trait est remarquable : car cette circonstance du Récit sacré,

que les Auteurs du conte n'ont pas démêlée, explique seule la perte des honneurs. Si Cassandane n'eût pas été répudiée, elle eut conservé les droits et les prérogatives de reine ; toutes les faveurs auraient pu être pour Nitétis, qui cependant n'aurait pas eu tous les honneurs. Ils ont saisi, à leur manière, le fait exprimé dans le Texte, et ne se sont pas occupés d'en rechercher la cause : ils ont vu que Nitétis jouissait des honneurs ; ils n'ont pas su comment la première épouse les avait perdus ; et par une conséquence nécessaire, ils ne savaient même pas trop en quoi consistaient ces honneurs. Les deux sujets de plaintes qu'ils prêtent à Cassandane, sont distinctement marqués dans le Livre d'Esther : « Le roi eut pour elle plus de » bienveillance et de considération, que pour » toutes les autres vierges qu'on lui avait pré» sentées ; et lui mettant sur la tête le diadème » royal, il la fit régner à la place de Vasthi. » (*Esther*, c. II. v. 17.) Voilà, comme dans le discours de Cassandane, d'abord les mépris de Cyrus, qu'elle éprouve ; ensuite les honneurs, tous les honneurs du trône, que reçoit Nitétis. Nous retrouverons encore ailleurs des traces de Vasthi.

CHAPITRE II.

Juges royaux, et Mariages de Cambyse.

Assemblée des Juges royaux, convoqués par Cambyse : — Conseil des Grands et des Sages d'Assuérus.

Cambyse épouse ses deux sœurs : — Fondé sur ce qui est dit de la reine Vasthi, et de la nouvelle épouse qu'Assuérus se donnera.

I. Puisqu'il n'est rien dit expressément de la reine Vasthi et de sa répudiation, dans l'Histoire de Darius, on ne doit pas être étonné de n'y rien trouver non plus de formel sur les conseillers qu'Assuérus appelle et interroge, et qui décident du sort de la princesse. Ce fait cependant, remarquable dans l'Histoire d'Esther, n'est pas omis dans Hérodote, qui l'a seulement transporté au règne de Cambyse. Nous allons y voir un conseil du même genre, qui se tient de même par l'ordre et sous les yeux du roi, et prononce de même sur un mariage.

« Cambyse voulut épouser une de ses sœurs ;

» la chose étant sans exemple, il convoqua les » juges royaux, et leur demanda s'il n'y avait » point quelque loi qui permît au frère de se » marier avec sa sœur, s'il en avait envie. Ces » juges royaux sont des hommes choisis entre » tous les Perses; ils exercent leurs fonctions » jusqu'à la mort, à moins qu'ils ne soient con- » vaincus de quelque injustice; ils sont les in- » terprètes des lois et les juges des procès : » toutes les affaires ressortissent à leur tribu- » nal. (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 31.)

Ces juges sont évidemment les conseillers du roi, dont il est parlé au premier Chapitre du Livre d'Esther. En comparant les deux descriptions, on reconnaît bientôt que l'une n'est qu'une copie de l'autre, presque littérale, et modifiée seulement d'après l'idée qu'on s'était formée de la chose.

« Le roi adressa la parole aux sages, qui » connaissaient les temps : car toutes les affaires » du roi allaient ainsi devant ceux qui connais- » saient les lois et les jugemens : et il avait au- » près de lui les sept principaux seigneurs des » Perses et des Mèdes, qui sont toujours en pré- » sence du roi, et occupent le premier rang dans » l'empire. Il leur dit donc : Qu'y a-t-il à faire, » suivant la loi, à l'égard de la reine Vasthi? » (*Esther*, *c.* I. *v.* 13 *et* 14.)

Cambyse convoque des juges. — Assuérus consulte des hommes instruits des jugemens.

Les juges de Cambyse sont des juges royaux. — Les conseillers d'Assuérus connaissent des affaires du roi.

Les juges royaux sont choisis entre tous les Perses ; c'est-à-dire, qu'ils sont l'élite des Perses. — Le conseil d'Assuérus est composé de sages et de grands seigneurs ; (*à la lettre*, de princes des Perses et des Mèdes.)

Les juges interprètent les lois et jugent les procès. — Ce sont précisément les deux choses qui occupent les conseillers : les lois et les jugemens.

Toutes les affaires sont portées au tribunal des juges. — Toutes les affaires du roi sont portées à son conseil. L'expression du Texte sacré pouvait signifier, ou les affaires qui concernaient le roi, ou celles qui étaient soumises à sa décision ; il n'a pas fallu s'écarter de la lettre, pour y voir un tribunal judiciaire avec son ressort.

Les juges exercent leurs fonctions jusqu'à leur mort. — Serait-ce une fausse interprétation de ce qui est dit des sages, qu'ils connaissent les temps ? l'aurait-on entendu de l'exercice de leurs fonctions pendant tout le temps de leur vie ?

Dans l'une et dans l'autre circonstance, le premier objet de la consultation est de savoir s'il existe une loi ; dans l'une et dans l'autre, il s'agit d'un roi, de sa femme, de leur mariage à faire ou à dissoudre.



La réponse des juges royaux n'est pas uniquement un jeu d'esprit des conteurs : ils en ont pris l'idée dans la suite du Texte, où il est parlé du bon plaisir du roi, qui peut faire des lois suivant sa volonté. « Si donc le roi le trouve » bon, qu'il soit donné par lui un édit royal, et » que l'édit soit rendu comme le sont les lois des » Perses et des Mèdes, qu'il n'est pas permis de » violer. » (*Esther, c.* 1. *v.* 19.) On voyait là une loi demandée et qui n'existait pas, et le pouvoir qu'avait le roi de la faire à son gré. Dans l'Historien, les juges répondent à Cambyse « qu'ils ne trouvaient point de loi qui autorisât » un frère à épouser sa sœur ; mais qu'il y en » avait une, qui permettait au roi des Perses de » faire tout ce qu'il voulait. » (*Hérodote, l.* III. *c.* 31.)

En voilà assez pour prouver que le conseil tenu par Assuérus, a été le modèle du tribunal consulté par Cambyse. Ajoutons quelques observations.

1° N'en est-ce pas également assez pour prouver, par le propre témoignage d'Hérodote, combien il connaissait peu le gouvernement de la Perse, et les formes qui en réglaient la marche? Toute la suite de nos discussions prouvera, qu'il était bien loin d'avoir sur l'Histoire de cette Monarchie, les renseignemens exacts qu'on aime à lui supposer sur tous les objets dont il traite.

2° Aurions-nous ici l'origine de cette loi des

Perses, que l'on cite tous les jours sur sa parole ? Les despotes de l'Asie n'en avaient pas besoin, pour autoriser leurs caprices : ils devaient mieux aimer la mettre en pratique sans l'invoquer, et en laissant croire qu'ils prenaient toujours la justice pour guide, que d'annoncer d'avance la volonté d'être injustes, en faisant reconnaître qu'ils en avaient le droit. Cette loi absurde n'a peut-être jamais eu d'existence, que dans la méprise d'Hérodote sur une loi réelle et mal entendue.

3° Quant au fait du mariage de Cambyse avec sa sœur, nous ne dirons pas qu'il soit pris de l'endroit cité, ni d'aucun autre du Livre d'Esther : nous remarquerons seulement que le mot hébreu A.C^{H}., frère, se trouve dans le nom d'Assuérus, A.C^{H}.S^{H}.U.R.U.S^{H}., que l'on pouvait interpréter, Assuérus son frère (1). Mais d'où Hérodote a-t-il su que Cambyse avait donné le premier exemple de ces mariages incestueux ? Dans son récit, cette circonstance se lie à la convocation des juges royaux, à la question qui leur est proposée, à la réponse par laquelle ils l'éludent, et semblerait n'avoir pas d'autre fondement : il se pourrait donc que la réputation de Cambyse tînt aux bévues que nous avons relevées, et qu'il leur dût tout le mal que la postérité a

(1) אח, *frater*; אחשורוש, *frater Assuerus.*

dit de lui à ce sujet. Au reste, l'accusation n'était pas générale dans l'antiquité. Lucien fait remonter cette odieuse coutume jusqu'aux Assyriens, de qui les Perses l'auraient reçue ; et il n'en parle pas comme d'une opinion qui lui fût particulière. Ceux qui la partageaient, ne pouvaient reprocher à Cambyse, s'ils en avaient la preuve, que d'avoir été le premier de sa nation qui eût contracté de semblables mariages. (2)

II. Cambyse épouse sa sœur.

1° L'Historien ne la nomme pas : ce qui est singulier, s'il a connu son nom ; plus singulier encore, s'il a cru qu'elle était la même dont il parle ensuite sous le nom d'Atosse. Ne devait-il pas, dès la première occasion, faire connaître une princesse qui allait jouer un si grand rôle dans son Histoire ? Il y a certainement une cause de ce silence.

Puisque le mariage de cette sœur de Cambyse tient à la convocation des juges royaux, il faut chercher la princesse dans le même endroit du Livre d'Esther, qui nous a fourni les juges. Or on ne trouve là que la reine Vasthi. La sœur de Cambyse est donc Vasthi, comme ce prince est Assuérus. L'un suivait nécessairement de l'autre : la première femme d'Assuérus, celle

(2) « Jupiter épousa plusieurs femmes, et en dernier lieu, » Junon sa sœur : d'après les lois sans doute des Perses et des » Assyriens. » *Lucien, des Sacrifices.*

sur laquelle il consulte les sages, a dû devenir la première de ses sœurs que Cambyse épouse, celle sur laquelle il interroge les juges.

Des savans ont pensé que la Vasthi de l'Ecriture était réellement l'Atosse d'Hérodote. Ils ne conciliaient point les deux récits par une supposition, qui de toute nécessité est en contradiction avec l'un ou avec l'autre. Atosse règne jusqu'à la mort de Darius, et conserve toujours le même degré de faveur : elle n'est donc pas Vasthi, ou Vasthi n'a pas été répudiée. Et d'ailleurs, il resterait toujours à expliquer pourquoi Hérodote ne donne point ici le nom de la sœur de Cambyse, pourquoi il ne le marque expressément nulle part : car le fait est, qu'il nous laisse deviner s'il en faisait Atosse, ou si son Atosse était une autre sœur. (3) Tout s'explique par une bévue de ses interprètes.

Le nom d'Atosse n'est pas formé de celui de Vasthi, comme on l'a cru ; mais de l'autre nom d'Esther, Edessa ou Adessa, comme plusieurs l'ont pensé, et comme nous le montrerons en

(3) Le Scoliaste de Lucien la nomme : « Cambyse, fils de » Cyrus, étant devenu amoureux de sa sœur Atosse, etc. » Sur quoi les Annotateurs de Lucien remarquent, que les paroles du Scoliaste sont celles d'Hérodote un peu abrégées ; qu'on ne sait pas s'il y a inséré le nom d'Atosse sur une simple conjecture, ou s'il l'avait appris ailleurs ; que tout ce qu'il y a de certain, c'est que des sœurs que Cambyse avait épousées, celle qui lui survécut s'appelait Atosse. (*Lucien*, *ibid.*) On a déja pu entrevoir, et l'on verra mieux par la suite, si ce qui est dit d'Atosse est plus certain que le reste.

son lieu. Les interprètes n'ont point reconnu dans leur texte le nom de la première femme d'Assuérus, le nom de Vasthi, U.S^{H}.T^{H}.I. (4); ils l'ont pris vraisemblablement pour le mot A.S^{H}.T^{H}., une femme, une épouse, A.S^{H}.T^{H}.U., son épouse (5); et la reine Vasthi n'a été pour eux, que l'épouse reine. La méprise n'a peut-être pas été involontaire, elle les tirait d'un assez grand embarras. Lisant en toutes lettres, dans l'Hébreu ou dans le Chaldéen, les noms de Vasthi et d'Edessa, ils ne pouvaient pas les confondre : ils y auraient donc vu deux appellations très-distinctes, qui auraient désigné deux personnes très-différentes; et alors il aurait fallu donner à Cambyse trois sœurs pour épouses.

2° Mais comment Hérodote a-t-il pu prendre une femme qu'Assuérus répudie, pour la femme que Cambyse épouse ?

S'il n'a pas découvert la vérité tout entière, il en a du moins aperçu quelque chose; et l'on voit qu'il a cherché à concilier les divers incidens d'un récit, qu'il ne comprenait qu'à moitié. Il n'a pas fait répudier formellement la première sœur de Cambyse, mais il a trouvé le moyen de la séparer de son mari : il n'a pas fait couronner une autre reine à sa place, mais il l'a fait remplacer par une autre épouse. C'est

(4) ושתי, Vasthi.

(5) אשת, *mulier, uxor;* אשתו, *mulier ejus.*

ce que nous allons voir, et ce qui achevera de montrer de quels matériaux il a composé toute cette histoire.

III. « Cambyse épousa donc celle de ses sœurs » qu'il aimait, et bientôt après il en prit encore » une autre pour femme ; ce fut celle-ci, la plus » jeune des deux, qu'il mena en Egypte, et » qu'il tua. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 31.)

1° Ce second mariage, qui suit le premier de si près dans l'Historien, doit se trouver immédiatement à sa suite dans le Texte.

Le conseil des Perses et des Mèdes, consulté sur la désobéissance de Vasthi, propose un décret à rendre : « Qu'il soit ordonné que la » reine Vasthi ne se présentera plus devant le » roi Assuérus ; mais que sa couronne sera don- » née à une autre, qui en sera plus digne ; » (*à la lettre*) à une de ses compagnes, meil- » leure qu'elle. » (*Esther*, *c.* I. *v.* 19.)

Vasthi ne doit plus se présenter devant Assuérus : — Voilà ce qui a fait penser que Cambyse, en partant pour l'Egypte, avait laissé sa première femme à Suse.

La couronne de Vasthi sera donnée à une autre : — Voilà le second mariage que Cambyse ne tarde pas à contracter.

Cette autre épouse est encore une sœur de Cambyse : — La compagne ou l'amie de la première, en est aisément devenue la sœur.

Elle est la plus jeune : parmi les avantages qu'on pouvait lui supposer, et qui la rendaient meilleure, celui de la jeunesse se présentait le premier à l'esprit.

Ajoutez à cela, s'il le faut, le nom de frère, renfermé dans celui d'Assuérus, qui est répété ici : les Traducteurs ne pouvaient pas douter que ce ne fût une sœur cadette, que Cambyse épousait encore.

2° Cambyse tue cette sœur, irrité des regrets qu'elle donnait à son frère Smerdis. Mais Hérodote remarque qu'on racontait sa mort de deux manières : c'est nous avertir que l'on ne savait pas trop ce qui en était, et qu'une histoire n'étant pas plus certaine que l'autre, on peut sans conséquence les rejeter toutes les deux. Il rend souvent ce service à ses lecteurs.

Ces contes cependant, quelle qu'en fût l'origine, ne sont pas à négliger. L'Historien en fait des traditions nationales ; les Grecs et les Egyptiens ont chacun le leur : et en cela, il n'a pas uniquement pour objet de leur donner de l'importance ; car pourquoi ne s'appuie-t-il point de l'autorité des Perses, qui devaient être les mieux instruits, et qui auraient décidé entre les deux relations, ou auraient pu en fournir une troisième, au moins aussi sûre ? Elles existaient chez les Egyptiens et chez les Grecs, et c'était d'eux qu'il les avait reçues : cela seul nous en indique le pays natal et les véritables

auteurs, la cause de leur diversité, et le cas que nous devons en faire. Nous aurons occasion par la suite de développer cette observation, en l'appliquant aux récits mêmes qui forment le corps de son Histoire.

IV. Hérodote se tait sur le nom de la sœur cadette, comme sur celui de l'ainée, et par une meilleure raison : le Texte qu'il avait sous les yeux, et que nous venons d'analyser, ne le disait pas. D'autres ont prétendu le savoir ; ils l'appellent Méroé : ils assurent que le pays connu des anciens sous ce nom l'avait reçu d'elle, et ils racontent à quelle occasion. Mais ils variaient sur les circonstances, et quelques-uns même le transportaient à d'autres.

Strabon rapporte, comme une opinion cependant d'autres Auteurs, plutôt que la sienne, que Cambyse s'étant rendu maître de l'Egypte, s'avança avec les Egyptiens jusqu'à l'île Méroé, et qu'il donna ce nom à l'île et à la ville, en l'honneur de Méroé sa sœur, ou selon d'autres, sa femme, qui y mourut. Libanius ne donne à la princesse que le titre de femme de ce prince; Josèphe dit que la capitale des Ethiopiens s'appelait Saba, lorsque Moyse l'assiégea, et que Cambyse la nomma Méroé, du nom de sa sœur; enfin Diodore de Sicile veut qu'elle ait reçu son nom de la mère de Cambyse. On ne pouvait pas supposer que Cambyse eût voulu éterniser la

mémoire de son forfait, en donnant le nom de sa sœur au lieu même où il l'aurait fait périr. Aussi, Strabon ne marque-t-il point de quelle manière la princesse y mourut ; Josèphe ne dit pas qu'elle y soit morte ; et Libanius supposerait plutôt le contraire : aucun d'eux ne donne à entendre qu'elle périt des mains de Cambyse. (6) Ces Auteurs, comme l'on voit, ne s'accordaient pas sur leur princesse Méroé : néanmoins il résultait de leurs récits, que l'île des Ethiopiens à laquelle on donnait ce nom, le tenait d'une des sœurs, d'une des femmes, ou de la mère de Cambyse ; et par conséquent, que sa mère, ou une de ses femmes, ou une de ses sœurs, l'avaient porté.

Ces traditions s'étaient formées depuis Héro-

(6) *Strabon. geogr. lib.* XVI. *pag.* 1138. *in-fol.* — *Joseph. Antiq. lib.* II. *c.* 10. — *Diod. Sic. hist. lib.* I. 33. — *Liban. orat.* XI. *Antioch. tom.* II. *pag.* 343. *in-fol.* — Le trait rapporté par Libanius mérite d'être remarqué. « Cambyse, dit-il, faisait la » guerre en Egypte, et Méroé sa femme l'accompagnait. Pen- » dant qu'ils étaient campés dans le lieu auquel la reine avait » donné son nom, elle se rendit au temple de Diane pour y sa- » crifier. Le toit du temple tombait en ruine ; Méroé demanda » à Cambyse de le faire réparer. » Un temple de Diane dans ce pays éloigné, à l'époque dont il s'agit, et déjà tombant de vétusté, est une imagination grecque des temps postérieurs. Mais le Temple des Juifs, dont Cyrus avait ordonné la reconstruction, n'aurait-il point été le type de celui des Ethiopiens que son fils fait réparer ? Des interprètes modernes ont cru voir, dans un passage mal entendu de l'édit de Cyrus, une mention expresse du toit de l'édifice, et de la charpente qui devait le former. (*Esdras*, *c.* VI. *v.* 4.)

dote, ou elles avaient échappé à ses recherches, puisqu'il n'en fait aucune mention dans son récit de l'expédition de Cambyse; qu'il parle ailleurs de la capitale des Ethiopiens, appelée Méroé, sans laisser soupçonner que ce fût un nouveau nom (*Hérodote*, *l.* II. *c.* 29.), et que par le fait il ne le donne qu'à cette ville, et ne l'attribue à personne de qui elle eût pu le recevoir. Mais quelle qu'en fût l'époque, ces traditions ont existé : cherchons-en l'origine ; tâchons de découvrir d'où l'on avait appris que le nom de Méroé était celui d'une princesse de Perse au temps de Cambyse, et même, s'il se peut, pourquoi on le donnait, tantôt à la mère de ce prince, tantôt à une de ses épouses, que l'on en fît sa sœur ou simplement sa femme.

1° Après le renvoi de la première femme d'Assuérus, ses serviteurs désirent qu'il en prenne une autre, et lui proposent de rassembler, pour faire son choix « de jeunes filles, vierges et » belles ; » (*Esther*, *c.* II. *v.* 2.) littéralement, belles de figure; en hébreu, M. R. A. H., la figure ou l'aspect, que nous prononçons aujourd'hui *mareh*, mais qu'on pouvait prononcer, *méreh* ou *méroeh*, comme de R. A. H., voyant, prophête, on fait *roeh*. (7) Les conteurs ont pris ce mot pour le nom de la seconde femme qu'Assuérus, devenu Cambyse, se propose d'épouser.

(7) מראה, *aspectus*, *species*. ראה, *videns*, *propheta*.

Cette seconde femme d'Assuérus fut Esther, dont il est dit au verset 7, « qu'elle était d'une » belle figure : » encore M.R.A.H. C'était bien décidément avec *Méroeh*, que Cambyse avait contracté son second mariage.

2° Mais on attribuait aussi ce nom à la mère de Cambyse : on en avait également le droit.

Cambyse était fils, selon les uns, de l'Egyptienne Nitétis, et selon d'autres, d'une femme Perse, qu'Hérodote appelle Cassandane. Quant à celle-ci, nous avons appris d'Hérodote même, un trait particulier qu'on en rapportait, le seul à peu près que nous connaissions, et qui appartient manifestement à la reine Vasthi. C'était donc dans l'histoire de Vasthi, qu'on avait puisé celle de la femme Perse, mère de Cambyse ; on avait donc pu y prendre son nom, comme on y avait pris l'idée de son infortune et de ses regrets. C'est en effet, comme ailleurs, le terme qui exprime la beauté de Vasthi, dans l'endroit même où Assuérus commande qu'elle soit amenée au lieu du festin, et montrée à tous ses peuples et à sa cour. (*Esther, c.* I. *v.* II.)

Quant à Nitétis, femme de Cyrus ou de son fils, elle est toujours Esther. On a donc pu en faire Méroé mère de Cambyse, comme on en aurait fait Méroé sa femme.

N'est-il pas étonnant qu'au milieu d'une pareille confusion et des noms et des choses, on découvre néanmoins des rapports, de certaines

ressemblances, qui lient les objets les plus disparates, indiquent entre eux une affinité qu'on ne soupçonnerait pas d'abord, et montrent d'avance que pour les concilier, il ne faut que saisir le fil caché auquel ils se rattachent? N'a-t-on pas là une preuve sensible, que ces traditions divergentes, parties d'un centre commun, ne doivent réellement l'existence qu'à des altérations diverses des mêmes faits et des mêmes récits? et ne peut-on pas se tenir assuré d'être remonté à leur véritable source, quand on les a ramenées à des faits certains, à des récits authentiques, qui les expliquent toutes?

CHAPITRE III.

Smerdis fils de Cyrus.

Le nom de Smerdis et les deux récits de sa mort, — tirés du nom et de la généalogie de Mardochée, appelé Tanyoxarcès par Ctésias.

Sa mort, suivant cet Historien, imitée de celle d'Aman.

Le meurtre de sa sœur ne fut pas le premier crime de Cambyse ; il avait déjà fait mourir son frère. Hérodote nomme ce prince Smerdis, et Aristote l'a suivi : Eschyle l'appelle Mardus ; Justin, Mergis ; Jules Pollux, Spergius : c'est le même nom un peu diversifié. Mais on lui en donnait d'autres tout différens, et qui convenaient mieux à un prince des Perses. Ctésias le désigne sous celui de Tanyoxarcès, et Xénophon sous celui de Tanaoxarès ; le premier formé de Xerxès, le second d'Assuérus ou Axarès, l'un et l'autre joints à un nom ou titre propre, comme dans Cyaxare. On pourrait

donc penser que Smerdis et ses variantes sont des noms forgés ou travestis ; et dans ce cas, on en trouverait l'origine dans le livre d'Esther, ils viendraient visiblement de celui de Mardochée.

Smerdis et Mardus ne diffèrent pas de Mardonius, nom célèbre dans l'Histoire de ce temps-là. Ctésias parle d'un Mardonius l'ancien, qui avait joui du plus grand crédit auprès du père de Xerxès. (1) Celui-ci ne saurait être que Mardochée, premier ministre de Darius ; et Ctésias aurait été mieux instruit à cet égard qu'Hérodote, qui n'a connu que le général de Xerxès, qu'il suppose fils de Gobryas. Mais peut-être les deux Auteurs ne sont-ils pas aussi éloignés qu'ils le paraissent d'abord. Si Gobryas n'était qu'un nom patronymique, affecté au juif Mardochée ; le nom de Ghébri, *Hebræus*, l'Hébreu, que ceux de sa nation et même les Perses se seraient plu à lui donner, comme étant l'Hébreu par excellence : alors le second Mardonius, fils de Gobryas, se trouverait le fils de Mardonius l'ancien ; et sous ces deux qualités, nous aurions un fils de Mardochée, s'honorant de porter le même nom que son père.

(1) « Artapanus, fils d'Artasyras, n'eut pas moins de crédit » auprès de ce prince (Xerxès), que son père et Mardonius » l'ancien n'en avaient eu auprès de Darius. » Dans le Grec, comme le remarque Wesseling, *Mardonius ille priscus* ; cet ancien Mardonius, le premier, l'illustre. (*Ctesias*, *Persic.* c. 20.)

Ctésias fait encore mention d'un Artasyras, qui avait partagé le crédit de Mardonius. Observerai-je qu'Artasyras, dans la langue des Perses, pouvait signifier le grand Syrien, et n'être par conséquent qu'une autre dénomination de Mardochée, un synonyme de Ghebri ? de sorte que les deux favoris de Darius seraient la même personne sous deux noms différens, et que Mardochée seul aurait joui du haut dégré de puissance que l'Historien leur attribue ; c'est l'idée qu'en donne le Livre saint.

Pour confirmer le rapport des noms de Mardochée et de Smerdis, ce qui prépare à reconnaître l'identité des deux personnages, nous ajouterons, qu'il est parlé de l'un, dès le second Chapitre du Livre d'Esther ; comme il est question de l'autre, dès le commencement de l'extrait qu'Hérodote a fait de ce Livre.

Ctésias charge aussi Cambyse du meurtre de son frère ; c'est le seul point sur lequel il s'accorde avec Hérodote. Nous discuterons séparément les deux récits.

Art. 1. *Récit d'Hérodote.*

Smerdis avait bandé, à deux doigts près, l'arc du roi des Macrobiens ; ce qu'aucun autre Perse n'avait pu faire. Cambyse en est jaloux ; il le renvoie à Suse, et bientôt, sur la foi d'un songe, ordonne à Prexaspe de le faire périr.

« Les uns disent, continue l'Historien, que » Prexaspe attira Smerdis à la chasse ; d'autres » prétendent qu'il le mena sur les bords de la » mer Erythrée, et qu'il l'y précipita. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 30.)

Si ce récit est tiré de quelque Texte relatif à Mardochée, ce doit être de celui où il en est parlé pour la première fois. « Il y avait à » Suse un Juif nommé Mardochée, fils de Jaïr, » fils de Séméi, fils de Cis, de la race de Jémini, » qui avait été transféré de Jérusalem. » (*Esther*, *c.* II. *v.* 5.)

Le passage est bien court, bien dépourvu de faits ; mais de légères indications suffisaient à des hommes qui bâtissaient une Histoire sur un mot. Que faire d'ailleurs de cette liste généalogique, et comment l'appliquer au fils de Cyrus, dont elle offrait néanmoins le nom? Ne pouvant la prendre pour ce qu'elle est, on a dû lui supposer un autre objet, et y chercher un sens convenable, en interprétant les noms propres qui la composent : par ce moyen on y a trouvé, avec d'autres choses encore, non-seulement les deux relations de la mort de Smerdis, mais un avertissement qu'il en existait deux, toutes les deux rapportées dans le Texte, et qu'il fallait par conséquent bien distinguer : c'est-à-dire, qu'on y a vu à la fois et sans pouvoir s'y méprendre, sur la mort de Smerdis, tout ce qu'en raconte Hérodote, dont la phrase au

surplus est aussi laconique que celle des mémoires qu'il copiait.

Que devient, après cela, le témoignage d'Hérodote sur ces deux manières de raconter la mort de Smerdis, qui avaient cours, dit-il, l'une parmi les Egyptiens, l'autre parmi les Grecs ? Et cependant, il en parle comme s'il les avait recueillies lui-même parmi les habitans de ces deux pays, et que nous en dussions la connaissance à ses diligentes recherches. On est trop souvent dupe de ces artifices de conteurs, auquels Hérodote a fréquemment recours, et contre lesquels on ne se tient pas assez en garde.

Venons à son histoire du frère de Cambyse, et voyons comment, nous ne dirons pas lui, mais ceux dont il a ramassé les fables déjà répandues dans la basse Asie, avaient su tirer d'une liste de noms propres que leur offrait la généalogie de Mardochée, la plupart des faits dont ils ont composé l'histoire de Smerdis.

1° « Un homme habitant la ville royale de » Suse. » Nous verrons bientôt que cet homme est Mardochée. Contentons-nous de remarquer ici, que c'est à Suse que Cambyse renvoie son frère, quand la jalousie, et la crainte que ses exploits, en lui conciliant la faveur de l'armée, ne lui inspirent des projets de révolte, le déterminent à ne pas le laisser plus long-temps auprès de lui en Egypte. C'est à Suse que Prexaspe chargé des ordres de Cambyse viendra le re-

joindre. Mais on ne s'attend vraisemblablement pas à trouver dans le Texte cet agent et son nom ; les conteurs même l'ont ignoré. Hérodote l'aura su d'ailleurs.

2° L'habitant de Suse était Juif, I. H. U. D. I. (2)

Le radical I. D. H. (3) ne signifie pas seulement, louer, célébrer, d'où viennent les noms, Juda, Juif, Judée ; mais encore, lancer, jeter, lancer des flèches, comme dans ce passage de Jérémie : « Vous tous qui savez tendre l'arc, » lancez contre Babylone, n'épargnez pas les » flèches. » (*Jérémie*, c. L. v. 14.) L'homme Juif a donc été pris pour un homme qui tire des flèches, et l'on y a vu Smerdis un arc à la *main*. C'est là peut-être l'unique fondement de tout ce qu'Hérodote raconte de l'arc du roi des Macrobiens que Smerdis seul pouvait manier et amenait à deux doigts près ; première cause de la jalousie et des craintes de Cambyse.



véritablement le frère de Cambyse; on le reconnaît à son nom. Il s'appelait Mardochée, *vocabulo Mardochæus*, ou plus expressément dans le Texte Hébreu que les conteurs avaient sous les yeux, *et nomen ejus Mardochæus*. Son nom était Mardochée, M. R. D. C. I. (4); c'est en effet sous ce nom qu'il a été connu dans l'antiquité profane : Mardus, Merdis, et autres noms plus ou moins altérés, mais bien reconnaissables. Hérodote, le faisant précéder d'une légère aspiration, ou d'un sigma euphonique, l'écrit Smerdis, et cette dénomination a prévalu.

Il est donc prouvé que c'est du passage du Livre d'Esther, où ils trouvaient le nom de Mardochée, qu'Hérodote et les siens ont tiré tout ce qu'ils racontent du frère de Cambyse sous le nom de Smerdis. Nous en avons déjà développé une partie; reprenons notre tâche, et dévoilons le reste.

4° La généalogie de Mardochée faisait d'abord connaître son père; il était fils de Jaïr, *filius Jair;* et c'est dans ces deux mots que nous devons trouver la première relation de la mort de Smerdis. Il est vrai que le récit de l'Historien n'est pas long : il nous apprend que Smerdis fut attiré à la chasse, et nous laisse deviner le reste. Nous ne sommes pas obligés d'en dire plus que lui; et, comme lui, nous pouvons nous contenter de ce que présente le Texte.

(4) מרדכי, Mardochæus.

Le nom propre Jaïr, I.A.I.R. (5), n'offrant aucun sens admissible ici, nécessitait une correction, et elle s'est présentée d'elle-même : on en a fait I.Gh.R. (6), un bois, une forêt. L'Aleph et le Aïn mollement prononcé, diffèrent peu à l'oreille, et il est facile de prendre l'un pour l'autre. (7)

Alors le mot B.N. fils, devenait naturellement la préposition B.I.N., dans, dedans, au travers, au milieu, ou, en ne prenant que le B., dans (8) : on avait donc attiré Smerdis dans un bois, on l'avait conduit au milieu d'une forêt ; sans doute sous le prétexte d'une chasse, comme les conteurs l'ont très-bien compris.

3° Venait ensuite le nom du père de Jaïr : il a été moins embarrassant pour les interprètes, parce que de lui-même, et sans avoir besoin d'une modification, il leur offrait un sens déterminé et précis, et devenait par-là comme un point fixe, d'où ils pouvaient partir avec assurance pour procéder à l'explication du reste de leur Texte. C'est à cela vraisemblablement que nous devons une seconde relation de la mort de Smerdis.

Jaïr était fils de Semeï, B. N. — S^{u}. M. G^{n}. I. (9)

(5) יאיר, Jaïr.

(6) יער, *silva, saltus.*

(7) א, Aleph ; ע, Aïn ou Ghaïn.

(8) בן, *filius.* בין, *intra.* ב, *in.*

(9) בן שמעי, *filius Semei.*

S^{n}.M.G^{n}. ou S^{n}.M.G^{n}.H. (10) signifient rumeur, nouvelle qui se répand, bruit qui court. Le sens était donc : *in rumore est*, il y a un bruit, encore un bruit ; ce qui marquait évidemment une relation différente de la première, une autre relation qui courait sur la mort de Smerdis, et que la suite du Texte allait faire connaître.

6° On y lisait : « Fils de Cis de la race de Jemini ; » à la lettre, *filius Cis viri Jemini* : B.N. — Q.I.S^{n}. — A.I.S^{n}. — I.M.I.N.I. (11)

D'abord le mot Cis, ou Qis, inconnu aux interprètes comme nom d'homme, et tout-à-fait insignifiant par lui-même, ne pouvait entrer dans leur version ; mais en y réunissant le mot précédent B.N. *filius*, et avec une autre coupure des lettres, ils en ont formé le verbe B.N.Q.S^{n}., ou simplement N.Q.S^{n}., *in impellendo*, ou, *impulit*, en poussant, ou, il poussa (12) ; on poussa l'homme. Nous savons quel est cet homme ; mais où le poussa-t-on ? le mot suivant l'apprenait : I.M.I.M. en hébreu, et en chaldéen I.M.I.N. signifiant les mers, *maria* (13) ; on le poussa, on le précipita dans la mer.

Comme nous sommes à Suse, la mer dont il

(10) שמע, שמעה, *rumor, fama, sermo.*
(11) בן קיש איש ימיני, *filius Cis viri Jemini.*
(12) בנקש, *in impellendo* ; נקש, *impulit.*
(13) ימים Hebr. ימין Chald. *maria.*

Le nom propre Jaïr, I. A. I. R. (5), n'offrant aucun sens admissible ici, nécessitait une correction, et elle s'est présentée d'elle-même : on en a fait I. G^{H}. R. (6), un bois, une forêt. L'Aleph et le Aïn mollement prononcé, diffèrent peu à l'oreille, et il est facile de prendre l'un pour l'autre. (7)

Alors le mot B. N. fils, devenait naturellement la préposition B. I. N., dans, dedans, au travers, au milieu, ou, en ne prenant que le B., dans (8) ; on avait donc attiré Smerdis dans un bois, on l'avait conduit au milieu d'une forêt ; sans doute sous le prétexte d'une chasse, comme les conteurs l'ont très-bien compris.

5° Venait ensuite le nom du père de Jaïr : il a été moins embarrassant pour les interprètes, parce que de lui-même, et sans avoir besoin d'une modification, il leur offrait un sens déterminé et précis, et devenait par-là comme un point fixe, d'où ils pouvaient partir avec assurance pour procéder à l'explication du reste de leur Texte. C'est à cela vraisemblablement que nous devons une seconde relation de la mort de Smerdis.

Jaïr était fils de Semeï, B. N. — S^{H}. M. G^{H}. I. (9)

(5) יאיר, Jaïr.

(6) יער, *silva, saltus.*

(7) א, Aleph ; ע, Aïn ou Ghaïn.

(8) בן, *filius.* בין, *intra.* ב, *in.*

(9) בן שמעי, *filius Semei.*

S^{H}.M.G^{H}. ou S^{H}.M.G^{H}.H. (10) signifient rumeur, nouvelle qui se répand, bruit qui court. Le sens était donc : *in rumore est*, il y a un bruit, encore un bruit ; ce qui marquait évidemment une relation différente de la première, une autre relation qui courait sur la mort de Smerdis, et que la suite du Texte allait faire connaître.

6° On y lisait : « Fils de Cis de la race de Jemini ; » à la lettre, *filius Cis viri Jemini* : B.N. — Q.I.S^{H}. — A.I.S^{H}. — I.M.I.N.I. (11)

D'abord le mot Cis, ou Qis, inconnu aux interprètes comme nom d'homme, et tout-à-fait insignifiant par lui-même, ne pouvait entrer dans leur version ; mais en y réunissant le mot précédent B.N. *filius*, et avec une autre coupure des lettres, ils en ont formé le verbe B.N.Q.S^{H}., ou simplement N.Q.S^{H}., *in impellendo*, ou, *impulit*, en poussant, ou, il poussa (12); on poussa l'homme. Nous savons quel est cet homme ; mais où le poussa-t-on ? le mot suivant l'apprenait : I.M.I.M. en hébreu, et en chaldéen I.M.I.N. signifiant les mers, *maria* (13) ; on le poussa, on le précipita dans la mer.

Comme nous sommes à Suse, la mer dont il

(10) שמע, שמעה, *rumor, fama, sermo.*
(11) בן קיש איש ימיני, *filius Cis viri Jemini.*
(12) בנקש, *in impellendo ;* נקש, *impulit.*
(13) ימים Hebr. ימין Chald. *maria.*

s'agit ici doit être ce qu'on appelait proprement le Sein Persique : ce golfe se déchargeait dans cette partie de la grande mer qui baigne les côtes de l'Arabie, jusqu'à l'endroit où elle reçoit également les eaux du Golfe Arabique. Cette vaste étendue de mer était ce que les Anciens désignaient sous le nom de mer Erythrée, ou mer Rouge. Quelquefois même ils renfermaient sous cette dénomination générale les deux golfes, l'Arabique et le Persique ; et c'est ainsi probablement que l'entendait Hérodote.

Ici finissait le Texte que les conteurs avaient à exploiter ; et là aussi finit l'exposé des faits qu'ils y ont découverts. Il n'y a certainement aucun rapport, pour le fond des choses, entre le Texte et la Version, et cependant l'une suit l'autre pas à pas ; elle en rend successivement tous les termes, en les ramenant au sens dont elle avait besoin ; de sorte que, sans y retrouver la phrase originale, on voit évidemment qu'elle en est sortie, calquée sur ce modèle, et nous en offrant comme une contrefaçon.

Une observation que le lecteur a peut-être déjà faite, achève de démontrer où a été prise l'histoire de Smerdis. Dans le premier récit qu'on faisait de sa mort, on voit bien qu'il a été conduit dans une forêt, et l'on a pu supposer une partie de chasse ; mais on n'apprend pas comment il a péri, ni même s'il a péri dans cette occasion. Dans le second récit, au contraire, on

voit, non seulement qu'il est mort, mais comment il est mort. Des deux récits, l'un est complet, l'autre est tronqué. D'où vient la différence? du Texte même que les interprètes ont rendu tel qu'ils le lisaient; nous faisant connaître par-là, et de manière à ne laisser aucun doute, la source où ils ont puisé toute leur fable de Smerdis.

Hérodote ne se décide point entre les deux rapports, les regardant sans doute comme aussi bien fondés l'un que l'autre; cependant il semble oublier le dernier, lorsqu'il fait dire à Prexaspe, pour rassurer Cambyse : « Votre frère Smerdis » ne se révoltera jamais contre vous. J'ai moi- » même exécuté vos ordres, et je lui a donné la » sépulture de mes propres mains. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 62.) En parlant ainsi, Prexaspe avait certainement en vue la forêt et sa partie de chasse, puisqu'alors seulement il aurait été obligé d'inhumer le cadavre, pour ne pas laisser de traces du crime. Comme Prexaspe savait mieux que personne ce qui s'était passé, il semble que l'Historien devait se rendre à un si puissant témoignage, ou donner les raisons qui le faisaient balancer encore entre les deux récits.

ART. 2. *Récit de Ctésias.*

L'histoire du frère de Cambyse, la cause et les circonstances de sa mort, sont fort différentes dans Ctésias.

I. « Un certain mage, nommé Sphendadate, » ayant commis quelque faute, Tanyoxarcès le » condamna au fouet. Le mage vint trouver » Cambyse; il accusa Tanyoxarcès frere du roi, » de lui dresser des embûches : et pour mar- » quer qu'il était révolté, il ajouta que si » on le mandait à la cour, il n'y viendrait pas. » Sur cette accusation, Cambyse manda son » frère. Tanyoxarcès, retenu dans son gouver- » nement par des affaires importantes, différa » quelque temps de se rendre aupres du roi ; » et ce délai rendit le mage plus hardi à l'ac- » cuser. Amytis, mère du roi et de Tanyoxar- » cès, ayant quelques soupçons des menées du » mage, avertit Cambyse de ne pas ajouter » foi à ses propos. Cambyse lui repondit qu'il » ne les croyait pas, et cependant il en était » fortement persuadé. Il manda son frère pour » la troisième fois. Tanyoxarcès se rendit enfin » à ses ordres. Le roi l'embrassa, bien résolu » cependant de le faire mourir. » (*Ctesias, Hist. Pers.* c. 10.)

Arrêtons-nous à cette premiere partie du récit. On sent bien qu'il n'a pas été fabriqué sur le texte qui a fourni celui d'Hérodote : mais il vient de la même source, et les rapports sont plus marqués, parce qu'ils portent sur des faits. Supposé qu'Aman, condamné à mort, soit Tanyoxarcès, et que Mardochée, qui prend sa

place, soit Sphendadate : en suivant le Récit sacré, vous aurez tout celui de Ctésias. Quelques traits seulement se trouveront transportés, selon le besoin, d'un personnage à un autre : il faut s'y attendre, dans ces sortes d'imitations.

1° Sphendadate a commis une faute, sans doute envers Tanyoxarcès. — Mardochée a offensé Aman.

2° Tanyoxarcès condamne le mage à la peine du fouet. — Aman veut que Mardochée soit pendu à la potence ; suivant l'Hébreu, au bois, qu'on aura pris pour le poteau auquel étaient attachés ceux qui subissaient la punition du fouet. (*Esther*, *c.* v. *v.* 14.)

Remarquons d'avance que nous retrouverons, dans l'histoire du faux Smerdis, les mêmes traits pour le fond, et tirés certainement des mêmes Textes ; quoique revêtus de circonstances très-différentes, et employés à un tout autre objet. Dans l'une et dans l'autre Histoire, le mage s'est rendu coupable, et a été puni. Ni l'une ni l'autre ne nous apprend en quoi consistait la faute ; mais Hérodote assure qu'elle était grave ; et en effet, la colère d'Aman le prouvait assez. Le mage Smerdis est puni par l'ordre de Cyrus, comme le mage Sphendadate par l'ordre de Tanyoxarcès ; mais le châtiment varie : l'un a les oreilles coupées, et l'autre est condamné au fouet : c'est qu'on ne pouvait appliquer à aucun des deux la peine de mort destinée à

Mardochée, et que le Texte indiquait. Il a fallu par conséquent interpréter le Texte ; et dès lors, le choix du supplice a été abandonné au caprice de chaque conteur, ou déterminé par quelques allusions que chacun d'eux a pu saisir, et qui aujourd'hui nous échappent ; ou plutôt, comme on le reconnaîtra aisément, il a été commandé par les circonstances particulières de chaque conte : Smerdis devait avoir les oreilles coupées, pour amener les perquisitions de Phédyme ; et Sphendadate ne devait pas les perdre, pour conserver sa parfaite ressemblance avec Tanyoxarcès.

3° Sphendadate accuse Tanyoxarcès de tendre des embûches au roi. Esther, qui n'agit que de concert avec Mardochée et par ses conseils, accuse Aman auprès d'Assuérus : dans un endroit, elle emploie un terme, C^{n}.R.S^{n}. (14) qui peut signifier, dresser des embûches : comme il y est question du roi, et de choses qui pourraient lui être dommageables, il a été facile de l'entendre d'embûches tendues au roi. (*Esther*, *c.* VII. *v.* 4.) Dans un autre, elle parle des mauvais desseins d'Aman, de ses pensées pleines de malice. (*Esther*, *c.* VIII. *v.* 3.)

4° Les ordres donnés au prince, et réitérés jusqu'à trois fois, sont une imitation des trois messages d'Esther à Mardochée. Dans le pre-

(14) חרש, *machinari.*

mier, on voyait un refus, et dans le second, un ordre d'aller trouver le roi. (*Esther*, *c.* IV. *v.* 4 *et* 8.)

5° La reine Amytis avertit Cambyse : la reine Esther avertit Assuérus. Chacune s'exprime comme il convient à son caractère, et à l'objet de l'avis qu'elle donne. (*Esther*, *c.* VII. *v.* 3.)

II. Cambyse avait résolu de faire mourir son frère. « Voici de quelle manière il s'y prit par » les conseils du mage. Sphendadate ressemblait » parfaitement à Tanyoxarcès. Il conseilla à Cambyse de le faire condamner publiquement à » avoir la tête tranchée, pour avoir accusé » faussement le frère du roi ; de faire mourir » cependant secrètement Tanyoxarcès, et de » revêtir le mage des habits de ce prince, afin » qu'on le prît, à la vue de ses ornemens, pour » Tanyoxarcès. Ce pernicieux conseil s'exécuta. » On fit boire à Tanyoxarcès du sang de taureau ; il en mourut. Le mage se revêtit des » habits de ce prince ; on le prit pour Tanyoxarcès. » (*Ctésias*, *Pers. c.* 10.) Je dois observer, sur cette traduction de Larcher, que le mage ne conseille pas à Cambyse de le faire condamner, mais de le condamner lui-même, ou, plus littéralement, d'ordonner en public qu'on lui coupât la tête. Cette correction, insignifiante d'ailleurs, va nous être utile.

1° Sphendadate est condamné à avoir la tête

coupée; Cambyse rend lui-même le jugement, et le rend en public.

Le trait d'Aman, à qui l'on couvre la tête avant de l'envoyer au supplice, a d'abord fait naître l'idée du genre de mort auquel le mage fut condamné. (*Esther*, *c.* VII. *v.* 8.)

Il est dit dans le Texte, « que la parole sortit » de la bouche du roi. » On l'a entendu de l'arrêt de condamnation, et l'on a vu que Cambyse l'avait prononcé de sa propre bouche. L'interprétation au reste n'était pas forcée, et pourrait être admise : mais elle devenait nécessaire, quand on séparait cette partie du verset, de la partie précédente, qui seule nous montre que la parole dont il s'agit ici, est le reproche même qu'Assuérus vient de faire à Aman, et que les eunuques regardent comme son arrêt de mort.

Ces eunuques sont présens, et c'est devant eux qu'Aman est condamné. C'était donc publiquement que Cambyse avait prononcé la sentence.

Le voile est jeté sur la tête d'Aman, au moment où la parole sort de la bouche du roi. On y a donc vu l'objet de la sentence, et Cambyse avait ordonné que Sphendadate eût la tête tranchée.

Nous reviendrons sur ce passage et sur d'autres du même chapitre d'Esther, qui ont fourni des travestissemens plus importans.

2° On fit boire à Tanyoxarcès du sang de taureau.

Ce prince devait être mis à mort, en même temps que le jugement simulé contre le mage serait rendu : ce qui nous avertit de chercher au même endroit, la condamnation de l'un et l'exécution de l'autre. Comme il est beaucoup parlé de boisson et de vin dans tout ce Chapitre, toujours à l'occasion du roi et d'Aman, on ne pouvait pas se tromper sur la manière dont Cambyse avait fait périr son frère : il était clair qu'il lui avait fait prendre un breuvage, et que ce breuvage était un poison. Quand l'usage d'employer à cet effet le sang de taureau n'aurait pas été connu chez les Perses, il se présentait naturellement à des Grecs.

3° Sphendadate est revêtu des habits de Tanyoxarcès; sans doute d'habits royaux, tels que devait en porter le frère du roi. Mardochée paraît revêtu d'une robe royale, une couronne d'or sur la tête, et sur les épaules un manteau de fin lin et de pourpre. (*Esther*, *c*. VIII. *v*. 15.) Tanyoxarcès ne pouvait rien avoir de plus distingué : la robe était bien celle d'un prince du sang royal.

III. Ctésias a remarqué ailleurs (*c*. 8.), que Tanyoxarcès avait reçu de Cyrus le gouvernement des Bactriens; il nous apprend ici que le mage l'y remplaça. « Le roi, dit-il, l'envoya

» dans la Bactriane, et il gouverna cette pro» vince, comme l'aurait pu faire Tanyoxarcès » lui-même. » (*c.* 11.) Plus littéralement et plus exactement : comme s'il était Tanyoxarcès.

Dans l'Ecrivain sacré, Mardochée est établi sur la maison d'Aman. (*Esther*, *c.* VIII. *v.* 2.) c'est-à-dire, qu'après la mort d'Aman, il eut l'intendance de tous ses biens, donnés à Esther par Assuérus. — Sphendadate succède au gouvernement de Tanyoxarcès, comme Mardochée avait succédé aux possessions d'Aman. Mais ceci demande quelque développement.

Tanyoxarcès, selon Ctésias, aurait donc eu la Bactriane en partage; il l'a dit en effet plus haut : « Cyrus l'établit despote des Bactriens, » des Choramniens, des Parthes et des Carma» niens, et ordonna qu'il gouvernerait toutes » ces provinces, sans payer au roi aucune rede» vance. » (*c.* 8.) Il y a ici deux choses : le gouvernement donné à Tanyoxarcès, et la condition sous laquelle il le reçoit. L'une et l'autre doivent être examinées.

1° Malgré le témoignage de Ctésias, il n'est pas certain que Tanyoxarcès eût été établi despote des Bactriens; car, suivant Xénophon, son gouvernement était celui de la Médie, à laquelle Cyrus n'avait ajouté que deux autres provinces. « Je vous établis, lui dit Cyrus, » (lorsque sentant approcher sa mort, il règle le partage de ses enfans,) « je vous établis satrape

» des Mèdes, des Arméniens, et, en troisième » lieu, des Cadusiens. » (15) Cela est formel; un récit exclut nécessairement l'autre; et c'est d'ailleurs contre toute vraisemblance, que pour les concilier on réunit sur le cadet les diverses provinces dont les deux Auteurs font mention. Il eût rivalisé de puissance avec son aîné; et ce ne put pas être l'intention de leur père, ce n'est point celle que Cyrus annonce dans le discours que Xénophon lui prête, ce ne fut jamais le système des Perses. Il faut donc choisir entre les deux autorités, et l'on ne balancera vraisemblablement pas.

Trouverions-nous dans notre Texte la cause de l'erreur où est tombé Ctésias, qui l'avait ici pour guide? La maison d'Aman est donnée à Mardochée : voilà le gouvernement donné à Sphendadate, après la mort de Tanyoxarcês. Le mot *Beth*, maison, a suffi pour faire penser à la Bactriane : ce gouvernement était donc le pays des Bactriens. Mais Sphendadate n'y est envoyé que pour remplacer Tanyoxarcès: il fallait donc que le pays des Bactriens eût appartenu à ce prince; il fallait que Cyrus, en fixant son sort, l'en eût créé satrape. Ainsi, chez Ctésias, le mage n'était pas envoyé dans la Bactriane, parce que Tanyoxarcès l'avait possé-

(15) *Tibi verò, Tanaoxares, hoc tribuo, ut Medorum, et Armeniorum, et, tertio loco, Cadusiorum satrapa sis.* (Cyrop. c. VIII.)

dée ; on jugeait au contraire qu'elle avait formé l'apanage du prince, parce qu'on voyait Sphendadate en hériter de lui.

Quand nous en serons au règne du faux Smerdis, nous aurons quelques observations à faire sur les deux fils de Cyrus, dont parlent les Historiens, et sur les deux premiers successeurs que ces Historiens et l'Ecriture lui donnent. Ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper.

2° La dernière partie du passage cité de Ctésias, nous fournira une dernière preuve du travestissement.

L'Auteur observe que Tanyoxarcès gouvernait la Bactriane, « sans payer aucune redevance au » roi; » circonstance singulière, dont Xénophon ne parle pas, et que Ctésias a dû tirer du Texte même, si le reste de son récit en vient. Mais nous aurons une occasion plus favorable de la discuter. Elle reparaîtra dans le conte de Zopyre, à qui Darius fait don de la ville de Babylone avec le même privilége : et nous verrons que dans ce conte elle n'a pu être tirée que de l'endroit du huitième Chapitre d'Esther, fouillé par Ctésias ; nous montrerons qu'elle s'y trouve, et comment on l'a découverte. Mais en attendant la démonstration, faisons une observation sur ce double plagiat.

On aura peut-être quelque peine à croire, que deux contes, qui n'ont ni ressemblance pour le sujet, ni liaison l'un avec l'autre dans le corps

d'histoire dont ils font partie, aient été tirés du même fond, et ne présentent que le même texte diversement travesti. Cependant, le plagiat dont nous parlons, cette circonstance de la Bactriane donnée à Tanyoxarcès, avec affranchissement de toute redevance au roi, comme Babylone est donnée à Zopyre, l'indiquerait seule; commune aux deux récits, elle annoncerait seule leur source commune. En effet, dans une suite de travestissemens, quel que soit l'endroit de l'original qui ait produit un récit quelconque, ce récit a dû en sortir dans son entier et avec toutes ses circonstances remarquables. Si donc il en est une de ce genre, qui ne soit pas de nature à s'imaginer d'elle-même, ou à se répéter au hasard et sans cause, il est clair que deux récits, auxquels elle appartiendrait, auraient une même origine; puisque tous les deux seraient nés du Texte qui seul aurait pu la fournir. Nous avons fait précédemment, à l'occasion des mariages de Cambyse, une observation analogue, sur la ressemblance et une sorte d'air de famille qu'on remarque entre divers contes, disparates d'ailleurs pour le fond. L'une et l'autre observation vérifiées par l'expérience, nous ont été souvent très-utiles. Elles nous ont guidé dans nos recherches, ou ont affermi notre marche, au milieu de ces routes obscures qui se croisent et se confondent.

On a vu les deux relations sur la mort du frère de Cambyse ; on peut les comparer.

Le conte de Ctésias est absurde sans doute ; cependant, à quelques égards, il l'est moins que celui d'Hérodote. Son mage ressemble si parfaitement à Tanyoxarcès, que les eunuques de ce prince y sont trompés : on a eu raison de trouver en cela une absurdité révoltante ; mais que penser d'Hérodote, qui, à la ressemblance de figure, qu'il dit aussi avoir été parfaite, joint encore l'identité des noms ? Ce concours de circonstances, assez merveilleuses déjà par elles-mêmes, n'autorisait certainement pas à regarder son récit comme beaucoup plus naturel.

Les causes qui, dans Ctésias, font agir Cambyse, la délation, les conseils perfides, le triple délai même n'excèdent point la vraisemblance. Quant au songe dans Hérodote (*l.* III. *c.* 30.), quoique son Traducteur ne le trouve pas très-extraordinaire, il n'est pas non plus de ces choses communes, qui arrivent tous les jours, et que l'on admette sans difficulté. Cependant le songe est nécessaire à la narration ; car, sans lui, il n'y a plus de motif qui ait pu porter Cambyse au meurtre de son frère.

On ne gagnerait rien à en établir la possibilité ; il resterait à en expliquer l'accomplissement, et c'est là surtout que l'invention se décèle. Il faut dire, ou que le nom de Smerdis que por-

tait le mage, a donné lieu d'imaginer le songe, ou que, pour vérifier le songe, on a donné au mage un nom qui n'était pas le sien : dans tous les cas, on aurait la preuve que l'un ou l'autre est controuvé, puisqu'ils sont faits l'un pour l'autre.

CHAPITRE IV.

Caractère de Cambyse.

Les douze Perses enterrés vivans jusqu'au cou : — Les dix fils d'Aman, fils d'Amadatha, mis à mort et pendus.

Le goût du vin attribué à Cambyse : — Fondé sur ce qui est dit du vin des festins d'Assuérus, et des festins du vin chez Esther.

La vie de Cambyse, telle que la décrit Hérodote, offre des contrastes, au milieu desquels il est difficile de se former une idée juste de son caractère. D'un côté, des traits de modération, de justice, d'humanité ; de l'autre, des actes d'extravagance et de férocité, qu'on n'a peut-être accumulés sur la tête d'aucun autre prince. Le roi d'Egypte, vaincu et fait prisonnier, éprouve d'abord les plus indignes traitemens, et bientôt il est accueilli, vit à sa cour, et aurait obtenu le gouvernement de l'Egypte, s'il n'avait pas cherché à exciter une révolte. On lui rapporte cette ré-

flexion si connue, que fait Psamménite sur les malheurs de sa famille : « et il en est si » touché de compassion, qu'il commande sur-» le-champ de délivrer le fils, que l'on condui-» sait au supplice, et de lui amener le père. » Les Phéniciens refusent de combattre contre les Carthaginois, qu'ils regardaient comme leurs enfans : Cambyse pense « que s'étant » donnés d'eux-mêmes aux Perses, il serait » injuste de les y contraindre ; » et il abandonne ses projets sur Carthage. Quand il reconnaît l'innocence de son frère, « il le pleure, et se » plaint de l'excès de son infortune. » Ajoutez ses dispositions militaires pour porter la guerre en Egypte, la bataille qu'il gagne, la conquête de ce royaume, enfin le discours, aussi sage que touchant, qu'il tient aux Perses à sa mort : tous ces traits qu'Hérodote raconte, ne sont pas d'un prince qui n'aurait été qu'insensé et féroce.

Selon les Egyptiens, Cambyse était devenu furieux en punition du sacrilége commis envers le bœuf Apis. Hérodote ne sait pas si sa frénésie venait de là, ou de quelque autre cause ; mais il assure qu'avant cette époque Cambyse n'avait pas de bon sens : on disait, ajoute-t-il, que de naissance il était sujet au mal caduc ; d'où il conclut, que le corps étant ainsi affecté, l'esprit ne devait pas être sain. (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 30 *et* 33.) L'Historien aurait donc distingué la

dée ; on jugeait au contraire qu'elle avait formé l'apanage du prince, parce qu'on voyait Sphendadate en hériter de lui.

Quand nous en serons au règne du faux Smerdis, nous aurons quelques observations à faire sur les deux fils de Cyrus, dont parlent les Historiens, et sur les deux premiers successeurs que ces Historiens et l'Ecriture lui donnent. Ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper.

2° La dernière partie du passage cité de Ctésias, nous fournira une dernière preuve du travestissement.

L'Auteur observe que Tanyoxarcès gouvernait la Bactriane, « sans payer aucune redevance au » roi ; » circonstance singulière, dont Xénophon ne parle pas, et que Ctésias a dû tirer du Texte même, si le reste de son récit en vient. Mais nous aurons une occasion plus favorable de la discuter. Elle reparaîtra dans le conte de Zopyre, à qui Darius fait don de la ville de Babylone avec le même privilége : et nous [illegible] que dans ce conte elle n'a pu être tiré[illegible]n-droit du huitième Chapitre d'Esth[illegible]r Ctésias ; nous montrerons qu'elle [illegible] comment on l'a découverte. Mais [illegible] la démonstration, faisons une obse[illegible] ce double plagiat.

On aura peut-être quelque peine à c[illegible] deux contes, qui n'ont ni ressemblanc[illegible] s[illegible]ison l'un avec l'autre dans

à la cuisse, sinon parce que le bœuf sacré a péri de la blessure qu'il lui avait faite à la cuisse avec son poignard? Il fallait que sa mort fût une punition, comme ses fureurs, ses folies, ses désastres; et que la vengeance du dieu le poursuivît jusqu'au dernier moment. Hérodote paraît n'avoir pas senti ce rapport, qui ne laissait aucun doute sur la cause de la frénésie. S'il observe la ressemblance des deux blessures, il se borne à l'énoncer, et n'en tire pas la conséquence. « Le cimeterre de Cambyse » étant resté nu, le blessa à la cuisse, au même » endroit où il avait auparavant frappé Apis, le » dieu des Egyptiens. » (*l.* III. *c.* 64.) Voilà tout ce qu'il en a su, ou du moins, tout ce qu'il a voulu nous en dire. La fable est manifestement une invention des prêtres de Memphis, conforme à leurs idées religieuses, et destinée à leur servir d'appui : le but est visible, la source dès lors ne saurait être douteuse.

De ces considérations générales, passons aux faits particuliers.

On a vu que Cambyse avait ordonné le meurtre de son frère, et tué lui-même sa sœur. Nous ne parlerons, ni du fils de Prexaspe, qu'il perce d'une flèche au milieu du cœur, pour montrer qu'il n'est pas un insensé; ni de Crésus, qui lui en eût fourni une autre preuve aussi convaincante, s'il n'avait échappé par la fuite. (*c.* 35 *et* 36.) Nous traiterons ailleurs de

Psamménite et de ses enfans, du corps embaumé d'Amasis, du bœuf sacré qu'il tue, des outrages qu'il fait aux statues des dieux, et qui ne sont pas ses actes de folie les moins saillans : il nous reste deux circonstances de sa vie, dont nous croyons pouvoir également assigner la source.

I. « Une autre fois il fit, sans motif, enterrer » vifs jusqu'à la tête, douze Perses de la plus » grande distinction. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 35.) On l'entend communément d'une autre manière : Cambyse les fit enterrer la tête en bas, *vivos in caput defodiens* (1); c'est-à-dire, comme l'explique dans sa version le nouvel Editeur, *vivos inverso capite terrâ jussit defodi.* Mais la version française offre un sens plus naturel, et nous verrons que ce sens est celui qui a dû se présenter à l'esprit des auteurs primitifs du travestissement.

On lisait dans l'Historien sacré : « Les Juifs » tuèrent dix fils d'Aman fils d'Amadatha, en- » nemi des Juifs; » et plus bas, Esther dit : « Si » le roi le trouve bon, qu'il soit permis aux Juifs » qui sont à Suse, de faire encore demain comme » aujourd'hui, et que les dix fils d'Aman soient » pendus à la potence. Le roi ordonna donc qu'il » fût fait ainsi; et l'édit fut publié dans Suse,

(1) ζώοντας ἐπὶ κεφαλὴν κατώρυξε.

» et l'on pendit les dix fils d'Aman. » (*Esther*, c. IX, v. 10, 13 *et* 14.)

1° La mort des fils d'Aman n'est rapportée qu'à la fin du Livre d'Esther; mais si on l'a expliquée par le fait dont il s'agit ici, à qui pouvait-on attribuer un acte semblable ? Darius n'a point ce caractère de cruauté capricieuse, le mage ne fait que du bien : le trait allait naturellement à Cambyse.

2° Les fils d'Aman furent enveloppés dans le massacre que les Juifs firent de leurs ennemis, et l'Ecriture ne leur reproche personnellement aucun crime. On en a conclu qu'ils avaient été mis à mort sans sujet; d'ailleurs le bon plaisir du roi annonçait un acte arbitraire, et qui n'avait pour motif que sa volonté.

3° Les fils du premier ministre d'Assuérus étaient certainement des Perses de la première distinction : de plus, le mot I.H.U.D.I.M. (2), Juifs, désignait des hommes loués, honorés, dans la gloire : ainsi, quand le Texte disait que les Juifs tuèrent, *occiderunt Judæi*, on aura entendu, que l'on fit périr des personnes illustres, *occiderunt viros gloriosos;* quand il parlait de l'ennemi des Juifs, un léger changement dans la prononciation du premier de ces mots aura fait lire *de la race* des Juifs ou des illustres. (3)

(2) יהודים, *Judæi; laudati, celebrati, gloriosi.*

(3) זרע, *semen*, au lieu de צרר, *hostis, infensus*.

Esther demande, suivant l'expression de l'Hébreu, que les fils d'Aman soient pendus au bois : G^{H}.L. — H.G^{H}.T^{S}. sur le bois. H.G^{H}.T^{S}. qui n'est que le mot G^{H}.T^{S}. avec l'article H, différait peu, ou plutôt ne différait point, surtout pour nos interprètes, de G^{H}.T^{S}.H. (7) Or ce dernier mot signifie l'épine du dos, et en y joignant leur version du verbe qui précède, ils trouvaient littéralement, que les douze Perses avaient été mis en terre jusqu'au-dessus de l'épine du dos : c'était bien être enterrés jusqu'au cou.

Remarquons ici, qu'on ne pourrait de même citer d'autre exemple que celui de Cambyse, d'hommes enterrés vivans la tête première ; que cette interprétation n'aurait par conséquent, ni aucun avantage à cet égard sur celle que nous suivons, ni le mérite d'être justifiée comme elle par le rapprochement du texte primitif.

6° Enfin les corps des dix fils d'Aman sont attachés à la potence par un ordre exprès d'Assuérus : Cambyse avait donc ordonné lui-même l'exécution des douze Perses.

II. Cambyse aimait le vin : « Que pensent de » moi les Perses, demanda-t-il un jour à Prexaspe. Seigneur, ils vous comblent de louan» ges ; mais ils croient que vous avez un peu trop » de penchant pour le vin. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 34.)

(7) על העץ, *super lignum.* עצה, *spina dorsi.*

1° Il est souvent question de vin et de festins dans l'Histoire d'Esther. Elle débute par une fête que donne Assuérus aux grands de son royaume et aux habitans de Suse : « Le vin de la maison » du roi y était servi avec une abondance digne » de la maison royale. » (*Esther*, *c.* I. *v.* 7.) Bientôt vient le festin des noces d'Esther (*c.* II. *v.* 18.); pendant qu'on publie l'édit contre les Juifs, « le roi et Aman s'asseoient à table pour » boire. » (*c.* III. *v.* 15.) Les deux repas d'Esther sont terminés par le festin du vin, qui était le moment où l'on servait le vin, et où l'on se mettait à boire. (*c.* V. *v.* 6. *c.* VII. *v.* 2.)

Il n'en fallait pas tant, pour faire imaginer un prince adonné à la débauche de la table. Cette idée conçue, on ne pouvait guère se dispenser de l'appliquer à Cambyse ; puisqu'on lui donnait en général le commencement du Livre. D'ailleurs, elle servait merveilleusement à rendre raison de ses extravagances et de ses fureurs ; la cause était aussi naturelle, et beaucoup plus efficace que le mal sacré. Les conteurs l'avaient senti, et l'on voit, par la réponse de Cambyse à Prexaspe, le but qu'ils s'étaient proposé, mieux marqué sans doute dans leur récit, que dans l'extrait incohérent et confus d'Hérodote. « Les Perses disent donc que j'aime » trop le vin, qu'il me fait perdre la raison, » et me rend furieux. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 34.)

2° Tout cela, dans le vrai, regardait Darius :

aussi lui en laissait-on sa part. Athénée rapporte l'épitaphe qu'on supposait avoir été mise sur son tombeau : « J'ai su boire beaucoup, et » bien porter mon vin. » D'où lui venait cette réputation ? dans l'origine, on n'avait point ignoré que les événemens consignés dans le Livre d'Esther, s'étaient passés sous son règne ; Darius était donc alors ce roi, qu'on y voit si fréquemment à table et buvant. L'idée qu'on y avait prise de lui, et qui probablement avait fourni matière à quelques contes, ne périt pas avec eux : elle se maintint dans les âges suivans, quoiqu'on en eût perdu la trace ; l'inscription du tombeau pouvait être un fragment de son ancienne Histoire.

Cambyse, dans Ctésias, est tout autre que dans Hérodote. Il remplit fidèlement les volontés de son père ; il ne quitte point la Perse, et mène une vie tranquille à Suse ou à Babylone ; la conquête de l'Egypte est l'ouvrage de ses généraux ; son frère n'est mis à mort que parce qu'on a réussi à le lui rendre suspect ; il s'amusait à polir un morceau de bois avec un petit couteau, lorsqu'il se blesse le muscle de la cuisse, il en meurt à Babylone le onzième jour, après un règne de dix-huit ans. Ce n'est pas là le prince guerrier, emporté et féroce, que nous venons de voir.

Ce que dit Ctésias de la mort de Cambyse fait naître une réflexion. Il avait pu apprendre où

elle était arrivée ; le fait était notoire, et il se trouvait sur les lieux. Mais la manière dont ce prince avait fini ses jours, était le secret du palais ; et à cet égard, il s'est vû réduit, comme Hérodote, aux contes populaires, aux fabuleuses histoires des Egyptiens et des Grecs, dont il ne connaissait pas même l'ensemble, et ne pouvait pas assortir les différentes parties. Faudra-t-il disputer encore sur celui des deux qui a eu en mains les meilleurs mémoires, et qui mérite le plus de confiance ?

Nous examinerons ailleurs ce que dit Ctésias de la durée du règne de Cambyse.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

SECTION PREMIÈRE.

L'Egypte conquise par Nabuchodonosor.

JÉRÉMIE et Ezéchiel annoncent, dans leurs Prophéties, la chute de l'antique et puissante monarchie des Egyptiens, et ils le font en termes si formels, qu'il n'est possible, ni de révoquer en doute l'événement, ni d'en éluder les conséquences. Aux termes de ces Prophéties, Nabuchodonosor, après avoir subjugué la Judée et la Phénicie, pris et ruiné Jérusalem et Tyr, tourne ses armes contre Pharaon Ephrée, l'Apriès d'Hérodote, et Dieu livre ce prince, lui, son peuple et son pays, entre les mains du roi de Babylone : l'Egypte est dévastée d'une extrémité à l'autre, ses villes sont détruites, ses temples renversés ou livrés aux flammes, ses habitans passés au fil de l'épée ou emmenés captifs : elle devient comme une vaste solitude, où l'on ne voit plus d'hommes, où l'on ne voit plus même de bêtes daus les champs : et cet état de désolation, de dispersion, d'anéantissement, dure pendant quarante années.

Ce récit, (car pour ceux qui reçoivent et respectent les saintes Ecritures, de semblables Prophéties sont une Histoire,) ce récit est confirmé par les anciens Historiens qui ont écrit expressément sur l'empire des Chaldéens et le

...donosor. Mégasthènes, cité
... disait que ce prince
... jusqu'aux colonnes
... au moins qu'il avait
... parties de l'Afrique
... dont Josephe
... e satrape, qui,
... la Syrie et la
... Nabuchodonosor vint
... bataille rangée, et
... les provinces à son
... de Babylone fut
... la Syrie, de la Pales-
... en particulier,
... fait transporter
... de Judée, de Phé-
... peuples qui

... qu'après le
... pendant vingt-
... des
... malheureux seule-
... succès d'une
... de ses sujets,
... d'Amasis,
... et la gloire.

... Sesostris) à
... , comme au colom-
...

... lib. 1. 19.

Selon Hérodote, Apriès attaqué par ses sujets révoltés, qui ont mis Amasis à leur tête, perd la bataille, est fait prisonnier, et ensuite étranglé. Amasis reste paisible possesseur du royaume, le gouverne avec sagesse, l'orne des plus beaux édifices, et règne ainsi pendant quarante-quatre ans. « On dit, ajoute l'Historien, que sous le » règne de ce prince, l'Egypte jouit en plus » grande abondance que jamais, soit des avan- » tages que le fleuve procure à la terre, soit des » biens que la terre fournit aux habitans, et » qu'il y avait alors dans le pays vingt mille » villes toutes bien peuplées » (*Hérodote*, *l.* II. *c.* 177.)

Suivant Diodore de Sicile, « Amasis, affermi » sur le trône, règna avec une grande équité et » s'acquit beaucoup de gloire; il subjugua l'île » de Chypre, et fit aux dieux des offrandes » magnifiques; il mourut après cinquante-cinq » ans de règne. » (*Diodore*, *l.* I. *sect.* 2. *c.* 21.) Où placer, dans ces récits, la terrible expédition du roi de Babylone? Qui soupçonnerait, en les lisant, qu'on est à l'époque où la monarchie Egyptienne a été renversée pour ne plus se rélever, où le pays a perdu la plus grande partie de ses habitans, où les restes de ce peuple, échappés au fer et à la captivité, ne font qu'errer pendant quarante ans au milieu des ruines de leur patrie désolée?

Les savans y ont été embarrassés, et ils ont

cherché des moyens de conciliation. Selon Petau, Nabuchodonosor se rend maître de l'Egypte vers l'année 577 avant J. C. et en laisse le gouvernement à Amasis. Apriès régnait alors ; Amasis combat contre lui, le prend prisonnier, et le fait mourir, l'année suivante 576. Bientôt la puissance des Babyloniens s'affaiblit ; Amasis en profite pour se rendre indépendant, et il règne en Egypte pendant 45 ans. Petau met cette révolution en 569. A. C. afin que les 45 ans se terminent à l'expédition de Cambyse, conformément au récit d'Hérodote : mais alors il ne sait plus où placer la mort d'Apriès, qui semble être l'époque du commencement d'Amasis ; de même qu'en la plaçant plus haut, il ne savait où prendre les 25 ans de règne qu'Hérodote donne à Apriès : et en définitive, toute cette Histoire lui paraît extrêmement obscure. (3) Selon Usserius, les Egyptiens se soulèvent contre Apriès, et mettent Amasis à leur tête. Nabuchodonosor trouvant l'occasion favorable, et peut-être appelé par Amasis, entre en Egypte. Apriès est repoussé dans la Thébaïde, et Amasis reste maître du pays, en qualité de vice-roi, ou roi tributaire ; circonstance, remarque-t-il, qu'Hé-

(3) *Amasis in Ægypto regnare cœpit, ut Herodotus scribit, annis* 45. *Sed vel falsus est; vel Aprien regem, in ordinem redactum à Nabuchodonosoro, Amasis hoc anno rebellantem sustulit. Est enim perobscura hæc historia.* Petav. Doctr. temp. lib. XIII. ad an. 569.

rodote a ignorée. Nabuchodonosor ayant quitté l'Egypte, Apriès revient sur son concurrent, et alors se livre la bataille dont parlent les Historiens. Prideaux a remanié ce plan, et dispose un peu autrement la suite des faits. Amasis se révolte, il oblige Apriès de se réfugier dans la haute Egypte, et le roi de Babylone, profitant de ces divisions intestines, entre en Egypte, la subjugue et la ravage, comme le disent les Prophéties. On croirait les deux concurrens détruits l'un après l'autre, puisque la basse et la haute Egypte furent également conquises et dévastées. Point du tout : Nabuchodonosor finit par s'accommoder avec Amasis ; Apriès lui-même sort de sa retraite, et reparaît sur les côtes de la mer, sans qu'on puisse dire par où il est venu ; il y retrouve une armée de troupes étrangères, qu'on n'attendait sûrement pas, et la guerre recommence entre les deux rivaux. Calmet voyait bien à cela quelques difficultés, mais il observait que dans une telle obscurité on pouvait hasarder des conjectures. Son abréviateur paraît plus assuré et ne montre aucun doute ; ainsi qu'en d'autres endroits de son Abrégé historique, il copie simplement Prideaux, comme s'il s'agissait d'un point d'histoire bien établi, sans la moindre remarque qui puisse éclairer le jugement de ses lecteurs (4).

(4) Usserius, ad an. 571. — Prideaux, Hist. des Juifs, l. 2. — Calmet, sur Ezéch. XXIX. 4. — Bible d'Avignon, tom. 9. Abr. de l'Hist. profane.

Comment n'a-t-on pas vu que ces arrangemens arbitraires et tout d'imagination, ne satisfaisaient pas mieux à ce que les Historiens nous disent, qu'à ce que les Prophéties nous apprennent; et que loin d'expliquer les deux récits en les amalgamant, on en formait un troisième absolument inexplicable ?

Cependant ces difficultés, développées déjà en partie dans l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, ont suggeré une idée nouvelle. Dans l'impuissance de les résoudre, on a cherché à les éviter ; on sépare par un long intervalle l'expédition de Nabuchodonosor et la contestation entre les deux rois Egyptiens, et par-là on acquiert la facilité de donner à l'une l'importance que les Prophéties annoncent, en renfermant l'autre dans le cercle étroit que lui assignent les Auteurs profanes. Ce système porte sur une supposition, dont le moindre défaut serait d'être absolument gratuite ; mais qui encore est contraire aux Textes les plus formels de l'Ecriture, renverse l'ordre des temps le mieux établi, et se trouvera réfutée d'avance par le simple exposé des faits que nous avons à discuter. Ainsi, le système croulant avec sa base, nous serons dispensés d'entrer à son égard dans un examen détaillé ; il nous suffira de l'avoir fait connaître, et nous n'y reviendrons plus.

Il faut lire la longue note de Larcher, relative

à ce sujet (*Livre* II. *note* 564), pour voir à quel point peut tromper un engouement aveugle pour un Auteur favori, qu'on se croit obligé d'admirer en tout et de suivre sur tout; car nous ne pouvons plus attribuer à d'autres causes les écarts du Traducteur d'Hérodote, puisqu'il s'agit ici de sa seconde édition : pour voir, disons-nous, comment, dans cette disposition d'esprit, on manie à son gré l'Histoire sainte, sous l'offensant prétexte de la mettre d'accord avec un Historien profane qu'elle contredit; comment, en faisant profession de respecter les Livres inspirés, mais ne se donnant pas la peine d'en combiner l'ensemble; d'après un coup-d'œil superficiel sur quelques Textes isolés qu'on prétend expliquer, et au mépris des Interprètes qu'on se croit en état de redresser et d'instruire, on dénature les faits, on en altère et brouille la suite, que ces Livres présentaient de la manière la plus claire.

En quoi consiste ce moyen de conciliation, découvert si tard et proposé avec tant d'assurance? à transporter au roi Néchao, ce qui est dit du roi Ephrée; à confondre la guerre dans laquelle le premier fut vaincu à Charcamis sur l'Euphrate, avec celle dans laquelle le second fut défait auprès de Péluse; à prêter au Nabuchodonosor qui repoussa seulement Néchao de la Mésopotamie, et le força de rentrer dans ses états, les exploits du Nabuchodonosor qui vint

attaquer Ephrée dans l'Egypte même, conquit, dévasta et détruisit de fond en comble cette antique monarchie; réunissant ainsi à un événement qui avait précédé le premier siége de Jérusalem en l'année 607 ou 606 A. C. d'autres événemens qui n'eurent lieu qu'en l'année 571, long-temps après le troisième siége, et, par cette nouvelle combinaison, avançant de trente-cinq ou trente-six ans la ruine de l'Egypte et la captivité de ses peuples. Alors, une seconde irruption du roi de Babylone, pour ramener au devoir le successeur de Néchao, n'est plus qu'une guerre ordinaire, qui complique, il est vrai, la narration d'Hérodote, mais qu'on y adapte moins difficilement. Apriès a refusé le tribut, et en même temps ses sujets se sont révoltés contre lui : Nabuchodonosor survient, se joint aux rebelles, prend prisonnier ce prince, établit Amasis à sa place, et tout rentre dans l'ordre.

Ce que ce plan a de particulier, est de mettre sous Néchao la conquête et la dévastation de l'Egypte, mentionnées dans l'Ecriture; et l'on ne peut guère douter qu'en les éloignant des derniers temps du règne d'Apriès et des commencemens de celui d'Amasis, l'Auteur n'ait voulu satisfaire à cet égard aux observations de Guérin du Rocher, qu'il n'ignorait pas, et dont il se sert même ici pour combattre les autres systèmes : il a eu le mérite d'en sentir la force, et la bonne foi de s'y rendre; nous devons lui

en tenir compte. L'expédient qu'il imagine n'en est pas plus heureux ; et les commentateurs, auxquels il reproche de ne l'avoir pas aperçu, eussent-ils pu y songer, n'auraient eu garde d'y avoir recours. A l'entendre, « il faut beaucoup » d'attention pour reconnaître les faits, parce » qu'ils ne sont que légérement indiqués dans » l'Ecriture sainte et dans l'Histoire profane. » Quant à l'Ecriture, il ne lui aurait fallu qu'une attention médiocre pour reconnaître et les faits et leurs époques, s'il eût d'abord examiné ces faits en eux-mêmes, pesé leur nature, combiné leurs circonstances; et qu'ensuite, considérant l'ordre dans lequel ils sont présentés, et leurs dates respectives si positivement marquées, il se fût convaincu de l'obligation d'en faire la base de tous les systèmes, le point de ralliement de toutes les conjectures.

L'Auteur a su voir dans les Prophètes, quoique cette circonstance fût encore assez embarrassante pour lui, que Nabuchodonosor porta ses armes en Egypte vers la fin du règne d'Apriès, et au moment où les Historiens mettent ce roi aux prises avec ses propres sujets : comment n'a-t-il pas vu aussi, que cette expédition du roi de Babylone contre Apriès, qu'elle soit la première contre l'Egypte comme tout le prouve, ou la seconde comme il le veut, est celle-là même à laquelle les Oracles sacrés attachent l'épouvantable catastrophe, dont il ne paraît pas

s'être fait une idée juste, mais qu'enfin, telle qu'il la conçoit, il rapporte à un temps antérieur et très-éloigné, et à d'autres rois, soit d'Egypte, soit même de Babylone?

Quant aux Historiens, ils font suffisamment connaître ce que sont, et en quel temps, en quels lieux se passent les événemens qu'ils racontent. La difficulté consistait à coudre leur récit avec celui des Livres saints : le Traducteur n'a pu se la dissimuler; de là l'incroyable anachronisme dans lequel il semblerait s'être volontairement jeté. Il devenait nécessaire de sacrifier en partie les Prophètes, pour conserver en entier Hérodote; et comment sacrifier un seul point d'Hérodote?

Revenons aux anciennes hypothèses, et voyons, si en faisant coïncider les deux suites d'événemens, on est parvenu à fondre ensemble les deux récits.

1° Dans nos Commentaires, nos Chronologies, nos Histoires, on passe trop légérement sur l'expédition du roi de Babylone, qui ne paraît qu'un incident dans la guerre que se font les deux rois d'Egypte. Les Prophéties nous en donnent une autre idée. Jérémie, plus occupé des malheurs qui menacent les Juifs, n'en représente pas moins en termes énergiques ceux que l'Egypte devait éprouver. L'Egypte sera frappée; l'épée, la captivité et la mort deviendront son partage : Nabuchodonosor la saisira,

et s'en revêtira avec autant de facilité que d'un manteau dont on dispose à son gré : Memphis sera réduite en un désert, et detruite ; il n'y restera plus d'habitans : les Chaldéens viendront avec des cognées, comme pour abattre des arbres ; ils marcheront contre l'Egypte, et couperont par le pied les arbres de sa forêt qui semblait impénétrable ; leur armée sera comme une multitude de sauterelles qui est innombrable : le roi et son peuple, les dieux et leurs temples, le pays et ses villes, seront également livrés au roi de Babylone.

Ezéchiel s'étend davantage sur ces désastreux événemens, qui étaient l'objet direct de sa Prophétie, et il les peint sous des couleurs encore plus sombres.

« Je viens à toi, Pharaon roi d'Egypte, grand » dragon couché au milieu de tes canaux.... je » te jetterai dans le désert (la terre d'Egypte de- » venue déserte), toi et tous les poissons de tes » canaux : tu tomberas sur la surface de la terre ; » on ne te relevera point, on ne recueillera point » tes débris : je te livrerai en proie aux bêtes de » la terre et aux oiseaux du ciel. » Dans ce passage, comme dans un autre que nous citerons, du Cantique funèbre, le Prophète semble avoir en vue la défaite du roi d'Egypte, et l'on y verrait déjà le carnage que les Chaldéens firent de ses troupes : mais bientôt la scène s'étend, et nous présente l'Egypte entière livrée à la plus

affreuse désolation. « Je ferai venir l'épée contre » toi, et je retrancherai du milieu de toi les » hommes et les bêtes : la terre d'Egypte sera » désolée, et deviendra une solitude.... elle sera » ravagée par l'épée et toute désolée, depuis » Migdol jusqu'à Syène et jusqu'aux confins de » l'Ethiopie : elle ne sera plus battue ni par le » pied des hommes ni par le pied des bêtes. » (*Ezech. c.* XXIX.)

Le tableau qu'en offre le Chapitre suivant est encore plus énergique. « L'orgueil de sa puis- » sance sera humilié ; ceux qui la soutenaient » tomberont par l'épée depuis Migdol jusqu'à » Syène, dit le Seigneur. Ses provinces seront » désolées entre toutes les provinces désolées, » et ses villes seront désertes entre toutes les » villes désertes ; et ils sauront que c'est moi qui » suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis le feu » dans l'Egypte et que tous ceux qui la soute- » naient seront brisés..... J'anéantirai par la » main de Nabuchodonosor roi de Babylone, » cette multitude d'hommes qui est en Egypte : » lui et son peuple, le plus redoutable de tous » les peuples, seront amenés pour perdre l'E- » gypte ; ils tireront leurs épées contre les Egyp- » tiens, et ils rempliront la terre de corps » morts. Je détruirai cette terre, avec tout ce » qu'elle contient. » Il nomme les villes princi- pales [illegible] étaient les plus connues des Juifs. « [illegible]erai les idoles, et j'anéantirai les

» simulacres de Memphis..... Je ruinerai Pha-
» turès, je mettrai le feu dans Tanis, j'exercerai
» mes jugemens dans No, je répandrai ma fureur
» sur Péluse, la force de l'Egypte..... Les jeunes
» hommes d'Héliopolis et de Bubaste seront
» passés au fil de l'épée..... Le jour deviendra
» tout noir à Taphnès, lorsque j'y briserai le
» sceptre de l'Egypte..... J'exercerai mes juge-
» mens dans l'Egypte, et ils sauront que je suis
» le Seigneur. » (*Ezech. c.* xxx.)

Le Chapitre trente-deuxième contient ce Chant funèbre sur l'Egypte dont nous avons parlé ; car c'est elle, sous le nom de Pharaon, qui en est le principal objet : il faudrait le copier tout entier. « Voici, dit le Prophète, ce que le Sei-
» gneur a prononcé : J'étendrai mon rets sur
» toi ; je rassemblerai des peuples nombreux,
» et ils t'entraîneront dans mon filet. Je te jet-
» terai sur la terre, et je te laisserai au milieu
» des champs ; je ferai que les oiseaux du ciel
» viendront se poser sur toi, et je rassasierai de
» ton corps toutes les bêtes de la terre. Je ré-
» pandrai sur les montagnes les morceaux de ta
» chair, et je remplirai les vallées des vers de
» ton cadavre ; j'arroserai la terre des flots de
» ton sang, il coulera des montagnes, et le lit
» des torrens en sera rempli. » Ce début du Cantique semblerait encore ne regarder que la bataille de Péluse ; c'est la description d'une grande armée vaincue et dispersée, d'un car-

nage affreux qui a laissé la terre inondée de sang et jonchée de cadavres. Le reste est plus général : contentons-nous de ce qui suit immédiatement.

» Lorsque j'éteindrai ta lumière, je couvrirai » le ciel d'un voile lugubre, et les étoiles seront » obscurcies ; je couvrirai le soleil d'une nuée » épaisse, et la lune ne répandra plus sa lu» mière : je ferai que tous les astres qui luisent » dans les cieux, seront dans le deuil à cause » de ta ruine, et je répandrai les ténèbres sur » la terre.... Je frapperai d'étonnement un grand » nombre de peuples à la vue de ta perte, et » leurs rois en seront saisis de frayeur.... L'épée » du roi de Babylone viendra fondre sur toi. » Je renverserai tes troupes, quelque nombreu» ses qu'elles soient, par les armes des forts ; » ils sont tous des plus braves parmi les nations. » Ils renverseront l'orgueil de l'Egypte, et toute » la multitude de ses gens sera dissipée. Je » ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourrissait » sur le bord de ses nombreuses rivières ; leurs » eaux ne seront plus troublées à l'avenir, ni » par le pied des hommes, ni par l'ongle des » bêtes.... Lorsque j'aurai désolé le pays d'E» gypte, lorsque cette terre, qui était si fertile » et si peuplée, sera dans la désolation, lorsque » j'en aurai frappé tous les habitans, ils sauront » alors que c'est moi qui suis le Seigneur. » (*Ezech.* c. XXXII.)

On verra d'autres traits non moins expressifs, dans ce que nous avons à dire en particulier sur le roi qui gouvernait alors, et sur les Juifs qui étaient venus chercher sa protection. Mais ceux qu'on a lus suffisent pour donner une idée juste de l'expédition de Nabuchodonosor, et de ses résultats par rapport à l'Egypte. Que l'on juge maintenant si les Egyptiens d'alors durent être aussi exclusivement occupés, que le sont dans leurs récits les anciens Historiens, de divisions intestines et de combats entre deux rois rivaux ; ou s'ils le furent aussi peu du roi de Babylone et de ses terribles exécutions, que paraissent l'être nos Historiens modernes.

2° Conformément à Hérodote, on fait combattre Ephrée contre ses sujets révoltés ; il est vaincu par eux, et périt de leurs mains, livré par Amasis, lorsque Nabuchodonosor est déjà parti pour retourner dans ses états. « Par-là, dit-on, » furent accomplies toutes les prédictions que » Jérémie et Ezéchiel avaient faites de ce prince » et de son peuple, et surtout celle de Jérémie » touchant sa mort, dans laquelle ce Prophète » dénonçait à Pharaon Ephrée qu'il le livrerait » entre les mains de ses ennemis, comme il avait » livré Sédécias entre les mains de Nabuchodono- » sor. » (*Prideaux, Hist. des Juifs, t.* I. *p.* 171.)

Il est manifeste, au contraire, que, suivant les Prophéties qu'on invoque, le roi de Babylone, armé de l'épée du Seigneur, est envoyé expres-

[illegible] d'Egypte, et pour le frapper :
[illegible] et se rendra
[illegible] que le roi d'E-
[illegible] de ce re-
[illegible] par conséquent Is-
[illegible] de son sort.
[illegible]

[illegible] extraits.
[illegible] reprises et sous
[illegible] premier et sanglant
[illegible] générale : et
[illegible] Il a donc
[illegible] ses soldats et ses
[illegible] par la même
[illegible] après, enve-
[illegible]

[illegible] de Nechao sur
[illegible] le bras du roi d'Egypte
[illegible] pas été bandé pour
[illegible] ce que dit
[illegible] Pharaon roi d'Egypte,
[illegible] son bras qui a été
[illegible] plutôt : je
[illegible] qui est fort, comme
[illegible] et je lui ferai tom-
[illegible] je fortifierai les bras
[illegible] mettrai mon épée
[illegible] briserai les bras de Pha-
[illegible] XXX. [illegible] C'est le roi de
[illegible] rompu un bras au roi

d'Egypte, doit briser encore le bras qui lui reste: Nabuchodonosor vaincra Ephrée et détruira toutes ses forces, comme il a vaincu Néchao et mis en fuite son armée.

On lit au Chapitre suivant la comparaison du roi d'Assyrie, qui tombe comme le plus beau des cèdres du Liban, coupé par le pied, et renversé sur les montagnes qu'il couvre de ses rameaux épars. Ezéchiel donne au roi d'Egypte l'exemple d'Assur et des autres peuples qui avaient eu le même sort: « Vous serez pré» cipité avec eux au fond de la terre; vous serez » couché au milieu des incirconcis, avec ceux » qui sont morts par l'épée: c'est ainsi qu'il en » sera de Pharaon et de toute sa multitude. » Le roi d'Egypte périra donc avec son peuple; il sera aussi compté parmi les morts; et l'épée qui le frappera sera la même qui avait déjà fait tomber le roi d'Assyrie, subjugué ou détruit tant de nations diverses.

Nous n'apporterons plus qu'une preuve, et elle eût pu suffire. Le Seigneur annonce quels seront les exécuteurs de ses desseins sur l'Egypte, et quel en sera le résultat: « Je détruirai » cette terre et tout ce qu'elle contient, par la » main des étrangers..... J'exterminerai les idoles » et les simulacres de Memphis, et il n'y aura » plus à l'avenir de prince qui soit du pays d'E» gypte. » (*Ezech. c.* xxx. *v.* 13.) C'est littéralement l'expression du Texte, et l'on ne peut

sément contre le roi d'Egypte, et pour le frapper; qu'il le combattra, le vaincra, et se rendra maître de tout son royaume; que le roi d'Egypte tombera lui-même au pouvoir de ce redoutable ennemi, qui seul par conséquent disposera de sa personne et décidera de son sort.

Voyons d'abord Ezéchiel.

Dans les passages que nous en avons extraits, le Prophète peint, à plusieurs reprises et sous différentes images, un premier et sanglant combat que suit une destruction générale; et toujours Pharaon entre dans le tableau. Il a donc partagé les événemens avec ses soldats et ses peuples; il y a péri comme eux et par la même cause, soit dans le combat soit après, enveloppé dans la ruine commune.

Le Prophète rappelle la défaite de Néchao sur les bords de l'Euphrate. Le bras du roi d'Egypte avait été brisé, et il n'avait pas été bandé pour être guéri : « Voici donc, ajoute-t-il, ce que dit » le Seigneur : Je viens à Pharaon roi d'Egypte, » et j'acheverai de briser son bras qui a été » fort, mais qui est rompu, (ou plutôt : je » briserai ses bras, celui qui est fort, comme » celui qui a déjà été rompu,) et je lui ferai tom» ber l'épée de la main..... Je fortifierai les bras » du roi de Babylone, je mettrai mon épée » entre ses mains, et je briserai les bras de Pha» raon. » (*Ezech. c.* XXX. *v.* 22.) C'est le roi de Babylone qui après avoir rompu un bras au roi

d'Egypte, doit briser encore le bras qui lui reste : Nabuchodonosor vaincra Ephrée et détruira toutes ses forces , comme il a vaincu Néchao et mis en fuite son armée.

On lit au Chapitre suivant la comparaison du roi d'Assyrie , qui tombe comme le plus beau des cèdres du Liban, coupé par le pied, et renversé sur les montagnes qu'il couvre de ses rameaux épars. Ezéchiel donne au roi d'Egypte l'exemple d'Assur et des autres peuples qui avaient eu le même sort : « Vous serez précipité avec eux au fond de la terre ; vous serez » couché au milieu des incirconcis , avec ceux » qui sont morts par l'épée : c'est ainsi qu'il en » sera de Pharaon et de toute sa multitude. » Le roi d'Egypte périra donc avec son peuple ; il sera aussi compté parmi les morts ; et l'épée qui le frappera sera la même qui avait déjà fait tomber le roi d'Assyrie, subjugué ou détruit tant de nations diverses.

Nous n'apporterons plus qu'une preuve, et elle eût pu suffire. Le Seigneur annonce quels seront les exécuteurs de ses desseins sur l'Egypte, et quel en sera le résultat : « Je détruirai » cette terre et tout ce qu'elle contient, par la » main des étrangers..... J'exterminerai les idoles » et les simulacres de Memphis, et il n'y aura » plus à l'avenir de prince qui soit du pays d'E- » gypte. » (*Ezech. c.* xxx. *v.* 13.) C'est littéralement l'expression du Texte, et l'on ne peut

nier qu'elle ne soit remarquable : *Non erit adhuc*, ou même *in æternum*, à l'avenir, à jamais. Mais sans y insister, disons que si l'Egypte, lorsque des étrangers l'auraient détruite, ne devait plus avoir de roi sorti de son sein, il suit de là deux choses : la première, que celui qui régnait, périt alors ou cessa de régner : la seconde, qu'elle demeura soumise aux Chaldéens, car elle ne resta pas sans maître ; l'exclusion même que le Prophète donne à un prince du pays, prouve qu'elle en eut un, mais étranger, qui ne put être que le roi de Babylone. Ainsi, de quelque manière qu'on l'entende, à quelque terme qu'on la borne, la prédiction d'Ezéchiel repousse invinciblement toute prolongation du règne d'Apriès après la conquête des Chaldéens, tout autre règne d'un prince Egyptien après celui d'Apriès.

Jérémie ne s'explique pas d'une manière moins claire, et le Texte qu'on allègue devient une preuve, quant il est bien entendu.

Le Prophète avait inutilement cherché à rassurer les Juifs, qui après le meurtre de Godolias craignaient la vengeance de Nabuchodonosor, et à les détourner du dessein de se retirer en Egypte : « L'épée que vous craignez » vous surprendra dans l'Egypte ; la famine qui » vous donne tant d'inquiétude s'y attachera à » vous, et vous y mourrez. » (*Jérémie, c.* XLII. *v.* 16.) Il confirme sa prédiction, lorsqu'ils arri-

vent à Taphnès. Le Seigneur lui ordonne de prendre de grandes pierres, de les cacher dans la terre à l'entrée du palais de Pharaon, et de dire aux Juifs : « Je vais envoyer prendre Nabu- » chodonosor roi de Babylone, mon serviteur ; » je mettrai son trône sur ces pierres qui ont été » cachées, et il y fera étendre son pavillon : il » viendra, et frappera le pays de l'Egypte. » (*Jérémie*, c. XLIII. v. 10.) Enfin il la réitère à Phaturès, et il y joint un signe qui en garantira l'accomplissement. « Voici le signe que je vous » donne, dit le Seigneur, afin que vous sachiez » que les maux que je vous ai prédits, arriveront » infailliblement.... Je livrerai Pharaon Ephrée » roi d'Egypte entre les mains de ses ennemis, » entre les mains de ceux qui cherchent à lui » ôter la vie, comme j'ai livré Sédécias roi de » Juda entre les mains de Nabuchodonosor roi » de Babylone son ennemi, qui cherchait à lui » ôter la vie. » (*Jérémie*, c. XLIV. v. 30.) Quels sont donc ces ennemis qui veulent ôter la vie à Pharaon, sinon les Chaldéens et leur roi que Dieu devait envoyer contre lui, ce même Nabuchodonosor qui devait tendre son pavillon devant le palais de Taphnès, celui dont l'épée devait atteindre et surprendre les Juifs jusque dans l'Egypte, celui qui avait cherché à ôter la vie à Sédécias, et aux mains de qui ce roi de Juda avait été livré ?

Dans le vrai, la guerre entre Apriès et Amasis

[illegible] voilà le supplice. Les paroles du Texte : [illegible]

à Taphnès [illegible] devant ces [illegible] posant [illegible] palais. [illegible] placerait [illegible] pavillon ? [illegible] ment, que ce prince [illegible] Taphnès et en habitera [illegible] drait sa cour et [illegible] choix de cette ville [illegible] put se porter successivement [illegible] ment les actes de souveraineté [illegible] si précise du lieu de la scène [illegible] l'accompagnera, la solennité [illegible] Prophète l'annonce, indiquent [illegible] de plus particulier, quelque [illegible] qu'on ne vit qu'à Taphnès et [illegible] qu'une fois. C'est ainsi que [illegible] avait dû se montrer, quand il fit amener [illegible] devant lui; et en rapprochant [illegible] de Jérémie, on ne peut guère [illegible] en en vue dans l'un, le jugement [illegible] dans l'autre.

Si [illegible] que ce [illegible], on [illegible] passer comme [illegible], que [illegible] fut [illegible] roi de Juda [illegible] Nabuchodonosor [illegible] seulement crever [illegible]. Mais un autre sort était réservé au [illegible] il devait périr avec son peuple [illegible] main du roi de Babylone [illegible] jugement [illegible]

donc un arrêt de mort, et ce fut alors que les Prophéties sur lui s'accomplirent.

Ce que nous concluons du rapprochement de ces Textes, un passage d'Ezéchiel le démontre. Ce Prophète parle aussi de Taphnès, et sans doute que le même événement a fixé l'attention de Jérémie et la sienne. Qu'a-t-il en vue, lorsqu'il dit : « Le jour deviendra tout noir à Taphnès, » quand j'y briserai le sceptre de l'Egypte, et » que j'y détruirai l'orgueil de sa puissance. » (*Ezéchiel*, *c.* xxx. *v.* 18.)

Le sceptre de l'Egypte est celui qui le portait. L'orgueil de sa puissance n'est pas sa puissance même, déjà détruite avec ses armées ; mais celui qui faisait sa force, et dont la gloire faisait son orgueil. Cependant le sceptre est brisé, l'orgueil est abattu ; c'est donc Ephrée, c'est son roi qui périt. Les signes décrits n'annoncent rien de moins ; ils peignent les grandes calamités, la chute des rois et des empires.

Ainsi ces divins Oracles s'éclairent mutuellement, et s'expliquent les uns par les autres. On voit que ce fut là qu'Ephrée prisonnier fut conduit, là qu'il parut devant son vainqueur : on voit pourquoi Nabuchodonosor y fait tendre son pavillon devant la porte du palais, et s'y assied sur son trône : on voit enfin que ce fut alors même qu'Ephrée fut tout à la fois jugé, condamné, mis à mort.

Si Taphnès est la ville dont les Grecs tradui-

sirent le nom par celui de Daphné de Péluse, elle n'était pas loin du lieu où s'était livrée la bataille, et dut être la première ville royale que Nabuchodonosor occupa après sa victoire. Le roi vaincu y fut amené; il fut donc pris dans le combat même, ou immédiatement après, et il avait subi son jugement, lorsque Nabuchodonosor en partit pour suivre le cours de ses conquêtes en Egypte. Cette précision, qu'indique l'ordre des faits, on la retrouve, chez les Prophètes, dans l'ordre du discours. C'est après avoir dit ce que le roi de Babylone ferait à Taphnès, que Jérémie ajoute : « Et il ira, et il » frappera la terre d'Egypte. » (*c.* XLIII. *v.* 11.) C'est après avoir annoncé que le sceptre y serait brisé, qu'Ezéchiel parle du reste de l'Egypte : « Un nuage la couvrira, ses filles iront en capti- » vité, et j'exercerai mes jugemens sur l'Egypte. » (*Ezéchiel, c.* XXX. *v.* 18.)

Telles sont les idées que l'Ecriture nous donne de ces événemens, et elles n'ont point échappé à de judicieux Interprètes. Calmet convient que pour justifier les Prophéties, on devrait dire que Nabuchodonosor battit, prit et tua Apriès; ce qui, ajoute-t-il, est fort contraire à l'Histoire d'Hérodote. Il ne voit, comme Ussérius, d'autre moyen de sortir d'embarras, que de faire d'Amasis un prince tributaire, et d'attribuer à Nabuchodonosor ce qu'avait exécuté celui qui gouvernait l'Egypte en son nom. Fallait-il donc,

pour suivre Hérodote, abandonner les Prophéties? Fallait-il recourir à un misérable expédient dont on sentait soi-même la faiblesse, et auquel un examen approfondi ne permettait pas de s'arrêter un moment? L'Amasis d'Hérodote n'a jamais existé ; mais qu'on le fasse roi, prince ou gouverneur de l'Egypte, il est évident que son intervention ici ne sera jamais un moyen d'éluder ce que les Prophètes n'ont dit que de Nabuchodonosor. Dans les Histoires Chaldéennes, l'Ephrée de l'Ecriture, l'Apriès d'Hérodote, n'était qu'un satrape du roi de Babylone, qui gouvernait l'Egypte, la Syrie et la Phénicie, et qui s'était révolté. Bérose dit que Nabuchodonosor marcha contre le rebelle, lui livra bataille, le battit, ou même le prit prisonnier, et remit toutes ces contrées sous son obéissance. (5) On savait au moins à Babylone, par qui il avait été combattu et vaincu : on y savait encore, que Nabuchodonosor était resté seul maître de l'Egypte, qui n'avait plus été qu'une province de son empire, et n'avait plus eu de roi, comme Ezéchiel l'avait prédit.

Les Egyptiens ont été trompés, parce qu'ils n'ont pas voulu reconnaître ici une invasion étrangère, et des vainqueurs de l'Egypte qui

(5) Joseph. Antiq. lib. x. 11, et contra Apion. lib. I. 19. Dans un autre passage, cité au même endroit du premier livre contre Apion, Bérose dit expressément que le roi de Babylone posséda l'Egypte, la Syrie, la Phénicie, l'Arabie.

ne fussent pas eux-mêmes Egyptiens. Concentrant dans leur pays et partageant entre eux tous les faits, ils les ont nécessairement dénaturés : ne donnant pas leur véritable objet aux Prophéties, dans lesquelles ils cherchaient les détails, ils n'ont pu rien comprendre à ceux qu'elles leur offraient, et sur un fond historique ils n'ont tissu que des fables. Car, si on l'observe bien, ce fond reste : Apriès a un ennemi à combattre; il est vaincu, pris d'abord, tué ensuite : c'est Ephrée jusqu'au bout. C'est donc aussi Nabuchodonosor avec ses Chaldéens, sous le nom d'Amasis et de ses révoltés, qui attaque, bat et fait étrangler Apriès. Le récit des Egyptiens n'est donc pas une partie omise qu'il faille incorporer, ou une suite qu'il faille ajouter au récit des Prophètes : c'est une Histoire tout imaginaire, qni ne présente que de continuelles altérations d'une Histoire authentique et réelle, et qu'il faut abandonner tout entière, si l'on veut n'avoir que le vrai.

3° Pour adoucir le tableau des désastres de l'Egypte, qui disparaissent dans le récit de la guerre entre Apriès et Amasis, et contrastent si fortement avec l'histoire du règne de ce dernier, on ne parle que des Egyptiens qui périrent par l'épée; et l'on dissimule, ou l'on indique à peine, qu'une partie de la nation devait être emmenée captive, et rester long-temps dispersée dans des contrées lointaines, comme l'étaient

déjà le peuple Juif et tant d'autres. Les Prophéties cependant sont expresses sur ce point, et l'esclavage qui devait suivre la conquête y est prédit aussi clairement que le carnage qui devait l'accompagner.

Jérémie avait dit, en parlant de Nabuchodonosor et de son arrivée triomphante à Taphnès: « Il viendra, et il frappera la terre d'Egypte; et » qui à la mort, à la mort; qui à la captivité, » à la captivité; qui à l'épée, à l'épée: » (*Jérémie*, c. XLIII. v. 11.) c'est-à-dire, que chacun subirait le sort qui lui était destiné, l'épée, ou la mort de quelque autre manière, ou la captivité. Il s'agit certainement des Egyptiens dans cet endroit, et l'on pourrait dire même, des seuls Egyptiens, le reste du Chapitre ne regardant que l'Egypte. La Prophétie suivante était directe: « O fille, habitante de l'Egypte, pré» parez ce qui vous sera nécessaire dans votre » captivité; parce que Memphis sera réduite en » un désert, en sorte qu'il n'y restera point » d'habitans. » (*Jérémie*, c. XLVI. v. 19.)

Ezéchiel est plus explicite: « J'écarterai les » Egyptiens parmi les nations, et je les disper» serai en divers pays...... L'angoisse saisira » l'Ethiopie, lorsque les Egyptiens tomberont » percés de coups, lorsque le peuple d'Egypte » sera emmené captif..... Les jeunes hommes » d'Héliopolis et de Bubaste seront passés au fil » de l'épée, et les femmes seront emmenées

» captives...... L'Egypte sera couverte d'un » nuage, et ses filles seront emmenées capti- » ves...... J'écarterai les Egyptiens parmi les » peuples, et je les disperserai en divers pays. » (*Ezéchiel*, *c.* XXIX. *v.* 12 ; *c.* XXX. *v.* 4, 17, 18, 26.)

Ce serait donc contre la teneur formelle des Textes, que l'on voudrait en borner l'application aux Juifs réfugiés en Egypte ; comme si Nabuchodonosor n'y était venu que pour les y chercher. Il y a même une chose remarquable dans ces Prophéties : loin d'excepter les Egyptiens de la captivité dont elles menacent, elles paraîtraient plutôt la réserver pour eux seuls ; et loin de l'annoncer particulièrement aux Juifs retirés en Egypte, elles sembleraient plutôt les en exclure. Ezéchiel n'a qu'un passage, où il désigne visiblement les Juifs ; et il n'y montre que le tranchant de l'épée, sous lequel les Enfans du pays de l'alliance tomberont avec les Egyptiens et les autres nations qu'il nomme. (*Ezéchiel*, *c.* XXX. *v.* 5.) Le reste du Chapitre ne regarde que l'Egypte : et c'est là seulement qu'il est parlé de captivité ; que ses femmes, ses filles, ses habitans sont emmenés et dispersés au loin. Jérémie veut détourner les Juifs du projet qu'ils avaient formé, il leur expose les maux qu'ils attireront sur eux par leur obstination, il parle à plusieurs reprises des trois grands fléaux de la colère divine, jamais de la captivité : « Tous » ceux qui se seront opiniâtrés à se retirer en

» Egypte pour y demeurer, mourront par l'épée, » par la famine, ou par la peste; il n'en demeu- » rera pas un seul, et nul n'échappera aux maux » que je ferai tomber sur eux. » Et ensuite : « Sachez donc maintenant et assurez-vous que » vous mourrez par l'épée, par la famine, ou par » la peste, dans ce même lieu où vous voulez » vous retirer pour y établir votre demeure. » (*Jérémie*, c. XLII. *v.* 17 *et* 22.) Tels sont les fléaux qui les suivront en Egypte : ils n'y trouveront que la mort : et si quelques-uns l'évitent, ce ne sera point parce qu'ils seront enlevés pour être réunis à leurs frères, captifs à Babylone; mais parce qu'ils auront fui pour retourner d'eux-mêmes dans leur patrie qu'ils ont imprudemment quittée. La Prophétie du Chapitre quarante-quatrième l'exprime : « Tous les hommes de Juda » qui sont en Egypte, périront par l'épée et par » la famine, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés : » il n'y en aura qu'un petit nombre qui retour- » nera du pays d'Egypte dans le pays de Juda, » ceux seulement qui auront fui l'épée : » c'est-à-dire, comme l'expliquent les Interprètes, ceux qui auront prévenu l'arrivée de Nabuchodonosor, qui auront échappé à son épée en sortant de l'Egypte. (*Jérémie*, c. XLIV. *v.* 27 *et* 28.) Le Prophète avait dit au verset 14, qu'ils se flattaient vainement d'être rétablis un jour dans le pays de Juda : « Qu'aucun d'entre eux n'y retourne- » rait, sinon ceux qui auraient fui; » c'est-à-dire,

qui auraient quitté l'Egypte avant le moment de sa désolation.

Combien cela diffère de l'histoire systématique qu'on nous trace de ces événemens! La captivité n'eut lieu que pour les Juifs : et il se trouve qu'aux termes des Prophéties, il ne devait point y avoir des Juifs parmi les captifs; ils se sauveront par la fuite, où ils périront tous. La captivité ne fut pas pour les Egyptiens : et il se trouve que tout le poids des Prophéties à cet égard tombait sur eux; il ne devait y avoir, il n'y eut par conséquent alors, du moins moralement parlant, que des Egyptiens réduits en captivité et transportés à Babylone.

4° La désolation de l'Egypte, semblable encore en ce point à celle de la Judée, ne fut pas comme un orage qui passe, ou un torrent qui s'écoule, dont les ravages sont bientôt effacés. Elle devait durer pendant quarante ans; c'est le terme qu'Ezéchiel lui fixe. « L'Egypte ne » sera plus battue par le pied des hommes, ni » par le pied des bêtes; et elle ne sera point » habitée pendant quarante ans..... ses villes » en ruine resteront désolées pendant quarante » ans. » (*Ezéchiel*, c. XXIX. v. 11 *et* 12.) Ce n'est donc pas rendre la pensée du Prophète; ce n'est pas seulement l'affaiblir, mais la détruire absolument, que de se borner à dire que l'Egypte fut quarante ans à se rétablir. Et encore, ce rétablissement graduel, qui nous me-

nerait jusqu'à la fin du règne d'Amasis, comment l'accorderait-on avec l'idée que les Historiens nous donnent de ce règne toujours heureux et florissant? Les habitans restés dans le pays devaient être en trop petit nombre, et leur condition était trop misérable, pour qu'en aussi peu de temps l'Egypte eût pu réparer ses pertes : il fallait quelque chose de plus pour la relever, et c'est encore Ezéchiel qui nous apprend ce qui surviendrait alors. Le Seigneur avait dit par sa bouche : « Après quarante années révolues, » je rassemblerai les Egyptiens du milieu des » peuples parmi lesquels ils auront été dispersés; » je ramenerai les captifs d'Egypte, je les ferai » revenir dans la terre de Phathurès, dans la » terre de leur origine, et ils y formeront un » royaume faible et humilié. (*Ezéchiel*, *c.* XXIX. *v.* 13 *et* 14.) Jérémie même avait annoncé ce retour en termes généraux, lorsqu'il disait «que » Dieu livrerait l'Egypte entre les mains de Na- » buchodonosor et de ses serviteurs; et qu'après » cela, elle serait habitée de nouveau comme » autrefois; » (*Jérémie*, *c.* XLVI. *v.* 26.) c'est-à-dire, que jusque-là elle n'aurait pas été habitée, mais qu'elle le serait de nouveau alors, ses habitans captifs et dispersés revenant dans son sein.

C'était donc pendant quarante ans, que l'Egypte devait rester dans la déplorable situation à laquelle Nabuchodonosor l'avait réduite; c'était pendant tout cet espace de temps, que les

Egyptiens échappés aux dévastations de la guerre, devaient demeurer captifs et dispersés; et ce ne fut qu'au bout de ces quarante années, et par leur retour dans leur patrie, que l'Egypte repeuplée forma de nouveau une nation ou un royaume. Voilà d'où date son véritable rétablissement, et l'époque où elle reprit un rang parmi les peuples, où elle redevint ce qu'on peut appeler un état, quoique dans l'abaissement encore et dans l'humiliation, un état faible, soumis et dépendant. Telle fut en effet sa condition, tant que dura l'empire des Perses, et sous celui d'Alexandre. Que l'on retourne comme on voudra le récit d'Hérodote et des autres Historiens, les Textes même si formels des Prophéties, il est impossible d'allier les quarante ans de désolation prédits par Ezéchiel, avec les quarante-quatre ou cinquante-cinq ans du règne d'Amasis, tel que ces Historiens le décrivent; car, d'un côté, les deux tableaux sont diamétralement opposés; de l'autre, néanmoins, ils se rapportent au même temps, et les deux périodes concourent ensemble pendant presque toute leur durée, soit que l'on avance ou que l'on recule la fin de la captivité des Egyptiens.

Ce serait ici le lieu de parler des Prophéties d'Isaïe et de Nahum, que d'habiles Interprètes appliquent à Nabuchodonosor; quoique d'autres les rapportent à Sennachérib, qu'ils supposent avoir conquis et ravagé l'Egypte pendant trois

ans, pris et détruit la ville de No-Ammon, qu'elle soit Thèbes dans la haute Egypte, ou quelque autre des villes principales du pays. Mais cette discussion nous menerait trop loin, et les nouvelles preuves qui en résulteraient ne nous sont pas nécessaires. Il n'y a point d'incertitude sur l'objet des Prophéties de Jérémie et d'Ezéchiel, et d'après les observations qu'elles nous ont fournies, il ne doit en rester aucune sur les circonstances de leur accomplissement.

Ces observations suffisent donc, et si nous ne nous trompons pas, elles ne laissent aucun espoir de concilier jamais les Auteurs profanes avec les Auteurs sacrés, sur le point d'Histoire dont il s'agit. Nous avons cru devoir les développer avec quelque étendue, parce qu'il importe que l'on en sente toute la force, et qu'on ne s'en dissimule pas les conséquences. On semble quelquefois les avoir à peine entrevues, ou avoir craint de les approfondir. Serait-ce l'effet des préjugés classiques ? Nourris dans la lecture et l'admiration des anciens Auteurs, accoutumés à regarder leurs écrits comme des monumens consacrés par l'estime et la succession des âges, serait-on effrayé d'une opposition trop formelle entre les témoignages de l'Ecriture et quelques-uns des faits qu'ils rapportent ? C'est au contraire cette opposition qu'on redoute, qui mène ici au véritable dénouement, dont on sent le besoin, et que jusqu'à présent on a cherché sans

succès ; à ce fait singulier et bien établi, que nous avons indiqué, et qui seul lève toutes les difficultés, en écartant la cause qui les fait naître. Si l'on ne peut concilier le règne d'Amasis avec nos saints Oracles sur Nabuchodonosor et l'Egypte, il est heureux de pouvoir l'effacer des pages de l'Histoire ; on doit par conséquent être plus disposé à reconnaître son origine, laquelle, une fois constatée, ne laisse aucun prétexte pour défendre, aucun scrupule à supprimer, l'embarrassant épisode de ce prétendu roi.

Amasis, considéré comme roi d'Egypte, est un être purement fictif, ainsi que la plupart de ses prédécesseurs : mais ici, comme dans les autres cas, la fiction a un fondement réel, et l'*Historien des temps fabuleux* l'a dévoilé. Conduit par le fil de ses découvertes sur les absurdes annales de l'antique Egypte, il a montré, disons mieux : pour tout homme raisonnable, impartial, ou qui saura faire taire les préjugés, il a démontré, que toute l'histoire d'Amasis n'offrait qu'un travestissement continuel et sensible de l'Ecriture ; que son règne était formé uniquement des traits que les Livres saints, et Daniel en particulier, donnent à Nabuchodonosor ; que le vainqueur d'Apriès, roi d'Egypte après lui, n'était que ce même Nabuchodonosor roi des Chaldéens, vainqueur de Pharaon Ephrée, et par sa défaite devenu maître de l'Egypte. De sorte que le récit des Auteurs profanes, qui fai-

» Egypte pour y demeurer, mourront par l'
» par la famine, ou par la peste ; il n'en der
» rera pas un seul, et nul n'échappera aux m
» que je ferai tomber sur eux. » Et ensui
« Sachez donc maintenant et assurez-vous q
» vous mourrez par l'épée, par la famine, ou p
» la peste, dans ce même lieu où vous voule.
» vous retirer pour y établir votre demeure. » (*Jérémie*, c. XLII. *v.* 17 *et* 22.) Tels sont les fléaux qui les suivront en Egypte : ils n'y trouveront que la mort ; et si quelques-uns l'évitent, ce ne sera point parce qu'ils seront enlevés pour être réunis à leurs frères, captifs à Babylone ; mais parce qu'ils auront fui pour retourner d'eux-mêmes dans leur patrie qu'ils ont imprudemment quittée. La Prophétie du Chapitre quarante-quatrième l'exprime : « Tous les hommes de Juda » qui sont en Egypte, périront par l'épée et par » la famine, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés : » il n'y en aura qu'un petit nombre qui retour- » nera du pays d'Egypte dans le pays de Juda, » ceux seulement qui auront fui l'épée : » c'est-à-dire, comme l'expliquent les Interprètes, ceux qui auront prévenu l'arrivée de Nabuchodonosor, qui auront échappé à son épée en sortant de l'Egypte. (*Jérémie*, c. XLIV. *v.* 27 *et* 28.) Le Prophète avait dit au verset 14, qu'ils se flattaient vainement d'être rétablis un jour dans le pays de Juda : « Qu'aucun d'entre eux n'y retourne- » rait, sinon ceux qui auraient fui ; » c'est à dire

ce temps-là, qu'une seule irruption des monarques de l'Asie en Egypte, dont le résultat ait été le renversement de la monarchie Egyptienne. Pour eux, comme pour les Écrivains sacrés, l'événement est unique : le royaume d'Egypte est détruit par Cambyse, et ne se relève plus, comme il est détruit par Nabuchodonosor pour ne plus se relever ; c'est évidemment le même fait pour les uns et pour les autres, il n'y a de changé que les époques et les noms. C'est donc l'expédition du roi de Babylone, qu'on a transportée à un roi de Perse, et qu'on nous représente comme un exploit de Cambyse.

Les Egyptiens, selon la remarque de Guérin du Rocher, avaient fait deux parts du règne de Nabuchodonosor. Ils avaient commencé par en prendre pour eux la partie brillante, ce qu'il fut pour les Chaldéens ; et ils avaient retardé, dans leur récit, tous les désastres qu'il leur fit éprouver, jusqu'au temps de Cambyse. Ainsi le règne d'Amasis est à sa véritable époque, mais il appartient à un autre pays : la guerre contre l'Egypte, attribuée à Cambyse, est placée sur son véritable théâtre, mais elle est d'une autre époque ; et de même que le règne d'Amasis en Egypte n'est qu'une copie défigurée de celui de Nabuchodonosor à Babylone, la conquête de l'Egypte par Cambyse n'est qu'un travestissement de ce que les Prophéties nous apprennent de la conquête de ce pays par Nabuchodonosor.

L'Auteur n'a donné sur ce dernier point qu'un simple aperçu : il devait le développer, quand il en serait venu aux commencemens de l'Histoire des Perses, où il y a encore, disait-il, beaucoup de fables. C'est la tâche que nous avons à remplir, et qui achevera de montrer ce qu'il faut penser de cette partie, soit de l'Histoire d'Egypte, soit de celle des Perses.

Art. 1. *Le roi d'Egypte trahi : — l'Egypte livrée et vendue au roi de Babylone.*

« Un officier des troupes d'Amasis, homme » excellent pour le conseil et brave guerrier, » mécontent de ce prince, se sauva d'Egypte par » mer pour avoir un entretien avec Cambyse... » Il se rendit à la cour de Perse. Cambyse se » disposait alors à marcher en Egypte ; mais la » difficulté de faire traverser à son armée, des » déserts où l'on ne trouve point d'eau, le re» tenait, lorsque Phanès arriva. Celui-ci apprit » au roi l'état des affaires d'Amasis, et ce qui » avait rapport au passage des déserts. » (*Hérodote, l.* III. *c.* 4.) On pourrait ne voir ici qu'un exemple de la manie d'Hérodote de faire intervenir des Grecs, qu'il prend ordinairement parmi ses compatriotes, dans toutes les affaires importantes : mais Ctésias parlant aussi d'un eunuque du roi d'Egypte qui trahit son maître, on a lieu de penser que cette idée de trahison entrait dans

le récit des prêtres Egyptiens ; et l'on pressent dès lors d'où elle leur était venue. En effet, ils lisaient dans plusieurs endroits des deux Prophètes, que l'Egypte serait livrée au roi de Babylone ; qu'elle serait livrée aux mains des étrangers ; que le roi d'Egypte serait livré à ceux qui voulaient sa mort ; qu'il serait livré en proie aux bêtes de la terre ; et Ezéchiel dit expressément que l'Egypte sera vendue. (6)

Ce dernier passage pourrait avoir fourni la circonstance particulière dont Ctésias fait mention. « L'eunuque Combaphée, qui avait beau» coup de pouvoir auprès du roi d'Egypte, livra » les ponts et les *autres choses* des Egyptiens, » à condition qu'il serait établi gouverneur de » l'Egypte. » (*Ctésias*, *Pers. c.* 9. ») Ezéchiel avait dit : « Je mettrai les fleuves à sec, et je » vendrai la terre entre les mains d'hommes mé» chans ; je mettrai dans la désolation cette terre » et tout ce qu'elle contient, par la main des » étrangers. » (*Ezéchiel*, *c.* XXX. *v.* 12.)

1° Les fleuves dessechés offraient une image assez juste, de fleuves sur lesquels on a établi des ponts, et que l'on passe ainsi à pied sec et sans obstacle. Voilà les ponts de l'Egypte livrés : ses fleuves n'arrêteront pas l'ennemi.

2° Les mots, « terre de l'Egypte, tout ce que » l'Egypte contient » ne présentaient qu'un sens

(6) *Et vendam terram in manus pessimorum.* (Ezech. XXX. 12.)

L'Auteur n'a donné sur ce dernier point qu'un simple aperçu : il devait le développer, quand il en serait venu aux commencemens de l'Histoire des Perses, où il y a encore, disait-il, beaucoup de fables. C'est la tâche que nous avons à remplir, et qui achevera de montrer ce qu'il faut penser de cette partie, soit de l'Histoire d'Egypte, soit de celle des Perses.

ART. 1. *Le roi d'Egypte trahi : — l'Egypte livrée et vendue au roi de Babylone.*

« Un officier des troupes d'Amasis, homme » excellent pour le conseil et brave guerrier, » mécontent de ce prince, se sauva d'Egypte par » mer pour avoir un entretien avec Cambyse.... » Il se rendit à la cour de Perse. Cambyse se » disposait alors à marcher en Egypte ; mais la » difficulté de faire traverser à son armée, des » déserts où l'on ne trouve point d'eau, le re» tenait, lorsque Phanès arriva. Celui-ci apprit » au roi l'état des affaires d'Amasis, et ce qui » avait rapport au passage des déserts. » (*Hérodote, l.* III. *c.* 4.) On pourrait ne voir ici qu'un exemple de la manie d'Hérodote de faire intervenir des Grecs, qu'il prend ordinairement parmi ses compatriotes, dans toutes les affaires importantes : mais Ctésias parlant aussi d'un eunuque du roi d'Egypte qui trahit son maître, on a lieu de penser que cette idée de trahison entrait dans

le récit des prêtres Egyptiens ; et l'on pressent dès lors d'où elle leur était venue. En effet, ils lisaient dans plusieurs endroits des deux Prophètes, que l'Egypte serait livrée au roi de Babylone ; qu'elle serait livrée aux mains des étrangers ; que le roi d'Egypte serait livré à ceux qui voulaient sa mort ; qu'il serait livré en proie aux bêtes de la terre ; et Ezéchiel dit expressément que l'Egypte sera vendue. (6)

Ce dernier passage pourrait avoir fourni la circonstance particulière dont Ctésias fait mention. « L'eunuque Combaphée, qui avait beau» coup de pouvoir auprès du roi d'Egypte, livra » les ponts et les *autres choses* des Egyptiens, » à condition qu'il serait établi gouverneur de » l'Egypte. » (*Ctésias*, *Pers.* *c.* 9. ») Ezéchiel avait dit : « Je mettrai les fleuves à sec, et je » vendrai la terre entre les mains d'hommes mé» chans ; je mettrai dans la désolation cette terre » et tout ce qu'elle contient, par la main des » étrangers. » (*Ezéchiel*, *c.* xxx. *v.* 12.)

1° Les fleuves dessechés offraient une image assez juste, de fleuves sur lesquels on a établi des ponts, et que l'on passe ainsi à pied sec et sans obstacle. Voilà les ponts de l'Egypte livrés : ses fleuves n'arrêteront pas l'ennemi.

2° Les mots, « terre de l'Egypte, tout ce que » l'Egypte contient » ne présentaient qu'un sens

(6) *Et vendam terram in manus pessimorum.* (Ezech. xxx. 12.)

ans, pris et détruit la ville de No-Ammon, qu'elle soit Thebes dans la haute Egypte, ou quelque autre des villes principales du pays. Mais cette discussion nous menerait trop loin, et les nouvelles preuves qui en résulteraient ne nous sont pas nécessaires. Il n'y a point d'incertitude sur l'objet des Prophéties de Jérémie et d'Ezéchiel, et d'après les observations qu'elles nous ont fournies, il ne doit en rester aucune sur les circonstances de leur accomplissement.

Ces observations suffisent donc, et si nous ne nous trompons pas, elles ne laissent aucun espoir de concilier jamais les Auteurs profanes avec les Auteurs sacrés, sur le point d'Histoire dont il s'agit. Nous avons cru devoir les développer avec quelque étendue, parce qu'il importe que l'on en sente toute la force, et qu'on ne s'en dissimule pas les conséquences. On semble quelquefois les avoir à peine entrevues, ou avoir craint de les approfondir. Serait-ce l'effet des préjugés classiques? Nourris dans la lecture et l'admiration des anciens Auteurs, accoutumés à regarder leurs écrits comme des monumens consacrés par l'estime et la succession des âges, serait-on effrayé d'une opposition trop formelle entre les témoignages de l'Ecriture et quelques-uns des faits qu'ils rapportent? C'est au contraire cette opposition qu'on redoute, qui mène ici au véritable dénouement, dont on sent le besoin, et que jusqu'à présent on a cherché sans

[illegible]

Les Outres d'eau portées dans le désert.

[illegible]

... de raconter de quelle manière Cambyse fit passer le désert à son armée. Hérodote explique comment on le passait de son temps. Ce fait, quoique léger et purement incident dans l'histoire de Cambyse, mérite attention, parce que l'Auteur ne s'appuie pas sur les témoignages étrangers, et semble se donner lui-même pour témoin.

... entre la ville de Jénysus, le mont ... et le lac Serbonis, forme un pays, non ... étendue ... trois

» jours de marche, absolument sans eau. (11) Je » vais dire, ajoute-t-il, ce que savent peu de » personnes parmi celles qui vont en Egypte » par mer. On porte deux fois par an en Egypte » de tous les différens pays de la Grèce, et outre » cela, de la Phénicie, une grande quantité de » jarres de terre pleines de vin, et cependant on » n'y voit pas, pour ainsi dire, une seule de ces » jarres. Que deviennent-elles ? pourrait-on de- » mander. Je vais le dire. Dans chaque ville, le » magistrat est obligé de faire ramasser toutes » les jarres qui s'y trouvent, et de les faire porter » à Memphis ; de Memphis on les envoie pleines » d'eau dans les lieux arides de la Syrie. C'étaient » les Perses qui, par ce moyen, avaient rendu » praticable le passage du désert. Mais au temps » de l'expédition de Cambyse, on n'y trouvait » pas une provision d'eau toute faite. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 6 *et* 7.)

(11) *Aquis carens, prorsus aquarum inops*, comme le rendent les Versions latines. Le Traducteur français n'y voit qu'un désert « d'une très-grande sécheresse et aridité. » Il remarque qu'il y a de l'eau en plusieurs endroits du désert. et que les voyageurs en trouvent assez pour eux et pour leurs chameaux ; d'où il conclut qu'Hérodote, qui ne pouvait l'ignorer, a voulu dire qu'il n'y en avait pas suffisamment pour une armée, telle que celle de Cambyse. Il est évident, au contraire, que l'Historien ne parle point ici de l'armée de Cambyse, dont l'eau du Corys fut la seule ressource ; qu'on ne pensa à celle du Nil, transportée dans des jarres, qu'après ce prince, et parce qu'on la croyait nécessaire aux trois journées de voyage ; qu'enfin, si les Perses et Hérodote avaient connu l'état des lieux, les uns se seraient épargné une peine inutile, et nous aurions de l'autre un conte de moins.

L'invention était curieuse sans doute, et l'on ne doit pas s'étonner que l'Historien veuille se faire un mérite d'en savoir là-dessus plus que les autres, et d'être plus à même que personne d'en rendre compte aux Grecs. On est étonné cependant, qu'elle fût un secret pour la plupart de ceux de ses compatriotes qui affluaient en Egypte. Un fait aussi public, répété deux fois chaque année, devait être généralement connu, et à Memphis d'où les cruches partaient pour l'Arabie, et dans l'Egypte entière où on les recueillait pour les envoyer à Memphis : les Grecs qui visitaient ce pays, qu'ils y vinssent par terre ou par mer, qu'ils pénétrassent ou non jusqu'à la capitale, ne devaient pas l'ignorer ; partout ils l'auraient appris, sans avoir besoin d'aller chercher dans l'Arabie des informations, qui n'eussent été ni plus faciles ni plus sûres. Hérodote voudrait-il faire entendre qu'il avait lui-même traversé le désert ? Rien ne prouve qu'il ait pris cette route pour venir en Egypte ; et il nous apprend (*l.* II. *c.* 44.) que lorsqu'il en partit pour se rendre à Tyr, il fit le voyage par mer.

La Prophétie du vingt-cinquième Chapitre de Jérémie n'a d'abord pour objet que la nation Juive, et sa captivité dans la Chaldée pendant soixante et dix ans : mais elle s'étend ensuite à d'autres peuples qui devaient éprouver le même sort, dont le Prophète fait une longue énumé-

ration, et entre lesquels l'Egypte tient le premier rang. Les conteurs Egyptiens se sont donc emparés, suivant leur usage, de cette partie du Chapitre. Le Seigneur y dit à son Prophète : « Prenez de ma main cette coupe du vin de ma » fureur, et vous en ferez boire à tous les peu- » ples vers lesquels je vous enverrai. Ils en boi- » ront, et ils en seront troublés ; ils en seront » comme hors d'eux-mêmes, à la présence de » l'épée que j'enverrai au milieu d'eux. J'ai reçu, » continue Jérémie, la coupe de la main du » Seigneur, et j'en ai fait boire.... à Jérusalem » et aux villes de Juda, à ses rois et à ses » princes, pour réduire leur terre en un désert.... » à Pharaon roi d'Egypte, à ses serviteurs, à » ses princes et à tout son peuple ; aux Ara- » bes.... à tous les rois du pays des Philistins.... » à tous les rois de Tyr et de Sidon, et aux rois » des îles qui sont au-delà de la mer.... à tous » les rois de l'Arabie, et à tous les rois des » Arabes, qui habitent dans le désert. » (*Jérémie*, *c.* xxv. *v.* 15 *et suiv.*)

1° Le mot C. U. S. (12), que la Version Grecque et la Latine rendent par celui de calice, et qui signifie tout vase à boire, pouvait s'entendre de bouteilles, jarres ou cruches, destinées à mettre du vin. On ne pouvait pas lui donner d'autre sens dans le conte ; et il faut avouer que dans

(12) כוס, *calix*, *poculum*.

la Prophétie, si l'on prend à la lettre l'ordre donné à Jérémie de porter, ou d'envoyer du vin de la colère du Seigneur aux peuples éloignés dont il s'agit, un vase fermé convenait mieux, soit pour exécuter, soit pour représenter cette action, qu'un calice, une patère, une coupe quelconque.

Mais le mot C^{H}.M.H., colère, n'était pas équivoque. On l'a pris pour C^{H}.M.T^{H}. (13) qui ne serait en effet que le même terme en état de construction ; mais qui, supposé dans l'état absolu, devient un autre terme avec un sens propre, et signifie précisément un vase à contenir du vin, tel qu'il le fallait ici : outre, cruche, bouteille. La coupe du vin de la colère a donc exprimé les cruches de terre cuite, dont parle Hérodote ; des cruches encore pleines de vin, telles qu'elles arrivaient en Egypte, ou vides, mais ayant servi à transporter du vin, telles qu'on les rassemblait à Memphis.

2° H.T^{H}.G.G^{H}.S^{H}.U., ils s'agiteront, ils seront émus, vient de G.G^{H}.S^{H}., trembler : on a cru voir une conjugaison de G^{H}.U.S^{H}., se réunir, être rassemblé (14). H.T^{H}.H.L.L.U., tomber en démence, vient de H.L.L. : on l'a rapporté à T^{H}.L.L., accumuler, mettre en tas (15). On a

(13) חמה, *furor, æstus iræ.* חמת, *uter, lagena.*

(14) התגעשו, *commovebuntur ;* געש, *commoveri.* עוש, *convenire.*

(15) התהללו, tiré de הלל, *insanivit.* תלל, *aggerare, accumulare.*

donc vu que lorsque les cruches étaient vides, on les rassemblait, on les mettait en magasin.

3° Mais où les rassemblait-on? le mot suivant l'apprenait. M.P^H^.N.I., devant, à la présence *de l'épée* (16), que pouvait-ce être que Memphis? Sans ce témoignage positif, on eût pu faire porter tout de suite les jarres à Péluse, la dernière ville d'Egypte avant d'entrer dans le désert, où on les aurait remplies d'eau du Nil aussi bien qu'à Memphis, et d'où elles seraient allées par un chemin plus court au lieu de leur destination.

4° C^H^.R.B. (17) n'était pas une épée, mais, selon une autre signification du mot, la sécheresse, ou un lieu sec et aride; c'est-à-dire, le désert, les lieux arides de la Syrie, comme Hérodote les appelle. Alors, ce qui est dit de la présence de l'épée que le Seigneur enverra, s'entendait du désert où l'on envoyait de Memphis les cruches remplies d'eau.

5° Le même terme se retrouvait dans un troisième sens plus rapproché encore, au verset suivant 18, où il s'agit de la désolation de Jérusalem et de la Judée. Hérodote mettait la Judée dans la Syrie, comme on le voit en plusieurs endroits de son Histoire. Jérusalem et les villes de Judée, livrées à la désolation, L.C^H^.R.B.H. (18),

(16) מפני, *à facie, à conspectu.*
(17) חרב, *gladius : siccitas; locus siccus.*
(18) לחרבה, *in desolationem, in solitudinem.*

n'étaient donc autre chose que les lieux secs et déserts de la Syrie ; et ceux-ci, comme on vient de le voir, ne sont pour lui que le désert d'Arabie. Qui sait si le mot S^H^. R. I. H. (19), ses princes, qui précède C^H^. R. B. H., n'a pas été pris pour le nom même de Syrie, et n'a pas ainsi donné lieu à l'expression de l'Historien ? Il aurait lu dans son texte : *Syriæ desertum*, le désert de Syrie.

6° Le verset 19 parlait du roi ou du royaume d'Egypte, de ses serviteurs, de ses princes, de tout son peuple : c'étaient les commandans des provinces, chargés de rassembler ce qu'il y avait de cruches vides parmi le peuple de toute l'Egypte. Immédiatement après, il est question des Arabes : c'était bien évidemment dans l'Arabie, que l'on portait les cruches remplies d'eau en Egypte.

7° Les versets qui suivent, si on les a mis à contribution, auront appris d'où venaient originairement ces cruches et le vin qu'elles contenaient. On y aura vu expressément nommées, d'abord la Palestine, ses villes principales, et celles de Tyr et de Sidon, c'est-à-dire, la Phénicie entière (*v.* 20 *et* 22) ; ensuite, les îles qui sont au-delà de la mer, c'est-à-dire, la Grèce. (*v.* 22.) Ce sont les deux contrées dont Hérodote fait mention, et auxquelles il se borne :

(19) שריה, *principes ejus.*

les autres ne devaient pas lui être bien connues. On y aura vu enfin les Arabes, et spécialement ceux du désert, ce qui marquait en propres termes le désert des Arabes, qu'on a eu en vue dans tout le récit, et ne laissait aucun doute sur l'interprétation des autres passages.

Suivant Hérodote, cette manière de procurer de l'eau à la contrée absolument aride, par laquelle on entrait en Egypte, était due aux Perses, et se pratiquait encore de son temps. Nous savons maintenant que le fait réel, qu'il a cru si bien connaître et qu'il nous explique avec tant de soin, avait eu lieu long-temps avant les Perses, et ne s'était pas répété sous leur règne. Nous voyons de plus, que s'il ne trompait point en assurant que la chose était peu connue de la plupart des Grecs, il n'en dit pas, et n'avait gardé d'en dire la véritable raison. Ce n'était point parce qu'ils arrivaient en Egypte par mer, que les Grecs l'ignoraient, ni parce qu'il avait fait le vogage par terre, qu'Hérodote en était instruit : il ne l'avait apprise que dans ses entretiens avec les prêtres de Memphis; il n'avait vu les cruches soit d'eau, soit de vin, que dans leurs mémoires, et tous les Grecs ne les consultaient pas.

ART. 3. *Passage de l'armée de Cambyse par les lieux arides.*

Ces lieux arides, ou le désert d'Arabie : — L'Egypte sous la figure d'un désert. (*Ezéch.* xxix. 5.)

Canaux faits de peaux d'animaux, pour porter l'eau dans les lieux arides : — Travestissement du reste de ce passage, où Pharaon et son peuple sont représentés sous l'image des poissons du Nil, pris à l'hameçon, tirés hors de leurs canaux, et jetés sur la terre dans le désert.

Cambyse arrive sur les frontières de l'Egypte par ce désert dont on vient de parler, d'une aridité extrême, sans eau, et cependant de trois journées de marche. Hérodote observe que cet endroit est le seul par où l'on puisse pénétrer en Egypte, et d'ailleurs il en marque la position ; ainsi la route que suivit Cambyse doit être connue. C'est aux Géographes à nous dire, si elle est aussi impraticable que notre Auteur la représente ; et aux Historiens à nous expliquer, comment Néchao ou Nécos, avec la nombreuse armée qu'il mena sur l'Euphrate, et Nabuchodonosor avec celle qu'il conduisit en Egypte, avaient pu y passer. Ils n'eurent, ni l'un ni l'autre, les ressources qui tirèrent Cambyse d'embarras ; on ne voit pas non plus que depuis on en ait fait usage : les remplacait-on, même pour les armées, par l'eau du Nil apportée dans des cruches ?

Ces trois journées de marche, qu'une armée

les autres ne devaient pas lui être bien connues. On y aura vu enfin les Arabes, et spécialement ceux du désert, ce qui marquait en propres termes le désert des Arabes, qu'on a eu en vue dans tout le récit, et ne laissait aucun doute sur l'interprétation des autres passages.

Suivant Hérodote, cette manière de procurer de l'eau à la contrée absolument aride, par laquelle on entrait en Egypte, était due aux Perses, et se pratiquait encore de son temps. Nous savons maintenant que le fait réel, qu'il a cru si bien connaître et qu'il nous explique avec tant de soin, avait eu lieu long-temps avant les Perses, et ne s'était pas répété sous leur règne. Nous voyons de plus, que s'il ne trompait point en assurant que la chose était peu connue de la plupart des Grecs, il n'en dit pas, et n'avait gardé d'en dire la véritable raison. Ce n'était point parce qu'ils arrivaient en Egypte par mer, que les Grecs l'ignoraient, ni parce qu'il avait fait le vogage par terre, qu'Hérodote en était instruit : il ne l'avait apprise que dans ses entretiens avec les prêtres de Memphis; il n'avait vu les cruches soit d'eau, soit de vin, que dans leurs mémoires, et tous les Grecs ne les consultaient pas.

ART. 3. *Passage de l'armée de Cambyse par les lieux arides.*

Ces lieux arides, ou le désert d'Arabie : — L'Egypte sous la figure d'un désert. (Ezech. xxx. 5.)

Canaux faits de peaux d'animaux, pour porter l'eau dans les lieux arides : — Travestissement du texte de ce passage, où Pharaon et son peuple sont représentés sous l'image des poissons du Nil, pris à l'hameçon, tirés hors de leurs canaux, et jetés sur la terre dans le désert.

Cambyse arrive sur les frontières de l'Egypte par ce désert dont on vient de parler, d'une aridité extrême, sans eau, et cependant de trois journées de marche. Hérodote observe que cet endroit est le seul par où l'on puisse pénétrer en Egypte, et d'ailleurs il en marque la position ; ainsi la route que suivit Cambyse doit être connue. C'est aux Géographes à nous dire, si elle est aussi impraticable que notre Auteur la représente ; et aux Historiens à nous expliquer, comment Néchao ou Nécos, avec la nombreuse armée qu'il mena sur l'Euphrate, et Nabuchodonosor avec celle qu'il conduisit en Egypte, avaient pu y passer. Ils n'eurent, ni l'un ni l'autre, les ressources qui tirèrent Cambyse d'embarras ; on ne voit pas non plus que depuis on en ait fait usage : les remplacait-on, même pour les armées, par l'eau du Nil apportée dans des cruches ?

Ces trois journées de marche, qu'une armée

» du milieu de tes canaux, et tous les poissons » de tes canaux demeureront attachés à tes écail» les ; je te jetterai (ou, je t'étendrai) dans le » désert, toi et tous les poissons de tes canaux. » (*Ezéchiel*, c. XXIX. v. 4, 5.) Comment tirer de là l'histoire des trois canaux, et de leur singulière construction ? Cependant tous les traits essentiels du récit trouvent un fondement dans le Texte ; ils en sortent sans beaucoup de peine, à la suite les uns des autres, et, par leur ensemble, par leur bizarrerie même, ils mettent le travestissement hors de doute.

1° C^{H}.C^{H}.I.M., hameçons, crochets (20), ou en général, pointes, donnait tous les instrumens propres à attacher ou à coudre.

2° B.L.C^{H}.I.I., dans les mâchoires, pouvait être le mot C^{H}.I.I., avec deux prépositions, ou avec L seulement, et signifier, *in animalibus*, ou, *ad animalia*, dans, ou, à des animaux (21) ; c'est-à-dire, à leurs peaux, comme on l'aurait imaginé, quand la suite ne l'aurait pas appris.

3° Le verbe D.B.Q. qui vient après, attacher, tenir ensemble (22), marquait à quel usage avaient été employés les crochets ou les pointes.

4° Le mot D.G.T^{H}., poissons, pouvait être

(20) חחים, *hami*, *unci*.

(21) בלחיי, *in maxillis*. חיי, *animalia* ; לחיי, *ad animalia*.

(22) דבק, *adhærere*, *conjungi*.

pour contenir la quantité d'eau nécessaire, soit de chameaux pour les porter? De plus, que pouvait être ce prince Arabe, et qu'elles étaient l'étendue, la population, la richesse de ses états?

Passons à la seconde manière de conter le fait. « Il y a en Arabie un grand fleuve, que » l'on nomme Corys; il se jette dans la mer » Erythrée. Depuis ce fleuve, le roi des Arabes » fit faire, à ce que l'on dit, avec des peaux » crues de bœuf, et d'autres peaux, cousues » ensemble, un canal qui s'étendait jusqu'aux » lieux arides, et portait de l'eau dans de grandes » citernes qu'on y avait creusées pour la recevoir » et la conserver. Il y a, continue l'Historien, » douze journées de chemin depuis le fleuve » jusqu'à ce désert. On y conduisit l'eau en trois » endroits, par trois canaux différens. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 9.) Je n'ai pas suivi la Traduction française; on en verra les raisons.

Il faut rendre justice à Hérodote: quoiqu'il présente la chose seulement comme moins croyable, il paraît n'y point croire du tout, et ne prétend rapporter que ce qu'on disait. Larcher la trouve impossible, et il a raison; mais plus l'absurdité est frappante, moins il y a lieu de penser que les conteurs aient tout imaginé.

On lit dans l'endroit même où ils voyaient déjà un vaste désert: « Je mettrai un hameçon » dans tes mâchoires, et j'attacherai les poissons » de tes canaux à tes écailles; je t'entraînerai

les peaux ; on en a conclu que celles-ci étaient des peaux de bœufs.

7° La répétition de C. S^H. T^H., dans le mot Q. S^H. — Q. S^H. T^H., qui lui-même est répété deux fois, indiquait des peaux de différentes sortes. Les interprètes ont pu penser à celles de poissons ; mais ils n'ont pas dû en parler, et nous avons vu pourquoi : faisant un autre usage du terme qui leur en aurait fourni de toutes les espèces, ils n'en trouvaient point dans leur Texte. Ils ne savaient donc pas de qui étaient ces différentes peaux, d'animaux terrestres, ou d'aquatiques, ou de quels animaux terrestres ; et nous apprenons seulement, qu'il y en avait de bœufs. La preuve qu'ils copiaient ce Texte, et le suivaient sans se permettre d'y rien ajouter, c'est qu'ils ne parlent pas même de peaux de chameaux, qui se présentaient si naturellement à eux, que l'autre conte leur rappelait, et qu'ils risquaient si peu de supposer dans celui-ci.

8° *Tollam te de medio*, je t'enleverai, je te tirerai du milieu, était devenu pour ces étranges traducteurs, *tollere de bove*, enlever, tirer du bœuf : des peaux tirées du bœuf devenaient sans peine à leur tour, des peaux fraîchement levées de dessus l'animal.

Remarquons la phrase d'Hérodote. Il ne dit pas, comme dans les Versions, que toutes les peaux fussent crues ; mais, comme le Texte, il le dit de celles de bœufs, et, comme lui encore,

il ne le dit que d'elles. (26) De pareilles observations, qui semblent petites, mettent cependant en quelque sorte sous les yeux les mémoires primitifs sur lesquels les conteurs ont travaillé.

9° « Je t'étendrai dans le désert, » signifiait de soi-même que les canaux s'étendaient jusqu'au désert, jusqu'aux lieux arides.

10° Le mot I.A.R. qui signifie canal, mis au pluriel et souvent répété, supposait plusieurs canaux ; le verbe D.G.T[H]., multiplier, être multiplié, l'exprimait.

On en comptait trois, et ce nombre n'est pas consacré, ou purement arbitraire. Multiplier les canaux, était faire un canal de plus ; et cette expression D.G.T[H]. — I.A.R.I.C. (27) revient jusqu'à trois fois. On avait donc fait trois canaux. Il est vrai que I.A.R.I.C. se lisait une quatrième fois, mais seul ; et seul il n'emportait pas l'idée d'un quatrième canal. Il y en avait donc trois, et pas plus de trois.

(26) *Canalem ex bovinis aliisque crudis coriis consutum.* Valla. « Un canal avec des peaux de bœufs, et autres animaux, crues et » cousues ensemble. » Larcher. Ces Traductions forment un sens très-naturel sans doute, mais qui n'est pas celui de la lettre. La distinction est bien marquée dans le Grec, où le substantif et son adjectif ne font qu'un seul mot, qui rend à la fois des peaux de bœufs et des peaux crues, *ex crudi-bovinis.* Les Auteurs étendaient l'épithète à toutes les peaux : M. Schweighæuser, au contraire, la supprime partout ; il n'y a plus de peaux crues dans sa Version ; *consutis bubulis aliisque coriis, canalem duxit.* Ni les uns ni les autres ne pouvaient deviner sur quoi Hérodote formait ces idées et réglait ses expressions.

(27) דגת יאריך.

[illegible]

[illegible] gros réservoirs [illegible] riches. C'est bien aussi ce [illegible] On creusa de grands [illegible] grands réservoirs, afin que [illegible]

[illegible] est assez ordinairement [illegible] fidèle copiste [illegible] On n'a donc rien à changer [illegible] imprimé que nous avons suivi. Il n'a pas dit que les citernes recevaient l'eau pour abreuver, sous-entendant, l'armée de Cambyse : il a dit simplement, qu'elles avaient été creusées pour recevoir et conserver l'eau. Il trouvait cette circonstance dans le Texte original qu'il copie, et ne devait pas l'omettre : il n'y trouvait rien de plus ; mais son récit n'en demandait

pas davantage, et il n'a eu besoin, ni de changer le Texte, n'y d'y rien ajouter. (28)

Pluie à Thèbes.

Hérodote place ici ce qu'il appelle un prodige. « Sous le règne de Psamménite, il plut à Thèbes » en Egypte, ce qui n'était pas arrivé jusqu'alors, » et ce qu'on n'a pas vu depuis le règne de ce » prince jusqu'à mon temps, comme le disent » les Thébains eux-mêmes. Car il ne pleut jamais » dans la haute Egypte, et il y plut alors. » Il y plut par gouttes, il tomba quelques gouttes. *Pluit guttis, pluit stillatim.* (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 10.)

On sait que l'assertion d'Hérodote, si souvent répétée sur sa parole, est fausse, quoiqu'il parle en homme qui serait sûr de son fait. Mais pourquoi place-t-il ici cette merveilleuse circonstance, qui ne tient point à son récit?

Après les Textes qui avaient fourni le passage dans les lieux déserts, et des canaux pour y porter les eaux du Corys, Ezéchiel commence

(28) On lit dans quelques manuscrits *potarent*, au lieu de *servarent*. Th. Gale a donc traduit : *in ipso arido solo ingentes cisternas fodisse, quæ receptâ aquâ potum suppeditarent.* Larcher adopte cette leçon : « De grandes citernes qu'on avait creusées » pour fournir de l'eau à l'armée de Cambyse. » Wesseling ne l'a pas introduite dans le texte, mais dans sa note il l'approuve beaucoup. Le nouvel Editeur n'en veut point, et se tient à la leçon commune ; *quæ reciperent aquam servarentque.* Celle du peu de manuscrits qu'on cite, a en effet tout l'air d'une glose marginale.

ainsi le Chapitre suivant, où il décrit la chute de Pharaon : « Le jour est proche, il est proche » le jour du Seigneur, ce jour de nuage, qui » sera le temps des nations. » (*Ezéchiel*, *c.* xxx. *v.* 3.)

Il était clair qu'il ne s'agissait pas en cet endroit, d'un jour comme les autres, ni d'un événement commun. Au verset suivant, il est fait mention de l'Egypte et de l'Ethiopie : c'était donc dans l'une, et près de l'autre, c'est-à-dire, dans la haute Egypte, que le prodige devait paraître. Ce fut là que du temps de Psamménite, il y eut un jour de nuages, et par conséquent un jour de pluie. A la lettre, il n'y aurait eu qu'un nuage, qui n'aurait donné de la pluie que par gouttes.

Observez que l'idée d'un phénomène extraordinaire, unique, sur laquelle Hérodote insiste, n'avait pour fondement que les paroles du Prophète, qui ont pu lui paraître très-positives ; mais qui cependant n'étaient pas un témoignage des Thébains : certainement les Thébains ne lui avaient pas dit, qu'il n'avait jamais plu chez eux qu'une seule fois, et sous le règne de Psamménite. Il faut donc, dans quelques occasions, se méfier du ton affirmatif qu'il sait prendre, et des autorités qu'il invoque, lorsqu'il veut paraître bien instruit, ou qu'il cherche à persuader son lecteur. Il ne faut pas toujours croire qu'il ait vu ou entendu, lors même qu'il l'assure le

plus positivement : nous venons d'en donner un exemple, et ce ne sera pas le seul. On en connaît même déjà de très-singuliers : Des monumens antiques, subsistans de son temps, qu'il a vus, ou qu'il est censé avoir vus de ses yeux ; et qui n'ont jamais jamais existé que dans les lambeaux de nos Livres sacrés, traduits et défigurés par les prêtres Egyptiens, qui les lui faisaient lire, ou lui en rendaient compte. (29)

ART. 4. *Bataille entre les Perses et les Egyptiens.*

Psamménite attend l'ennemi : — C'est le conseil que Jérémie donnait à Pharaon Ephrée.

Il se poste près de Péluse ; — Ezéchiel l'indiquait.

Remarque sur la description du champ de bataille.

Description du combat : — Prophétie de Jérémie sur la défaite d'Ephrée par Nabuchodonosor.

I. Hérodote nous fait d'abord connaître les dispositions de Psamménite pour recevoir l'ennemi, et le lieu où il se posta. « Psamménite » campa vers la bouche Pélusienne du Nil, où » il attendit l'ennemi. » (*l.* III. *c.* 10.)

Le roi d'Egypte ne va pas à la rencontre de Cambyse ; il se contente de l'attendre sur sa

(29) Voyez dans l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, ce qu'étaient les Colonnes de Sésostris avec leurs sculptures, et les Statues de ce conquérant avec leurs inscriptions. Voyez aussi, sur ces endroits d'Hérodote, les notes de Larcher, qui, en cherchant à infirmer quelques-unes des observations de Guérin du Rocher, fait semblant de ne pas connaître son ouvrage.

... st ... le dans ...
... presente ... Ephree ...
... chodonosor. « Annoncez ceci ...
... entendre a Magdalo. ... Jeremie ...
... dites : Présentez-vous ...
... Jeremie ...
... s'était campé près de ...
... le champ de bataille ...
... C'est là aussi ...
... qui décida ...
... Babylone ...
... Égypte. Elle ...
... Syrie, étant ...
... Nil ; et elle ...
... a été ...
... partie ...
... endre ...

... le champ ...
... observations :
... os ossemens
... journée, se
... plus sur le
... d'un côté.
... ils avaient
... c'est-à-dire,
... avaient
... Ne
... d'homère

[illegible] à moitié hauteur [illegible] ressemble beaucoup à celle qu'en donne [illegible] description du combat des [illegible] au quatrième chant de l'Iliade. N'y a-t-il pas d'exagération dans la différence qu'il dit avoir remarquée, entre les crânes des Perses qu'on enfonçait en les frappant seulement d'un petit caillou, et ceux des Égyptiens qu'on pouvait à peine briser à grands coups de pierres ? Sur l'un et l'autre fait, n'aurait-il pas oublié les changemens notables que dans l'espace de temps écoulé depuis Cambyse seulement, [illegible] ans au moins, et beaucoup plus depuis la véritable époque, les incrustations du Nil avaient [illegible] à la surface du sol ?

Mais en réduisant le témoignage d'Hérodote à celui des habitans du pays, qui lui firent observer ces merveilles et lui en expliquèrent savamment les causes, ou plutôt à celui des prêtres, que ce dernier trait même semble indiquer ; en supposant qu'il n'eût appris des uns que ce qu'eux-mêmes avaient appris de leurs pères, et qu'il n'eût reçu des autres que ce qui s'en disait en Egypte : il résulterait toujours de son récit, que les Egyptiens ne connaissaient qu'une grande bataille, livrée vers ce temps-là sur leurs frontières, et suivie de la conquête du royaume par un souverain de l'Asie : qu'on ne montrait qu'un seul lieu où se fût livré un semblable combat, qui en conservât ou que l'on crût en conserver

frontière. C'est l'attitude dans laquelle Jérémie avait représenté Pharaon Ephrée à l'arrivée de Nabuchodonosor. « Annoncez ceci en Egypte, » faites-le entendre à Magdalo, à Memphis, à » Taphnès, et dites : Présentez-vous, et tenez-» vous tout prêts. » (*Jérémie*, *c.* LVI. *v.* 14.)

Psamménite s'était campé près de Péluse, et c'est là qu'était le champ de bataille que l'on montra à Hérodote. C'est là aussi qu'avait dû se livrer la bataille qui décida la querelle entre Ephrée et le roi de Babylone. Ezéchiel appelle Péluse, la force de l'Egypte. Elle en était alors la clef du côté de la Syrie, étant située sur le bras le plus oriental du Nil ; et elle n'a cessé de l'être, que depuis que ce bras a été presque desséché. C'était donc dans cette partie qu'Ephrée avait dû se placer, pour défendre l'entrée de son royaume.

II. Hérodote assure qu'il a visité le champ de bataille, et il rend compte de ses observations : sur celles-ci on pourrait disputer. Les ossemens de ceux qui périrent dans cette jonrnée, se voyaient encore ; ils étaient répandus sur le terrein, mais séparément, les Perses d'un côté, et les Egyptiens de l'autre, comme ils avaient été séparés dès le commencement : c'est-à-dire, sans doute, aux mêmes endroits ou ils avaient combattu, ou chacun d'eux était tombé. Ne serait-ce pas là une de ces imitations d'Homère

familières à notre Auteur ? Le tableau du moins ressemble beaucoup à celui qui termine la belle description du combat des Troyens et des Grecs, au quatrième chant de l'Iliade. N'y a-t-il point d'exagération dans la différence qu'il dit avoir remarquée, entre les crânes des Perses qu'on enfonçait en les frappant seulement d'un petit caillou, et ceux des Egyptiens qu'on pouvait à peine briser à grands coups de pierres ? Sur l'un et l'autre fait, n'aurait-il pas oublié les changemens notables que dans l'espace de temps écoulé depuis Cambyse seulement, 75 ans au moins, et beaucoup plus depuis la véritable époque, les inondations du Nil avaient dû produire à la surface du sol ?

Mais en réduisant le témoignage d'Hérodote à celui des habitans du pays, qui lui font observer ces merveilles et lui en expliquent savamment les causes, ou plutôt à celui des Prêtres, que ce dernier trait même semble indiquer ; en supposant qu'il n'eût appris des uns que ce qu'eux-mêmes avaient appris de leurs pères, ou qu'il n'eût reçu des autres que ce qui s'en disait en Egypte : il résulterait toujours de son récit, que les Egyptiens ne connaissaient qu'une grande bataille, livrée vers ce temps-là sur leurs frontières, et suivie de la conquête du royaume par un souverain de l'Asie ; qu'on ne montrait qu'un seul lieu où se fût livré un semblable combat, qui en conservât ou que l'on crût en conserver

des marques. Raisonnons d'après cela. Le combat décisif qui avait eu lieu entre l'armée de Nabuchodonosor et celle de Pharaon Ephrée, n'aurait précédé que d'une quarantaine d'années celui que les Egyptiens attribuaient à Cambyse. Si donc, ils avaient gardé le souvenir de l'un, ils n'auraient pas perdu le souvenir de l'autre ; et si le plus récent avait encore laissé quelques traces, il en serait resté de semblables, et à peu près d'aussi visibles, du plus ancien. On aurait donc connu les deux batailles, s'il y en avait eu deux ; et puisque la tradition et les monumens n'en attestaient qu'une, il n'y en avait eu réellement qu'une. Cette bataille unique n'est donc et ne peut-être que celle de Nabuchodonosor, garantie par l'Ecriture, et indubitable pour nous : celle de Cambyse n'est et ne peut-être qu'une fable, ou le même fait transporté à un autre peuple et à une autre époque ; et le propre récit des Egyptiens nous en fournit la preuve.

Hérodote aurait pu, s'il eût été sur les lieux et qu'il les eût trouvés tels qu'il les dépeint, nous en dire quelque chose de plus. Il semble qu'on pouvait encore, d'après leur inspection, juger de l'étendue du terrein que les deux armées avaient occupé, et former au moins un aperçu du nombre des morts, des Egyptiens surtout, dont on n'avait qu'à compter les crânes. Ctésias était-il mieux instruit ? Il rapporte que

cinquante mille Egyptiens et vingt mille Perses périrent dans cette journée. Les descriptions d'Ezéchiel n'en supposent pas moins du côté des premiers, et suppléent plus sûrement au silence d'Hérodote.

III. L'action atroce des auxiliaires de Psamménite, qui précéda la bataille, sera l'objet d'un Article à part ; nous passerons donc tout de suite au récit du combat. Le récit est court, et l'on sait déjà, par le Texte de Jérémie qui vient d'être cité, où il faut le chercher.

1° « Le combat fut rude et sanglant ; il y périt » beaucoup de monde de part et d'autre ; mais » enfin les Egyptiens tournèrent le dos. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 11.) Jérémie avait dit en parlant des troupes de Pharaon Ephrée : « Pourquoi » les plus vaillans d'entre vous sont-ils tombés ? » Ils n'ont pu demeurer fermes, parce que le » Seigneur les a renversés. » (*Jérémie, c.* XLVI. *v.* 15.)

2° Hérodote ajoute : « Les Egyptiens ayant » perdu la bataille et tourné le dos, s'enfuirent » dans le plus grand désordre, à Memphis. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 13.) Le Prophète ajoutait aussi : « Ils ont été renversés les uns sur les » autres, et ils ont dit : Allons, retournons à » notre peuple, et au pays de notre naissance, » fuyons de devant l'épée qui ravage. » (*Jérémie*, *c.* XLVI. *v.* 16.)

3° Toutes ces idées étaient exprimées dans la description de la défaite de Néchao, qu'on lisait avant celle d'Ephrée au même Chapitre : « Pour» quoi les vois-je tous effrayés ? Ils tournent le » dos ; les plus vaillans sont taillés en pièces : » ils se précipitent dans la fuite, sans regarder » derrière eux ; la terreur est de toutes parts. » (*Jérémie*, c. XLVI. v. 5.)

Observez qu'en copiant le Prophète, l'Historien ne va pas plus loin que lui. Il nous dit que les Egyptiens lâchèrent le pied, qu'ils s'enfuirent en désordre, qu'il y eut beaucoup de monde de tué : mais il ne sort pas de ces généralités ; c'est-à-dire, qu'il ne sort pas de son Texte.

IV. Il y a dans Ctésias une circonstance que nous ne devons pas négliger. Amyrtée, dit-il, c'est le nom qu'il donne au roi qui gouvernait alors l'Egypte, « Amyrtée ayant été fait prison» nier, Cambyse ne lui fit point d'autre mal » que de le reléguer à Suse, avec six mille » Egyptiens qu'il choisit lui-même pour l'y ac» compagner. » Cette manière de faire accompagner un roi qu'on emmène prisonnier, n'est pas ordinaire. Si Ctésias a voulu parler de six mille hommes des troupes d'Amyrtée, prisonniers de guerre, ce n'est pas à Suse qu'on les aurait relégués, ni autour de leur roi qu'on les aurait réunis ; et s'il s'agit d'Egyptiens transportés comme captifs, on ne voit pas que cet

usage des rois de Ninive et de Babylone ait été imité par les rois de Perse. Mais tout s'explique, si l'on rend à Nabuchodonosor ce que l'Historien attribue à Cambyse. On reconnaît ici les Egyptiens réduits en captivité, et traînés dans les provinces intérieures de l'empire des Chaldéens, après la défaite de Pharaon Ephrée ; et de plus, on a un nouveau témoignage d'un Auteur profane, que l'on peut ajouter à ceux qui ont été produits, pour confirmer à cet égard l'accomplissement des Prophéties.

Je ne parlerai pas du siége de Péluse, ni du stratagème dont se servit Cambyse pour s'en emparer ; de cette colonne de chiens, de chats, de brebis, d'ibis, qu'il fit marcher en premiere ligne, lorsqu'il voulut donner l'assaut, afin que les Egyptiens, n'osant tirer sur ces animaux sacrés, ne pussent se défendre. Ce conte n'était pas connu d'Hérodote : il aura été imaginé par quelque Grec, qui cherchait à s'amuser aux dépens de la superstition Egyptienne ; et dans la suite, ce qui n'était originairement qu'une facétie, aura été converti sérieusement en fait. Polyen, le premier auteur qui en fasse mention, est trop récent pour que son témoignage puisse, je ne dis pas garantir la vérité de l'histoire, ni l'application qu'il en fait à Cambyse, mais prouver même que la fable fût ancienne. (*Strateg. l.* VII. *c.* 9.)

ART. 5. *Action atroce des auxiliaires de Psamménite.*

D'où viennent, dans ces histoires d'Hérodote, les Grecs et les Cariens, auxiliaires de Psamménite, d'Apriès, et d'autres rois d'Egypte ?

Les enfans de Phanès égorgés, leur sang bu : — Travestissement d'un récit de Jérémie, chap. XLIII, et d'un trait de sa Prophétie contre Néchao, chap. XLVI.

Le combat fut précédé de la cruelle vengeance que les auxiliaires du roi d'Egypte voulurent tirer de Phanès, pour avoir quitté leurs rangs et s'être mis au service des Perses. Cherchons d'abord d'où viennent ces auxiliaires ; nous découvrirons peut-être en même temps d'où vient le fait qu'on leur attribue.

I. Psamménite avait dans son armée des étrangers à sa solde, et ce sont des Hellènes ou Grecs, et des Cariens : Hérodote a donné aussi des troupes étrangères à Apriès, et ces troupes sont des Ioniens et des Cariens. Le rapport est sensible, et doit nous mener au but où nous tendons.

Guérin du Rocher, en dévoilant les plagiats dont est formé le règne d'Apriès, trouve les Ioniens et les Cariens de ce prince dans la Prophétie même de Jérémie, qui a fourni le récit où l'Historien fait paraitre ces peuples : il les voit sous les noms de Johanan et de Carée,

répété plusieurs fois et toujours joints ensemble dans cette Prophétie ; et la suite du développement prouve que ce n'est pas une conjecture hasardée. En reproduisant les mêmes peuples dans un trait de l'histoire de Psamménite, Hérodote nous montre donc sur quel endroit de Jérémie nous devons porter nos recherches ; et si l'indication ne nous trompe pas, ce sera dans le quarante-troisième Chapitre que le trait se retrouvera. Ajoutons que nous aurons là une première preuve, que l'histoire de Psamménite n'est elle-même que celle d'Apriès, l'une et l'autre formées de traits semblables, et bâties sur le même fond.

On dira peut-être qu'Hérodote connaissait déjà des Ioniens et des Cariens, que Psammitichus avait établis à Bubaste, et qu'Amasis transféra ensuite à Memphis ; qu'ainsi il n'a pas eu besoin d'aller chercher dans le Texte de Jérémie ceux qu'il fait combattre pour Apriès. Je répondrai d'abord, que rien n'indique, dans son récit, que les auxiliaires d'Apriès fussent ceux de Psammitichus, à qui ce prince avait donné des terres à cultiver, et qui formaient une colonie en Egypte ; ils y paraissent comme un corps de troupes étrangères qu'Apriès avait à sa solde, et qui, au milieu de la défection de ses sujets, lui sont restées fidèles. Ce peut être une inconsistance dans le récit ; mais l'effet

[illegible] (50) Je répondrai en [illegible] de la guerre entre [illegible] ration des [illegible] particulièrement de [illegible] étrangers entretenus [illegible] de penser que [illegible] que l'on a [illegible] des Cariens et des Ioniens, [illegible] d'autres Ioniens et [illegible] depuis long-temps en Égypte.

[illegible] de Psammitichus [illegible] l'Oracle de Buto avait [illegible] qu'il serait vengé par des hommes d'airain sortis de la mer : et il le fut en effet par des pirates qui abordèrent en Égypte avec des armes d'airain. *Hérodote*, *l.* II. 152. Comme le Texte d'où est tiré ce conte (51) n'offre rien qui ait pu faire naître l'idée de Cariens et d'Ioniens, plutôt que d'autres peuples, il est probable que dans le principe les hommes d'airain n'étaient que des étrangers. Les conteurs, trouvant ensuite sous Apriès d'autres étrangers de même caractère et de même

(50) « Apriès fit prendre les armes à ses troupes auxiliaires, » et marcha contre les Égyptiens rebelles. Il partit de Saïs à la » tête de trente mille hommes, tant Cariens qu'Ioniens ; Amasis » marcha de son côté avec ses troupes contre les étrangers. » *Hérodote*, II. 163.

(51) 3. Reg. xi. 38. Voy. Hist. véritable des temps fab. tom. 3. Psammit. n. 9.

prétention . [illegible] origine. [illegible] ment ; et il n'était pas [illegible] pour donner à l'Histoire [illegible] pouvoir dire [illegible] à [illegible] cours extraordinaire, sur lequel [illegible] il n'osait pas compter. [illegible] de faire encore honneur à [illegible] liaires de ce prince : [illegible] ils sont plus heureux que [illegible] Psamménite.

Diodore de Sicile parle [illegible] n'en adopte pas toutes les circonstances. Il [illegible] seulement que Psammitichus [illegible] Arabes, des Cariens, et des [illegible] quels il battit les onze rois ses [illegible] Polyen, ce prince ne solda qu'un [illegible] de Cariens, sur la foi de l'Oracle [illegible] qui avait averti l'un des rois de se [illegible] coqs, et sur l'avis qu'il reçut [illegible] les Cariens avaient les premiers mis des [illegible] à leurs casques. Voilà l'Histoire de [illegible] anciens. (32) Polyen ajoute que les [illegible]

(32) Le Traducteur d'Hérodote fait là-dessus cette [illegible] : « Il en est, dit-il, de ce fait, comme de beaucoup [illegible] anciens. Les événemens sont vrais en gros ; mais les [illegible] tieux y ajoutent des circonstances qui ne s'accordent [illegible] entr'elles qu'avec la raison. » Ces superstitieux sont [illegible] nables s'ils adoptent, et menteurs s'ils inventent. [illegible] donc cette prédilection pour l'Historien qui se montre le [illegible] à rechercher, et le plus facile à admettre ces sortes de ca-

en est le même pour nous. (30) Je répondrai en second lieu, que l'histoire de la guerre entre Apriès et Amasis n'étant qu'une altération des Prophéties de Jérémie, et particulièrement de ce qu'on y lisait des soldats étrangers entretenus par le roi d'Egypte, on a droit de penser que c'est aussi d'après ces Prophéties, que l'on a fait de ces étrangers des Cariens et des Ioniens, quoique l'on connût déjà d'autres Ioniens et d'autres Cariens, établis depuis long-temps en Egypte.

Mais j'ajoute que ceux mêmes de Psammitichus ne viennent que de là. L'Oracle de Buto avait prédit à ce prince, qu'il serait vengé par des hommes d'airain, sortis de la mer; et il le fut en effet par des pirates qui abordèrent en Egypte avec des armes d'airain. (*Hérodote*, *l.* II. *c.* 152.) Comme le Texte d'où est tiré ce conte (31) n'offre rien qui ait pu faire naître l'idée de Cariens et d'Ioniens, plutôt que d'autres peuples, il est probable que dans le principe les hommes d'airain n'étaient que des étrangers. Les conteurs, trouvant ensuite sous Apriès d'autres étrangers de même caractère et de même

(30) « Apriès fit prendre les armes à ses troupes auxiliaires, » et marcha contre les Egyptiens rebelles. Il partit de Saïs à la » tête de trente mille hommes, tant Cariens qu'Ioniens; Amasis » marcha de son côté avec ses troupes contre les étrangers. » *Hérodote*, II. 163.

(31) 3. Reg. XI. 38. Voy. Hist. véritable des temps fab. tom. 3. Psammit. n. 9.

profession, leur ont supposé à tous la même origine. L'idée s'en présentait assez naturellement ; et il n'était pas indifférent d'ailleurs, pour donner à l'histoire un air de vérité, de pouvoir dire d'où venait à Psammitichus ce secours extraordinaire, sur lequel, malgré l'Oracle, il n'osait pas compter. Hérodote a dû s'empresser de faire encore honneur à son pays des auxiliaires de ce prince : s'ils ne sont pas plus braves, ils sont plus heureux que ceux d'Apriès et de Psamménite.

Diodore de Sicile parle du même fait, mais n'en adopte pas toutes les circonstances. Il dit seulement que Psammitichus prit à sa solde des Arabes, des Cariens, et des Ioniens, avec lesquels il battit les onze rois ses rivaux. Suivant Polyen, ce prince ne solda qu'un grand corps de Cariens, sur la foi de l'Oracle d'Ammon, qui avait averti l'un des rois de se garantir des coqs, et sur l'avis qu'il reçut lui-même, que les Cariens avaient les premiers mis des panaches à leurs casques. Voilà l'Histoire de ces temps anciens. (32) Polyen ajoute que les Cariens

(32) Le Traducteur d'Hérodote fait là-dessus cette réflexion : « Il en est, dit-il, de ce fait, comme de beaucoup d'autres faits » anciens. Les événemens sont vrais en gros ; mais les supersti- » tieux y ajoutent des circonstances qui ne s'accordent pas plus » entr'elles qu'avec la raison. » Ces superstitieux sont déraisonnables s'ils adoptent, et menteurs s'ils inventent. Pourquoi donc cette prédilection pour l'Historien qui se montre le plus avide à rechercher, et le plus facile à admettre ces sortes de cir-

rante ans avant la bataille de Marathon, en étaient-ils encore à ce degré de barbarie ?

Jérémie, dans les Chapitres mêmes qui regardent la guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte, c'est-à-dire, dans ceux où les Egyptiens avaient puisé leur histoire de l'expédition de Cambyse, rapporte ce qui suit : « Johanan fils » de Carée, et tous les principaux officiers de » guerre, prirent avec eux tout le reste de Juda, » ceux qui étaient revenus de toutes les nations » parmi lesquelles ils avaient été dispersés (en » fuyant devant les Chaldéens), pour habiter la » terre de Juda, les hommes, les femmes, les » petits enfans, les filles du roi, et tous ceux » que Nabuzardan, chef des cuisiniers, avait » laissés avec Godolias fils d'Ahicam, fils de » Saphan. » (*Jérémie*, c. XLIII. v. 5 *et* 6.)

1° I. U. C^{H}. N. N., Johanan, ne diffère que par l'aspiration, de I. U. N. N., qui lui-même n'est que le mot I. U. N. (34); d'ailleurs les interprètes ont pu laisser le second Nun au Texte, pour ne lire que I. U. N., Ion ou Javan. Ce mot Hebreu, comme nous l'avons remarqué, est le nom général des Grecs dans l'Ecriture, et répond parfaitement à celui d'Ionien. Carée, C. R. C^{H}. (35), père de Johanan, ne pouvait être qu'un Carien : à cela se trouvaient joints des officiers de guerre. On

(34) יון, יונן, יוחנן : c'est le même nom, *Johannes*, *Joannes*, *Jonas*.

(35) כרח, *Carhé*.

n'a donc pas douté qu'il ne fût question d'une troupe armée de Grecs ou Ioniens, et de Cariens.

Un autre passage de Jérémie, que nous avons cité, n'a pas dû échapper aux interprètes Egyptiens ; et comme le passage est relatif à la défaite de Pharaon Ephrée, ils y auront vu nommément les auxiliaires de Psamménite. « Fuyons » de devant l'épée qui ravage (ou l'épée du des» tructeur) ; criez maintenant : O Pharaon. » (*Jérémie*, c. XLVI. *v.* 16.) 1° Le destructeur est appelé I. O. N. H. dans l'Hébreu, et le mot suivant, criez, est Q. R. A. U ; les deux peuples y étaient donc réunis de même et bien marqués : « Fuyons devant l'épée, Ioniens et Ca» riens. » (36) Faudrait-il s'étonner, de la part de ces interprètes, d'une méprise dans laquelle les Septante sont tombés ? Pour ces Traducteurs, l'épée qui détruit est celle des Grecs ; à la lettre, l'épée Grecque : ils croyaient lire, Ionienne ou d'Ionie. (37)

2° Johanan et ses officiers de guerre prennent avec eux des hommes et des femmes, de petits enfans et des filles : c'est la famille, ce sont les enfans du traître Phanès. Le Prophète appelle cette troupe, le reste du peuple Juif : S^{n}. A. R. I. T^{n}, des restes ; de S^{n}. A. R, être laissé, et dans

(36) יונה, ionha, *vastator* ; (dans la Vulgate : *à facie gladii columbæ.*) קראו, *vocate*, dont on a fait קראי, prononcé comme Caraï, ou Cari, des Cariens.

(37) Ἀπὸ προσώπου μαχαίρας ἑλληνικῆς. LXX.

[illegible] de ses [illegible] grand [illegible] en [illegible] d'hom- [illegible] de per- [illegible] ces hor- [illegible] me : il [illegible] il fallait [illegible] pour que [illegible] pour tous.

[illegible] שאר, *reliqui*,

[illegible] טבח, *mactavit*;

5° Dans le nom de Godolias, G.D.L.I.H.U., on trouvait le verbe D.L.H., puiser, et l'on pouvait en tirer D.L.U., ils puisèrent, et D.L.U.H.U, ils le puisèrent (40) : ce qui signifiait, boire le sang dans le cratère, ou l'y puiser pour le boire. (*Jérémie*, *c.* XLIII. *v.* 6.)

6° Un autre passage de Jérémie a confirmé cette interprétation, en éclaircissant le fait et y ajoutant des développemens. Le Chapitre quarante-sixième contient deux Prophéties, l'une contre Pharaon Néchao, l'autre contre Pharaon Ephrée. Ces Prophéties, relatives toutes les deux à l'Egypte, semblaient n'en faire qu'une ; et le récit du combat, comme nous l'avons vu, est tiré de la seconde : il était donc tout simple que l'on crût trouver dans la première une circonstance qui avait précédé le combat. On y lit : « C'est le jour » de la vengeance du Seigneur, il se vengera de » ses ennemis : l'épée les dévorera et sera rassa» siée, elle s'enivrera de leur sang ; car c'est la » victime du Seigneur Dieu des armées. » (*v.* 10.)

L'analogie aurait suffi pour faire rapporter ce trait aux auxiliaires de Psamménite. On y voyait des armées qui sont en présence, des ennemis que l'on frappe de l'épée, une vengeance qui s'exerce, une victime qu'on égorge, T.B.C^{H}., *mactata*, et du sang véritablement bu.

(40) גדליהו, Godolias. דלה, *haurire* ; דלו, *hauserunt* ; דלוהו, *hauserunt illum*.

une autre conjugaison, laisser (38). On a entendu que les enfans de Phanès étaient restés, que leur père les avait laissés en Egypte, lorsqu'il en était parti. (*Jérémie*, *c.* XLIII. *v.* 5.)

3° Ce reste des Juifs revenait de diverses nations, où ils avaient été dispersés, à la lettre, poussés. On a compris que Phanès revenait avec des nations étrangères, qu'il amenait et poussait contre l'Egypte.

4° Le titre de Nabuzardan, général de Nabuchodonosor selon la Vulgate, capitaine de ses gardes selon quelques modernes, mais suivant l'Hébreu et les Septante, chef des cuisiniers, a fourni la principale circonstance. R. B., chef, prince, signifie aussi une multitude, un grand nombre ; T. B. C^{H}., d'où dérive le mot cuisinier, signifie proprement égorger (39) : on a donc vu dans le Texte, une multitude d'hommes qui égorgent, ou un grand nombre de personnes qui sont égorgées. Le reste de ces horribles préparatifs s'imaginait de soi-même : il fallait un vase pour recevoir le sang, et il fallait le détremper dans de l'eau ou du vin, pour que l'on pût le boire, et qu'il y en eût pour tous. (*v.* 6.)

(38) שארית, *residuum, reliquiæ.* שאר, *relinqui, residuum esse ; relinquere.*

(39) רב, *magister ; multitudo.* טבח, *mactavit ; mactatio ; coquus.*

5° Dans le nom de Godolias, G.D.L.I.H.U., on trouvait le verbe D.L.H., puiser, et l'on pouvait en tirer D.L.U., ils puisèrent, et D.L.U.H.U, ils le puisèrent (40) : ce qui signifiait, boire le sang dans le cratère, ou l'y puiser pour le boire. (*Jérémie*, *c.* XLIII. *v.* 6.)

6° Un autre passage de Jérémie a confirmé cette interprétation, en éclaircissant le fait et y ajoutant des développemens. Le Chapitre quarante-sixième contient deux Prophéties, l'une contre Pharaon Néchao, l'autre contre Pharaon Ephrée. Ces Prophéties, relatives toutes les deux à l'Egypte, semblaient n'en faire qu'une ; et le récit du combat, comme nous l'avons vu, est tiré de la seconde : il était donc tout simple que l'on crût trouver dans la première une circonstance qui avait précédé le combat. On y lit : « C'est le jour » de la vengeance du Seigneur, il se vengera de » ses ennemis : l'épée les dévorera et sera rassa- » siée, elle s'enivrera de leur sang ; car c'est la » victime du Seigneur Dieu des armées. » (*v.* 10.)

L'analogie aurait suffi pour faire rapporter ce trait aux auxiliaires de Psamménite. On y voyait des armées qui sont en présence, des ennemis que l'on frappe de l'épée, une vengeance qui s'exerce, une victime qu'on égorge, T.B.C^{H}., *mactata*, et du sang véritablement bu.

(40) גדליהו, Godolias. דלה, *haurire* ; דלו, *hauserunt* ; דלוהו, *hauserunt illum.*

Art. 6. *Acte de cruauté des Egyptiens réfugiés dans Memphis.*

Héraut envoyé à Memphis ; vaisseau de Mitylène qui le porte : — Messagers du Seigneur, envoyés sur des vaisseaux au pays de Cush.

Le vaisseau brisé ; les hommes qui le montaient, mis en pièces ; — Altérations et équivoques sur ce qui est dit de la confiance de Cush, et de ses angoisses.

Les Egyptiens se retirent à Memphis : « Cambyse leur envoya un héraut, Perse de nation, » pour les engager à traiter avec lui ; ce héraut » remonta le fleuve sur un vaisseau mitylénien. » Dès que les Egyptiens le virent entrer dans » Memphis, ils sortirent en foule de la citadelle, » brisèrent le vaisseau, mirent en pièces ceux » qui le montaient, et en transportèrent les » membres dans la citadelle. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 13.)

Il y a plusieurs choses dans ce récit qui peuvent étonner : ce héraut qui va proposer aux Egyptiens de se rendre, avant qu'ils soient assiégés ; ce vaisseau qui se trouve là tout prêt le lendemain de la bataille, et que l'on sait au juste être un vaisseau mitylénien ; l'équipage et l'ambassadeur lui-même hâchés en morceaux ; leurs membres épars, soigneusement recueillis et transportés dans la citadelle : tout

cela est un peu extraordinaire, mais va s'expliquer. (41)

Ezéchiel, parlant au nom du Seigneur, avait dit : « En ce jour-là, je ferai sortir de devant » ma face des messagers qui viendront sur des » vaisseaux pour jeter la frayeur dans le pays » de Cush, et ils seront saisis d'angoisse au » jour de l'Egypte. » (*Ezéchiel*, c. xxx. v. 9.)

1° On voit d'abord le héraut de Cambyse, et un vaisseau sur lequel il remonte le Nil; mais d'où savait-on que ce vaisseau appartenait aux Mityléniens? On aura souvent occasion de remarquer que ces particularités qu'Hérodote recherche, n'importe par quel motif, sont précisément ce qui le trahit : elles sont suspectes de leur nature ; ce qui engage à en rechercher la

(41) J'ai donné la traduction de Larcher. On peut disputer sur le mot τεῖχος : signifiera-t-il la citadelle, comme le veut ce Traducteur, ou la ville, comme le rend l'ancienne Version latine, ou simplement le mur? Ce dernier est le sens propre du terme, mais laisse l'équivoque ; on a le choix entre le mur de la ville, et celui de la citadelle, suivant que l'on aura choisi l'une ou l'autre, pour y placer le lieu de l'action. C'est ainsi que M. Schweighæuser traduit, *de castelli muro decurrunt* ; il n'a pas voulu sans doute réunir deux significations distinctes du même mot. On peut douter encore qu'il faille prendre si rigoureusement le terme grec, qui exprime le traitement fait aux gens du vaisseau. Hérodote ne dit pas que l'on emporta les membres des hommes tués, mais les hommes : *Viros frustatim dilaniatos*, *homines in frusta discerptos* ; ce qui s'entendrait fort bien de corps déchiquetés ou mutilés, et ne supposerait pas nécessairement des corps coupés par petits morceaux. Ces diversités d'interprétations ne touchent point au fond.

source, qu'elles confirment à leur tour, quand on l'a découverte. Des vaisseaux qui partent de la face du Seigneur, n'étaient pas une chose fort intelligible pour les interprètes Egyptiens; il fallait donc donner un sens au mot hébreu M.L.P^{H}.N.I., de devant ma face. Le Phé a pu aisément être pris pour un Teth, qui est d'une figure très-approchante; le T trouvé, ils n'ont eu besoin que d'une légère transposition pour former le mot M.T.L.N.I., et ils ont eu un vaisseau de Mitylène. (42)

2° Les messagers du Prophète sont envoyés pour jeter la terreur dans le pays de Cush: le héraut de Cambyse est envoyé pour sommer les Egyptiens de se rendre, comme l'exprime le Traducteur latin; ce qui ne pouvait être que l'effet de la crainte dont Cambyse les supposait frappés.

Le nom de Cush n'a pas dû arrêter les interprètes. On l'entend ordinairement de l'Ethiopie, et il la désigne en effet ici; mais, sans nous arrêter à l'application qu'on en fait quelquefois à d'autres contrées voisines de l'Egypte, et quelquefois peut-être à l'Egypte même, observons que ce nom, si commun dans l'Ecriture, ne se trouve dans aucun Auteur profane: et il en est de même de plusieurs autres, soit de

(42) מלפני, *à facie mea.* פ, Phe; ט, Teth. מטלני, Mityleni.

päys, soit de villes, en Egypte ou dans son voisinage. La dévastation de ce royaume au temps de Nabuchodonosor, qui semble avoir voulu moins le conquérir que le ruiner de fond en comble pour n'avoir plus rien à en redouter, et la longue captivité des habitans, durent produire de grands changemens dans les localités; les Egyptiens, revenus dans leur patrie, n'étaient peut-être pas mieux instruits de leur ancienne Géographie, que de leur ancienne Histoire. On conçoit donc, que pour nos interprètes, eussent-ils été plus habiles, les Cushites qu'ils trouvaient dans leur Texte, purent n'être que les Egyptiens de Memphis.

3° Le mot B.T.C^H^. qui suit, et qui signifie plein de confiance, dans la sécurité, ne leur présentait aucun sens : ils l'ont renversé, et ont lu C^H^.T.B, couper, tailler, comme du bois ou de la pierre. (43) Ce ne pouvait être que le vaisseau brisé à coups de hâche, et détruit.

4° C^H^.L.C^H^.L.H., angoisse, peut se prendre pour tué, blessé, percé, du verbe C^H^.L.L. (44) Ce mot, dans les deux sens, ne peut se dire que des hommes; c'étaient donc les hommes du vaisseau, qu'on avait tués et massacrés.

(43) חלחלה, *cruciatus.* בטח, *confidens, confidenter.* חטב, *cædere, amputare.*

(44) חלל, *confossus est, confossus.* Par l'analogie avec d'autres verbes, חל et חלה pouvaient même signifier, *confossus, confossio.*

L'expression même d'Hérodote a pu être fondée sur le Texte. On aurait pris le mot C^{H}. L. — C^{H}. L. H. pour une répétition de C^{H}. L., ou de C^{H}. L. L. (45); ce qui marquait, suivant l'usage de la langue, une plus grande intensité d'action. On aurait lu à la lettre : *et confossio confossio in eis ;* c'est-à-dire, *confossio plurima*, criblés de coups, tout couverts de blessures.

5° Reste le mur ou la citadelle de la ville. On les a trouvés dans le nom que l'Hébreu donne à l'Egypte, *Mizraïm.* M. T^{s}. U. R. signifie des fortifications, un rempart ; M. T^{s}. R. I. M. n'en est que le pluriel, et l'Egypte est même appelée quelquefois simplement M. T^{s}. U. R. (46) Ainsi, quand on lisait à la fin du verset : Le jour de l'Egypte vient ; on a entendu que les Egyptiens vinrent dans l'enceinte des murs de la ville, ou qu'ils rentrèrent dans la citadelle, emportant les corps des hommes qu'ils avaient tués.

L'exécution n'était pas peu de chose. Il devait y avoir deux cents hommes sur le vaisseau ; puisqu'il est dit au chapitre ou paragraphe suivant, que les juges royaux ayant ordonné que pour chaque homme massacré on ferait mourir dix Egyptiens, deux mille furent condamnés à

(45) חלחלה, *cruciatus*, tiré de היל, *dolere ;* et *confossi, vulncrati*, tiré de חלל, *confodi, vulnerari.*

(46) מצור, *munitio, propugnaculum.* מצרים, plural. מצור, *Ægyptus.*

mort. Nous verrons comment on a trouvé ici les juges royaux, et comment cette circonstance a lié les deux faits.

ART. 7. *Les Libyens, et à leur exemple les Cyrénéens et les Barcéens, se soumettent à Cambyse.*

Soumission volontaire des Libyens : — La Libye conquise par Nabuchodonosor ; les Enfans de la terre d'alliance. (*Ezéch.* XXX.)

Ils craignent le sort des Egyptiens : — Les rois et les peuples devaient trembler, en voyant la ruine de l'Egypte.

Tribut et présens des Cyrénéens et des Barcéens ; manière dont Cambyse reçoit les présens des Cyrénéens : usage qu'il en fait. — Travestissement de ce qui est dit de Jérémie et de Baruch. (*Jérém.* XLIII.)

I. « Les Libyens, voisins de l'Egypte, crai- » gnant d'éprouver le même sort que les Egyp- » tiens, se soumirent sans combat. Ils s'imposè- » rent un tribut, et envoyèrent des présens. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 13.)

Ezéchiel avait parlé des Libyens et de plusieurs autres peuples, voisins de l'Egypte, qui devaient être livrés comme elle aux armes de Nabuchodonosor. « L'Ethiopie, la Libye, les Lu- » diens et les Arabes, les Cubéens et les Enfans » de la terre d'alliance, tomberont avec eux » sous le tranchant de l'épée. (*Ezéchiel*, *c.* XXX. *v.* 5.)

1° Le Texte porte. « Cush, Phut, Lud et » tous les Arabes, Cub et les Fils de la terre

» d'alliance. » Cush désigne ordinairement l'Ethiopie proprement dite ; nous en avons parlé dans l'Article précédent. L'Ethiopie, suivant Hérodote, faisait partie de la Libye : ni l'un ni l'autre de ces noms ne se trouvent dans les Livres Hébreux, et Phut pourrait n'être, comme Lud et Cub, qu'un peuple particulier de la côte septentrionale d'Afrique, apparemment plus considérable que les autres, et donnant son nom à tout le pays ; d'où vient que les anciens Traducteurs s'accordaient à le rendre par le terme général de Libye, qu'ils ne prenaient pas dans le sens étendu que lui donne Hérodote. Tous ces peuples, leur pays comme leur Histoire, nous sont inconnus ; et probablement ils n'existaient plus sous leurs noms primitifs dès le temps d'Hérodote. C'est en vain qu'on en cherche des traces dans quelques noms approchans de divers nomes de l'Egypte, que l'on rencontre dans les anciens Auteurs ; il est clair, par la Prophétie d'Ezéchiel, que les trois peuples étaient, comme Cush, hors de l'Egypte, quoique dans son voisinage. Les Commentateurs sont embarrassés de trouver ici des Arabes, parce que ce nom fait d'abord penser à l'Arabie : on a donc observé qu'il y avait dans la basse Egypte un nome des Arabes ; quelques Hébraïsans ont pris ce terme dans le sens de mélange, troupe mêlée, et l'entendent d'un assemblage de différentes petites nations, que le Prophète n'a pas daigné

nommer : mais il peut marquer ces peuplades errantes, qui habitaient les déserts de l'Afrique proche de l'Egypte, et qui en tiraient leur nom, comme ceux des déserts de l'Arabie, et l'Arabie elle-même. On pourrait traduire : Et tout le désert.

La Libye d'Hérodote est l'Afrique entière, tout ce qui s'étend au midi et au couchant depuis l'Egypte et le Nil : il y renfermait par conséquent tous les peuples dont parle Ezéchiel, et quand il les aurait distinctement connus, il aurait pu les comprendre tous dans la dénomination générale de Libyens. Il est manifeste néanmoins qu'Hérodote n'a ici en vue que les Libyens de la partie du nord, et dans la proximité de l'Egypte, au milieu desquels se trouvaient les villes de Barcé et de Cyrène.

2° Mais les Enfans de la terre d'alliance, qu'en avaient fait ses interprètes ? Ce sont les Juifs, réfugiés en Egypte contre l'ordre du Seigneur, et qui devaient être enveloppés dans sa ruine, comme toutes les nations qui auraient pris sa défense. Ils ne s'en étaient assurément pas doutés ; ni eux, ni Hérodote, ne pouvaient deviner ce que signifiait cette alliance, quelle était cette terre, quels en étaient les Enfans. Qu'ont-ils pu imaginer de mieux, qu'un accord amiable des peuples voisins avec le vainqueur, et leur soumission volontaire ? Une semblable alliance emportait le tribut ; nous verrons pourquoi ils y ajoutent des présens.

3° On ne pouvait pas dire alors, que toutes ces nations fussent tombées par l'épée avec les Egyptiens ; on a dit seulement qu'elles avaient craint d'être frappées comme eux. Ce motif, qu'on avait toute raison de leur attribuer, était marqué au verset 4 (*c.* xxx.) : « La terreur se » répandra dans Cush, quand les morts tombe- » ront en Egypte ; » au verset 9 : « Cush, qui » vit dans l'assurance, sera saisi de crainte au jour » de l'Egypte ; » et d'une manière plus générale, dans un autre endroit que les interprètes avaient dû remarquer : « Je frapperai d'étonnement un » grand nombre de peuples, à la vue de ta perte, » et leurs rois en seront pénétrés de frayeur, » lorsque j'agiterai mon épée à leurs yeux ; et » il n'y aura aucun d'eux qui ne tremble pour » lui-même au jour de ta ruine. » (*Ezéchiel*, [illegible])

[illegible] parle ici de deux peuples, qu'il n'a pu trouver dans le passage d'Ezéchiel, non [illegible] en raconte. Mais ces peuples [illegible] des Libyens, ou même renfermés dans la [illegible] en part aux événements [illegible] a recueilli dans ses mémoires [illegible] d'eux qui pût s'y rapporter, [illegible] marquée, et c'est là qu'il a dû le [illegible].

Les [illegible] peuples sont ceux de Cyrène et de [illegible] jouent un rôle important dans les

travestissemens d'Apriès, et dont l'*Historien des temps fabuleux* a eu par conséquent occasion de parler. Sans révoquer en doute leur existence, il a cherché ce qui les avait fait introduire dans le récit des malheurs d'Apriès ; et il a cru les voir dans la Prophétie d'où le récit est tiré, dans ce même Texte de Jérémie où il voyait les Ioniens et les Cariens de ce prince, comme nous y avons vu les Grecs et les Cariens de son successeur Pamménite. Ce Texte est le seul, dans le cercle des Prophéties qu'exploitaient les conteurs et auxquelles nous sommes bornés, qui puisse offrir des Cyrénéens et des Barcéens ; c'est donc le seul où nous puissions chercher le trait qui nous occupe maintenant, et nous devons l'y trouver, si la conjecture de l'Auteur est juste.

Les noms de Jérémie et de Baruch reviennent aussi souvent dans le XLIIe et le XLIIIe Chapitre de Jérémie, que les noms de Johanan et de Carée : les conteurs ont dû remarquer ceux-là comme ceux-ci, et ils auront cru retrouver Cyrène et Barcé dans les uns, comme l'Ionie et la Carie dans les autres. Les Barcéens en effet étaient bien reconnaissables sous le nom de Baruc. Les Cyrénéens ne l'étaient pas autant sous celui de Jérémie : mais ils n'y sont guères plus cachés, et pour les y découvrir, il a suffi, comme l'Auteur l'a bien aperçu, d'avoir le nom traduit en Grec, et d'en chercher l'application dans cette nouvelle forme, sans s'arrêter à celle de l'Hébreu.

Observons encore, 1° que les noms d'Ionie et de Carie, ou d'Ioniens et de Cariens, qu'ils trouvaient dans les mots Johanan et Carée, ne leur permettaient pas de douter que les deux mots semblables, Jérémie et Baruc, ne fussent pareillement des noms de peuples ou de pays. 2° Que les Barcéens appelaient nécessairement les Cyrénéens, et que trouvant ceux-là dans le nom de Baruc, il fallait bien chercher ceux-ci, et les trouver à quelque prix que ce fût, dans le nom de Jérémie. 3° Qu'après tout, il faut examiner la chose en elle-même : car si ce qui est dit, dans les contes, des Cyrénéens et des Barcéens, se rapporte effectivement à ce qui est dit dans le Texte, de Jérémie et de Baruc, il sera démontré par le fait et de quelque façon que les conteurs l'aient entendu, qu'ils ont pris Jérémie pour le peuple de Cyrène, comme Baruc pour celui de Barcé.

Le récit dont nous avons à rendre compte, appuiera surtout cette preuve de fait, et l'explication de ce léger incident en acquerra une importance qu'elle n'aurait point par elle-même.

Les Libyens, dans la crainte d'éprouver le même sort que les Egyptiens, s'étaient livrés d'eux-mêmes sans combat, se soumettant à payer tribut et envoyant des présens. « Les Cyrénéens » et les Barcéens imitèrent les Libyens par le » même motif de crainte. Cambyse reçut favo-

» rablement les présens des Libyens ; mais il se » plaignit de ceux (il méprisa ceux) des Cy- » rénéens, sans doute paree qu'ils n'étaient pas » assez considérables. Ils ne se montaient en » effet qu'à cinq cents mines d'argent, qu'il dis- » tribua lui-même (de sa propre main) à ses » troupes. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 13.)

Dans Jérémie, le Prophète s'oppose au dessein qu'avaient les Juifs de se retirer en Egypte, et il les exhorte à rester dans la Judée : « Alors » tous ceux d'entre eux qni étaient fiers et su- » perbes, dirent à Jérémie : Vous nous dites » là des mensonges ; le Seigneur notre Dieu ne » vous a point envoyé vers nous, en disant : » N'allez pas en Egypte pour y habiter. C'est » Baruch qui vous anime contre nous, afin de » nous livrer entre les mains des Chaldéens. » (*Jérémie*, *c.* XLIII. *v.* 2 *et* 3.)

1° On voyait là d'abord des hommes superbes qui disputent contre Jérémie : c'était Cambyse qui se plaint des Cyrénéens, selon notre Version française ; qui s'indigne contre eux, *succensens*, suivant l'ancienne Version latine ; ou plutôt, suivant la nouvelle que nous aimerions encore mieux, qui leur montre son mépris, *aspernatus*.

2° Ces hommes superbes disent à Jérémie : « Le Seigneur ne vous a pas envoyé. » Du verbe S^{H}. L. C^{H}, envoyer, se forme S^{H}. L. U. C^{H}, un

présent, un don (49) : voilà les présens. Les Cyrénéens n'en avaient pas offerts qui pussent être acceptés : c'était comme s'ils n'en avaient fait aucun.

Si les Cyrénéens avaient apporté des présens, on a dû penser que les Libyens, dont la conduite leur servait de modèle, ne s'étaient pas bornés à s'imposer un tribut : et de même, le tribut auquel les Libyens avaient été soumis, prouvait que les Cyrénéens n'en avaient pas été quitte pour des présens. En réunissant ce qui était dit de chacun d'eux en particulier, on a vu qu'ils avaient tous également joint un don volontaire à la promesse du tribut. Hérodote distingue ici ces deux choses plus clairement qu'il ne le fait ailleurs.

3° Jérémie est accusé « de dire des mensonges. » Le reproche, de la part de Cambyse, ne pouvait tomber que sur les présens ; des dons mensongers sont des dons au-dessous de ce qu'ils devraient être, qui trompent l'attente de celui à qui on les offre. On apprenait ici pourquoi ceux des Cyrénéens avaient été dédaignés : ils n'étaient pas assez considérables.

Remarquons que dans cette partie du travestissement, c'est bien Jérémie qui représente les Cyrénéens ; puisque les interprètes n'y attri-

(49) שלח, *mittere* ; שלוח, *munus*, *donum*.

[illegible] le Texte disait

[illegible] N'allez pas en [illegible] Le même verbe [illegible] en [illegible] autres peu- [illegible] entre [illegible] de ne [illegible] craignaient

[illegible] immé- [illegible] les Isr- [illegible] les Cy- [illegible]

[illegible] Pharaoh [illegible]

[illegible] le droit [illegible] dans le

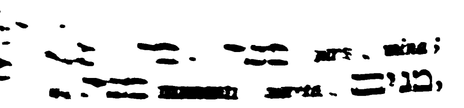
[illegible]

Texte les trois choses précisément que l'Historien leur attribue et auxquelles il se borne : la terreur qui les saisit, le tribut, et les présens qu'elle leur arrache. C'était tout ce que les Barcéens avaient eu de commun, soit avec les Libyens, soit avec les Cyrénéens ; et ce qu'Hérodote ajoute relativement à ceux-ci et à la manière dont ils furent reçus par Cambyse ne se rapportait véritablement, dans le Texte, qu'au peuple de Cyrène. Circonstance remarquable, d'où est résulté dans son récit ce manque de suite ou de développement, que l'on n'a pas cherché à expliquer, mais que tout lecteur doit sentir. Quand on y voit l'accueil fait aux Libyens, on s'attend à être également instruit de l'accueil fait à chacun des deux peuples qui les ont imités ; et l'on est étonné de ne l'entendre plus parler que d'un seul de ces peuples. Il laisse ignorer comment s'était conduit, et ce qu'éprouva l'autre ; on ne sait pas quels présens les Barcéens avaient offerts, et s'ils furent reçus avec mépris comme ceux des Cyrénéens, ou avec faveur comme ceux des Libyens.

6° La parcimonie des Cyrénéens était déjà connue par le verset précédent : mais Hérodote va plus loin ; il spécifie la valeur du don, le genre de monnaie, le nombre des pièces. Sur cela, nous ne saurions nous en rapporter entièrement à lui, et nous pensons qu'il est plus sûr de recourir au Texte. On y lisait : « Baruch vous

» [illegible] contre nous, afin de nous livrer [illegible] répondent précisément à [illegible] où il s'agit des mines d'argent.

[illegible] M.G^n.N. (52), qui, dans le Texte, [illegible], *afin*, *afin de*, ne pouvait [illegible] dans le récit ; il a fallu le dépecer [illegible] un autre. Le Lamed en a [illegible] et nous verrons ce qu'est [illegible] dont la valeur numérale [illegible], qui restait, ne signi- [illegible] pas même de l'Hébreu : [illegible] rapport avec M.N.H., [illegible] a dû fixer l'attention [illegible] ressemblant beaucoup [illegible] ont cru lire dans [illegible] il ne leur a pas [illegible] mot à M.N. ; car [illegible] insensible, [illegible] ou s'intro- [illegible] mots écrits, dont [illegible] ni le sens. [illegible] le T^n., qui [illegible] ont lu, ou [illegible] du T^n. [illegible] des



[illegible] mins ; [illegible] בנים,

On objectera que M.N.H., pris dans le sens de mine, est masculin, et fait au pluriel M.N.I.M. Cela est vrai pour le petit nombre d'endroits de l'Ecriture où il se trouve en ce sens : mais doit-on en faire une règle générale de la langue écrite et de la langue parlée ? Dans sa signification primitive de *part*, *portion* d'une chose, le mot est féminin, et son pluriel est Manoth. Or, de cette notion originelle dérive sa signification particulière : la mine s'est appelée *Manéh*, parce qu'elle était une portion du Talent et en formait la première division. Il se pourrait donc que la distinction ne fût pas bien établie, au moins dans l'usage ordinaire ; et dans le fait, ces mots des deux genres ne sont pas rares en Hébreu. Ajoutons, qu'ici, la distinction eût-elle été plus rigoureusement tranchée et plus strictement maintenue qu'on n'a droit de le supposer, il ne faudrait s'étonner, ni de l'erreur dans laquelle nos traducteurs seraient tombés, ni de la liberté qu'ils auraient cru pouvoir prendre.

C'était donc en mines, que les Cyrénéens avaient acquittés leur don gratuit ; et en mines d'argent, car des mines d'or n'auraient pas été dédaignées. (54)

(54) La mine d'or est évaluée à 695 livres 7 sous environ, et la mine d'argent à 97 livres 7 sous. Cinq cents mines d'or auraient donc valu environ 347,645 livres, et la même quantité de mines d'argent, 48,675 livres seulement.

7° On a pu remarquer, et l'on verra assez constamment dans la suite, que nos conteurs ne fixaient pas témérairement les nombres qu'ils expriment. Comment ont-ils tiré d'un texte qui n'en offrait aucun, celui des cinq cents mines? Nous n'avons qu'un moyen de retrouver leur marche.

Quoique les nombres, dans l'Hébreu actuel de nos Bibles, soient toujours exprimés par leurs noms propres, il n'est pas démontré qu'anciennement ils ne fussent, quelquefois au moins, marqués en chiffres, c'est-à-dire, par les lettres de l'alphabet qui en tiennent lieu. Les Hébraïsans croient même pouvoir résoudre par-là plusieurs difficultés de Chronologie et d'Histoire, nées, selon eux, de simples changemens d'une lettre eu une autre : les altérations qui en sont résultées, inexplicables aujourd'hui avec les nombres écrits, étant faciles à reconnaître, si l'on se transporte au temps où les nombres étaient chiffrés. Il est encore moins démontré qne les Hébreux n'aient pas eu, dès la plus haute antiquité, l'usage si commode, et commun sans doute parmi les Tyriens, leurs voisins, et les autres peuples commerçans de l'Asie, des lettres numérales, qu'ils pouvaient employer dans leurs écritures privées, sans les introduire dans leurs Livres sacrés. Enfin, rien ne prouve que depuis la captivité, et au temps où se forgeaient les travestissemens qui nous occupent, les Juifs



n'eussent pas acquis la connaissance, adopté même l'usage, de cette méthode expéditive de nombrer; ils l'ont certainement connue et pratiquée dans des temps postérieurs, et l'on ne saurait assigner l'époque où elle commença à s'établir chez eux.

Après ce qu'on lisait du tribut des Barcéens, se trouvent quelques mots qui n'avaient plus aucun sens pour les interprètes; et ces mots précèdent immédiatement celui qui leur donnait les mines d'argent. Serait-il extraordinaire qu'ils y eussent cherché le nombre de ces mines ? Ils devaient être curieux de savoir d'où venait la mauvaise humeur de Cambyse, et ils ne pouvaient l'apprendre que là. Ils ont donc considéré les lettres comme des chiffres, et les prenant les unes après les autres, en donnant à chacune sa valeur propre, ils ont eu dans le même ordre 1, 400, 20, 2, 50, 6, 30; somme totale 509, en nombre rond 500.

Nous n'affirmerons pas que les interprètes aient fait cette opération; mais nous dirons qu'ils ont évalué les présens des Cyrénéens, comme s'ils l'avaient faite.

8° Les mots suivans, les derniers que l'on eût extraits du verset, ont appris l'emploi que Cambyse avait fait de ces mines; c'est aussi la dernière circonstance du récit. Ils signifiaient : « Afin de nous donner aux mains des Chaldéens. » On a entendu que Cambyse avait donné l'ar-

gent à ses soldats ; et pour ne rien omettre, qu'il le leur avait distribué lui-même, de sa propre main : *Suâ manu dispersit in milites.* En effet, cette manière de faire des largesses à leurs troupes n'est pas ordinaire parmi les rois, et méritait d'être remarquée. Le Texte ne se refusait point à l'interprétation ; il peut signifier : Donner de la main aux Chaldéens. Ceux-ci représentaient fort naturellement les soldats d'un roi de Perse, à ce titre, roi de Chaldée.

En résumé, nos interprètes trouvaient dans la suite et la lettre de leur Texte : *Quingentas minas dare manu Chaldæis ;* cinq cents mines données de la main aux Chaldéens. Que voudrait-on de plus ?

Art. 8. *Indignes traitemens qu'éprouve Psamménite.*

Cette partie du récit est une des plus remarquables, par la variété des incidens, et le mélange d'intérêt et de ridicule qu'elle présente.

Psamménite placé, ou assis dans le faubourg de Memphis : — Nabuchodonosor assis sur son trône devant le palais de Taphnès. (*Jérém.* XLIII.)

La fille de Psamménite et ses compagnes en habits d'esclave, une cruche à la main ; — La fille de l'Egypte préparant ses vases de captivité ; les filles de l'Egypte emmenées captives.

Le fils de Psamménite conduit au supplice avec deux mille jeunes Egyptiens la corde au cou, un bâillon à la bouche ; — Bévues sur les noms de On et de Bubaste ; les jeunes hommes de ces deux villes, tués par l'épée.

Psamménite périt de la même manière qu'Apriès, et l'un et l'autre comme a dû périr, suivant les Prophéties, Pharaon Ephrée.

I. « Le dixième jour après la prise de Memphis, » Cambyse ayant fait placer (ou même, ayant » fait asseoir) dans le faubourg, d'une manière » ignominieuse, Psamménite roi d'Egypte, avec » d'autres Egyptiens, voulut mettre sa fermeté » à l'épreuve, et voici ce qu'il fit. » (55)

Le fait dont il s'agit, est daté, comme on voit, avec une grande précision. L'Histoire n'affecte pas cette exactitude pour des faits semblables; elle ne l'a pas toujours pour des événemens plus importans, et qui en auraient plus besoin. Cependant la date est utile : elle nous ramène à ces Prophéties de Jérémie, qui nous ont déjà fourni tant de lumières, et nous montre l'endroit où doivent se porter nos nouvelles recherches.

Les Juifs demandent au Prophète de prier pour eux le Seigneur, et de l'interroger sur ce qu'ils doivent faire : il le leur promet, et « dix jours » après, le Seigneur parle à Jérémie. » (*Jérémie*, c. XLII. v. 7.) On ne pouvait employer dans le récit qu'une période de jours; il n'y en a point

(55) *Decimo autem die quàm muros Memphis cepisset Cambyses, Psammenito Ægyptiorum rege, qui sex omninò regnarat menses, collocato in suburbanis, ignominiæ gratiâ, cum Ægyptiis aliis, hoc fecit ut ejus animum experiretur : filiam illius, etc.* (Herodot. III. 14.)

d'autre marquée dans les Chapitres de Jérémie, qu'on avait sous les yeux.

Lorsque les Juifs furent arrivés en Egypte, Jérémie reçut ordre de prendre de grandes pierres, et de les cacher dans la terre, à la porte de la maison de Pharaon à Taphnès, en présence de quelques Juifs. Il leur dit ensuite de la part du Seigneur : « Je vais envoyer prendre » Nabuchodonosor roi de Babylone, mon servi» teur. Je mettrai son trône sur ces pierres que » j'ai cachées, et il étendra son pavillon au-dessus » d'elles. » (*Jérémie*, *c.* XLIII. *v.* 10.)

1° La maison, ou le palais du roi à Taphnès, a été pris pour la ville même. On sait que le mot *Beth*, maison, entre dans la composition d'une infinité de noms de villes ; ainsi *Beth-Pharao* était la Ville de Pharaon. Dès lors le lieu de la scène a été fixé : tout se passe à l'entrée de la ville, devant la porte, et par conséquent dans le faubourg. Ajoutons que la dénomination de Ville de Pharaon aura paru désigner la résidence particulière du roi, sa capitale, ou Memphis, que les interprètes ont substituée à Taphnès.

2° Cambyse exécute ce que le Prophète attribuait au Seigneur. Il dispose du roi d'Égypte qui est son prisonnier, et le fait venir où il veut, comme Dieu dispose du roi de Babylone qui est son serviteur, le prend, et l'envoie où il veut qu'il aille. Cambyse s'appelle lui-même



le maître de Psamménite, et le regarde par conséquent comme son serviteur. (56)

3° Ce prince est accompagné dans le faubourg de plusieurs Egyptiens ; comme Jérémie vient à l'entrée du palais du roi avec plusieurs Juifs.

4° La Traduction latine dit simplement qu'on le plaça dans le faubourg : mais le mot Grec peut signifier qu'on l'y fit asseoir ; c'en est même le sens propre, et c'est celui qu'Hérodote a dû avoir en vue, pour rendre exactement sou Texte, où il voyait un trône, un siége, mis pour faire asseoir un roi. (57)

5° Il y a ici une expression qui demande à être expliquée. On fait dire à l'Historien, que Cambyse voulait par-là faire affront à Psamménite : ainsi l'insulte aurait consisté à le placer, ou à le faire asseoir dans le faubourg avec d'autres Egyptiens ; ce qui ne signifie rien, et semble ridicule. Hérodote n'a donc pas voulu dire qu'en plaçant Psamménite dans le faubourg, Cambyse l'insultait, lui faisait un affront ; mais qu'il l'y fit placer d'une manière, qui était pour lui un affront, une véritable insulte : l'expression Grecque est susceptible de l'un et de l'autre sens. (58)

(56) *Herus te Cambyses interrogat.* (Herodot. III. 14.)

(57) *Cum aliis Ægyptiis residere jussit in suburbio.* Schweigh. Καθίζω, *sedere jubeo*, *colloco*. Ern. Lex.

(58 *Ad contumeliam*, ou, *cum contumelia.* Larcher paraît avoir senti le défaut de l'interprétation commune, quoiqu'il n'ait pas saisi la pensée d'Hérodote. « Psamménite fut conduit par ordre » de Cambyse, devant la ville, avec quelques autres Egyptiens.

Mais où a-t-on vu les circonstances qui formaient l'outrage ?

Jérémie, en cet endroit, parle de pierres, d'argile, de briques, de tuiles, et d'autres choses encore, selon la signification que l'on donne à quelques-uns de ces termes, dont les interprètes d'Hérodote ne connaissaient vraisemblablement pas mieux que nous la juste valeur. T. M. N, cacher, pris pour T. M. A ou T. M. H, aurait signifié des immondices (59); et qui peut deviner ce qu'ils ont fait du reste. C'était là cependant que le roi de Babylone semblait avoir établi son trône : c'était donc dans un lieu particulier du faubourg, choisi à dessein, et tel que l'imagination d'après de pareilles données pouvait se le représenter, qu'on avait fait asseoir Psamménite et les grands de sa cour. L'intention n'était pas douteuse, et les interprètes ont dû la remarquer. S'ils n'ont pas trouvé les détails assez sûrs, ou si Hérodote n'a pas osé les exprimer, leur Texte supplée à l'imperfection du

« On les y traita avec la dernière ignominie, afin de les éprouver. » Hérodote le suppose conduit et arrivé devant la ville, et marque ce qu'on lui fit alors : il spécifie l'ignominie, et nous la montre dans la position où on le mit ; la véritable épreuve ne vint qu'après, quand on fit passer devant lui sa fille et son fils ; elle fut atroce, plus qu'ignominieuse : Psamménite seul en était l'objet. On s'aperçoit que ce Traducteur a été embarrassé de son texte : il l'a refait pour lui donner un sens.

(59) טמן, *absconditt, occultavit.* טמא, טמה, *mundities.*

récit et en lève l'obscurité : nous y apprenons en quoi consistait l'avanie, nous y voyons du moins ce qui leur en a fait naître l'idée.

II. On fait passer devant Psamménite, d'abord une troupe de jeunes Egyptiennes, sa fille à leur tête, toutes en habits d'esclaves ; ensuite son fils avec une troupe de jeunes gens, que l'on mène au supplice.

Il est aisé de reconnaître ici ce que Jérémie annonce dans le verset qui suit immédiatement, et que nous avons déjà cité : « Qui à la mort, » qui à la captivité, qui à l'épée. » On n'a eu que le partage à faire : la captivité devait être celui des femmes, l'épée et la mort celui des hommes. Mais le récit a des particularités, que ces expressions vagues n'expliqueraient point, et qui semblent faire allusion à autant de traits particuliers qu'ont dû fournir les Prophéties, et que nous devons y retrouver.

C'est qu'en effet on a recueilli dans Jérémie et dans Ezéchiel différens passages, qui ont paru avoir le même objet, et former par leur réunion une histoire suivie, bien assortie dans tous ses détails.

« Cambyse fit habiller la fille de Psamménite » en esclave, et l'envoya, une cruche à la main, » chercher de l'eau ; elle était accompagnée de » plusieurs autres filles qu'il avait choisies parmi » celles de la première qualité, et qui étaient

» habillées de la même façon que la fille du roi. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 14.)

Jérémie avait dit : « O habitante, fille de l'E- » gypte, préparez ce qui doit vous servir dans » la captivité, parce que Memphis sera réduite » en un désert. » (*Jérémie*, *c.* XLVI. *v.* 19.)

1° Le nom de Memphis, et l'état où elle est tombée, prouvaient clairement qu'il s'agissait là d'une chose arrivée dans cette ville, après que Cambyse s'en fut rendu maître.

2° La fille de l'Egypte ne pouvait être que la fille du roi. Elle ne devait pas être seule ; on lui a donné des compagnes. On les trouvait d'ailleurs dans le passage d'Ezéchiel, qui a fourni l'histoire du fils de Psamménite et de ses compagnons. Le Prophète y parle des femmes ou filles des deux villes qu'il nomme, et au verset suivant, des filles de l'Egypte, qui seront emmenées captives. (*Ezéchiel*, *c.* XXX. *v.* 17 *et* 18.) En cet endroit, c'étaient visiblement des filles de la plus haute qualité, qui partageaient le sort de la fille du roi.

3° Toutes ces filles vont en captivité ; elles étaient donc habillées en esclaves. L'Hébreu porte : « Faites-vous des vases de captivité ; » on l'a pris à la lettre ; on a mis une cruche à la main de la princesse, et, comme de raison, on l'a envoyée puiser de l'eau.

4° Le Prophète n'adresse l'ordre qu'à la fille de l'Egypte : aussi l'Historien ne donne-t-il d'a-

bord de cruche qu'à la fille de Psamménite. Ce n'est qu'après, et par l'épithète d'hydrophores qu'il leur donne en passant, que nous apprenons que chacune de ses compagnes avait aussi la sienne. (60) La Traduction française, où l'épithète est oubliée, laisserait ignorer cette circonstance.

5° Hérodote ajoute que « ces jeunes filles, » passant auprès de leurs pères, fondirent en » larmes, et jetèrent des cris lamentables. » Jérémie dit aussi, verset 22, que la voix de l'Egypte s'élevera comme le sifflement d'un serpent, selon la Version des Septante ; qu'elle retentira comme le son de l'airain, selon la Vulgate : l'Hébreu se prête à ces deux interprétations ; l'une et l'autre image représentaient également bien des cris lamentables.

III. « Les jeunes filles qui portaient de l'eau, » étant sorties, Cambyse fit passer devant Psam» ménite son fils, accompagné de deux mille » Egyptiens de même âge que lui, la corde au » cou, et un frein à la bouche. On les menait à » la mort pour venger les Mityléniens qui avaient » été tués à Memphis, et dont on avait brisé » le vaisseau. Car les juges royaux avaient or-

(60) *Postquam præteriissent hydrophoræ*, les hydrophores. Schweighæuser qui traduit : *puellæ aquatum missæ ;* a eu plus en vue ce qui a été dit de la fille de Psamménite, que ce qui est dit ici des filles des Egyptiens.

» donné que pour chaque homme massacré en » cette occasion, on ferait mourir dix Egyptiens » des premières familles. » (*Hérodote* , *l.* III. *c.* 14.)

On voit déjà où il faut chercher cette seconde troupe. Puisqu'elle porte la peine de l'attentat commis à Memphis, on doit la trouver, ainsi que les juges et leur sentence, dans le Chapitre d'Ezéchiel où l'on a vu le crime.

Dans ce Chapitre XXXe d'Ezéchiel, à la suite du Texte qui a fourni l'histoire du vaisseau de Mitylène et du massacre de son équipage, il est parlé des jugemens que Dieu exercera sur Nô (*v.* 14.), des jugemens qu'il exercera sur l'Egypte. (*v.* 19.) Voilà indubitablement ce qui a fait imaginer la sentence rendue contre les Egyptiens, et introduire ici les juges royaux, dont l'Historien n'a pas encore parlé. Il y avait eu un jugement, le Texte est formel; Hérodote et ses interprètes connaissaient trop bien les lois des Perses, pour ne pas deviner quel tribunal l'avait porté. Les circonstances en indiquaient l'objet, qu'on a pu même trouver dans le nom de la ville de Nô, en hébreu N. A, pris pour A. N. I, vaisseau : les jugemens sur Nô auront été pour les conteurs, des jugemens rendus sur le vaisseau brisé des Mityléniens. (61) Mais où

(61) *Faciam judicia in Nô.* נא, Nô; אני, *Navis.*

en ont-ils vu les rigoureuses et bizarres dispositions ?

Ils lisaient aux versets 16 et 17 : « Memphis » sera dans les angoisses pendant tout le jour ; » les jeunes hommes de Ôn et de Bubaste tom» beront par l'épée. » Ce passage, comme on voit, se trouvait entre les deux versets où il s'agit des jugemens : ce ne pouvait être que le prononcé des grands juges, ou son exécution ; les noms inconnus de ces anciennes villes devaient cacher un sens.

1° Ts.R.I.M., *angustiæ*, des angoisses, vient de Ts.U.R., qui signifie également *serrer* et *lier ;* dans ce dernier sens, Ts.R.I.M. exprimait donc des liens, comme seraient des cordes : la suite du Texte, où l'on trouvait des bouches bâillonnées, a fait aisément deviner à quoi servaient ces liens. De plus, de la même racine que Ts.R.I.M., dérivent l'Hébreu Ts.U.A.R.I.M., et le Chaldéen Ts.U.R.I.M. plus rapproché encore, *colla*, des cous : ainsi Ts.R.I.M. pouvait avoir la même signification, et donnait à la fois des cous et des liens. Dans l'un ou l'autre sens, et ce qui valait mieux, en les réunissant tous les deux, on avait ou des cous tenus par un lien, ou des cordes passées au cou. (62)

2° Ôn, suivant les Septante et saint Jérôme,

(62) צור *ligare ;* צרים, *ligamenta ;* צוארים et צורים, *colla.*

était Héliopolis : mais de la signification du mot Grec, on ne peut rien conclure pour celle du mot Egyptien. Long-temps avant de recevoir le nom d'Héliopolis, la ville qui le portait avait été célèbre par son temple du Soleil, et par le culte particulier qu'elle rendait à ce faux dieu : c'est de là que les Grecs ont pu tirer le nom qu'ils lui donnaient de Ville du Soleil, quel qu'eût été son premier nom, Ôn, ou tout autre. C'est donc dans l'Hébreu qu'il faut chercher le sens de Ôn; et c'est là en effet qu'ont dû le chercher des interprètes qui, travaillant sur un Texte Hébreu, croyaient avoir à rendre un mot de cette langue. et n'y soupçonnaient pas un nom égyptien. Ceci, pour le remarquer en passant, confirme bien l'observation que nous avons faite ailleurs, du peu de connaissance qui s'était conservé en Egypte de l'ancien état du pays et de son ancienne Géographie ; j'ajouterai, par une conséquence ultérieure, de son ancienne Histoire : ces deux choses, l'Histoire et la Géographie, étant toujours intimément liées ensemble.

L'Hébreu A.U.N. ne signifie pas seulement, douleur, et vanité, mais la force, la puissance; quelquefois même il paraît mis pour H.U.N., richesse, opulence (63). Dans l'une ou l'autre

(63) און, Ôn, nom de ville ; Héliopolis, selon les Anciens; Thèbes, selon quelques Modernes ; comme substantif, *vires*, *opes*, Lex. Castelli. הון, *substantia*, *opulentia*.

de ces dernières significations, on conçoit comment les jeunes hommes de la ville de Ôn sont devenus de jeunes gens de la première qualité parmi les Egyptiens.

3° Le nom de la ville de Bubaste a été interprété de même, d'après la signification propre des deux mots Hébreux dont il est composé. Pᴱ.I. — B.S.Tᴴ. veut dire, bouche comprimée et comme foulée aux pieds, *os conculcationis* ; les Hébraïsans en avertissent. (64) On y a donc vu un bâillon, ou un frein mis à la bouche. Cette couverte a été vraisemblablement la base principale de toute l'explication.

4° Les jeunes Egyptiens, dans le Texte, tombent par l'épée ; et c'est ainsi qu'ils meurent dans le conte. On le voit par ce qui est dit du fils de Psamménite, qui n'était plus vivant lorsque Cambyse l'envoya chercher, parce qu'il avait eu le premier la tête coupée : *primo loco truncatus*.

Les autres circonstances sont des embellissements au récit, dont nous n'avons point à rendre compte ; il nous suffit d'avoir fourni le fond sur lequel on a travaillé. Quant au trait, que l'on cite avec admiration, de Psamménite pleurant un vieil ami, après s'être montré insensible

(64) *os*, la bouche : בסת, de בוס, *conculcare*. Beseth était devenu Bubastès : on avait changé le *Phé* פ en ב ; il est bon de le remarquer.

à tout le reste, je pourrais observer qu'il porte peut-être sur une idée fausse ou mal présentée, et qu'on aurait droit de douter si la réponse du roi d'Egypte est aussi juste et aussi sensée qu'elle le paraît à Cambyse. Je pourrais observer encore, qu'il était peu convenable d'amener le vieillard en ce lieu, et dans un pareil moment ; de lui faire demander l'aumône aux Seigneurs ses anciens amis, à Psamménite lui-même, dans l'état où ils sont, dépouillés de tout comme lui, et plus malheureux, puisqu'enfin il reste libre et n'est pas exposé aux outrages. Il faudrait supposer qu'il ne les reconnaissait pas, ce qui est impossible, ou ce n'est plus qu'un mendiant déhonté, qui ne saurait inspirer aucun intérêt. Serait-il vrai que le narrateur par excellence ne fût pas toujours, dans le genre même des contes, un modèle accompli? Sans être trop sévère, on peut y exiger plus de fidélité qu'il n'en montre souvent, dans les siens, à la double loi des vraisemblances et des convenances.

IV. Avant de quitter Psamménite, je dois faire remarquer un dernier et important rapport entre ce prince et Apriès. Ils finissent l'un et l'autre de la même manière, vaincus, faits prisonniers, traités d'abord assez bien, et ensuite mis à mort sous différens prétextes. C'est la

même histoire en deux façons, parce que ce sont deux travestissemens du même fait.

Les Egyptiens avaient sans doute conservé une idée confuse de leur épouvantable catastrophe, et en particulier de la manière dont avait péri le dernier de leurs rois : ils savaient qu'il avait été vaincu et pris, jugé et mis à mort par le conquérant de l'Egypte. Apriès était ce dernier roi dans l'ordre des faits, et Psamménite le devenait dans leurs contes : ils n'ont eu qu'une histoire pour tous les deux, et de là vient la ressemblance des deux récits. Psamménite et Apriès sont défaits comme Ephrée, en bataille rangée ; comme lui, ils tombent entre les mains de l'ennemi qui les a vaincus, et comme lui enfin, tous les deux en reçoivent et tous les deux subissent leur sentence de mort. Il a suffi de transporter le lieu de la scène, de Taphnès où elle se passe, tantôt à Saïs dont on supposait qu'Amasis avait fait sa capitale, tantôt à Memphis dont on faisait la résidence de Cambyse.

ART. 9. *Outrages exercés sur le corps d'Amasis.*

Le travestissement est singulier : il s'agit du service de l'armée de Nabuchodonosor devant la ville de Tyr, des fatigues qu'elle a essuyées, de la récompense qu'elle n'a pas encore reçue et que le Seigneur lui destine. (*Ezéchiel*, *c.* XXIX.)

[illegible]

[illegible] Cambyse [illegible] de [illegible] et dans [illegible] il commanda [illegible] il [illegible] arracher [illegible] pour à coups [illegible] toutes sortes d'ou-
» [illegible] étaient las
» [illegible] à tous leurs
» [illegible] rien détacher,
» [illegible]mé. Cambyse le fit
» [illegible] pour la religion. »
(*Hérodote*, [illegible])

On n'a pas manqué d'observer, combien ce fait montre d'animosité dans Cambyse ; et raisonnant là-dessus, on y a trouvé la preuve de ce qu'avance Hérodote, que sa haine contre Amasis fut la véritable cause qui lui fit porter la guerre en Égypte. Mais on n'a pas remarqué

de quelle manière cette haine s'exerce, et sur quoi Cambyse fait tomber sa rage : sur les cheveux et les poils d'une momie, d'un corps aussi soigneusement embaumé que devait l'être celui d'un roi du pays, et qui forme en effet une masse, tellement sèche et dure, que quelques efforts que l'on fasse, on ne peut en détacher la moindre partie. Ce sera pour nous le trait indicatif.

« *Fils* de l'homme, Nabuchodonosor a em» ployé son armée à un service laborieux devant » Tyr : toutes les têtes sont devenues chauves, » et toutes les épaules ont été dépilées ; et néan» moins, ni lui ni son armée n'ont pas reçu à » Tyr la récompense du service qu'ils ont sou» tenu devant cette ville. C'est pourquoi j'ai » donné l'Egypte au roi de Babylone : il enlevera » sa multitude, il pillera ses dépouilles, et fera » un grand butin.... En ce jour-là, je ferai re» fleurir la gloire de la maison d'Israël, et je » vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux. » (*Ezéchiel*, *c.* XXIX. *v.* 18 *et suiv.*) Voilà le Texte que les interprètes d'Hérodote avaient entrepris d'expliquer.

1° Le service auquel le roi de Babylone a employé son armée, est l'opération que Cambyse entreprend, et l'ordre qu'il donne pour son exécution. Ce que dit le Prophète du pénible travail que les Chaldéens eurent à supporter, et l'importance qu'il y met, donnaient une idée

Cambyse fait ouvrir le tombeau d'Amasis : — Le Seigneur ouvre la bouche du Prophète.

Le corps d'Amasis embaumé : — Le nom de Tyr, pris pour du baume.

Cambyse le fait battre de verges, et piquer avec des aiguillons : — Deux interprétations de chacun des deux mots, Armée et Tyr, pour chacun des deux endroits où ces mots se lisaient.

Il lui fait arracher les poils et les cheveux ; — Les Chaldéens ont perdu leurs cheveux et leurs poils.

Les serviteurs de Cambyse travaillent en vain : — Ceux de Nabuchodonosor n'ont point été récompensés de leur travail.

Le nom d'Amasis. Son corps brûlé.

Cette guerre terminée, Cambyse s'occupe de la vengeance qu'il voulait tirer d'Amasis, et dans ce dessein, il se rend à Saïs. « Aussitôt qu'il fut » arrivé dans la maison d'Amasis, il commanda » de tirer son corps du tombeau : cela fait, il » ordonna de le battre de verges, de lui arracher » le poil et les cheveux, de le piquer à coups » d'aiguillons, et de lui faire toutes sortes d'ou- » trages. Mais comme les exécuteurs étaient las » de maltraiter un corps qui résistait à tous leurs » efforts, et dont ils ne pouvaient rien détacher, » parce qu'il avait été embaumé, Cambyse le fit » brûler, sans aucun respect pour la religion. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 16.)

On n'a pas manqué d'observer, combien ce fait montre d'animosité dans Cambyse ; et raisonnant là-dessus, on y a trouvé la preuve de ce qu'avance Hérodote, que sa haine contre Amasis fut la véritable cause qui lui fit porter la guerre en Egypte. Mais on n'a pas remarqué

de quelle manière cette haine s'exerce, et sur quoi Cambyse fait tomber sa rage : sur les cheveux et les poils d'une momie, d'un corps aussi soigneusement embaumé que devait l'être celui d'un roi du pays, et qui forme en effet une masse, tellement sèche et dure, que quelques efforts que l'on fasse, on ne peut en détacher la moindre partie. Ce sera pour nous le trait indicatif.

« Fils de l'homme, Nabuchodonosor a em-
» ployé son armée à un service laborieux devant
» Tyr : toutes les têtes sont devenues chauves,
» et toutes les épaules ont été dépilées ; et néan-
» moins, ni lui ni son armée n'ont pas reçu à
» Tyr la récompense du service qu'ils ont sou-
» tenu devant cette ville. C'est pourquoi j'ai
» donné l'Egypte au roi de Babylone : il enlevera
» sa multitude, il pillera ses dépouilles, et fera
» un grand butin.... En ce jour-là, je ferai re-
» fleurir la gloire de la maison d'Israël, et je
» vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux. »
(*Ezéchiel*, *c.* XXIX. *v.* 18 *et suiv.*) Voilà le Texte que les interprètes d'Hérodote avaient entrepris d'expliquer.

1° Le service auquel le roi de Babylone a employé son armée, est l'opération que Cambyse entreprend, et l'ordre qu'il donne pour son exécution. Ce que dit le Prophète du pénible travail que les Chaldéens eurent à supporter, et l'importance qu'il y met, donnaient une idée

de l'intérêt que mettait Cambyse à l'accomplissement de son dessein, et des difficultés qu'il y trouverait.

2° Les Chaldéens ont servi contre la ville de Tyr. Le nom de Tyr est Ts.R; et Ts.R.H, ou Ts.R.I, sont de la résine, un onguent, du baume. (65) On a pris ce qui servait à embaumer les corps, pour un corps embaumé; et l'on a vu que Cambyse faisait travailler son monde sur le cadavre embaumé d'Amasis. Dans le vrai, les interprètes ne pouvaient pas deviner qu'il fût question de la ville de Tyr, au milieu d'un récit qui regardait l'Egypte.

3° Ils lisaient : « Les têtes ont perdu leurs » cheveux, et les épaules leurs poils. » Hérodote n'a qu'un seul terme, mais qui signifie également des poils et des cheveux. Le Traducteur français le rend dans ses deux sens, comme si Hérodote avait voulu exprimer les deux choses par le même mot : les Egyptiens sans doute les distinguaient dans leur récit, puisqu'ils les trouvaient l'une et l'autre bien distinguées dans leur Texte.

4° Le mot Ch.I.L, armée, ne convenait point en ce sens; mais en le rapportant à ses radicaux, Ch.L.H, et Ch.L.L, rendre malade, affliger, ou blesser, percer, il pouvait marquer différentes

(65) צר, Tsor, *Tyrus*; צרה et צרי, *resina*, *opobalsamum*.

sortes d'outrages qu'on aurait faits à la momie. (66) Il est répété en deux endroits, et toujours joint au nom de Tyr, qui lui-même était susceptible de deux interprétations. T^s. R, pris pour T^s. R. U. R, signifiait un faisceau ou des cordes, et marquait très-bien un paquet de verges ou un fouet : pris pour T^s. U. R, il signifiait une pointe, un fer tranchant ou aigu, et marquait des poinçons, des aiguillons. (67) Il ne s'agissait donc que de réunir les significations, qui devaient aller ensemble, pour les appliquer aux deux endroits du Texte : ainsi l'on a supposé qu'au premier, le corps d'Amasis était frappé de verges, et qu'au second, on essayait de le percer avec des pointes.

Observons que de cette manière, les verges et les pointes se trouvaient placées dans le Texte, précisément comme elles le sont dans Hérodote, la dépilation entre-deux ; ce qui indique manifestement d'où elles viennent, et d'où la phrase entière de l'Historien est tirée. Il faut bien que les conteurs les eussent découvertes dans leur Texte : ils auraient pu imaginer les coups de fouets, qui au moins étaient une insulte à la

(66) חיל, *robur, exercitus.* חלה, *ægrotus fuit, morbo affecit;* חלל, *confossus est, confodit ;* l'un et l'autre suivant leurs conjugaisons, Kal ou Piel.

(67) צרור, *fasciculus, ligamen.* צור, *rupes acuta, acies.*

mémoire d'Amasis ; mais auraient-ils pensé d'eux-mêmes, à faire piquer à coups d'aiguillons un corps embaumé, et si parfaitement, selon eux, que tous les efforts d'hommes robustes ne peuvent l'entamer ?

5° Cette dernière circonstance, quoique ridiculement exagérée, n'est pas non plus une pure fiction. Nabuchodonosor et ses troupes n'ont point été récompensés de leur service : on a entendu que Cambyse et les exécuteurs de ses ordres avaient perdu leurs peines, qu'ils n'avaient retiré aucun fruit de leurs diverses tentatives.

6° L'Egypte est livrée au roi de Babylone : il enlevera la multitude, il pillera, il dépouillera ; et tout cela avec ces répétitions de termes, usitées dans le style Hébreu, pour donner plus d'énergie à l'expression (68). On y a vu une multitude de nouvelles et atroces insultes, qu'essuie le corps d'Amasis, mais qu'on ne savait comment désigner, et de là l'énoncé vague d'Hérodote : des outrages de tous genres (69). L'ancienne Version Latine rendait bien le sens : *omni denique contumeliâ infestari jussit* ; le nouveau Traducteur l'affaiblit, en le bornant à d'autres insultes : *et aliis modis ei insultari.*

(68) *Et tollet multitudinem ejus, et spoliabit spolium ejus, et prædabitur prædam ejus.* Ezech. XXIX. 19.

(69) τἄλλα πάντα λυμαίνεσθαι.

7° « En ce jour-là, je ferai refleurir la gloire de » la Maison d'Israël. » (*Ezéchiel*, c. XXIX. v. 21.) Soupçonnerait-on que nos interprètes ont su trouver dans ces paroles, non-seulement que le corps fut brûlé, mais que ce corps était celui d'Amasis ? Il faut le voir, et à peine on en croit ses yeux. Le nom s'est présenté le premier.

Le sujet qu'ils traitaient ne permettait aucune application du mot, fleurir ou refleurir ; il excluait plutôt toute idée de ce genre. Que signifiait donc A.T^s.M.I.C^H. ? Qu'était ce mot, s'il n'était pas le verbe fleurir ? En transposant une lettre, on en fait A.M.T^s.I.C^H., prononcé Amasich, et avec une terminaison Grecque, Amasis. (70)

Je ne déciderai pas si nous avons ici l'origine même du nom, qu'on a cherchée ailleurs, et fait venir de loin. Si le nom du prétendu roi d'Egypte était déjà fixé, les interprètes ont dû le reconnaître : s'ils ne le savaient pas encore, ils n'ont jamais eu une plus belle occasion de l'apprendre. Comme le roi Amasis n'a jamais existé, il faut bien qu'on lui ait fabriqué un nom : celui que Ctésias lui donne, est assez différent, *Amyrtée*; on avait pu en imaginer d'au-

(70) אצמיח, atsamich ou atsamih, *florere faciam;* אמציח, amatsih ou amasih. Suivant l'Hébreu ponctué on lirait atsamiah. Si les Egyptiens avaient connu cette prononciation, leur Amasih eût peut-être porté le nom d'Amasiah, et les Grecs en auraient fait Amasias ; mais il y a loin de leur temps à celui des Massorèthes.

tres; nos conteurs l'ont pris tel qu'ils le trouvaient écrit, et l'autorité d'Hérodote l'a fait prévaloir, du moins chez les Grecs.

8° Que devient enfin le corps d'Amasis?

Le mot Q.R.N. dégagé des points-voyelles, est également, ou un substantif, gloire, splendeur, et autres choses encore (71); ou le verbe rayonner, étinceler, d'où dérivent ces significations figurées. C'était un premier indice, qu'il s'agissait de feu dans cet endroit.

L.B.I.T^{H}. est le terme B.I.T^{H}., maison, avec l'Article ou la Préposition qui marque le Datif: on en a fait un seul mot L.H.B.T^{H}., écrit quelquefois simplement L.B.T^{H}., flamme; le sens devenait plus clair. (72)

Le nom d'Israël, est I.S^{H}.R.A.L. Par la transformation très-facile de l'Aleph en Phé dans I.S^{H}.R.A., on y a trouvé I.S^{H}.R.P^{H}., futur de S^{H}.R.P^{H}., brûler : la flamme et les étincelles qui précèdent, ne laissaient pas douter que ce ne fût la véritable leçon. (73)

(71) Une des significations les plus communes de קרן est celle de corne, *cornu;* et saint Jérôme le prend ici en ce sens; *pullulabit cornu domui Israël.* De même dans l'Exode, pour exprimer le visage rayonnant de Moïse : *Videbant Aaron et filii Israël faciem Moysi esse cornutam.* Exod. XXXIV. 35.

(72) לבית, *domui;* להבת et לבת, *flamma.*

(73) ישראל, Israël : en laissant la dernière lettre de ce nom inconnu aux Egyptiens, étranger du moins au fait historique dont ils s'occupaient, ils ont eu ישרא, qui ne signifiait rien; puis ישרף, *cremabit, comburet,* qui leur convenait à merveille.

Enfin le Lamed, joint au Vau du mot suivant, donnait le pronom L. U, *illum*, ou *illi*, lui, et montrait sans équivoque ce qu'on avait brûlé : le corps même d'Amasis, dont il venait d'être fait mention.

Ce serait trop hasarder, que de vouloir déterminer la manière précise dont les interprètes construisaient leurs phrases ; mais sans autres changemens que ceux, très-légers, que nous avons indiqués, ils ont pu lire à la lettre : *En ce jour-là, Amasis, la flamme a brillé qui le brûlera.* (74) Il ne leur en fallait pas tant, pour voir que Cambyse avait fini par faire jeter au feu le corps d'Amasis ; c'est tout ce qu'Hérodote avait appris d'eux : « Il ordonna de le brûler. »

9° Jusqu'ici le récit d'Hérodote a suivi exactement le Texte du Prophète ; la dernière phrase seule a été transposée : « Je vous donnerai l'ouverture de la bouche au milieu d'eux. » (*Ezéchiel*, c. XXIX. v. 28.)

En Hébreu, comme dans toutes les langues, la bouche se prend généralement pour l'entrée, ou l'ouverture qui donne entrée dans un lieu fermé, dans l'intérieur d'une cavité quelconque. Donner l'ouverture de la bouche signifiait donc, ouvrir, ou faire ouvrir l'entrée.

(74) ביום הוה אמציה קרן לבת ישרף לו : *In die illa, Amasis, emicavit flamma* (quæ) *cremabit eum.*

Le mot suivant, B. T^{n}. U. C., au milieu, a fait connaître le lieu qu'on avait ouvert. B. T^{n}. U., signifiait *domus ejus*, sa maison : la maison d'un mort est bien son tombeau. Les Prophètes l'emploient en ce sens. (75)

Le mot précédent L. C., *tibi*, à vous, pouvait être le verbe *ivit*, il alla. (76) On lisait donc que Cambyse vint et fit ouvrir le tombeau. (77) Cela seul montrait déjà qu'il n'avait pas perdu de temps. Mais si l'on a rapporté à cette fin du verset, les mots par lesquels il commence : « En » ce jour-là ; » on a vu l'ardeur de Cambyse expressément marquée dans le Texte, comme elle l'est dans Hérodote : Aussitôt, le jour même qu'il arriva.

Cette circonstance, l'ouverture du tombeau, n'était pas tout-à-fait à sa place dans le Texte original. En la portant au commencement du récit, les interprètes, ou Hérodote à leur défaut, ont mis les choses dans leur ordre naturel.

(75) תוך, *medium*; בתוך, *in medio*. בת, *domus*; בתו, *domus ejus*. « *Omnes reges gentium universi dormierunt in gloria, vir in domo sua.* » בביתו. Isai. XIV. 18.

(76) De הלך, *ire*.

(77) לך תת פתחון פה בתו. *Ivit dare apertionem ingressûs tumuli ejus.*

CHAPITRE VI.

Guerre que fait Cambyse à la religion Egyptienne.

Les faits dont il s'agit ici ne sont placés dans Hérodote, qu'après l'expédition contre les Ethiopiens et les Ammoniens, et le retour de Cambyse à Memphis : mais comme ils sont tirés des mêmes sources que les précédens, et qu'ils forment avec eux un corps de travestissemens d'une même suite de Prophéties, nous n'avons pas dû les en séparer. Les Egyptiens probablement les avaient réunis, suivant en cela l'ordre des extraits sur lesquels ils travaillaient. Nous avons remarqué ailleurs que l'attentat sur Apis avait précédé, selon eux, cette expédition ; il devait donc la précéder dans leur récit : et sans doute qu'il en était ainsi des autres faits, qui sont de la même nature et ont la même origine. La guerre contre les Ethiopiens, et l'entreprise contre le Temple d'Ammon, forment une histoire à part, tirée d'une autre Prophétie qui lui est exclusivement consacrée.

Une guerre ouverte, déclarée au culte et aux divinités des Egyptiens, serait un trait distinctif.

tion desquels ils se croyaient en sûreté, et qui bientôt allaient être abattus.

Les rapports généraux sont faciles à saisir: on voit d'un côté des Temples brûlés, des Statues brisées et détruites : de l'autre, des Temples profanés, des Statues qu'on outrage et qu'on brûle. Mais ces outrages ont quelque chose de particulier, un peu déguisé dans la Version française par la généralité des expressiens, rendu fidèlement dans la Version latine: tout est en paroles, tout est dérision, mots bouffons de la part de Cambyse. (1) Les Prophéties n'offraient point de traits de ce genre, et leur caractère comique annonce des bévues; ils n'ont pu naître que de Textes mal lus, ou mal interprétés. Si donc, dans les Chapitres que nous avons cités, il y a un endroit plus obscur, et que des traducteurs profanes aient eu plus de peine à entendre, nous pouvons croire être à la source, et n'avoir qu'à chercher ce qui les a trompés. Tel est assurément le passage où Jérémie fait du pays d'Egypte, un vêtement de pasteur dont Nabuchodonosor se couvre. Par-là le Prophète voulait marquer la facilité avec laquelle le roi de Babylone en ferait la conquête, l'immense butin dont il reviendrait chargé; et

(1) *Multo derisu Simulacrum ejus cavillatus est...... Quæ illic erant Simulacra, multis in ea jocatus verbis, concremavit.* Herodot. III. 37.

par sa paisible sortie, la nullité des dieux qu'il aurait impunément attaqués, et qui n'auraient su ni se défendre ni se venger. Les interprètes n'y pouvaient rien comprendre ; il leur fallait un sens plus à leur portée.

1° Le verbe G^{H}.T.H., se revêtir, a pu être pris pour C^{H}.T.A, surtout à la prononciation. (2) En effet les Septante y ont été trompés, comme il paraît par leur traduction de ce passage ; ou s'ils ont lu C^{H}.T.A., dans leur exemplaire, la même leçon avait pu passer dans les extraits de nos Egyptiens. Or ce dernier verbe signifie, errer, pécher contre quelqu'un, et par conséquent l'offenser.

2° B.G.D., un manteau, un vêtement, veut dire aussi, prévarication, perfidie, se conduire d'une manière perfide envers quelqu'un. (3)

3° S^{H}.L.U.M., ou S^{H}.L.M., la paix, par une transposition de lettres, donne M.S^{H}.L., proverbe, parabole ; pris le plus souvent en mauvaise part, pour raillerie, dérision. (4)

De tout cela, et plus directement de cette dernière altération, sont résultées les moqueries, les propos railleurs de Cambyse.

(2) עטה, ghatah, *induit, amicivit* ; חטא, chata, *peccata, peccavit scilicet in Deum, regem, patrem, etc.*

(3) בגד, *vestimentum ; perfidia ; prævaricatus est.*

(4) שלום ou שלם, *pax.* משל, *proverbium, similitudo.* « *Et eris in desolationem, in proverbium,* למשל, » *et in dicterium.* » Deut. XXVIII. 37. et alibi.

II. Hérodote ne parle que des Temples et des Statues de Vulcain et des dieux Cabires. Le Temple de Vulcain était à Memphis : il le marque en plusieurs endroits. Celui des Cabires devait y être aussi, puisque toutes ces choses se passent pendant le séjour de Cambyse dans cette ville : Strabon ne l'entend pas autrement. (5) C'était là encore que l'on nourrissait le bœuf Apis. Ainsi la fureur sacrilége du conquérant ne se serait exercée qu'à Memphis et sur les dieux de Memphis. Jérémie, dans ce passage même qu'Hérodote et ses interprètes ont eu sous les yeux, donnait l'idée de ravages bien plus étendus : pourquoi l'ont-ils affaibli et tronqué, afin de le restreindre à un seul lieu et à un seul objet ? Il est bon, et il sera facile de l'expliquer.

On a remarqué depuis long-temps, qu'Hérodote avait recueilli particulièrement les traditions des Prêtres de Memphis : on en trouve des preuves dans tout le cours de son Histoire d'Egypte, et celle que nous en aurons ici ne sera pas la moins forte. Il semble avoir tout tiré de cette école, et l'on serait quelquefois tenté de croire qu'il n'est pas sorti de Memphis. Ces Prê-

(5) « *Herodotus auctor est apud Memphim templa fuisse, ut Vulcani, ita etiam Cabirorum : sed esse à Cambyse deleta.* » Strab. lib. x. pag. 725. Hérodote ne dit point que Cambyse ait détruit ces temples ; Strabon, si tel est le sens de son expression, aura supposé qu'il l'avait dit, parce qu'il aurait dû le dire.

tres s'étaient attachés sans doute à la Prophétie d'Ezéchiel, qui les intéressait personnellement ; puisque leur ville y est expressément nommée, et qu'ils ont pu penser qu'elle en était l'unique objet. Ils ne cherchaient donc que ce qu'ils pouvaient s'approprier, dans celle même de Jérémie, qui ne parle ni d'eux, ni de leur ville, mais de l'Egypte entière ; et ils n'en ont pris que ce qu'ils ont pu rapporter au Texte d'Ezéchiel. Ainsi, quoique Jérémie annonçât que les Temples seraient brûlés, ils restent intacts dans leur récit ; parce qu'Ezéchiel n'avait rien dit des Temples. Quoique Jérémie eût prononcé que les Statues seraient emmenées captives, elles furent brûlées, suivant eux ; parce qu'Ezéchiel avait dit que les Idoles seraient exterminées et les Simulacres anéantis. Ils oublient le reste de l'Egypte et ses dieux et ses Temples, ils ne parlent que des Temples et des dieux de Memphis ; parce qu'Ezéchiel n'avait nommé que leur ville, et n'avait menacé que leurs dieux.

Cependant, au milieu de ces altérations, et dans ces altérations mêmes, indépendamment du plagiat que nous avons dévoilé, on retrouve des vestiges du Texte, et la preuve qu'ils en ont fait usage. Ezéchiel ne disait pas que les Statues seraient brûlées ; mais Jérémie l'avait dit des Temples, et c'est là qu'ils ont vu de quelle manière les Statues de Memphis avaient été détruites. Au lieu du feu allumé dans les Temples

des dieux, ce que le Prophète explique clairement ensuite, ils ont entendu que les dieux seraient brûlés dans leurs Temples.

Le récit d'Hérodote est donc bien loin de répondre à l'énergie des Prophéties. Il ne répond pas mieux aux témoignages d'autres Auteurs parmi les Anciens, qui attestent l'accomplissement de ces divins Oracles, non-seulement par les faits qu'ils rapportent, mais par l'erreur même dans laquelle ils tombent, en les attribuant à Cambyse. Ils suivent en cela les traditions des nouveaux Egyptiens, qui ne connaissaient de conquérant de leur pays que ce prince; tout ce que ces Auteurs disent de lui s'applique par conséquent et appartient de droit à Nabuchodonosor. Strabon avait été sur les lieux, et son témoignage sur ce qu'il a vu et appris par lui-même, est irrécusable. Il parle du Temple d'Héliopolis, dont la structure Egyptienne annonçait l'extrême antiquité, et qui portait des marques manifestes de la folie et de l'impiété de Cambyse. Ce prince, ajoute-t-il, avait employé le fer et le feu à la destruction des Temples et des Obélisques, mutilant, brisant, brûlant tout. Il parle de la ville de Thèbes, et de l'immense terrain couvert de ses ruines, au milieu desquelles on voyait un grand nombre de Temples à moitié détruits, et des Obélisques dont les uns étaient renversés, les autres très-endommagés par le feu : on attribuait tout ce ravage

à Cambyse. De deux Statues colossales, chacune d'un seul bloc, l'une était encore debout et entière, l'autre avait perdu sa partie supérieure, détachée, lui avait-on dit, par l'effet d'un tremblement de terre ; mais, selon d'autres, brisée par Cambyse, ainsi que Pausanias nous l'apprend. (6)

Le silence d'Hérodote sur Thèbes et ses ruines, est véritablement inexplicable. Un Ecrivain moderne, à qui des recherches étendues sur la Géographie de cet Historien ont fait un nom parmi les savans, n'a pu s'empêcher d'en faire la remarque ; et dans sa bouche elle a du poids. « Puisque nous apprenons, dit-il, par Hérodote » lui-même, qu'il avait visité Thèbes, aussi-bien » qu'Héliopolis, il est extrêmement difficile de » rendre raison de son silence sur les restes éton- » nans de cette ville, et sur l'histoire de ses rois. » Comment le même homme, qui est entré si » avant dans l'histoire et la description des Pyra- » mides de Memphis, a-t-il pu voir ces restes de » Temples et de Tombeaux des rois à Thèbes, » et n'être pas assez profondément frappé, pour » en faire au moins mention ? » (7) La réflexion est juste, et elle s'appliquerait à bien d'autres passages de l'Historien ; nous en aurons la preuve avant de finir cet Article.

(6) Strab. lib. 17. pag. 1158 et 1170. Pausan. lib. 1. cap. 4.
(7) M. le Major Rennell.

III. Strabon parle d'Obélisques : observons là-dessus que le terme Hébreu *Matsbuth*, traduit dans notre Vulgate par *Statuas*, des Statues, l'est dans la Version Grecque par *Stulous*, des Colonnes. (8) Il peut donc signifier l'un et l'autre, et plusieurs Interprètes le prennent en ce dernier sens ; il désignerait alors les Obélisques de Beth-Shemesh, ou de la Maison du Soleil. Car il ne peut être question ici de colonnes proprement dites, qui tenant aux Temples et en faisant partie, u'avaient rien qui dût attirer l'attention du Prophète, rien qui méritât une mention particulière : les colonnes des Temples n'offraient d'ailleurs aucun des caractères attribués aux *Matsbuth*, comme on va le voir, et qui ne conviennent qu'à des Obélisques. Ces monumens n'étaient pas de simples décorations des villes, ou de leurs Temples : ils tenaient à la religion des Egyptiens, et spécialement, à ce qu'il paraît, au culte d'Osiris, qui est le Soleil. La Maison du Soleil, dans Jérémie, ne serait donc pas Héliopolis, comme les Septante l'ont cru ; elle ne serait pas même un Temple particulier de cette ville : l'expression du Prophète offre un sens plus général. La Maison du Soleil qui est en Egypte, marque indistinctement les Temples de l'Egypte consacrés au So-

(8) מצבות, *Statuæ.* Στύλοι, *Columnæ.*

leil ; et les *Matsbuth* de Beth-Shemesh sont tous les Obélisques élevés dans l'Egypte en l'honneur d'Osiris, et qui ornaient particulièrement ses Temples, ceux de la ville de Thèbes comme ceux d'Héliopolis. Le sens du terme Hébreu, ainsi que Calmet et d'autres Interprètes l'ont remarqué, est bien indiqué par la suite du Texte. En parlant des dieux qui seraient emmenés captifs, Jérémie avait parlé des Statues : car les Statues étaient les dieux mêmes, et les Statues seules pouvaient être menées en captivité, c'est-à-dire, transportées à Babylone. Ce qu'il désigne ensuite par un terme particulier, est donc autre chose ; et si ce ne sont pas les Statues des dieux, ce ne peuvent être que les Obélisques qui leur étaient consacrés.

On n'en doutera pas, si l'on fait attention à deux circonstances de la Prophétie. La première, qu'il n'y est parlé de ces monumens de la superstition Egyptienne, qu'à l'occasion de la Maison du Soleil : comme s'ils appartenaient uniquement, ou du moins spécialement, aux Temples d'Osiris ; tandis que les Statues étaient communes à tous les Temples. La seconde, que le Prophète ne dit point qu'ils seront brûlés comme les Temples, ni enlevés comme les Statues, mais brisés et mis en pièces, comme devaient l'être des Obélisques qu'on voudrait abattre et détruire. Les Prêtres de Memphis ne parlaient pas d'Obélisques, soit parce qu'ils ne leur

voyaient aucun rapport avec le Texte d'Ezéchiel, dont ils ne s'écartaient point; soit parce qu'ils s'étaient bornés à la première partie du passage de Jérémie, qu'ils appliquaient à leurs Temples, laissant aux Prêtres des Temples du Soleil ce qui regardait Beth-Shemesh et ses *Matsbuth.*

Mais pourquoi Hérodote s'en tient-il à leur récit mutilé, comme s'il n'avait pas eu, et n'avait pas même cherché d'autre témoignage? Ce qui pouvait contenter ces Prêtres ignorans et vains, qui rapportaient tout à eux, et ne mettaient d'intérêt qu'à leur propre Histoire, ne suffisait pas à un homme, qui se proposant d'écrire celle de l'Egypte, ne devait rien négliger pour la connaître tout entière et à fond, s'il avait à cœur d'instruire, et non simplement d'amuser ses lecteurs. La dévastation des Temples s'était étendue de la basse à la haute Egypte, de Migdole à Syène, comme le ravage des villes et des nomes. Les traces n'en étaient pas effacées, puisque Strabon, cinq siècles après, les retrouvait encore. Comment Hérodote ne les a-t-il pas aperçues, s'il a parcouru et visité l'Egypte? Et s'il les avait vues, pourquoi ce silence qui ferait croire qu'il n'en avait pas même entendu parler? D'où vient cette différence entre les deux voyageurs, soit qu'on la mette dans la manière d'observer, ou dans la manière de rendre compte de ses observations? Je



ne veux pas encore presser les conséquences : mais j'oserai dire dès à présent, que des traits semblables rabattent beaucoup de l'idée qu'on se forme des savantes courses d'Hérodote, et de ses industrieuses recherches sur l'Egypte, et les pays divers qu'on lui fait inspecter. (9)

(9) Ecoutons un Professeur célèbre, dont les jugemens étaient d'un grand poids en matière classique. Il ne reconnaît proprement, sur ce qui concerne l'Egypte, que l'autorité d'Hérodote : aucune autre ne saurait lui être opposée ; celle même de Diodore de Sicile est nulle par elle-même, ou serait trop légère en comparaison. Hérodote a précédé tous ces Historiens, et était plus proche des temps où les Egyptiens, tombés sous une domination étrangère, commencèrent à changer leurs institutions. A l'époque où il visita l'Egypte, vers le milieu du règne d'Artaxerxès Longuemain, plusieurs parmi les Prêtres pouvaient encore conserver la mémoire des choses anciennes et l'usage des Livres sacrés ; des monumens subsistaient encore, qui avaient péri lorsque d'autres Grecs vinrent dans ce pays sous les Ptolémées et les Romains. Hérodote rapporte fidèlement ce qu'il a vu ou entendu : distinguant avec soin les choses dont il s'est assuré par ses yeux, celles dont il parle d'après son opinion, celles qu'il tenait des Egyptiens, et, dans ce cas, marquant même de qui il les avait reçues. « Qu'on me nomme, » s'écrie là-dessus le docte Ecrivain, un seul des Historiens ou » Voyageurs modernes, qui puisse être, je ne dis pas comparé » à Hérodote, mais placé au second rang après lui. » Il ne prétend pas dire cependant, qu'Hérodote ait connu toutes les traditions Egyptiennes : il permet d'avoir égard jusqu'à un certain point aux témoignages de Diodore de Sicile et des autres, quand ils offriront par hasard quelques traits dont leur infaillible dévancier n'aura pas fait mention. Voyez *Heynii comm. de fontibus historiarum Diod. Sic. edit. Bipont. tom.* 1. *pag.* XLVII.

ART. 2. *Blessure et mort d'Apis.*

Le bœuf Apis : — Pharaon, ou le bœuf roi.

Apis blessé à la cuisse : — Le bras de Pharaon, qui était fort, et qui est rompu.

Apis languissant dans son Temple, et mourant de sa blessure : — Pharaon qui gémit sur ceux qui sont tués (à la lettre, sur celui qui est-tué) en sa présence.

C'était sans doute le dieu Apis qu'Ezéchiel avait particulièrement en vue, quand il donnait à ceux de Memphis le nom de *Gillulim*, qui marquait des divinités honteuses et immondes (10). Mais Jérémie semblait le nommer : les interprètes, qui avaient son Texte sous les yeux, ne pouvaient pas manquer de le faire entrer dans leur récit ; ce premier travestissement a conduit à un autre plus étendu.

Cambyse ordonne qu'on aille chercher Apis. « Dès que les Prêtres l'eurent amené, Cambyse, » tel qu'un furieux, tira son poignard pour lui » en donner un coup dans le ventre ; mais il » ne le frappa qu'à la cuisse..... Apis languit » quelque temps dans le Temple, de la blessure » qu'il avait reçue, et mourut ensuite. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 29.)

I. On lisait dans Jérémie (*c.* XLVI. *v.* 20.) : « L'Egypte est une belle Genisse ; celui qui est » venu de l'Aquilon, l'a fait périr ; » car ce qui

(10) גלולים, *idola ;* גלל, *stercus.*

doit être traduit au futur, parce qu'il s'agit d'une Prophétie, pouvait l'être au prétérit, si on le prenait historiquement. Après avoir appliqué à Cambyse le verset précédent et ceux qui suivent, il était difficile de ne pas voir dans celui-ci le Bœuf de Memphis, tué de la propre main de ce prince. Il ne fallait, pour la plus parfaite exactitude, qu'écarter la terminaison féminine : on sait d'ailleurs, que les Egyptiens se partageaient entre le culte de la Vache et celui du Bœuf.

II. Mais le Texte de Jérémie ne rend pas raison de la blessure à la cuisse; circonstance essentielle, par sa liaison avec la blessure dont Cambyse mourut. On l'a tirée d'Ezéchiel; et elle n'est qu'une fausse interprétation du bras rompu de Pharaon.

« Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon, et il n'a point été bandé pour être guéri; » on n'y a point appliqué de ligature pour le » bander, et pour lui rendre sa force, de manière qu'il pût tenir l'épée. Maintenant donc, » dit le Seigneur Dieu, je viens à Pharaon roi » d'Egypte, et j'acheverai de briser son bras qui » était fort, mais qui a été rompu, et je ferai » tomber l'épée de sa main. » (*Ezéchiel*, *c.* XXX. *v.* 21 *et* 22.)

Dans cette Version, qui est celle de la Vulgate et de la Version même Française faite sur

l'Hébreu, il n'y a qu'un bras, *brachium*, brisé d'abord, mal raccommodé, et brisé de nouveau de manière à n'être plus susceptible de guérison. Le Texte Hébreu peut présenter un autre sens où la métaphore serait plus développée. On lit au verset 22, *brachia*, les bras : « Je briserai » les bras de Pharaon, celui qui est fort et celui » qui est rompu ; » soit que ce second coup frappe sur les deux bras à la fois, soit, comme il est plus naturel de l'entendre, qu'il brise l'un, ainsi que l'autre a déjà été brisé. Houbigant traduit : « *Et frangam brachia ejus, brachium* » *sanum ut et vulneratum;* » c'est-à-dire sans doute : « Je briserai le bras qui est encore sain, » comme j'ai brisé l'autre, et tous les deux seront » rompus. » Mais cette critique n'était pas à la portée de nos Egyptiens. Ils n'ont vu qu'un bras au premier verset, et ils s'en sont tenus là, sans chercher pourquoi on parlait de deux au verset suivant ; ils s'arrêtent ordinairement, quand ils ont trouvé ce qu'il leur faut, et ils n'avaient besoin pour leur conte, ni de deux bras rompus, ni de deux fractures faites au même bras.

1° Le Texte de Jérémie les avait préparés à reconnaître dans l'Egypte détruite par le roi de l'Aquilon, le bœuf Apis, tué par Cambyse. Ils le trouvaient même dans le nom de Pharaon, Pʜ.R., *juvencus*, veau ou bœuf ; et encore dans la qualité de roi d'Egypte. Car, chez ces peuples, le dieu d'un pays en était le roi, et y était ho-

noré sous ce nom ; l'Ecriture nous en offre des exemples. Tout confirmait donc l'idée qu'il s'agissait ici du bœuf Apis.

2° Le bras de Pharaon est rompu. Le bras d'un quadrupède est une de ses jambes ; on pouvait hésiter entre une jambe de devant et une jambe de derrière ; mais il était clair qu'une des quatre avait été frappée.

3° Le bras de Pharaon était fort. C'était donc une des jambes fortes du bœuf qui avait reçu le coup ; et les plus fortes jambes d'un quadrupède sont bien certainement ses jambes de derrière ; donnerait-on jamais cette qualité aux jambes de devant, par opposition avec les deux autres ? Nous ne croyons cependant pas que ce soit en ce sens, trop simple et trop facile, que les interprètes aient entendu leur Texte : en général, ils raisonnent peu, s'attachent à la lettre, et veulent voir les choses nettement exprimées, ou même désignées par leur nom. Ce qu'ils rendent dans leur Version, ils l'avaient donc lu dans lenr Texte : et en effet, le mot C^H^.Z.Q., la force, ce qui est fort, leur donnait S^H^.Q., le même que S^H^.U.Q., cuisse, ou H.S^H^.Q., la cuisse. (11) Ils ont vu distinctement où avait porté le poignard de Cambyse.

4° Nous en dirons autant de la circonstance

(11) חזק, *validus esse, fortis; robur.* שק, חשק, *femur.*

mentionnée ensuite, qui n'était pas nécessaire à l'histoire, et qu'ils n'auraient pas imaginé d'eux-mêmes. Cette épée qui tombe de la main de Pharaon, ou d'Apis, ne leur présentait aucun sens ; mais la phrase était remarquable, et a dû attirer leur attention ; ils ont bientôt découvert ce qu'elle signifiait.

Le mot I.D., *iad*, qui signifie proprement la main (12), marque aussi, dans le style Hébraïque, le côté d'une chose, son extrémité de l'une ou de l'autre part : de là le bord de la mer ou son rivage, le côté d'un fleuve ou sa rive, ses deux côtés ou ses deux bords, en général *cujuslibet rei latus*. Nos interprètes l'ont donc pris ici pour le côté, le flanc de l'animal ; et l'épée qui tombe de la main, a signifié que l'épée n'était pas tombée sur le flanc, qu'elle avait manqué le flanc, d'où l'on a conclu que Cambyse avait visé là, et n'avait frappé la cuisse que pour avoir mal dirigé son coup.

5° On lisait au verset 24 : *Gemet gemitibus, occisus ante faciem ejus* (est) ; « Il poussera de » longs gémissemens, le tué est devant sa face. » Le sens était que Pharaon gémirait profondément en voyant tant d'hommes tués en sa présence, ou tant de morts étendus devant lui. Les conteurs y ont appris qu'Apis était mort de sa blessure, et comment il avait fini.

(12) יד, *manus, latus, ripa.* מיד, *ex manu, ex latere.*

Les profonds gémissemens peignaient à merveille l'état de langueur et de souffrance de l'animal blessé. C^{H}.L.L. se dit spécifiquement d'un homme, d'un animal tué, mort d'une blessure. P^{H}.N.I., la face, peut marquer aussi l'intérieur d'un bâtiment, d'un lieu quelconque : ou un angle, un coin du lieu, ou du bâtiment (13). C'est ce qu'exprime Hérodote : « Apis » languit quelque temps dans le Temple, de la » blessure qu'il avait reçue à la cuisse, et mourut » ensuite. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 29.)

III. Le Prophète ajoutait : « Ils sauront que » je suis le véritable Dieu, lorsque j'aurai mis » mon épée entre les mains du roi de Babylone, » et qu'il l'étendra sur la terre d'Egypte. » (*Ezéchiel*, *c.* XXX. *v.* 25.) Serait-ce l'opposition qu'on trouvait ici entre un Dieu vrai, et le dieu mortel des Egyptiens, qui aurait produit l'exclamation de Cambyse : « Les Dieux sont-ils donc » de chair et de sang ? sentent-ils les atteintes » du fer ? » Il est certain du moins que la réflexion était mal placée dans la bouche de Cambyse ; qu'elle n'a pu venir à l'esprit des conteurs ; et qu'Hérodote lui-même, qui avait vu dans son Homère le sang des Dieux couler sous le fer des Héros, ne devait pas être si étonné de voir

(13) חלל, *vulneratus*, *vulnere occisus*. פני, *facies ; interius*, *intimum*. פנה, *angulus*.

couler celui d'Apis sous le poignard de Cambyse. Au reste, pour lui comme pour les auteurs du conte, ce prince était bien désigné par la qualité de roi de Babylone.

Remarquons enfin, que les dernières paroles de la Prophétie, l'épée du roi de Babylone tirée sur toute l'Egypte, rappelle naturellement l'ordre donné par Cambyse de faire main basse sur tous les Egyptiens que l'on trouverait célébrant la fête d'Apis.

Art. 3. *Les Tombeaux violés.*

La violation des tombeaux serait un trait que l'histoire aurait pu remarquer ; mais il prend un tour burlesque, par le motif que l'on prête à Cambyse. « Il fit ouvrir les anciens tombeaux, » pour considérer les morts. » (*l.* III. *c.* 37.) C'est tout ce qu'en dit Hérodote.

Prenez le XXXIIe Chapitre d'Ezéchiel, lisez le second des deux Cantiques funèbres qu'il contient; vous y verrez des rois et des peuples descendus au tombeau les uns après les autres, couchés dans leurs sépulcres, et Pharaon qui les contemple. C'est ce magnifique tableau des nombreuses et puissantes nations, déjà subjuguées ou détruites par le roi de Babylone, et dont le sort annonçait à l'orgueilleuse Egypte celui qui l'attendait; c'est cette prosopopée si animée et si vraie, qui dans les mains des

Prêtres Egyptiens est devenue un acte de puérilité folle, et s'est réduite à une phrase sèche sous la plume de l'Historien. Nous n'en citerons que ce qui est nécessaire pour rendre le rapprochement sensible.

« Là, dit le Prophète, est Assur et tout son » peuple ; leur sépulture est placée au plus » profond de l'abîme, et tout son peuple est » autour de son sépulcre ; ils ont tous été » tués, ils sont tous tombés par l'épée, eux qui » avaient répandu la terreur dans la terre des » vivans. » Et c'est ainsi que passent successivement en revue les diverses nations : Elam et tout son peuple ; Mosoch et Thubal, et tout leur peuple ; Pharaon lui-même qui sera aussi brisé au milieu des incirconcis, et couché avec ceux qui ont été passés au fil de l'épée ; l'Idumée, ses rois et tous ses chefs ; tous les princes de l'Aquilon, et tous les Sidoniens : « Pharaon, » ajoute le Prophète en finissant, « Pharaon les » verra, et il se consolera à l'aspect de cette » multitude de morts que le glaive a frappés ; » *Pharaon et toute son armée les verra.* » (*Ezéchiel*, c. XXXII.)

On a souvent l'occasion d'en faire la remarque : au milieu de ces contre-sens perpétuels, on ne peut assez admirer la fidélité des Traducteurs à la lettre de leur Texte, et l'exactitude avec laquelle Hérodote copie leurs ineptes versions. D'un côté, rien ne prouve mieux leur bonne

s'il n'y a point eu d'expédition de Cambyse en Egypte, on concevra qu'Hérodote n'ait débité là-dessus que des fables, et l'on ne s'étonnera plus de voir où il est allé les chercher.

I. Selon Xénophon, l'Egypte tomba au pouvoir des Perses en même temps que la Syrie, la Palestine et les contrées adjacentes, dont la conquête suivit la prise de Babylone. Cela devait être : l'Egypte, qui avait fait partie de l'empire Chaldéen, dut en partager le sort, et passer avec ses autres provinces sous la domination des vainqueurs. L'Ecriture ne laisse aucun doute par rapport à la Judée, elle appuie donc le témoignage, même par rapport à l'Egypte; et sur le tout en effet, Xénophon s'exprime comme parlant de faits généralement connus, et également célèbres dans la mémoire des hommes. (14)

(14) *Expeditionem illam*, cette grande, cette fameuse expédition, comme le traduit M. Gail. Le passage est remarquable, et comme il éclaircit d'autres points, je le donnerai ici en entier. « Cyrus assembla son armée à Babylone : on prétend qu'elle était » composée de cent vingt mille cavaliers, de deux mille chars » armés de faux, et de six cent mille fantassins. Avec ces forces » redoutables, il entreprit la fameuse expédition dans laquelle il » subjugua toutes les nations qui habitent depuis les frontières de » la Syrie jusqu'à la mer Erythrée ; de là portant les armes vers » l'Egypte, il la soumit pareillement ; de sorte que son empire » eut dès lors pour bornes, à l'Orient la mer Erythrée, au Septentrion le Pont-Euxin, au Couchant l'île de Chypre et » l'Egypte, au Midi l'Ethiopie. » Et peu après, affirmant encore ce qu'il a dit de ses limites, il en conclut que « le royaume de » Cyrus a été manifestement le plus florissant et le plus étendu » qui eût existé en Asie. » (*Cyrop.* VIII. 7 *et* 8.)

On retrouve dans Hérodote des vestiges de cette tradition, conservée sans doute chez les Perses. S'il ne donne pas à Cyrus la gloire d'avoir conquis l'Egypte, il lui en attribue le projet : cette conquête devait suivre celle de Babylone, et Cyrus se proposait d'y marcher en personne. (*Hérodote*, *l.* I. *c.* 153.) Quant aux provinces limitrophes, cet Historien ne marque nulle part, ni en quel temps, ni par qui elles furent soumises : mais on voit que Cambyse en était maître, lorsqu'il formait le plan de son expédition. Ce prince n'est occupé que des moyens de s'ouvrir l'entrée de l'Egypte ; il ne prévoit d'obstacle sur sa route, que celui de passer le désert d'Arabie ; et dans le fait, il traverse la Syrie, la Phénicie, la Judée, et arrive au désert, sans avoir eu d'ennemis à combattre. Ces provinces étaient donc réunies déjà à l'empire des Perses ; elles l'avaient donc été par Cyrus. Si Hérodote y eût réfléchi, il n'eût jamais supposé que le conquérant se fût arrêté là.

Quelques désastres que l'Egypte eût éprouvés au temps de Nabuchodonosor, elle ne fut point et ne put être entièrement dépeuplée. Une immense quantité de ses habitans avaient péri pendant la guerre ; une grande partie de ceux que le fer avait épargnés, et les plus considérables d'entr'eux, avaient été transportés dans la Babylonie et ailleurs : mais plusieurs avaient pu fuir à temps ; et l'on ne saurait douter qu'il n'y fût

[illegible] quoi-
[illegible] popula-
[illegible] petit
[illegible] enten-
[illegible] pour leur
[illegible] quelques
[illegible] vit au
[illegible] dans Jé-
[illegible] des
[illegible] du pays,
[illegible] champs...
[illegible] peuple
[illegible] Nabuzar-
[illegible] principaux
[illegible] dis-
[illegible] leurs
[illegible] que tous les
[illegible] de
[illegible] revinrent
[illegible] et s'é-
[illegible] de même
[illegible] qui n'avait
[illegible] des Juifs,
[illegible] ce qui

[illegible] conquérans;
[illegible] gouvernèrent,
[illegible] est la preuve :
[illegible] pas imaginé de pren-
[illegible] Nabuchodonosor celle du

successeur d'Apriès, si le vainqueur d'Amasis n'avait pas régné sur eux. Après la retraite et la mort de ce dernier de leurs rois. Le long règne d'Amasis répond exactement aux règnes de Nabuchodonosor après la conquête et de ses successeurs tant qu'ils surent se maintenir dans leur autorité. Car il serait possible qu'au temps de la décadence de l'empire Babylonien et avant la prise de Babylone par les Perses, les peuples se soulevant dans l'une ou dans l'autre partie de l'Egypte, des chefs du pays se fussent emparés du pouvoir, eussent même pris le titre de rois, comme on le voit sur la fin du règne des Perses; et quand un d'eux aurait porté le nom d'Amasis, ce roi éphémère, et roi à demi, peut-être de quelques années seulement, ne serait pas l'Amasis des historiens.

Le lieu qui portait le nom de Babylone, au-dessus d'Héliopolis en remontant le Nil, rendait témoignage à l'ancienne domination des Chaldéens. C'était, selon Strabon, un fort bâti par quelques Babyloniens, qui, s'y étant retirés, avaient obtenu des rois d'Egypte la permission de l'habiter : de son temps, une des trois légions que les empereurs Romains entretenaient en Egypte, occupait ce poste (15). D'où venaient ces Babyloniens? par quel hasard se trouvaient-ils en Egypte? et comment leur permit-on d'y

(15) Strab. Geogr. lib. XVII. pag. [illegible]

foi, que de nous avoir laissé tous les moyens de reconnaître la source où ils puisaient : de l'autre, rien n'explique mieux que leur bonne foi, comment ils ont pu fournir cette longue carrière d'altérations et de méprises.

On peut incidenter sur quelques-unes des explications que nous avons proposées dans ces deux derniers Chapitres : mais il est impossible de ne pas reconnaître, que ceux qui ont tissu l'histoire de l'expédition de Cambyse en Egypte, avaient sous les yeux les Prophéties que nous avons indiquées ; qu'ils y ont cherché les détails dont ils avaient besoin ; qu'ils ont cru y voir la plupart de ceux qu'ils rapportent, et que tout leur récit y fait une perpétuelle et manifeste allusion.

REMARQUES

Sur l'époque de la conquête de l'Egypte par les Perses, et sur les témoignages divers des anciens Historiens à cet égard.

Hérodote, suivi en ce point par Ctésias, place la conquête de l'Egypte par les Perses sous le règne de Cambyse ; Xénophon l'attribue à Cyrus ; tous les Historiens se sont partagés entre ces deux opinions, ou ils ont cherché à les réunir. Nos observations sur la suite des faits dont se compose l'histoire de l'expédition de Cambyse, semblent décider la question. Quel fond de vérité pourrait-on reconnaître dans le fait principal, si toutes les circonstances en sont fabuleuses ? et comment s'en rapporter, sur l'époque ou l'auteur d'une guerre, à un témoignage trompeur sur tout le reste ? Examinons néanmoins la question sous son point de vue le plus général, la simple conquête de l'Egypte, dégagée de tous les incidens, vrais ou faux, dont on a chargé cette histoire. Est-ce à Cambyse que l'on doit l'attribuer ? Est-ce sous son règne qu'elle a eu lieu ? Il ne sera pas inutile de fixer à cet égard nos idées : car, si le fond même croule,

bâtir une forteresse ? Cette forteresse ou citadelle nommée Babylone, car il ne paraît pas que ce fût une ville, ne pouvait être qu'une des places fortes où les rois de Chaldée avaient eu autrefois des garnisons, pour commander et contenir le pays. Les rois de Perse avaient pu l'abandonner aux Babyloniens qui l'habitaient à l'époque de la conquête, et à d'autres qui s'y retirèrent de différentes parties de l'Egypte : mais n'eût-elle conservé que son nom, elle l'aurait dû à sa destination primitive et à ses premiers possesseurs.

Les Chaldéens furent donc maîtres de l'Egypte, tant qu'ils le furent de l'Asie. Croira-t-on que Cyrus, après avoir abattu leur puissance, ait laissé entre leurs mains, ou qu'il laissa passer à d'autres, cette vaste contrée, naturellement si riche et autrefois si florissante ; de toutes les parties de leur empire, après la province de Babylone, la plus propre à tenter son ambition, et cependant la seule qui lui aurait échappé ? On peut d'autant moins le penser, que si l'Egypte s'était un peu remise depuis ses malheurs, elle était loin d'avoir repris ses forces, et qu'elle offrait une acquisition plus importante, sans que la conquête en fût plus difficile.

II. L'Egypte était sous la domination des Perses, lorsque les Egyptiens captifs y furent renvoyés : cherchons l'époque de leur retour.

Ce ne fut que deux ans après la prise de Babylone, lorsque, par la mort de Darius le Mède, il devint seul maître du nouvel empire fondé par ses armes, que Cyrus s'occupa du soin de repeupler les provinces du midi, si cruellement dévastées par Nabuchodonosor. Il est certain que les Juifs furent renvoyés à Jérusalem dès la première année de son règne, compté de cette époque ; il est possible que les peuples voisins de la Judée, Iduméens, Moabites et autres, aient obtenu alors la même faveur : mais on n'aurait pas droit d'en conclure qu'elle s'étendit aussi aux Egyptiens. Cyrus avait des motifs particuliers de favoriser les Juifs ; et de même qu'ils furent les seuls, au Dieu desquels il rendit hommage, et dont il s'empressa de relever le Temple, ils purent être les seuls, dans ce premier moment, auxquels la liberté fut rendue. Rien n'empêche de supposer, quoique rien ne le prouve, que la délivrance des nations voisines ait eu lieu dès le même temps : faibles et isolées, Cyrus n'avait à craindre, ni qu'elles se liguassent pour recouvrer leur indépendance, ni qu'aucune pût faire un mouvement dangereux, tant qu'elles resteraient divisées entre elles. Il n'en était pas ainsi de l'Egypte, et à son égard, le conquérant put avoir des considérations graves à peser, des mesures préalables à prendre.

Ce n'est donc point par des raisonnemens de ce genre, que l'on peut décider du fait ; ce n'est

[illegible] et
[illegible] de
[illegible]
[illegible] captivité
[illegible]

[illegible] l'Égypte.
[illegible]
[illegible] captivité
[illegible] de l'an
[illegible] ne peut donc
[illegible] qu'elle
[illegible] t venait de
[illegible] de celles
[illegible] et suiv.)
[illegible] année
[illegible] siège com-
[illegible] ans, sui-
[illegible] Histo-
[illegible] cite (16),
[illegible] vers 573. Tyr
[illegible] Ézéchiel prophéti-
[illegible] la chute de ce
[illegible] de Tyr : la conquête
[illegible] que le Seigneur
[illegible] à Nabuchodonosor et à son armée, et

[illegible] Antiq. et Phœnic. hist. contra
[illegible]

le [illegible] en [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible].

L'[illegible] des [illegible] [illegible] de l'année [illegible] [illegible] [illegible] vante, est la [illegible] [illegible] [illegible] Egyptiens. [illegible] commencement [illegible] à la guerre d'[illegible] [illegible] Barcéens, [illegible] premiers [illegible] qu'une date [illegible], [illegible] ne firent point [illegible] mens : 2° [illegible] [illegible] phéties qui [illegible] Comment [illegible] tivité des Egyptiens [illegible] du roi de [illegible] en [illegible] pour ceux qui [illegible] et d'Amasis, par la [illegible] gypte, que l'on devait [illegible] captivité, prédite aux Egyptiens dans les prophéties de Jérémie et d'Ezéchiel.

Les quarante ans de cette captivité [illegible] se compter de l'année [illegible] ils finirent vers l'année [illegible] Cambyse succéda à Cyrus son père ; [illegible] que la délivrance des Egyptiens aurait été [illegible] le dernier acte de bienfaisance de Cyrus, [illegible] premier acte d'autorité de son successeur. Cela est un peu différent des idées qu'Hérodote et

pas non plus par des témoignages historiques, qui nous manquent; et d'ailleurs, les uns et les autres le céderaient également à l'autorité de l'Ecriture. C'est à l'Ecriture qu'il faut recourir: elle nous a fait connaître la durée de la captivité des Egyptiens, et si elle en marque le commencement, nous en aurons le terme.

Des Prophéties d'Ezéchiel relatives à l'Egypte, la dernière dans l'ordre des dates (*c.* XXIX. *v.* 18.) est de la vingt-septième année depuis la captivité de Jechonias roi de Juda, c'est-à-dire, de l'an 572 A. C. La conquête de l'Egypte ne peut donc pas être placée plus tôt; mais il paraît qu'elle suivit immédiatement. Le siége de Tyr venait de finir; la Prophétie le suppose, et la date de celles qui regardent cet événement (*c.* XXVI. *et suiv.*) le démontrent. Elles sont de la douzième année depuis Jéchonias, 587 A. C. Le siége commença donc vers 586, il dura treize ans, suivant Josèphe, ou plutôt, suivant l'ancien Historien et les annales Phéniciennes qu'il cite (16), et fut terminé par conséquent vers 573. Tyr avait donc succombé, lorsqu'Ezéchiel prophétisait contre l'Egypte en 572. Or la chute de ce royaume devait suivre celle de Tyr; la conquête de l'Egypte était la récompense que le Seigneur destinait à Nabuchodonosor et à son armée, et

(16) Philostratus apud Joseph. Antiq. XII. Phœnic. hist. contra Apion. lib. I. 21.

le Prophète en parle comme d'un événement qui allait arriver.

L'irruption des Chaldéens en Egypte est donc de l'année 571 A. C.; et cette année, ou la suivante, est la véritable époque de la captivité des Egyptiens. Ceux qui en ont fait remonter le commencement à la révolte d'Amasis, et même à la guerre d'Apriès contre les Cyrénéens et les Barcéens, afin d'en rapprocher le terme, des premières années de Cyrus, 1° ne lui donnaient qu'une date incertaine, puisque les Historiens ne fixent point d'époques précises à ces événemens ; 2° contredisaient formellement les Prophéties qui rapportent tout à Nabuchodonosor. Comment faire commencer quarante ans de captivité des Egyptiens à Babylone, avant l'entrée du roi de Babylone en Egypte ? C'était, même pour ceux qui admettaient les histoires d'Apriès et d'Amasis, par la date de la conquête de l'Egypte, que l'on devait déterminer celle de la captivité, prédite aux Egyptiens dans les Prophéties de Jérémie et d'Ezéchiel.

Les quarante ans de cette captivité doivent se compter de l'année 571 ou 570 A. C. Ainsi ils finirent vers l'année 530, qui est celle où Cambyse succéda à Cyrus son père ; de sorte que la délivrance des Egyptiens aurait été, ou le dernier acte de bienfaisance de Cyrus, ou le premier acte d'autorité de son successeur. Cela est un peu différent des idées qu'Hérodote et

Ctésias nous donnent; et cependant la conséquence est inévitable. Si l'on ne veut pas se jouer des Prophéties, il faut reconnaître que le moment qu'elles avaient marqué pour la restauration de l'Egypte, est précisément celui où ces Auteurs en ont placé la dévastation et la ruine. Combien il est avantageux de pouvoir rayer de l'Histoire, des faits qu'on ne saurait concilier avec l'Ecriture ? et quels préjugés lutteraient encore en leur faveur, lorsque la vérité qui les repousse, répand en même temps sa lumière sur les Oracles sacrés qu'ils obcurcissaient?

III. C'est donc en vain, que pour lever la difficulté, on a tenté de réunir les deux récits; qu'on suppose l'Egypte conquise une première fois par Cyrus, et reconquise ensuite par Cambyse, plaçant entre-deux la délivrance des Egyptiens, ou vers le milieu, ou même à la première année du règne de Cyrus, suivant qu'on l'a fait commencer, ou au temps d'Amasis, ou au temps d'Apriès. L'époque de la captivité est immuablement fixée; et il n'est pas plus possible d'en avancer le terme, que d'en abréger la durée. Mais dans ces hypothèses mêmes, concilierait-on les deux Historiens? expliquerait-on ce qu'Hérodote nous dit de Cambyse?

Quand on considère le peu de temps qui s'était écoulé depuis la conquête de l'Egypte par Cyrus, ou plutôt, depuis la fin de son

règne ; car on ne peut dater que de là, et ce ne serait pas de son vivant, quoi qu'on en dise, que les Egyptiens auraient secoué le joug, ou tramé une révolte : conçoit-on que les choses eussent tellement changé dans ce pays, que Cambyse eût été contraint d'y porter de nouveau la guerre, et d'en recommencer la conquête ? Voyez dans Ussérius, comme on est obligé de presser les événemens pour les faire entrer dans cet espace resserré ; comme on les cumule, sans s'inquiéter des vraisemblances. (17) L'Egypte passe de la domination des Chaldéens sous celle des Perses, et l'on peut croire que Cyrus y établit son gouvernement d'une manière solide ; bientôt il y renvoie les Egyptiens captifs depuis quarante ans dans la Babylonie, qui eurent à s'occuper d'autre chose que de projets de révolte contre la puissance qui leur avait rendu la liberté, et dont ils connaissaient les forces : jusques-là l'Egypte était restée faible et languissante, elle supportait patiemment le joug qu'elle ne pouvait rompre ; et tout à coup on nous la montre soulevée, redevenue indépendante, les armes à la main, et un roi à sa tête, disposée

(17) « *Amasis à Cyro defecisse videtur, et captiva multitudo » Ægyptiorum in terram suam rediisse, exactis 40 annis post » eorum dispersionem sub Nabuchodonosoro factam. Cyrum enim » Ægyptum sub imperio habuisse testatur Xenophon : et à Cambyse » ejus filio posteà fuisse subactam agnoscunt omnes. Unde tempore » intermedio in libertatem se vindicavisse colligimus.* » Annal. ad ann. 531 A. C.

à se défendre et en état de le faire, comme si elle n'eût encore été ni vaincue ni soumise. Le récit d'Hérodote, en effet, n'en demande pas moins; réduit même à ce qu'il a d'essentiel, on n'y satisferait point avec des mouvemens partiels et passagers, tels qu'on pourrait en supposer, et qu'il y en eut, suivant Xénophon, dans quelques provinces de l'empire après la mort de Cyrus. (18) L'Historien n'a rien su de cette révolution subite, et il a bien fait de ne pas imaginer une révolte, pour amener Cambyse en Egypte.

Les Anciens n'ont connu qu'une seule guerre des Perses dans ce pays à l'époque où nous sommes, qu'une seule conquête qui en fut le fruit; mais ils l'ont racontée de différentes manières. Xénophon, qui en parle d'après la tradition des Perses, n'a eu aucune idée de batailles sanglantes, de contrées dévastées, de villes détruites, de temples et d'idoles brûlées ou abattués; tout se borne chez lui à la soumission d'une province de l'empire vaincu, qui subit à son tour le joug du vainqueur. Ctésias, qui paraît avoir recueilli quelque chose des traditions Egyptiennes, attribue la conquête à Cambyse; mais il n'a pas pu faire marcher ce prince à la tête de l'armée : Cambyse ne va pas lui-même en Egypte, ce qui fait tomber la plus

(18) Xenoph. Cyrop. VIII. 8.

grande partie du récit d'Hérodote. Celui-ci avait tout reçu des Prêtres Egyptiens, et il a copié tout ce qu'il en avait appris. Dans leur récit, le roi des Perses qui avait subjugué leur pays, était Cambyse; et comme ils rapportaient à l'invasion de ce peuple les désastres qui avaient accompagné celle des Chaldéens, le prince qui avait peut-être mis la dernière main à la restauration de l'Egypte s'est trouvé chargé de tous les maux qu'elle avait soufferts.

Cependant, au milieu de ces variations, on ne voit qu'un seul fait. Hérodote et Xénophon diffèrent pour les époques et pour les noms; mais tous les deux ont cru parler du même événement, de cette conquête de l'Egypte, qui en donna la possession aux Perses, et méritait proprement ce nom. Cyrus s'empare de l'Egypte, parce que sa victoire sur les Chaldéens, la laisse à sa disposition; et Cambyse y porte la guerre, parce que Cyrus ne l'a pas conquise : du reste, elle avait dû l'être dès le commencement de l'empire des Perses, puisque sous les règnes suivans on la trouvait assujettie. Ni l'un ni l'autre Historien n'a eu l'idée d'une seconde conquête; celle de Cyrus est la seule pour Xénophon, comme celle de Cambyse est la première pour Hérodote. En supposer deux, ce n'est pas les concilier, mais les contredire également l'un et l'autre : c'est multiplier les faits, lorsqu'il n'y en a qu'un sous deux dates différentes; lorsque

[illegible] proa-
[illegible] connu,
[illegible]

[illegible] sur
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible],
[illegible] par-
[illegible]
[illegible]
[illegible] sa véri-
[illegible]
[illegible]
[illegible] Perses :
[illegible]
[illegible] aurait
[illegible] le
[illegible] traces
[illegible]
[illegible] regardait
[illegible] sup-
[illegible] Égyp-
[illegible] d'en
[illegible] temps où ces
[illegible] de ré-
[illegible] nation;
[illegible] règne
[illegible] déjà

[illegible]

des [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] les [illegible]
et [illegible] les [illegible]
[illegible] les [illegible]

2° La vie de [illegible]
son [illegible]
attribuer les actes de [illegible]
on cherchait [illegible]
le compte de son successeur [illegible]
comp[illegible]
séparer. [illegible]
qu'on nous [illegible]
comme nous [illegible]
tout diff[illegible]
première époque de [illegible]
qui s[illegible]
vaient avoir [illegible]
la diversité des [illegible]
faits, [illegible]
princes : [illegible]
dans le mariage de [illegible]
la guerre.

3° La confusion [illegible]
des noms [illegible]
qu'on [illegible]
[illegible]
qu'il [illegible]

ces dates mêmes, par leur rapprochement, prouvent que les deux Historiens n'en ont connu, et n'en ont pu reconnaître qu'un seul.

IV. Le récit des Egyptiens était fautif sur deux points : ils attribuaient aux Perses la dévastation qui appartenait aux Chaldéens, et à Cambyse la conquête qui appartenait à Cyrus. On connaît la source première de ces méprises, dont l'une dérivait de l'autre ; des causes particulières purent y concourir.

1° La sanglante expédition de Nabuchodonosor ne pouvait plus être rapportée à sa véritable époque, dès qu'on y plaçait les commencemens du règne d'Amasis. Ce règne conduisait jusqu'à l'établissement de l'empire des Perses : ce n'était donc qu'à eux que l'on pouvait attribuer les dévastations des Chaldéens ; ou il aurait fallu les retrancher de l'Histoire, quoique le souvenir en dût être encore vif, que les traces en subsistassent encore, et qu'on les vît si énergiquement décrites dans ce que l'on regardait comme de précieux restes ou un heureux supplément des anciennes annales. Mais les Egyptiens ont eu de plus un motif personnel d'en rejeter l'odieux sur les Perses. Au temps où ces fables se formaient parmi eux, l'esprit de révolte, l'impatience du joug, agitaient la nation ; on en a la preuve, puisqu'avant la fin du règne de Darius, fils d'Hystaspe, elle donnait déjà

des inquiétudes sérieuses. La haine contre les dominateurs faisait trouver un plaisir secret, elle trouvait elle-même un aliment, dans les imputations dont on les chargeait. Ce sentiment dirigeait les interprètes dans leurs recherches, et disposait les peuples à en recevoir plus aveuglément les résultats.

2° La vie de Cyrus avait eu trop d'éclat, et son caractère était trop bien établi, pour lui attribuer les actes de violence et de folie dont on cherchait l'auteur; il a fallu les mettre sur le compte de son successeur, et avec eux la conquête même dont on ne pouvait pas les séparer. De là l'incohérence dans le portrait qu'on nous fait de Cambyse, qui présente, comme nous l'avons observé, deux hommes tout différens de caractère et de conduite : la première époque de sa vie n'offre rien en effet qui s'éloigne de l'idée que les Egyptiens pouvaient avoir conservée de Cyrus. De là encore la diversité des récits, qui donnaient les mêmes faits, tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces princes : Hérodote nous en fournit un exemple dans le mariage de Nitétis, première cause de la guerre.

3° La conformité, ainsi que la multiplicité des noms que prenaient les rois de l'Orient, ou qu'on leur donnait dans les provinces, devaient occasioner bien des erreurs. Nous ignorons sous quels noms Cyrus et Cambyse étaient connus

en Egypte. Des recherches récentes sur les monumens ont fait connaître que le fils de Cyrus portait en Egypte le nom de Cambyse.

Il y a plus : Darius le Mède régnait à Babylone, pendant que Cyrus achevait la conquête des provinces du midi, et semblait être son général plutôt que son associé à l'empire. Ce Darius est le roi des Mèdes que l'Histoire profane appelle Cyaxares ou Assuérus : c'était donc sous un Assuérus que l'Egypte avait été subjuguée par les Perses ; or, ce nom est celui que l'Ecriture, comme nous le verrons ailleurs, donne à un premier successeur de Cyrus, dont les Egyptiens, et avec eux Hérodote, ont défiguré l'histoire sous le nom de Smerdis, et n'ont ni connu ni compté le règne, bien court, à la vérité, toujours disputé, et, selon toutes les vraisemblances, ne s'étant jamais étendu qu'à quelques parties de l'empire.

Mais laissant des considérations secondaires, dont nous n'avons pas besoin, revenons à notre objet principal, et concluons que l'acquisition de l'Egypte ne fut point l'ouvrage de Cambyse, et que les Perses la durent uniquement aux armes de Cyrus. Or, si les faits divers que les Historiens ont rapportés à l'expédition de Cambyse, ne peuvent être attribués à ce prince, parce que la conquête de l'Egypte ne lui appartient pas ; s'ils ne peuvent être attribués à Cyrus, quoique cette conquête lui appartienne, où

donc les Egyptiens les avaient-ils pris ? Quels sont les conquérans dont ils avaient transporté les exploits aux Perses ? Il est clair que de ceux-ci il faut remonter aux Chaldéens, et que c'était l'expédition même de cet ancien peuple, que l'on racontait en Egypte sous le nom du peuple qui lui avait succédé dans la monarchie de l'Asie. Nous avons donc eu raison de chercher l'histoire de Cambyse dans celle de Nabuchodonosor ; et nous ne nous sommes point fait illusion, lorsque nous avons cru la reconnaître.

CHAPITRE VII.

Expédition de Cambyse contre les Ethiopiens et les Ammoniens.

Les conquêtes de Cambyse, dans le récit de Ctésias, ne s'étendent pas au-delà de l'Egypte, qu'il soumit, dit l'Auteur, tout entière. Xénophon ne parle expressément que de l'Egypte conquise par Cyrus : mais on voit qu'il y comprenait l'Ethiopie, lorsque marquant les limites des états de ce prince, il dit de l'Ethiopie qu'elle les bornait au midi, comme de l'Egypte qu'elle les bornait au couchant ; ce qui suppose que l'une comme l'autre contrée faisaient partie de ses états.

Dans sa relation de l'entreprise contre les Ethiopiens Macrobiens, Hérodote ne nous apprend pas jusqu'où Cambyse s'avança, après être parti de Thèbes. Il remarque que les troupes n'avaient pas fait la cinquième partie du chemin, lorsque les vivres commencèrent à leur manquer. Mais on ne peut en tirer aucune induction ; parce qu'on ne sait pas à quelle distance de Thèbes il plaçait les Macrobiens. Cependant, il parle distinctement ailleurs des Ethio-

piens voisins de l'Egypte, que Cambyse avait soumis dans le cours de son expédition, et qui payaient un tribut ou don gratuit à Darius, conjointement avec ceux de la ville sacrée de Nysa. (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 97.)

D'autres poussaient les conquêtes de Cambyse jusqu'à l'île de Méroé ; on a vu sur quel fondement. Strabon ne le laisse pas aller plus loin que la ville de Prémnis, la dernière possession des Romains sous Auguste : « Ce fut là, dit-il, » entre Pselcha et Prémnis que son armée, sur» prise par un vent impétueux, fut ensevelie » sous des monceaux de sables. » (1) On ne peut douter que Strabon n'ait vu et traversé, comme il l'assure, ces sables amoncelés ; c'en est assez pour le point géographique. Que l'armée de Cambyse y eût été ensevelie, c'est une autre question.

L'Ecriture nous apprend que Nabuchodonosor subjugua l'Egypte, le Pays de Mesraïm ; et l'on voit, par un passage d'Ezéchiel, que le pays désigné sous ce nom comprenait le cours entier du Nil, depuis ses embouchures jusqu'à Syène : « Ceux qui soutenaient l'Egypte, seront » enveloppés dans sa ruine..... Ils tomberont » dans l'Egypte, de Migdole à Syène. » (*Ezéchiel*,

(1) « *A Pselcha Premnium venit Petronius, urbem naturâ mu-* » *nitam, cumulis arenæ peragratis in quibus Cambysis exercitus obrutus est vento incidente.* » Strab. Geogr. XVII. pag. 1176.

c. xxx. v. 6.) Le Prophète parle en particulier du Pays de Cush, où des vaisseaux, en remontant le fleuve, porteraient la nouvelle des désastres de Mesraïm. Ce pays de Cush était donc au-dessus de Syène, au-delà de l'Egypte : c'est celui que les Anciens n'ont connu que sous le nom d'Ethiopie. Les Ethiopiens étaient alors, comme les autres peuples voisins qu'Ezéchiel nomme, alliés du roi d'Egypte ; tous lui avaient envoyé des secours, et partagèrent sa défaite. Mais le Prophète ne parle que des troupes auxiliaires, qui périrent par l'épée dans l'Egypte même ; il n'étend pas le ravage au-delà de Syène, et ne dit rien qui fasse entendre que Nabuchodonosor ait poussé ses conquêtes jusqu'au sein de l'Ethiopie. Il peint la frayeur dont Cush sera saisi en voyant la chute de l'Egypte ; et cela même indiquerait, que ce pays ne tomba pas comme elle. L'Ethiopie ne fut pas dévastée ; et probablement elle ne fut pas conquise ; excepté peut-être quelques parties, déjà soumises au roi d'Egypte, qui restèrent sous la domination des rois de Babylone, de même qu'on les retrouve ensuite sous la domination des rois de Perse ; mais dont le Prophète ne s'occupe pas.

Cambyse avait résolu de faire la guerre à trois peuples différens, les Carthaginois, les Ammoniens, et les Ethiopiens Macrobiens : mais les Phéniciens, qui regardaient les Carthaginois comme leurs enfans, ayant refusé d'employer



leurs vaisseaux contre eux, il fallut renoncer à cette entreprise, et se borner aux deux autres. Leur histoire n'est pas tirée des mêmes Prophéties, qui nous ont occupés dans le Chapitre précédent; les détails de la guerre d'Egypte les avaient épuisées. Elle est tirée d'autres Prophéties, mais qui suivaient de près; comme les faits eux-mêmes sont rapprochés et se tiennent dans la narration d'Hérodote. Les Egyptiens n'ont pas dû s'approprier ces dernières, parce qu'il n'y était pas question de leur pays; mais ils ont pu les appliquer à des peuples voisins, parce qu'elles ne semblaient pas appartenir à des contrées éloignées et qui leur fussent absolument étrangères.

Les Chapitres d'Ezéchiel qui regardent l'Egypte sont suivis de quelques autres, relatifs au peuple Juif et à son rétablissement dans la Terre de Juda. La plupart de ceux-ci n'avaient rien pour l'Histoire, rien par conséquent pour les interprètes Egyptiens. Les derniers seulement offrent des traits singulièrement remarquables, et surtout ils se lient à une Prophétie célèbre, où sont retracés la marche d'un prince puissant pour une expédition guerrière, les désastres qui déconcertent ses projets, la ruine entière de sa formidable armée; où tout est peint à grands traits, et des couleurs les plus fortes, toujours néanmoins sous le voile de l'allégorie, ou de termes énigmatiques; réunissant ainsi tout ce

qui était propre à piquer la curiosité et monter l'imagination. Je me hâte d'avertir que l'idée de rapprocher l'histoire de Cambyse, de la Prophétie d'Ezéchiel sur Gog et Magog, n'est pas nouvelle. Un Commentateur distingué parmi les Modernes, et qui ne court pas après les singularités, l'a eue, s'y est attaché, et n'a pas craint de la produire : il n'en soupçonnait pas la juste application, il n'en a point aperçu le vrai résultat ; mais il a ouvert et montré la voie.

Peu satisfait des diverses explications qu'on a données du XXXVIIIe et du XXXIXe Chapitre d'Ezéchiel ; trouvant des difficultés, trop grandes à son avis, dans celle même qui les rapporte aux persécutions d'Antiochus Epiphane et aux victoires des Machabées, quoiqu'il la reconnaisse pour la mieux suivie et la plus soutenable, Calmet a cru rencontrer un dénouement plus heureux dans la double expédition de Cambyse contre les Ethiopiens et le Temple d'Ammon.[1] Il a discuté la matière en détail et avec soin dans ses Notes, dont son Abréviateur a formé ensuite une Dissertation particulière, en y fondant tous les traits répandus dans le Commentaire, et en ajoutant beaucoup d'autres. Ces Interprètes regardent le récit d'Hérodote comme vrai en lui-même, mais ils changent le lieu de la scène. C'est contre la nation Juive et le Temple de Jérusalem que l'entreprise est dirigée : c'e[illegible] montagnes de la Judée que Cam-

byse, frappé de Dieu, périt avec son armée, par un miracle semblable à celui de Sennachérib, et dénaturé, comme ce dernier, par l'Historien qui l'a recueilli.

Ce système est inadmissible sans doute, et tous les efforts des deux Commentateurs pour l'étayer, n'en font que mieux sentir la faiblesse et le vide. Un fait historique de l'importance de celui que la Prophétie annonce, de la nature de celui qu'on invente pour y répondre, qui aurait eu lieu en Judée, à l'époque où on le place, et dont il n'existerait aucun vestige dans les Livres saints, dans les Auteurs profanes, dans les Annales de Josèphe; dont il ne serait resté aucun souvenir parmi les anciens Juifs, ni parvenu aucune notion aux premiers Chrétiens, est une chimère. Mais le fondement sur lequel porte le système, n'en est que plus digne d'attention : il faut que le rapport entre la narration de l'Historien et la description du Prophète, soit bien marqué, pour que l'on ait pu imaginer seulement de chercher dans l'une l'explication de l'autre. Changeons de marche, et voyons si ce ne serait pas la Prophétie mal entendue, qui aurait produit le récit fabuleux. En suivant cette route, on ne tardera pas à reconnaître comment les rapports se multiplient, se soutiennent mutuellement, deviennent de plus en plus frappans, et finissent par former une démonstration, à ce qu'il nous paraît, sans réplique.

dans l'Ethiopie qu'ils connaissaient, un pays où les hommes vécussent communément jusqu'à cent vingt ans; Hérodote exprimait leur pensée, et ne parlait point au hasard, lorsqu'il jetait les Macrobiens dans des espaces inconnus, et les reculait le plus loin qu'il lui était possible. D'un autre côté, on les connaît à Eléphantine, dernière ville de l'Egypte au sud, on y entend et parle leur langue, on paraît y être en relation avec eux; ce qui supposerait une nation assez voisine. L'envoi des Ichtyophages, la facilité avec laquelle ils vont et reviennent, la célérité de leur course, prouveraient qu'ils n'avaient pas eu un prodigieux voyage à faire. Un trop grand éloignement eût rendu impossible l'exécution du projet de Cambyse; on n'aurait pu le lui attribuer avec vraisemblance : et cependant Hérodote ne le regardait point comme impraticable, puisque l'entreprise n'échoue que par le défaut de provisions, auxquelles on n'avait pas pourvu. Comment concilier tout cela? et comment, à cela seul, n'a-t-on pas reconnu un peuple imaginaire qu'on ne sait où placer, et sa fabuleuse histoire qu'on ne peut accorder avec elle-même?

Un passage d'Hérodote (*l.* II. *c.* 29.) augmente la difficulté. Il décrit le cours du Nil en Ethiopie dans une étendue de quatre mois de route, tant par eau que par terre : on allait en deux mois d'Eléphantine à la ville de Méroé, capitale des Ethiopiens de cette contrée; et de là, en deux

autres mois, au pays des Automales, transfuges Egyptiens que le roi de cette partie de l'Ethiopie avait autrefois reçus et établis dans ses états. Jusque-là Hérodote n'a point trouvé de Macrobiens, dont en effet il ne parle pas. Il les mettait donc plus loin : mais au-dessus des Automales, il semble ne plus rien connaître, il ne dit rien du pays, il ne nomme aucun peuple. Où était donc, et à quelle distance était celui que nous cherchons? Il est clair que le géographe l'ignorait, quoique l'historien sût au juste que Cambyse, parti de Thèbes, avait fait la cinquième partie du chemin, quand la famine le surprit.

Examinons de plus près ce passage, dont on a cru pouvoir se servir avantageusement ; car, de nos jours encore, les Macrobiens ont sérieusement occupé des hommes instruits, littérateurs, voyageurs, géographes. Il fait partie de la description de l'Egypte, dans Hérodote, morceau purement graphique, où l'Auteur retrace ce qui existait de son temps, ce qu'il a pu voir par lui-même ou apprendre par de bons témoignages. Sur l'Ethiopie, qu'il avoue n'avoir pas visitée, il entre dans des détails qui supposent des informations étendues, et sont assez précis pour faire juger que celles-ci avaient été prises avec soin. On peut donc donner quelque confiance à sa relation du voyage d'Eléphantine aux Automales : elle a certainement un autre caractère que son histoire des Ethiopiens Ma-

crobiens. Ce serait donc par la relation qu'il faudrait expliquer l'histoire, et se décider entre les contradictions qu'elles présentent.

Du voyage décrit par Hérodote, on a conclu que le pays de Méroé était ce que nous appelons aujourd'hui la Nubie, et que celui qu'on trouvait après, est l'Abyssinie : jusques-là on peut avoir raison ; ces deux contrées devaient être bien connues des Egyptiens, qui au contraire devaient connaître peu, et pouvaient ne point connaître du tout, celles qui s'enfonçaient plus avant dans le midi. Maïs quand on ajoute que l'Abyssinie était le séjour des Macrobiens, on a tort ; le témoignage d'Hérodote s'y oppose. Sa relation prouve évidemment qu'il ne se doutait pas de les trouver là, et que les Egyptiens par conséquent, qui l'en auraient averti, ne croyaient pas qu'ils y fussent. Les eût-il oubliés, en décrivant la contrée qu'ils avaient habitée, qu'ils habitaient encore ? car il en fait toujours mention comme d'un peuple existant. N'eût-il pas fait remarquer que c'étaient les Ethiopiens dont il parlait, et ne les aurait-il pas désignés par leur nom, le nom sous lequel ils étaient connus et qu'il leur donne partout, lorsqu'il parle véritablement d'eux ? Dans le vrai, les Ethiopiens du pays des Automales, qui ressemblent à ceux de Méroé, que rien ne distingue de tous les autres, étaient-ils pour lui, et peuvent-ils être pour nous, cette race extraordinaire dont

[illegible]tera bientôt tant de merveilles? On [illegible] considéré qu'Hérodote connaissait les pays qu'il décrit, tandis qu'il ne connaissait point et ne pouvait connaître le pays des Macrobiens. Cependant, si l'on ne peut mettre les Macrobiens dans la plus reculée au moins des deux parties de l'Ethiopie dont il est ici question, il n'y a plus pour eux de place fixe et convenable; ils sont relégués dans des espaces imaginaires, le récit de l'expédition dirigée contre eux ne se soutient plus, leur existence même est fort en danger : et quel serait alors le but des recherches que l'on fait pour donner de la vraisemblance à quelques traits de leur histoire?

Ce qui trompe, en ces occasions, les Commentateurs d'Hérodote, c'est qu'entraînés par l'habitude, ou cédant à la prévention, ils admettent d'abord le fond d'un récit comme vrai, et partent de là pour en ajuster les détails. Il faut bien, quelque difficulté qu'on y trouve, ne pas leur laisser un air trop marqué de fables : on saisit donc les circonstances que l'on peut mettre en œuvre, on écarte à volonté celles qui gêneraient, on introduit par forme de développement celles qui seraient nécessaires ou qui semblent utiles; et s'il en était besoin, il n'y en aurait aucune qu'on ne sût rendre probable, ou trouver possible. Nous avons pris la route opposée, et voulu d'abord nous assurer du récit : guidés par l'expérience, nous en avons soup-

çonné l'origine, nous avons cherché à la reconnaître, nous montrerons qu'il n'est réellement qu'un conte, ou une suite de contes du même genre que les autres; et l'on n'aura plus l'embarras, ni d'en débrouiller les contradictions, ni d'en expliquer les singularités.

Des deux Chapitres d'Ezéchiel qu'occupe la Prophétie de Gog, le premier, qui est le XXXVIIIe, avait fourni aux interprètes la position et le caractère du peuple que Cambyse va attaquer, la marche de son armée et les désastres qu'elle éprouve; ils avaient tiré du second, ou XXXIXe, tout ce qu'ils rapportent du roi des Macrobiens et des raretés du pays, à l'exception des sépultures, qui viennent d'ailleurs. Hérodote n'a pas suivi cet ordre. Il nous donne d'abord le portrait des Macrobiens; il parle ensuite de l'ambassade que Cambyse leur envoie, et, à cette occasion, des différens objets qui avaient attiré l'attention des envoyés; il finit par la catastrophe des Perses. C'était assez l'ordre naturel pour un Historien, et nous n'avons aucune raison de le changer. Il n'en résultera ni embarras ni obscurité dans nos explications: nous en avertissons seulement, afin qu'on ne soit pas étonné de les voir passer du commencement d'un Chapitre au suivant, pour revenir au premier et finir avec lui.

ART. 1. *Des Macrobiens.*

Situation du pays où Cambyse porte la guerre ; caractère, mœurs, longévité des Macrobiens : — Gog vient du côté de l'Aquilon ; il conduit une armée de Perses ; il marche contre la nation Juive ; il ne paraîtra qu'après bien des années.

Les Ethiopiens Macrobiens habitaient la Libye vers la mer Australe. (*Herodote*, *l.* III. *c.* 17.) Ils étaient les plus grands et les mieux faits, ou les plus beaux de tous les hommes : ils avaient des lois qui les distinguaient de tous les autres peuples ; Hérodote cite pour exemple, celle de déférer la couronne à celui d'entr'eux, qui réunissait à la plus haute taille une force proportionnée. (c. 20.) On apprend par la réponse de leur roi aux ambassadeurs de Cambyse, qu'avec tant d'avantages pour faire la guerre, les Macrobiens étaient justes, amis de la paix, et très-éloignés de l'esprit de conquête : il s'indigne de l'injustice du roi des Perses, qui ne se contentant pas du pays qui lui appartient, veut envahir celui des autres, et réduire les hommes en esclavage : « Que les Perses, ajoute-» t-il, rendent grâces aux Dieux, de n'avoir pas » inspiré aux Ethiopiens le désir de faire des » conquêtes. » (c. 21.) Ils vivaient communément cent vingt ans, et plusieurs allaient au-delà. Leur nourriture était de la viande bouillie, et leur boisson du lait. (*c.* 23.)

Voyons ce que disait Ezéchiel, de Gog, de son armée, et du peuple contre lequel il la mène.

I. « Je te ferai marcher, toi et toutes tes » forces..... les Perses, les Cushites et les Li» byens, avec leurs boucliers et leurs casques, » Gomer et toutes ses troupes, la maison de » Thogorma, sortie des flancs de l'Aquilon, et » toutes ses troupes, et plusieurs peuples avec » toi. » (*Ezéchiel*, *c.* XXXVIII. *v.* 4 *et suiv.*)

1° Gog a rassemblé une armée nombreuse, composée de troupes de nations différentes, mais dont les Perses font partie, dans laquelle même ils tiennent le premier rang : il n'était pas douteux que ce ne fût un roi de Perse, qui marchait avec toutes ses forces, pour une grande expédition ; et ce ne pouvait être que Cambyse.

2° Gog venait du Nord ; il allait donc vers le Midi : et comme il était censé partir de l'Egypte, il allait vers le midi de l'Egypte. Cambyse par conséquent marchait contre les Ethiopiens, situés au sud de ce pays.

3° Gog partait des flancs de l'Aquilon, du fond du Nord ; ce qui supposait qu'il venait de loin, par rapport au peuple qu'il allait attaquer : ce peuple était donc par rapport à lui au fond du Midi, dans la partie de l'Ethiopie méridionale la plus reculée. L'absurdité geographique d'Hérodote, qui envoyait Cambyse tout droit à la mer Australe, faisait du moins honneur à la fidélité de ses interprètes.

[illegible]

[illegible] dans la
[illegible] de ses
[illegible] se
[illegible] qu'ils ne se
[illegible] pour [illegible].
[illegible] dispositions

[illegible] des nations,
[illegible] étoit
[illegible] et ren-
[illegible] que
[illegible] eux. séparés
[illegible] étoit une
[illegible] les mœurs et
[illegible] séparées des

autres nations, selon l'expression d'Hérodote [illegible] ou qui les en séparaient.

3° Ce peuple [illegible] tendu de la [illegible] Macrobiens n'attaquent personne, [illegible] gnent aucun ennemi.

4° Les troupeaux [illegible] tire sa subsistance, [illegible] que les Macrobiens n'avaient que [illegible] nourriture, et le lait pour boisson [illegible] verrons plus expressément marqué dans un autre endroit, ce [illegible] de la viande, et de la manger bouillie.

5° Le Thabor de la terre [illegible] embarrassé les interprètes [illegible] que l'on donne à ce terme [illegible] remarquable d'un pays, [illegible] que des significations [illegible] qui n'en excluent pas d'autres [illegible] mêmes susceptibles d'une grande extension. En l'expliquant d'après les circonstances, [illegible] auront fait les extrémités de la terre [illegible] élevés de la mer Australe.

Voila, je crois, [illegible] tère et les mœurs des Éthiopiens Macrobiens. Les autres qualités [illegible] naient à cette force extraordinaire, [illegible] nous donnera la preuve à l'article suivant. Ils devaient être les plus grands, [illegible] les plus beaux de tous les hommes, comme [illegible]

II. Le Prophète dépeint l'état du peuple contre lequel sont dirigées toutes les forces de Gog : « Tu vas contre une terre dont les habitans ont » été retirés de l'épée, rassemblés du milieu de » peuples nombreux. Ils sont sortis d'entre les » peuples et vivent tous dans une parfaite assu- » rance.... Tu as dit dans ton cœur : Je viendrai » vers cette terre de séparations ; vers ces hommes » qui sont tranquilles, et l'habitent avec assu- » rance.... vers ce peuple retiré des nations, » qui nourrit ses troupeaux et vit de leur produit » (les termes Hébreux sont souvent pris en ce » sens), et qui habitent le Thabor de la terre. » (*Ezéchiel*, c. XXXVIII. v. 8 *et suiv.*)

1° Le peuple retiré de l'épée était, dans la Prophétie, le peuple Juif échappé au fer de ses ennemis. On a entendu que les Macrobiens se retiraient de la guerre, l'évitaient ; qu'ils ne se servaient point de leurs armes pour attaquer. Une vie tranquille annonçait ces dispositions pacifiques.

2° Le peuple rassemblé du milieu des nations, sorti d'entre les peuples, séparé de tous, était ces mêmes Juifs revenus de la captivité et rentrés dans leur propre pays. On a entendu que les Macrobiens étaient retirés chez eux, séparés de tous les autres peuples, et ce qui en était une conséquence naturelle, avaient des mœurs et des lois toutes différentes ; des lois séparées des

autres nations, selon l'expression d'Hérodote, ou qui les en séparaient.

3° Ce peuple vit dans l'assurance. On l'a entendu de la confiance en ses propres forces : les Macrobiens n'attaquent personne, mais ne craignent aucun ennemi.

4° Les troupeaux qu'il entretient, et dont il tire sa subsistance, ont pu faire naître l'idée que les Macrobiens n'avaient que la viande pour nourriture, et le lait pour boisson : mais nous verrons plus expressément marqué dans un autre endroit, ce singulier régime de ne manger que de la viande, et de la manger bouillie.

5° Le Thabor de la terre aura probablement embarrassé les interprètes : les significations que l'on donne à ce terme, de centre ou partie remarquable d'un pays, de lieu élevé, ne sont que des significations dérivées ou généralisées, qui n'en excluent pas d'autres, et seraient elles-mêmes susceptibles d'une grande extension. En l'expliquant d'après les circonstances, ils en auront fait les extrémités de la terre, les bords élevés de la mer Australe.

Voilà, je crois, traits pour traits, le caractère et les mœurs des Ethiopiens Macrobiens. Les autres qualités qu'on leur attribuait, tenaient à cette force extraordinaire, dont le roi nous donnera la preuve à l'Article suivant. Ils devaient être les plus grands, les mieux faits, les plus beaux de tous les hommes, comme ils

étaient les plus forts : ils devaient aussi vivre plus long-temps , et ce n'était pas trop de leur donner cent vingt ans au moins. Cependant leur longévité a eu un fondement particulier dans le Texte , que nous devons faire remarquer. Il y est parlé de jours nombreux , de jours anciens , d'années qui forment une longue suite : expressions par lesquelles le Prophète marquait , qu'il annonçait long-temps d'avance la défaite de Gog , et que sa prédiction n'était pas moins certaine , quoique l'événement ne dût avoir lieu que bien des années après. Appliquées aux Ethiopiens , elles ne pouvaient signifier que les jours de leur vie , le nombre de leurs années , qui surpassait celui des autres hommes.

Quant au terme précis de cent vingt ans , j'observerai seulement que l'Historien donne le même âge au roi de Tartessus dans l'Ibérie , par-delà les Colonnes d'Hercule , dont il parle livre 1. chap. 163 ; et que d'autres étendaient le privilége à tous les habitans de ce pays : comme si Hérodote et les Grecs en avaient fait le terme commun de la vie pour les hommes aux extrémités de la terre. De tous les avantages du corps dont jouissaient nos Ethiopiens , celui-là était sans contredit le plus important et le plus remarquable : on en avait donc tiré le nom ou surnom par lequel on les distinguait , et qu'Hérodote traduit en sa langue , lorsqu'il les appelle
biens , hommes qui vivent long-temps.

Art. 2. *L'Arc du roi d'Ethiopie.*

Aucun des Perses ne pourra le bander : — Arc de Magog qui échappe de sa main, et sa main qui laisse tomber les flèches.

Avant d'entreprendre l'expédition projetée contre les Ethiopiens, Cambyse crut devoir s'assurer de l'état du pays, en y envoyant des espions, sous le prétexte de porter des présens au roi. Il chargea de cette commission des Ichtyophages d'Eléphantine, qui parlaient la langue Ethiopienne.

On ne doit pas s'arrêter aux premières circonstances de l'ambassade, sur lesquelles l'Historien s'étend avec complaisance. Les présens envoyés par Cambyse, et choisis exprès pour donner lieu aux reparties du monarque Ethiopien; les réflexions de celui-ci sur l'habit de pourpre, le collier et les bracelets d'or, l'usage des parfums, le vin qu'il trouve bon et salutaire, le pain auquel il attribue la brièveté de la vie chez les Perses, qui ne vivent que quatre-vingts ans parce qu'ils se nourrissent de fumier : tout cela n'est pas même du conte Egyptien. On y reconnaît un Grec qui veut moraliser, et un premier exemple de toutes ces fictions des Anciens sur les Scythes, les Germains et autres, dont ils faisaient contraster les mœurs, le caractère, les idées, avec celles des peuples civilisés, et qu'ils avaient d'autant plus de liberté de

[illegible] faire [illegible] ou
[illegible] que ces [illegible]
[illegible] ces lieux con-
[illegible] qui ont [illegible]

[illegible] Ethiopiens,
[illegible] leur habi-
[illegible] que ceux
[illegible] de
[illegible] au
[illegible] *forts*
[illegible] signe
[illegible]
[illegible] de
[illegible] les
[illegible] et les
[illegible]
[illegible] Perses.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Perses
[illegible] grandeur
[illegible]
[illegible]
[illegible] qu'en
[illegible] roi

d'Ethiopie, et [illegible] approcha le plus, [illegible] près.

On lisait au second [illegible] de Gog : « Je te ferai [illegible] » l'Aquilon, et je te condui[illegible] » d'Israël ; je ferai sortir [illegible] » arc de ta main gauche [illegible] » flèches de ta main [illegible] v. 2 et 3.

Les [illegible] flèches, [illegible] Ethiopiens [illegible] celui qui [illegible] sans qu'il [illegible] pas davantage [illegible]

Le discours [illegible] lon, à Cambyse [illegible] roi d'Ethiopie qui [illegible] d'arc et de [illegible] vantait [illegible] byse, dont il [illegible] lequel il [illegible] l'imagination [illegible]

[illegible] qui [illegible] plus importante [illegible] de [illegible] finesse qu'elle [illegible]

peindre selon leur fantaisie, de faire parler ou agir conformément à leur but, que ces nations étaient moins connues. Laissons ces lieux communs, et bornons-nous aux traits qui ont formé le récit primitif.

L'arc était l'arme ordinaire des Ethiopiens, et ces peuples étaient renommés pour leur habileté à s'en servir. Strabon remarque que ceux de l'île de Méroé avaient des arcs grands de quatre coudées, et faits d'un bois durci au feu (2) : on en supposait de bien plus forts encore aux Macrobiens. C'était donc un signe caractéristique, auquel les interprètes devaient les reconnaître; et ils n'ont pu manquer de leur appliquer le XXXIX[e] Chapitre, où dès les premiers versets ils trouvaient un arc et des flèches. C'est de là qu'est venue l'idée du défi que le roi d'Ethiopie fait à Cambyse et aux Perses. « Portez-lui, » dit le fier Ethiopien aux envoyés de Cambyse, « portez-lui cet arc de ma part, » et dites-lui : Le roi d'Ethiopie conseille à celui » de Perse, de venir lui faire la guerre avec des » forces plus nombreuses, lorsque les Perses » pourront bander un arc de cette grandeur » aussi facilement que moi..... Ayant ainsi parlé, » il débanda son arc, et le donna aux envoyés. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 21.) Nous avons vu qu'en effet, nul des Perses ne put bander l'arc du roi

(2) Strab. Geogr. lib. XVII.

d'Ethiopie, et que le frère de Cambyse, qui en approcha le plus, ne l'amena qu'à deux doigts près.

On lisait au second Chapitre de la Prophétie de Gog : « Je te ferai monter des flancs de » l'Aquilon, et je te conduirai sur les montagnes » d'Israël; je ferai sortir, en le frappant, ton » arc de ta main gauche, et je ferai tomber les » flèches de ta main droite. » (*Ezéchiel*, *c.* XXXIX. *v.* 2 *et* 3.)

Les interprètes trouvaient ici un arc et des flèches, armes communes des Perses et des Ethiopiens; et ces armes ne servent de rien à celui qui les porte, elles tombent de ses mains sans qu'il ait pu en faire usage. Il n'en fallait pas davantage pour deviner de quoi il s'agissait.

Le discours s'adresse au roi qui vient de l'Aquilon, à Cambyse par conséquent. C'était donc le roi d'Ethiopie qui parlait; et puisqu'il parlait d'arc et de flèches, c'était ou le sien, dont il vantait la grandeur et la force, ou celui de Cambyse, dont il remarquait l'infériorité, et pour lequel il montrait son mépris. Voilà le fond; l'imagination a pu trouver le reste, et disposer, tout à son gré, des détails.

Bornons-nous à la circonstance principale, qui renferme ou amenait toutes les autres, la plus importante d'ailleurs par ses suites : le défi de tendre l'arc du roi d'Ethiopie. On connaît l'influence qu'elle eut sur le sort du frère de Cam-

sur le sort de Cam-
désirer de savoir.
fondement réel
La conséquence né-
de l'Histoire.
mais tous
avec des faits pos-
que d'ébranler

la Version
ta main ; et
française.
porte à la
ex manu
je l'aie fait
que l'ex-
simplement
Houbigant et
main. C'est la
des flèches,
ou redou-
qui feront
convenait
qu'à des
les tra-

droite,
la main
ne
pas plutôt

la vive figure d'une main débile, qui a fait de longs et vains efforts pour bander un grand arc et ajuster la flèche, et qui finit, de fatigue, par les laisser-là l'un et l'autre, ou par les lâcher l'un après l'autre ? Les conteurs ont saisi cette interprétation : c'est ce que l'Éthiopien applique aux Perses, s'ils avaient à manier des arcs semblables au sien ; c'est ce qu'il exprime dans son discours aux députés ; et cela seul, qui n'est que le Texte, ne supposait-il pas manifestement, ne donnait-il pas au moins droit d'en conclure, et l'envoi de l'arc détendu, et le défi de le bander, fait à Cambyse et à tous ses Perses ?

Art. 3. *Table du Soleil*

Le repas public des Éthiopiens s'appelait la Table du Soleil : — Le grand sacrifice dont parle Ezéchiel (chap. xxxix.), est la Table du Seigneur, du Dieu Adonaï.

On ne servait à la Table du Soleil, que des viandes d'animaux à quatre pieds : — Le Prophète ne nomme que des quadrupèdes.

On n'y servait que des viandes bouillies : — La chair des victimes, immolées dans le Temple, était bouillie : au sacrifice du Seigneur, on s'enivrait du sang des victimes.

Les viandes étaient servies avec abondance : — A la Table du Seigneur on mangeait la chair et la graisse jusqu'à satiété. (v. 19.)

Ces viandes étaient des produits de la terre : — Béliers sous des noms, princes de la terre. (v. 18.)

Les magistrats, les principaux citoyens étaient chargés des apprêts du repas : — Les hommes sacrifiés sur la Table du Seigneur (v. 20.), en sont devenus les apprêts.

Tous les citoyens étaient appelés à la Table du Soleil : — Tous les oiseaux du ciel, toutes les bêtes de la terre sont invités au festin que le Seigneur leur a préparé.

La prairie était devant la ville : — Vallée de Gog, ou était la ville. (v. 16 et 17.)

peindre se[illegible] sort de Cam-
agir confor[illegible] de savoir,
étaient moi[illegible] réel
muns, et b[illegible] dé-
le récit pr[illegible] l'histoire,
L'arc éta[illegible] tous
et ces peu[illegible] pos-
leté à s'en[illegible]
de l'île de[illegible]
quatre cou[illegible]
feu (2) : c[illegible]
encore aux[illegible]
caractéristi[illegible]
les reconn[illegible]
leur appliq[illegible]
premiers v[illegible]
flèches. C'e[illegible]
le roi d'Et[illegible]
« Portez-lu[illegible]
de Camby[illegible]
» et dites-l[illegible]
» de Perse[illegible]
» forces [illegible]
» pourron[illegible]
» aussi fa[illegible]
» il déba[illegible]
(Hérodo[illegible]
effet, n[illegible]

a vive figure d'une main débile, qui a fait de ongs et vains efforts pour bander un grand arc ›t ajuster la flèche, et qui finit, de fatigue, par .es laisser-là l'un et l'autre, ou par les lâcher l'un après l'autre ? Les conteurs ont saisi cette interprétation : c'est ce que l'Ethiopien applique aux Perses, s'ils avaient à manier des arcs semblables au sien ; c'est ce qu'il exprime dans son discours aux députés ; et cela seul, qui n'est que le Texte, ne supposait-il pas manifestement, ne donnait-il pas au moins droit d'en conclure, et l'envoi de l'arc détendu, et le défi de le bander, fait à Cambyse et à tous ses Perses ?

Art. 3. *Table du Soleil.*

Le repas public des Ethiopiens s'appelait la Table du Soleil : — Le grand sacrifice dont parle Ezéchiel (*chap.* XXIX.), est la Table du Seigneur, du Dieu Adonaï.

On ne servait à la Table du Soleil, que des viandes d'animaux à quatre pieds : — Le Prophète ne nomme que des quadrupèdes.

On n'y servait que des viandes bouillies ; — La chair des victimes, immolées dans le Temple, était bouillie : au sacrifice du Seigneur, on s'enivrait du sang des victimes.

Les viandes étaient servies avec abondance : — A la Table du Seigneur on mangeait la chair et la graisse jusqu'à satiété. (*v.* 19.)

Ces viandes étaient des produits de la terre ; — Double sens des mots, princes de la terre. (*v.* 18.)

Les magistrats, les principaux citoyens étaient chargés des apprêts du repas : — Les hommes sacrifiés sur la Table du Seigneur (*v.* 20.), en sont devenus les préposés.

Tous les citoyens étaient appelés à la Table du Soleil : — Tous les oiseaux du ciel, toutes les bêtes de la terre sont invités au festin que le Seigneur leur a préparé.

La prairie était devant la ville : — Vallée de Gog, où était la ville

Les Ichtyophages avaient ordre de prendre des informations exactes sur la Table du Soleil, qui semblerait même avoir été le principal objet de leur mission secrète. « Cambyse, dit Hérodote, » les avait envoyés, afin qu'il s'assurassent de » l'existence de la Table du Soleil, et qu'ils exa» minassent, outre cela, ce qui restait à voir » dans le pays. » On s'attend à quelque chose de grand et de curieux. « Voici, (reprend l'Histo» rien,) en quoi elle consiste : Il y a devant la » ville une prairie, remplie de viandes bouillies, » de toutes sortes d'animaux à quatre pieds, que » les magistrats ont soin d'y faire porter pendant » la nuit. Lorsque le jour paraît, chacun est » maître d'y venir prendre son repas. Les habi» tans disent que la terre produit d'elle-même » toutes ces viandes. Voilà ce qu'on appelle la » Table du Soleil. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 18.)

Faisons d'abord quelques réflexions sur le maigre exposé d'Hérodote.

Si les envoyés de Cambyse n'avaient rien de plus à dire sur la Table du Soleil, ce prince ne dut pas être émerveillé de leur rapport, et sa curiosité se trouva étrangement déçue. Mais avons-nous là le rapport original, c'est-à-dire, le conte même des Egyptiens? Ne voit-on pas que toute l'histoire a été retouchée après coup par des mains plus timides, ou, si l'on veut, plus discrètes que celles des premiers auteurs? Les

Grecs, Hérodote ou d'autres, qui ont voulu se l'approprier, n'ont pas osé prendre sur eux ce qu'elle avait de trop absurde ; ils n'ont pas considéré que l'absurde ici, allât-il jusqu'au ridicule, était l'essentiel; en cherchant à le rendre plus recevable, ils l'ont réduit à une pure niaiserie. Ce n'est pas le repas fait en plein champ, au lever du jour ou du Soleil, avec des viandes apportées pendant la nuit, qui aurait mérité l'attention de nos traducteurs ; ce n'est pas un fait aussi simple, qu'ils auraient cru pouvoir offrir à notre admiration. La circonstance que les Grecs écartaient, ou du moins détachaient du fond qui subsistait sans elle ; ces viandes qui végètent, et, comme des champignons, sortent chaque nuit du sein de la terre, pour nourrir au point du jour les habitans, étaient l'ame du conte : retranchez-la, il ne reste plus rien.

Hérodote se trahit lui-même par sa marche chancelante. On voit, malgré quelque déguisement dont il est aisé de pénétrer la cause, qu'il ne tient et n'entend nous donner pour vrai que la Table dressée par les magistrats ou les grands de la ville. Cela était en soi très-sage assurément ; mais alors pourquoi met-il l'autre version sur le compte des habitans, de ceux qui étaient censés les mieux instruits, et dont, en bonne critique, il devait préférer le témoignage ? Qu'a-t-il à leur opposer, puisqu'il ne cite point d'autorité pour la sienne ? N'est-ce pas un aveu

tacite, que celle-ci venait uniquement de lui, ou des Grecs qui, avant lui, avaient entrepris de rapprocher le conte de la vraisemblance historique; et que l'autre, au contraire, était celle même des premiers interprètes, celle par conséquent à laquelle il faut se tenir, si l'on veut avoir leur fable dans son intégrité première et telle qu'ils l'avaient conçue. Son nouveau Traducteur latin paraît avoir senti l'incohérence de son narré, et il tâche de la couvrir en prêtant, de sa propre autorité, à la version que nous regardons comme une interprétation des Grecs, l'appui d'un on dit, *aiunt*, qu'Hérodote lui a refusé. Dans quel dessein? de rétablir l'équilibre sans doute, en donnant à toutes les deux le même air d'antiquité, le même caractère de tradition primitive, et ce qui en serait la suite, le même poids. Mais une conjecture du traducteur ne change rien au texte de l'historien, et puisqu'Hérodote ne cite de témoignage que pour l'une, il n'y en avait point, et l'on ne peut en supposer pour l'autre. D'ailleurs quand la correction serait moins gratuite, quand Hérodote lui-même aurait prononcé cet *on dit*, l'équilibre ne serait pas rétabli. Un bruit vague, dont il n'indiquerait ni le fondement ni les auteurs, ne balancerait pas un témoignage positif, qui remonte à la source; le dire des habitans serait toujours un garant assuré de celui des premiers conteurs.

Il n'y avait donc pas, dans le principe, deux traditions sur l'origine des viandes. Il n'y en avait qu'une, et elle faisait la base de toute la fable, elle en a fait toute la célébrité. Ce n'est pas que l'introduction des magistrats, de personnes constituées en dignité, chargés des apprêts du festin, fussent entièrement de l'invention des réviseurs. On verra qu'il devait y avoir des commissaires à cet effet, qui même devaient être des hommes du plus haut rang; il ne s'agit que de déterminer leurs fonctions. Les réviseurs du conte les ont trop étendues, parce qu'ils n'ont pas voulu reconnaître le principal Pourvoyeur des Macrobiens. Ainsi, nous trouverons dans l'histoire de la Table du Soleil, rendue à son caractère natif, l'unité de plan, la suite et l'accord de toutes ses parties, que nous chercherions en vain dans le récit disloqué d'Hérodote. En la considérant sous ce point de vue, les recherches deviennent plus faciles et les résultats plus certains; on découvre plus promptement les rapports, on en sent mieux la justesse; et le travestissement, plus frappant par cela même qu'il est plus singulier, reste plus invinciblement démontré.

Des réflexions et des faits que nous venons d'exposer, on aurait droit de conclure que nous n'avons probablement, dans Hérodote, qu'un extrait étranglé et mutilé, autant qu'il est sec, confus et même infidèle. Cependant, comme

les traits essentiels s'y retrouvent, il peut toujours servir de thème à nos explications, qui n'en seront pas moins complètes.

Nous sommes au XXXIXe Chapitre d'Ezéchiel. Après lui avoir annoncé la défaite de Gog et de Magog, le Seigneur continue : « Fils de l'homme, » dites aux oiseaux, à tout ce qui vole, et à » toutes les bêtes de la terre : Rassemblez-vous » et venez, accourez de toutes parts à la victime » que j'immole sur les montagnes d'Israël, afin » que vous en mangiez la chair, et que vous en » buviez le sang. (*Ezéchiel*, c. XXXIX. v. 17.) » Vous mangerez la chair des forts, et vous » boirez le sang des princes de la terre, des » béliers, des agneaux, des boucs, des jeunes » taureaux, tous engraissés dans Basan. (v. 18) » Vous mangerez de la chair grasse jusqu'à vous » rassasier, et vous boirez du sang jusqu'à vous » enivrer, en dévorant la victime que j'immo- » lerai pour vous. (v. 19.) Vous vous rassasie- » rez, sur ma table, du cheval et du cavalier, » du brave et de tout homme de guerre. » (v. 20.)

1° Déjà, dans ces dernières paroles, commence à se former la dénomination sous laquelle on désignait le repas des Ethiopiens ; c'était une Table.

Les savans ont cherché ce qui la faisait appeler la Table du Soleil ; et ils en ont donné une

raison mystique : la Table était dressée pour tous les habitans, comme le Soleil luit pour tous les hommes. On en trouverait une plus simple dans la circonstance mentionnée par Hérodote, que le repas était préparé pendant la nuit, et se faisait au lever du Soleil ou du jour. Celle que nous allons donner, est encore meilleure, et probablement la véritable.

Ce grand festin que le Seigneur promet, il l'appelle sa Table : c'était donc la Table du Seigneur. Mais le nom qu'il prend ici, n'est pas seulement *Jéhova*, que les interprètes n'auraient pas entendu, ou dont ils n'auraient pu tirer aucun parti. Dans toute la suite du passage, où il se nomme jusqu'à trois fois, le Seigneur y joint celui d'Adonaï, connu des Egyptiens, comme des Phéniciens et des autres peuples de cette partie de l'Orient : Adonaï-Jéhova, le Seigneur Dieu. La Table était donc celle d'Adonaï, et l'on sait que sous ce nom, dont les Grecs ont fait leur Adonis, les Orientaux adoraient le Soleil. Ce n'est pas de l'heure du festin qu'on a tiré son nom ; c'est plutôt de ce nom que l'on a conclu, qu'il se faisait de grand matin, à l'heure où le Soleil paraît ou s'annonce.

Remarquons le caractère de ce passage. Partout, c'est Adonaï qui parle ; qui annonce ce qu'il fera, ce qui arrivera ; qui invite, presse, promet. Les interprètes n'ont pas dû maintenir ce ton d'Oracle et de discours direct : la forme

avaient-ils pris ce qu'ils nous en disent? comment l'auraient-ils imaginé d'eux-mêmes? Ils n'ont pu l'apprendre que des Livres Juifs, ou des extraits de ces Livres, qu'ils avaient entre les mains; ils ne l'ont appris que du Texte sur lequel nous pensons qu'ils travaillaient ici. Nous avons, en cet endroit même, la preuve matérielle et palpable de deux principes, que nous établissons pour bases de nos recherches, et que ces recherches ne cessent de justifier : la source unique dans laquelle ils ont tout puisé, et l'incroyable abus qu'ils en ont constamment fait.

3° On n'y servait que des viandes bouillies. (3) Il n'était pas naturel de réduire les Macrobiens à un pareil régime; le Texte d'ailleurs ne dit rien de semblable. D'où les interprètes en ont-ils pris l'idée?

Le Prophète parle d'une grande victime qui sera immolée, d'un sacrifice que le Seigneur fera : *Zibchi*, mon sacrifice. Or, chez les Juifs, dans le sacrifice de la Pâque, l'agneau à la vérité se mangeait toujours rôti; mais il paraît que dans le Temple, on faisait bouillir les chairs des

(3) C'est ainsi que Larcher l'a entendu. L'ancien Traducteur latin supposait les viandes rôties : le nouveau reconnaît seulement qu'elles étaient cuites; comme si Hérodote eût voulu nous apprendre que les Ethiopiens ne mangeaient pas la chair crue. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il n'aurait pas employé le terme dont il se sert, pour exprimer des viandes rôties, et n'en aurait pas employé d'autre, pour exprimer des viandes bouillies.



animaux offerts en sacrifice. Plusieurs Textes de l'Ecriture le supposent, aucun ne dit le contraire. (4) Ne serait-ce pas cet usage du Temple, que nos interprètes auraient transporté au repas des Macrobiens? Ils y auraient été conduits par l'image sous laquelle ce repas leur était dépeint; croyant rendre compte d'un sacrifice, ils lui en auraient donné le caractère. A l'époque où ces contes se sont formés, les Prêtres Egyptiens pouvaient être bien instruits de la coutume des Juifs à cet égard? Ils ont pu la connaître à cette occasion même, en cherchant à s'éclairer sur le sacrifice extraordinaire, si pompeusement décrit dans leurs mémoires, et en consultant les Juifs, de qui seuls ils pouvaient recevoir d'utiles et sûres informations : car ils n'ignoraient pas, qu'ils tenaient d'eux les extraits des Livres saints, où ils puisaient leur propre Histoire.

Sous ce point de vue, le trait serait précieux; il prouverait, non-seulement que les Egyptiens avaient reçu les extraits de la main des Juifs, mais que ceux-ci les aidaient au besoin pour l'intelligence du Texte.

Cette manière d'apprêter les viandes expliquait naturellement et très-heureusement une

(4) Voyez ce qui est dit des enfans du grand Prêtre Héli : 1. *Reg.* I. 13. Ce que dit Zacharie, pour montrer la multitude des sacrifices qui seront offerts dans le nouveau Temple : *Zach.* XIV. 20 *et* 21. L'exemple de la Pâque célébrée par Josias, où la distinction entre l'agneau pascal et les autres victimes est bien marquée, et qui semble ne laisser aucun doute. 2. *Paralip.* XXXV. 13.

circonstance, rappelée plusieurs fois dans le Texte, et qui pouvait embarrasser les interprètes. Qu'auraient-ils fait de ce sang que l'on verse avec profusion, et que l'on boit jusqu'à s'enivrer ? Ce n'était pas celui des animaux égorgés, du sang pur : l'idée eût fait horreur, et l'on ne pouvait supposer un pareil usage, même chez les Macrobiens. Avec des viandes bouillies, ce n'était plus que leur jus, servi avec elles sur la table et formant une véritable boisson, copieuse à la fois et succulente, que les convives auraient eu à discrétion.

Au reste, cette boisson d'un genre nouveau, était vraisemblablement propre au Festin du Soleil, et sans préjudice du lait, bon encore pour ce repas matinal, et nécessaire pour le reste de la journée. Nous disons, sans préjudice du lait; et avec raison : car, si nos recherches ne nous trompent point, ce n'est qu'en cet endroit de leur Texte et à l'occasion du repas, que les conteurs ont pu découvrir une trace légère de ce singulier régime des Ethiopiens. Le mot C^{H}.L.B., au verset 19, qui signifie là de la graisse, et ne saurait signifier autre chose, puisqu'il s'agit de manger, par un changement de prononciation, prend ailleurs le sens de lait. (5) C'en était assez pour nos interprètes, que des difficultés de grammaire n'arrêtaient pas. Ils ont vu

(5) חֵלֶב, *adeps, pinquedo.* חָלָב, *lac.*

du lait au festin des Ethiopiens ; et comme il eût été trop simple de remarquer seulement que les Ethiopiens en faisaient usage, ils ont entendu que ces peuples, les Macrobiens du moins, ne buvaient que du lait.

4° Les viandes étaient servies avec abondance.

L'expression d'Hérodote fait image : la prairie en était pleine. C'est l'idée qu'a dû faire naître l'énergique description du Prophète. (*Ezéchiel*, c. XXXIX.) Le sacrifice est un grand sacrifice ; les victimes sont immolées sur toutes les montagnes d'Israël, ce qui montrait à l'imagination un vaste terrain couvert de leurs membres épars ; on mangera leur graisse jusqu'à en être rassasié, on boira leur sang jusqu'à en être enivré ; enfin, ces grands quadrupèdes destinés au festin, et dont l'énumération semblait renfermer tous les autres : des traits si marqués ne pouvaient échapper aux conteurs. Ils en ont conclu que la Table du Soleil était servie avec une étonnante profusion ; mais attachés à leur Texte, s'ils la couvrent de beaucoup de viandes, ils n'y admettent que de la viande.

5° Mais d'où venaient ces viandes ? Hérodote nous l'apprend. La terre les produisait d'elle-même, et les renouvelait chaque jour. Les habitans du lieu l'assuraient, dit encore Hérodote, sans doute d'après les auteurs, les Prêtres Egyptiens, les premiers interprètes. C'était donc pour ceux-ci l'opinion ancienne, la mieux garantie,

... suivre, si elle n'est pas la ... et leur récit, dans ... point d'autre. On en ... quand on verra qu'en effet ... dont il s'agit, était ... mémoires, et n'a pu échap-...

... xxxix.) a occupé ... qu'ils ont eu con-... des Macro-... pour la chair ... La curiosité, jus-... découverte, ... aucune partie du ... du Prophète ... et de boire le ... le nom de prince ... comme il est sus-... ont pu espérer ... ; et l'on se ... simple.

... N.S^{a}.A., qui ... et, lever, ... N.S^{a}.I.A., ... et encore, ... que ces corps légers ... se tirent di-

... נשיא,
... : *quòd*

vers sens métaphoriques, dont le plus clair est celui qui nous intéresse le plus. N. S^R. A., comme *ferre*, en latin ; porter, en français ; se dit des plantes que la terre produit, des branches que pousse la plante, des fruits dont les branches se chargent, et, sous ce rapport, on en dérive également, les nuées, les exhalaisons, qui non-seulement s'élèvent en haut, mais s'élèvent de la terre et y prennent naissance. Dans les paraboles du XVIIe Chapitre d'Ezéchiel, une vigne plantée dans une bonne terre, pousse des branches et *porte* du fruit ; le rameau d'un grand cèdre, planté sur la montagne d'Israël, *porte* des branches et donne du fruit ; et dans Joël, *lignum attulit fructum suum* ; les arbres ont porté leurs fruits. (7) Ainsi, toute production végétale aurait été convenablement désignée par le nom de *neshia terræ*, ou *neschiim* au pluriel, comme dans notre Texte : un produit, ou des produits de la terre. N'est-il pas possible que l'appellation fût reçue dans l'usage, quoique l'on n'en trouve pas d'exemple dans la Bible ?

C'était donc de productions, et non de princes de la terre, qu'il s'agissait ici. Or quelles étaient ces productions ? on le voyait d'une manière générale au commencement du verset, et dans le plus grand détail à la fin. C'était la chair même que les hommes forts avaient à manger ;

(7) Joël. II. 22.

les quartiers de béliers, d'agneaux, de boucs, de jeunes taureaux, de toutes sortes de quadrupèdes, qui couvraient la Table du Soleil. Cette végétation d'un nouveau genre pouvait étonner Hérodote; mais la chose était écrite; il n'a pu se dispenser d'en faire au moins mention.

6° Les viandes ne sortaient pas de la terre, cuites et apprêtées; il y avait encore d'autres dispositions à faire: les premiers citoyens étaient spécialement chargés de tous les préparatifs. Ces citoyens, dans la Traduction française, sont les magistrats, comme on le dirait de la ville la plus parfaitement constituée de la Grèce. L'expression plus large du nouveau Traducteur latin, est tout aussi juste grammaticalement, et plus convenable à la circonstance. Hérodote, s'il avait bien lu son Texte, se serait exprimé d'une manière encore plus générale: reprenons son récit.

Ceux des citoyens qui en avaient la commission faisaient apprêter les viandes pendant la nuit, les disposaient convenablement dans toute la prairie, et, au jour, chacun pouvait y prendre son repas. Voilà deux classes de personnes bien distinctes: les unes qui font dresser la Table, les autres qui viennent s'y asseoir. Cherchons d'abord les premières.

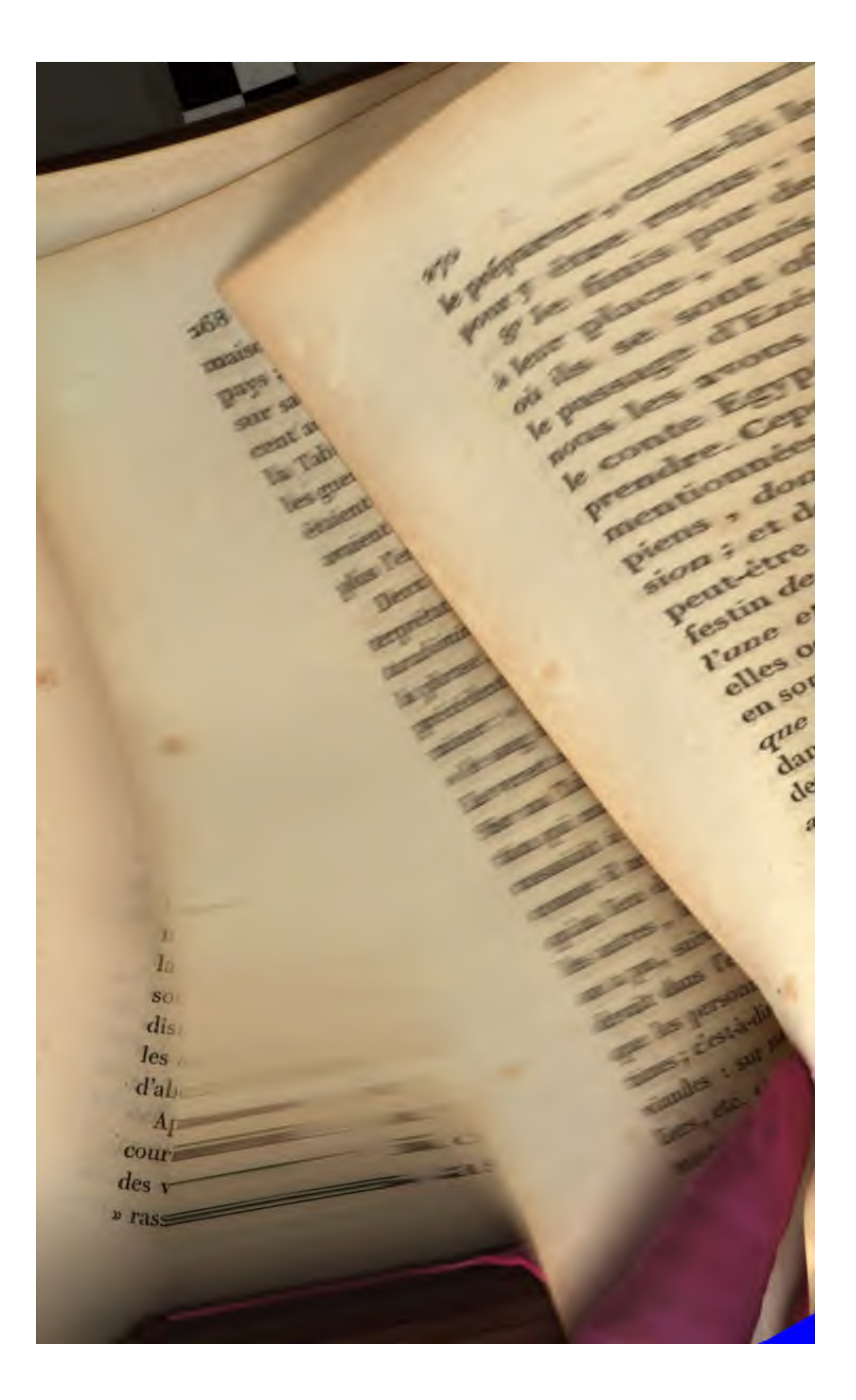
Après l'invitation faite au verset 19, d'accourir pour avoir sa part de la chair et du sang des victimes, on lit au verset 20: « Vous vous » rassasierez, sur ma Table, des chevaux, des

» cavaliers, des hommes forts ou braves, et de » tous les hommes de guerre. »

Nous écarterons d'abord les chevaux, comme l'ont fait les interprètes; et, comme eux, nous ne prendrons que les hommes. Ce sont là certainement des personnages distingués ; et chez les peuples de l'Ethiopie, ils devaient être les plus notables et les plus considérés, les premiers de la nation et les grands de l'état. C'est d'eux que les Grecs, d'après leurs idées de gouvernement, ont fait les magistrats, les hommes en dignité, préposés au service de la Table du Soleil.

Les interprêtes n'imaginaient pas sans doute, que dans leurs festins publics, à leur dîner de tous les jours, les Macrobiens mangeassent des hommes, leurs guerriers surtout, et les plus forts, les plus vaillans d'entr'eux : ils les y auraient au contraire appelés avant tous les autres. Ils ont donc cherché quelles pouvaient être, au repas commun, la fonction ou la place de ces hommes principaux ; et le Texte leur a appris qu'ils en avaient l'intendance. C'est en effet ce que marquait l'expression, *sur ma Table.* Dans le style Hébraïque, la préposition G^H. L., sur, dessus, s'emploie spécialement pour marquer qu'une personne est chargée de tel emploi, de tel acte, du soin de telle chose. (8) Ainsi, Putiphar choisit Joseph pour administrateur sur sa

(8) על, *super*. *supra.*



le conte Egyp
prendre. Cep
mentionné
piens, don
sion; et d
peut-être
festin de
l'ane e
elles o
en so
que

la
so
dis
les
d'ab
Ap
cour
des v
» ras

ment de la Vallée en Prairie ne
lifficulté ; ces mots étaient syno-
et présentaient la même idée,
ient employer l'un ou l'autre.
parlent ici d'une Vallée et d'une
donc trouvé ces deux choses
r Texte : or, ils ne les ont
e n'est que là qu'elles sont
seulement que l'on voit une
e cet endroit qu'ils les ont
t cette partie des versets
oindre aux versets suivans
uer.

on faite, il ne restait plus
it tirée l'histoire des Am-
ée, mentionnée deux fois
: aussi, n'est-il pas ques-
pays, quoiqu'il soit s
ée, du Temple qu'e
même qui vivaient d
sait assez naturelleme
u 15e verset tenait
et la ville est
biens.

mbyse
ssé ap-
rite par
es curio-
passer sous

—גר, *corpus*

maison ; Pharaon établit des inspecteurs sur le pays ; ce prince annonce à Joseph, qu'il sera sur sa maison et sur toute la terre d'Egypte ; et cent autres exemples. Quand on lisait, que sur la Table étaient les cavaliers, les forts, tous les guerriers, on entendait donc que ces hommes étaient préposés au service de la Table, qu'ils avaient le soin d'y pourvoir ; et l'on ne pouvait plus l'entendre autrement.

Deux circonstances du Texte ont facilité l'interprétation. Le premier mot du verset 20, *saturabimini*, vous serez rassasiés, qui régit toute la phrase, pouvait aisément se reporter au verset précédent, pour en faire une suite et le terminer : « Vous mangerez la chair et vous boirez » le sang des victimes, et vous serez rassasiés. » Le verset 20 aurait alors commencé par les mots : Sur ma Table. Or, dans ce verset, la préposition qui marquerait positivement de quoi on se rassasiait à cette Table, n'est pas exprimée, comme il arrive souvent en Hébreu : de sorte qu'au lieu de reconnaître dans les cavaliers et les autres, les victimes qui seraient dévorées, on a pu, suivant la lettre même, comme on le devait dans l'esprit du conte, ne voir en eux que les personnes chargées d'immoler les victimes ; c'est-à-dire, de préparer et de servir les viandes : sur ma Table *sont préposés* les cavaliers, etc. et ainsi, tout singulier qu'il est, le travestissement a peu coûté aux Auteurs. Une

autre coupure des deux versets par la simple transposition d'un point, a suffi pour donner le sens qu'ils ont rendu dans le récit, et qu'on est très-étonné d'abord d'y trouver.

7° Les apprêts étaient faits, mais à qui le festin était-il destiné ?

On l'avait appris au verset 17 (*Ezéchiel*, *c.* XXXIX.) où les oiseaux du ciel, tout ce qui vole, toutes les bêtes de la terre, sont invités. C'était bien la figure naturelle d'une ville, d'une nation entière, jusqu'aux dernières classes d'habitans : tout ce qui vole, les plus petits oiseaux, le plus petit peuple ; les bêtes de la terre, ceux qui la cultivent, qui vivent dans les champs et en supportent les travaux. Peut-être les oiseaux du ciel, les grands oiseaux, désignaient-ils les classes plus élevées entre les simples citoyens, et en même temps les hommes constitués en dignité, magistrats ou guerriers, qui avaient dressé la Table ; car il fallait qu'ils dînassent aussi.

Tous étaient invités sans exception : « Rassemblez-vous, et venez, accourez de toutes » parts. » La Table était préparée expressement pour eux : « Les victimes de mon sacrifice ont » été égorgées pour vous. » Enfin cette image de sacrifice et de victimes, commune au banquet des citoyens, et à celui des notables, montrait que l'un n'était, comme l'autre, que le repas général du matin. Ceux-ci avaient la charge de

et tous.
présenter.
nt pas
l'ordre
ons suivi
rties, et
ment dans
rien à y
deux choses
les Ethio-
seule occa-
qui n'était
pour un
donc
comme
c'est
haut.
ne
l'appli-
celui

1° Le changement de la Vallée en Prairie ne souffre aucune difficulté ; ces mots étaient synonimes pour eux et présentaient la même idée, ils ont pu également employer l'un ou l'autre. Mais, puisqu'ils parlent ici d'une Vallée et d'une Ville, ils avaient donc trouvé ces deux choses ensemble dans leur Texte : or, ils ne les ont trouvées que là ; ce n'est que là qu'elles sont réunies, et même là seulement que l'on voit une Ville. C'est donc de cet endroit qu'ils les ont prises, en détachant cette partie des versets 15 et 16, pour les joindre aux versets suivans qu'ils allaient expliquer.

2° Cette soustraction faite, il ne restait plus dans le Texte, d'où est tirée l'histoire des Ammoniens, qu'une Vallée, mentionnée deux fois et toujours sans ville : aussi, n'est-il pas question de ville pour ce pays, quoiqu'il soit souvent parlé de sa Vallée, du Temple qu'elle possédait, des habitans même qui vivaient dans son sein ; ce qui supposait assez naturellement une ville. Cette partie du 15e verset tenait plus immédiatement au 16e, et la ville est restée exclusivement aux Macrobiens.

3° Dans le conte des Ammoniens, les mots A.M.U.N., et A.M.U.N.H., qui signifient multitude, pouvaient s'entendre du pays d'Ammon ; ce sont même ces noms, qui ont fait connaitre de quel pays et de quel peuple il s'agissait. Mais ils ne pouvaient plus avoir ce sens dans un conte

de Macrobiens, et ils ont dû y conserver leur signification générale : c'est pour cela que les conteurs, dans Hérodote, en nous parlant de la ville des Macrobiens, ne nous apprennent pas le nom qu'elle portait. Et remarquons, que s'ils ne le disent pas, c'est qu'ils n'ont pas voulu le dire. Il était indiqué dans leur Texte ; ils pouvaient y lire comme nous, que le nom de la ville était Amona. (10) Ils ont préféré une autre leçon qui, à la vérité, se présentait d'elle-même, parce qu'elle ne demande aucun changement de lettres, mais qui enfin change le sens, et qu'ils ont évidemment choisie à dessein. S^{H}.M., prononcé *shem*, signifie *nom*, le nom d'une chose ; prononcé *sham*, il signifie *là*, en cet endroit. Ils ont donc pu lire : Là était la Ville de la multitude, la Ville des habitans du pays ; et c'est ce qu'ils ont fait.

4° Que devenait alors le nom de Gog qu'ils trouvaient ici ? Que signifiait une multitude de Gog ? Il est clair que les auteurs du conte ne pouvaient pas lui donner sa signification propre, qu'il n'était pas pour eux le nom d'un peuple. Ils ne l'ont cependant point omis, et la phrase d'Hérodote nous montre l'heureux emploi qu'ils en ont su faire. Ajouté à la Vallée ou Prairie de la multitude, le nom de Gog indiquait à quoi

(10) « *Nomen autem civitatis Amona ;* » dans notre Version Latine.

la Prairie était destinée, et ce qu'était la multitude qu'on trouvait tous les jours dans cette Prairie.

On avait dans le mot G.U.G., G.U.H. et G.U., qui signifient corps, *corpus*, un corps d'animal. En joignant à G.U.G., le Vau qui commence le mot suivant, on lisait G.U. — G.U., un corps, un corps; manière d'exprimer en Hébreu la grande quantité de ces corps. (11) C'étaient ceux des quadrupèdes, ou les morceaux de leurs corps dépécés, qui servaient chaque jour au repas des Macrobiens, et devaient être en prodigieuse quantité. Hérodote le rend presque aussi brievement : « La Prairie était remplie » de ces viandes. »

Nous pouvons nous féliciter d'avoir reconnu d'où venaient la Ville et sa Prairie ; rien, ce semble, ne prouve mieux d'où venait tout le conte.

ART. 4. *La Fontaine et la Prison.*

Avant de montrer aux envoyés de Cambyse la Table du Soleil, qu'Hérodote, empressé apparemment de la faire connaître, a décrite par anticipation, on leur fit voir deux autres curiosités du pays, que nous ne devons pas passer sous

(11) גוג, Gog. גוה, גו, *corpus*. גו—גו, *corpus — corpus.*

silence. La quatrième, celle des Cercueils, était réservée pour la dernière.

On les mena donc à une Fontaine, dont les qualités ne sont pas communes. Son eau rendait luisant le corps de ceux qui s'y baignaient, comme aurait fait de l'huile : elle avait une odeur de violette, ou, selon une autre version, elle en parfumait les baigneurs : elle était si légère, que le bois et des matières moins pesantes encore, ne pouvaient surnager ; tout ce qu'on y jetait, allait au fond. C'est à l'usage de cette eau qu'ils employaient pour tout, que les Ethiopiens devaient l'avantage de vivre si long-temps.

De là, les envoyés furent conduits à la Prison des hommes, où l'on ne mettait aux prisonniers que des ceps d'or ; parce que chez ces peuples le cuivre est très-rare et très-cher. (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 23.)

Quoiqu'en aient dit Larcher, et avant lui Boerhaave, dont il rapporte un long passage, il nous semble que la Fontaine des Macrobiens ne laisse pas que d'avoir son merveilleux, et nous regretterions de ne pouvoir en montrer la source. Nous croirions d'ailleurs que le fait lui-même, malgré l'autorité d'Hérodote, ou celle des Ichtyophages auxquels Larcher nous renvoie souvent, courrait quelque risque de devenir suspect, s'il restait abandonné, seul et sans autre appui, au jugement de cette physique scrupuleuse, qui ne veut expliquer des effets naturels



que par des causes naturelles bien constatées, ou par le rapprochement d'effets analogues mieux connus.

La manière de raisonner du célèbre Hollandais sur le fait dont il s'agit, mérite d'être remarquée. Il convient d'abord que la nature ne nous offre nulle part à présent, et que l'art même ne saurait former d'eau aussi légère. Cependant, ce qu'Hérodote nous raconte n'en est pas moins pour lui de toute vérité : *quæ pro verissimis habeo.* Comment concilier ces deux choses ? Rien de plus facile : il faut croire que dans cette partie de l'Ethiopie dont parle l'Historien, les bois sont d'une pesanteur extrême, et les eaux au contraire de la plus grande légèreté. C'est ce qu'il avait pensé autrefois en lisant son auteur : *credidi olim ista legens*; et depuis, la conjecture s'est parfaitement vérifiée : puisqu'on ne peut douter aujourd'hui, qu'il n'y ait en Asie, en Afrique et en Amérique, des bois très-pesans ; ce qui confirme évidemment le récit d'Hérodote : *in confirmationem eorum quæ Herodotus narravit.* En effet, on n'aurait besoin que d'en supposer de plus compactes et plus lourds encore en Ethiopie, et une supposition ne coûte rien. Sa conclusion n'est pas moins remarquable : C'est ainsi, dit-il, que presque toutes les assertions du grand homme, *ferè omnia magni viri dicta*, se trouvent justifiées par les observations modernes.

18.

Tel est l'effet de la prévention, même sur les meilleurs esprits : Hérodote le dit, donc la chose est vraie ; commencez par croire, vous expliquerez ensuite : car tout le raisonnement se réduit là. Il paraît que Boerhaave n'avait rien trouvé qui autorisât une semblable induction pour la légèreté des eaux de la Fontaine : Larcher viendrait à son secours. Il est d'abord tenté de reconnaître, qu'à cet égard il put y avoir de l'exagération dans le rapport des envoyés de Cambyse : « Cependant, reprend-il, Arrien raconte, d'après Mégasthènes, que le Silas, » fleuve de l'Inde, ne peut rien soutenir sur ses » eaux, et que tout se précipite au fond, tant » son eau a moins de force et est plus légère » que toutes les autres eaux. » Cherche-t-on à décréditer l'érudition, quand on en fait un pareil usage ? Nous avons une autre manière de justifier le récit d'Hérodote.

On lit au XXXVIe Chapitre d'Ezéchiel : « Je » répandrai sur vous une eau pure, et vous serez » purifiés de toutes vos souillures, et je vous » purifierai de toutes vos idoles. Je vous donne» rai un cœur nouveau, et je mettrai en vous » un esprit nouveau. J'ôterai de votre chair le » cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur » de chair : » (*v.* 25 *et* 26.)

Ce Chapitre précède immédiatement celui qui nous fournira les Cercueils : c'est donc en cet endroit qu'il faut chercher la Fontaine ; c'est là

qu'elle doit être, si elle est quelque part ; et là précisément, le Prophète parlera d'une source d'eau pure que le Seigneur répand sur la Maison d'Israël ! N'avons-nous pas droit de faire observer cette coïncidence ? Ne suffirait-elle pas pour prouver, avant tout examen des détails, que nous avons ici la Fontaine d'Hérodote ? Ne nous en tenons pas cependant à ce premier aperçu. Voyons quelles sont les propriétés de la nouvelle source ; nous connaissons celles de la Fontaine, et nous pourrons les comparer entr'elles.

1° La source d'Ezéchiel donne une eau pure, et qui purifie de toutes les souillures.

C'était déjà beaucoup ; on passait facilement, de l'idée d'une propreté extrême, à quelque chose de plus recherché encore, que l'imagination aurait suggéré. Mais l'expression de l'Hébreu y conduisait. Elle pouvait signifier, rendre clair, rendre luisant ; on trouve le substantif dans les deux sens, netteté, splendeur, ce qui reluit. (12) La comparaison de l'huile est-elle des Egyptiens ou d'Hérodote ? Nous ne déciderons pas, et nous nous contenterons d'observer, qu'elle se présentait naturellement à tous ceux pour qui ce genre d'onction était d'un usage journalier, ou qui seulement en avaient connaissance.

(12) טהר, *mundare* ; טהור, *mundatus*, *purus* ; טהר, טהרה, *munditiès*, *nitor*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

que l'on voulait déterminer l'odeur, il n'y avait rien à dire au choix de la violette.

Nous n'avons pas à examiner comment il faut traduire Hérodote : si c'est la Fontaine qui rend une odeur de violette, ou le corps des baigneurs qui en reste parfumé ; il nous suffit d'avoir trouvé l'odeur. Nous observerons seulement, qu'il a pu dire à la fois l'un et l'autre, puisque l'un ne pouvait aller sans l'autre.

5° L'extrême légèreté de l'eau était plus difficile à découvrir dans cette dernière phrase du Texte : « J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, » et je vous donnerai un cœur de chair. » C'est là cependant qu'on l'a vue, avec toutes les particularités du récit.

On a compris d'abord qu'il s'agissait en cet endroit, comme dans ce qui précède, de la Fontaine et de son eau. Le verbe, ôter, détourner, faire décliner, car l'Hébreu dit tout cela, indique en général un changement de place, un mouvement quelconque ; et ici, il indiquait un mouvement de la pierre mentionnée ensuite, et qui est véritablement le régime du verbe. Quel pouvait être ce mouvement, sinon celui d'un corps, qui ne pouvant se soutenir à la surface de l'eau, va au fond ? c'est la première idée qui a dû se présenter. On a entendu qu'une pierre, jetée dans la Fontaine, se précipitait et allait au fond. La chose était trop simple, et l'on a senti, que la chute de la pierre ne pouvait être qu'un terme de comparaison.

Dans le stique suivant : « Je vous donnerai un » cœur de chair ; » l'on n'a certainement pas imaginé qu'il fût question, ni de chair, ni de cœur. Mais L.B., cœur, pouvait être le mot L.B.N. (15), auquel manquait sa dernière lettre, et qui aurait signifié un peuplier, ou tout autre espèce de bois blanc. B.S^{H}.R., la chair, devait être B.R.S^{H}., ou B.R.U.S^{H}., du sapin (16); voilà les objets de la comparaison. Le sens alors se présentait de lui-même : Dans cette Fontaine, le bois le plus léger ne surnage pas, et va au fond comme la pierre.

Observez que de toutes les matières plus légères que l'eau, Hérodote ne nomme et ne spécifie que le bois. Il avait d'autres exemples à citer, plus propres à faire ressortir sa pensée, une plume, une paille, un fil. Pourquoi ne rappelle-t-il aucune de ces substances infiniment moins pesantes que le bois ? Pourquoi les renferme-t-il toutes dans une expression générale, qui ne supposerait encore que quelques degrés de plus de légèreté relative ? On en voit la raison : voudra-t-on voir la conséquence ?

II. La Prison, malgré ses ceps d'or, est peu de chose, et figure assez mal au milieu des autres merveilles que nous décrivent les conteurs,

(15) לב, *cor.* לבן, *albus.* לבנה, *populus alba.*
(16) בשר, *caro.* ברש, ברוש, *abies.*

mais elle était dans leurs mémoires, et bien à sa place, immédiatement après la Fontaine ; de sorte qu'elle ne pouvait échapper à leurs recherches, et qu'ils n'ont pu se dispenser d'en faire mention dans leur récit.

On lit au verset 27 (*Ezéchiel*, *c.* XXXVI.) : « Je ferai que vous marcherez selon mes ordon- » nances, que vous garderez mes jugemens, et » que vous les pratiquerez. »

1° Ces mots d'ordonnances et de jugemens, ont d'abord fait penser qu'il s'agissait de transgression des lois, de condamnations prononcées : en y joignant le ton de la menace ou du reproche : Je vous ferai marcher, je vous ferai garder ; il n'était pas douteux que le discours s'adressait à des coupables mis en jugement ou qui subissaient leur sentence.

S^H.M.R., garder, qui est pris à l'actif dans le Texte : vous garderez ; pouvait l'être au passif : vous serez gardés ; il devenait bien clair que ces criminels étaient détenus dans une prison. Les substantifs S^H.M.R.H., M.S^H.M.R., seraient la prison même. (17)

2° C^H.Q., *koq*, ou C^H.U.Q., ordonnance, statut, se confondait dans la prononciation avec C^H.U.G., un cercle, un rond, contour (18) ; le

(17) תשמרו, *custodietis*, *custoditi eritis*. שמרה, משמר, *custodia*, *carcer*.

(18) חק, חקה, *statutum*, *decretum*. חוג, *circuire*, *ambire* ; *circulus*, *ambitus*.

» maison. Pendant ce temps-là, ils lui offrent » des victimes, et les prémices de toutes choses. » Ils la portent ensuite, et la placent quelque » part autour de la ville. » (*Hérodote, l.* III, c. 24.)

Il serait possible que les Ethiopiens eussent emprunté de l'Egypte l'usage d'embaumer et de conserver les corps : mais ce qu'en dit l'Historien étonne : on a de la peine à croire qu'ils fussent plus recherchés à cet égard que leurs maîtres. Le merveilleux du récit le rend donc suspect ; et si l'on se rappelle le XXXVIIe Chapitre d'Ezéchiel, si l'on fait réflexion que les auteurs l'ont eu sous les yeux, comme le précédent dont nous venons de parler, comme les deux suivans, qui leur ont été certainement connus, l'idée qu'ils en ont pris au moins quelque chose, pour compléter ou embellir leur récit, se présente aussitôt.

Ezéchiel est transporté, par l'esprit du Seigneur, au milieu d'une campagne toute pleine d'os : « Il y en avait une très-grande quantité qui » étaient sur la surface de la terre, et extrêmement secs. » Le Seigneur lui ordonne de prophétiser, c'est-à-dire, de parler à ces os, pour leur rendre la vie : « Je prophétisai donc, ainsi » qu'il m'avait été commandé, et aussitôt il y » eut un bruit et un remuement parmi tous ces » os : ils s'approchèrent, et se joignirent l'un » avec l'autre ; et je vis que des nerfs se formè-

» rent ; que des chairs les environnèrent, et
» que la peau s'étendit par-dessus : mais l'esprit
» n'y était point. » Ezéchiel reçoit un nouvel ordre, il prophétise : « Et en même temps l'esprit
» entra dans ces os, ils devinrent vivans, et se
» tinrent sur leurs pieds ; ils formaient une mul-
» titude immense (à la lettre, une armée très-
» grande). » (*Ezéchiel, c.* XXXVII. *v.* 2 *et suiv.*)

1° On voit ici deux objets distinctement marqués, comme il y a deux parties bien distinctes dans le procédé des Ethiopiens : des os secs d'abord, qui ensuite sont revêtus de nerfs, de chairs et d'une peau.

Les interprètes Egyptiens n'ont pas compris ce que signifiait cette quantité d'ossemens, tous extrêmement secs, répandus dans une vaste plaine ; non plus que le bruit qu'ils font, le mouvement qui les agite, et leur rapprochement pour s'unir et s'emboîter les uns dans les autres. Ils ont supposé qu'il s'agissait de corps morts, et d'une première préparation à leur sépulture ; et comme elle était extraordinaire pour eux, ils ont pris le parti de rendre simplement la lettre de leur Texte. Ils n'ont pas dit que les corps fussent embaumés, mais desséchés ; ils n'ont pas dit qu'ils fussent desséchés à la manière des Egyptiens, mais de cette manière ou d'une autre : laissant ainsi au Texte toute sa latitude, et aux personnes mieux instruites la liberté de l'expliquer.

2° Ces nerfs, ces chairs, cette peau, qui se forment tout à coup sur des corps desséchés, étaient encore plus difficiles à concevoir : il fallait y trouver une espèce d'embaumement ; et les interprètes y ont réussi. Ils ne se sont pas contentés de l'idée générale qui s'offrait à eux ; ils sont entrés dans tous les détails de l'opération.

G. I. D., nerf, se remplaçait aisément par G. I. R., de la chaux, ou du gypse, du plâtre (20); le Daleth ne différant du Resch, que par une légère inflexion dans la queue de ces lettres. Au lieu de nerfs sur les os, *et super ea nervi*, on a eu du plâtre sur les corps désséchés.

B.S^{H}.R., *caro*, de la chair, a été prononcé B.S^{H}.S^{H}.R., et on en avait à peu-près le droit ; parce qu'en Hébreu la lettre double ne s'écrit pas toujours, et que la répétition n'étant pas indiquée par le point massorétique qui la marque aujourd'hui, on pouvait la supposer toutes les fois qu'on en avait besoin. (21) Le mot S^{H}.S^{H}.R., ne se trouve qu'en deux endroits de l'Ecriture. Dans l'un, (*Jérémie*, c. XXII. v. 14.) les Septante et saint Jérôme l'entendent du minium : B.S^{H}.S^{H}.R. signifierait donc *in minio*, peint avec du minium, ou du cinabre, en ver-

(20) גיד, *nervus*. גיר, *calx, gypsum*.

(21) בשר, *caro*. ששר, *minium, colores varii, indicum*. בששר, *in minio. coloribus, picturis*.

millon ; ce qui conviendrait parfaitement ici. Mais dans l'autre passage, (*Ezéchiel*, c. XXIII. v. 14.) les mêmes Traducteurs le prennent pour couleur ou peinture : *imagines Chaldæorum expressas coloribus*, selon la Vulgate ; *stylo pictas*, suivant le Grec. Quelques Hébraïsans conjecturent que le *shashar* est l'indigo, le bleu céleste, *indicum*. Il ne serait donc point étonnant que des Egyptiens n'en eussent pas connu la signification précise, ou qu'ils n'eussent pas voulu prendre sur eux le choix de la couleur. Ils s'en sont tenus à la signification la plus générale : les momies étaient ornées de peintures, *picturâ exornantes*. C'est ainsi qu'au lieu de chairs par-dessus les nerfs, *et caro suprà*, on a eu des couleurs sur le plâtre.

L'opération était achevée, et l'on n'avait pas eu besoin de la peau : elle a servi à un autre objet, nous la retrouverons dans le paragraphe suivant.

Hérodote parle ici de la ressemblance qu'on tâchait de donner aux momies. C'est une anticipation : il s'en expliquera d'une manière plus formelle ; et nous verrons alors, d'où l'on a pris l'idée d'une ressemblance parfaite. Mais en attendant, remarquons que nous savons maintenant pourquoi les conteurs, qui ignoraient parfaitement de quelle manière on desséchait les corps, ont si bien connu celle dont on préparait les corps desséchés.

[illegible] de verre. Le verbe [illegible] par-dessus, a été pris pour [illegible] et le Mem final se confon-[illegible] Ce dernier mot signifie de [illegible] à le verre.

[illegible] de G*. R. H., éva-[illegible] autre dérivé de la [illegible] caverne. 23 La chose [illegible] la terre, creusé [illegible] Le mot suivant, [illegible] par-dessus, confir-[illegible] signifier *ad as-*[illegible] avait creusé pour [illegible] pour le tirer en haut, [illegible] du sein de la terre, [illegible] le verre fossile.

[illegible] qui s'en fai-[illegible] qu'il n'était ni rare [illegible] Quant à la forme [illegible] à la peine de la [illegible] expressément

[illegible] d'où le verre [illegible] nous laissons [illegible] des faits cu-[illegible] dans l'Éthiopie du [illegible]

[illegible] קרח, *glacies,*

[illegible] *effodere.*

[illegible]

4° Le corps ainsi préparé, et placé dans sa niche, n'avait aucune mauvaise odeur. C'est la suite du Texte : « L'esprit n'était pas en eux. » R. U. CH., comme nous l'avons observé, a d'autres significations, vent, souffle, respiration, qui auraient pu le faire prendre dans le sens d'odeur que le vent porte avec lui, d'exhalaison qu'on respire. R. I. CH, qui en diffère si peu, quoique tiré d'une autre Racine, exprimerait la chose même; et c'est ainsi probablement qu'on a lu. (24) Il n'y avait aucune odeur dans ces corps; aucune mauvaise, comme il fallait l'entendre en parlant de corps morts.

Ce trait, dans Hérodote, est précédé par celui qui va suivre; l'Historien a interverti l'ordre du Texte, en rassemblant ses matériaux. Il était parfaitement libre à cet égard; et l'on conçoit que dans des récits de ce genre, l'ordre de la narration peut souvent l'exiger. Le trait qu'on va lire, et les suivans, ont été tirés de la seconde partie de la Prophétie, 10e verset.

5° « On voit le mort à travers de cette colonne, » au milieu de laquelle il est placé. » Ezéchiel disait : « L'esprit entra, vint en eux; » *Venit in eis spiritus.* R. U. CH. ne pouvait plus être ici ni odeur ni exhalaison. On en a fait un temps de R. A. H., voir, apercevoir, ou quelqu'un de ses dérivés.

(24) רוח, *respiravit, respiratio, flatus.* ריח, *olfacere, odor, odoratus.*

[illegible]

[illegible] que [illegible]

[illegible]

[illegible] que [illegible]

[illegible] passage [illegible]

[illegible] qu'il en sont [illegible]

[illegible] pour le [illegible]

[illegible]

[illegible] sensible [illegible]

[illegible] dans [illegible]

[illegible] lorsque l'esprit [illegible]

[illegible] d'elle-même : [illegible]

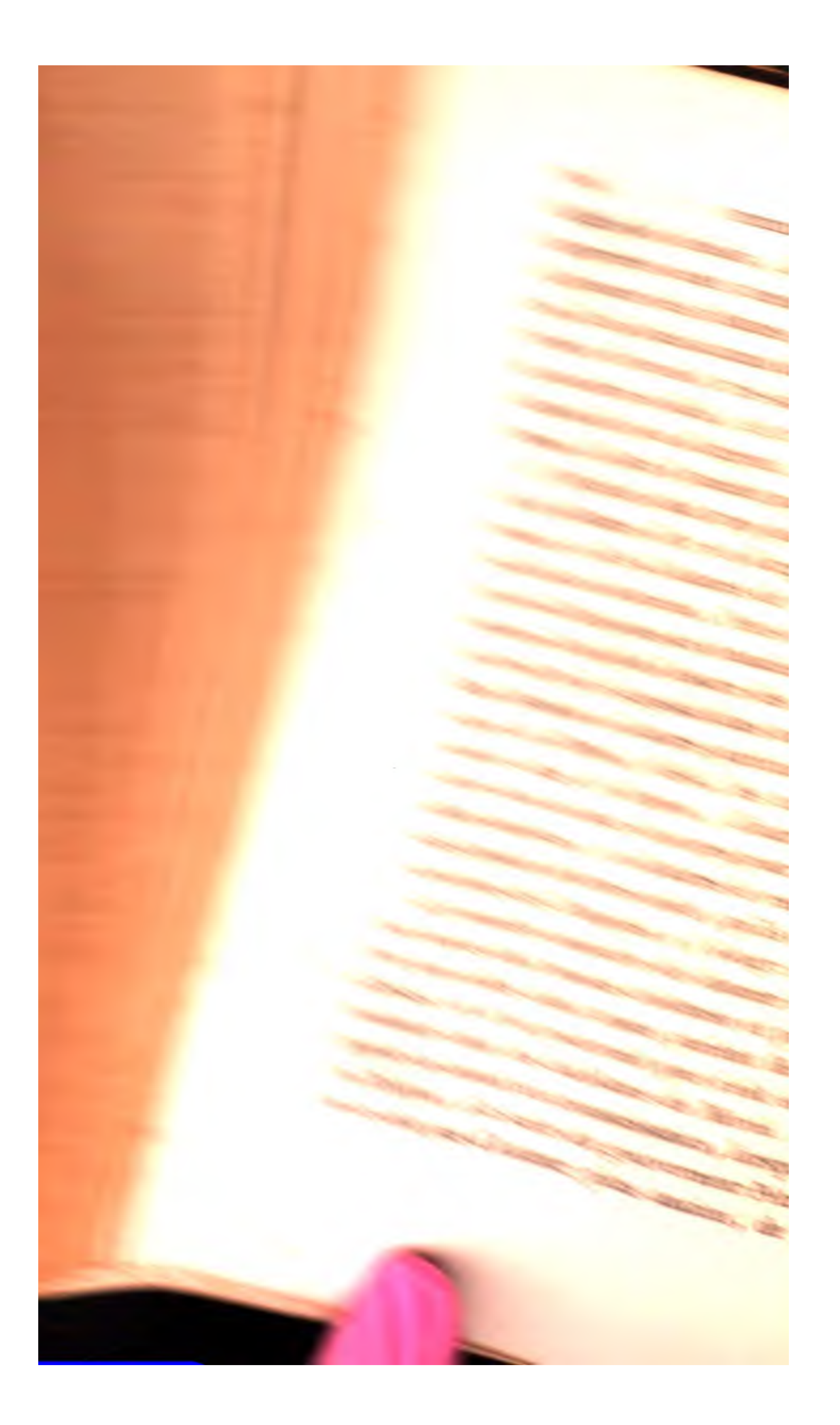
[illegible]

[illegible] des [illegible] séparés, de [illegible] es, comme si [illegible]

Hérodote [illegible] corps pendant [illegible] transportait enfin [illegible] autour de la ville. Dans le [illegible] les corps, [illegible] sur leurs pieds : [illegible] » armée. »

G[illegible].M.D.T, [illegible] donnait G[illegible].M.T.D. le mot [illegible] gnifie Colonne [illegible] qu'on a connu d'une [illegible] taient les Cercueils de [illegible] supposer cette forme, [illegible] chante, que celle des [illegible] vu ici qu'ils étaient de [illegible] l'Historien, en cet endroit [illegible] de la Colonne, et [illegible] renfermait. Sa phrase [illegible] louche, que ne font disparaître [illegible] de Wesseling, suivie dans la Traduction française, ni l'explication de l'Éditeur des Deux-Ponts, qui ne veut pas toucher au Texte [illegible] la Colonne qu'on garde dans les [illegible] c'est elle encore qui reçoit les premiers [illegible] à qui l'on offre des victimes [illegible]

(a) [illegible]



corps morts des Ethiopiens étaient colorés et préparés, de manière à représenter les personnes, comme si elles étaient vivantes.

7° Hérodote ajoute, qu'après avoir gardé ces corps pendant un an dans les maisons, on les transportait enfin, et l'on dressait les Colonnes autour de la ville. Dans le Prophète, les os ou les corps, rendus à la vie, « se tiennent debout » sur leurs pieds; ils forment comme une grande » armée. »

G^{n}.M.D.U, *steterunt*, ils se tinrent debout, donnait G^{n}.M.U.D, le mot précisement qui signifie Colonne (26); et c'est par-là sans doute qu'on a connu d'une façon positive, ce qu'étaient les Cercueils de verre. On pouvait leur supposer cette forme, ou une forme approchante, que celle des corps indiquait; on a vu ici qu'ils étaient de véritables Colonnes. Aussi l'Historien, en cet endroit, ne parle-t-il que de la Colonne, et aucunement du mort qu'elle renfermait. Sa phrase en a quelque chose de louche, que ne font disparaître, ni la correction de Wesseling, suivie dans la Traduction française, ni l'explication de l'Editeur des Deux-Ponts, qui ne veut pas toucher au Texte : c'est la Colonne qu'on garde dans les maisons, et c'est elle encore qui reçoit les prémices de tout, à qui l'on offre des victimes, et que l'on porte

(26) עמד, *stetit*; עמוד, *columna*, *statua*.

ensuite dehors. Au reste, pour le remarquer en passant, ces usages sont des superstitions communes à plusieurs peuples, et que l'on n'aurait pas eu besoin de trouver dans le Texte, pour les attribuer aux Ethiopiens.

C^H.I.L., armée, troupe, signifie encore, rempart, le mur ou l'avant-mur d'une place (27); on a compris que les Colonnes étaient posées au pied du mur de la Ville, en dehors et autour de la Ville.

On aurait encore trouvé dans le Texte, qu'elles y étaient en grand nombre : mais les interprètes n'avaient pas besoin d'en avertir, ou Hérodote n'a pas jugé nécessaire de l'exprimer.

II. Sur ce sujet, comme sur tous ceux qui prêtaient à l'imagination, il y avait des contes différens, dont nous trouvons des indices dans les Auteurs : comment en effet s'accorder dans des interprétations fantastiques, que chacun avait un droit égal de varier à son gré ?

1° Diodore de Sicile nous a conservé ce qu'en disait Ctésias. On embaumait le mort, les gens riches l'enfermaient dans une Statue d'or, les autres dans des Statues d'argent ou d'argile, et l'on fondait du verre tout autour. (*Diodore*, *l.* II. *c.* 15.)

(27) חיל, *exercitus*, *hominum multitudo ; munitio*, *præmunitio*, *antemurale*.

Ctésias ne voulait pas uniquement contredire son dévancier, en soutenant que les Ethiopiens embaumaient leurs morts; il ne voulait ni sauver la plus forte ineptie du récit d'Hérodote, en substituant une couche de verre fondu à des Colonnes de verre fossile, ni dire lui-même quelque chose d'aussi merveilleux en son genre, en remplaçant le plâtre et les couleurs par des Statues d'or : il a suivi simplement une autre version; ses ridicules Statues en seraient seules la preuve.

De B. S^{H}. R., la chair, ces nouveaux interprètes avaient fait B. S^{H}. M., des aromates, et ils avaient eu de quoi embaumer les corps. (28)

Trompés par l'oreille, ils avaient pris G^{H}. U. R., la peau, pour G. U. R., qui se prononçait de même; et en y joignant un Samech, formé du Mem final qui précède, ils avaient eu S. G. U. R., de l'or. (29)

Le cristal ou verre était tout trouvé, ils lisaient donc à la lettre : *vitrum super aurum;* le verre était sur l'or; on recouvrait l'or avec du verre, qui ne pouvait être que du verre fondu et versé par-dessus. Il n'en coûtait rien d'étendre le procédé aux Statues d'argent et d'argile.

Le même mot signifie Colonne et Statue.

(28) בשר, *caro.* בשם, *aroma.*

(29) עור, *pellis, cutis.* סגור, *aurum, aurum fusum.*

Obligés de choisir, il est tout simple que les interprètes aient mieux aimé employer leur or à façonner des Statues, qu'à tourner des Colonnes. J'en dirais autant du verre fondu, qui assurément devenait très-inutile, avec des statues de matière solide, et très-déplacé lorsqu'elles étaient d'or ou d'argent. Ils n'y auraient jamais pensé, s'ils ne l'avaient pas vu dans leur Texte.

2° Strabon était trop judicieux pour adopter, ni les Statues d'or et d'argent de hauteur humaine, ni les Colonnes de verre, soit fossile, soit fait au fourneau. Peut-être même savait-il que les Ethiopiens ne connaissaient pas l'argent, comme Ludolphe l'assure des Abyssiniens, dont on croit qu'il s'agissait dans toutes ces histoires. Mais Strabon a d'autres particularités. « Dans le » pays de Méroé, dit-il, les uns jettent leurs » morts dans le fleuve, d'autres fondent du » verre tout autour du corps pour le garder dans » leurs maisons, et d'autres le renferment dans » des tuyaux de terre cuite, qu'ils enterrent aux » environs des Temples. » (*Geogr. l.* XVII.)

La première manière de donner la sépulture aux morts était moins coûteuse et plus expéditive que celles dont nous parlent Hérodote et Ctésias; et il se pourrait que c'eût été la plus ordinaire chez les habitans de Méroé. Le Géographe en aurait eu connaissance, lorsqu'il était en Ethiopie, à la suite du gouverneur Pétronius; on ne cite pas d'Auteur plus ancien, de qui il

ait pu l'apprendre. La seconde est un reste de la fable de Ctésias, qui cependant avait remarqué l'impossibilité de fondre le verre, ou de le verser en fusion, sur le corps même, sans que celui-ci ne fût brûlé et consumé.

J'observerai, sur la troisième, que ce que Strabon dit des Temples, était dû peut-être à une autre interprétation du mot C^{H}. I. L., et avec l'article, H.C^{H}.I.L., pris pour H.I.C.L., qui signifie Temple, le Temple. (30) On connaît le vers de l'Epigrammatiste Latin, qui voulait forcer un Juif à jurer : *Jura per Anchialum.* Cet Anchialus a donné lieu à beaucoup de conjectures : ne serait-il pas possible que jurer par Anchialus, fût, pour un Juif, jurer par le Temple? Jérémie reprochait à ceux de son temps d'avoir toujours ce mot à la bouche : Le Temple du Seigneur! le Temple du Seigneur! Ils en avaient fait leur serment le plus sacré, ou avant ou après la destruction du Temple de Jérusalem ; et les Païens, qui ne comprenaient pas ce mot, s'imaginaient les entendre jurer par quelqu'une de leurs grandes Divinités. On a d'autres exemples de méprises aussi bizarres sur les noms et les coutumes de ce peuple, si peu connu des Païens, quoiqu'il vécût au milieu de toutes les nations. S'il en était ainsi, on aurait prononcé le terme Hébreu dans Anchialus, comme le pro-

(30) החיל, *mœnia.* היכל, *palatium, templum.*

nonçaient les conteurs de Strabon, H. C. I. L. au lieu de H. I. C. L.; l'interprétation de H. C^{H}. I. L., que nous leur attribuons, serait en quelque sorte vérifiée par cet exemple.

Aurait-on pensé qu'il fût possible de parodier si bizarrement la Prophétie du XXXVIIe Chapitre d'Ezéchiel ? Que de cette sublime figure de la résurrection d'un peuple, ramené dans sa patrie après une longue captivité, on eût pu faire une opération d'embaumeurs, pour conserver des restes de cadavres ? C'est bien le pendant du travestissement qu'on a déjà vu, où des rois et des peuples que le fer a détruits, et dont le Prophète met sous les yeux de Pharaon le terrible exemple, deviennent d'anciens tombeaux ouverts par Cambyse, pour le plaisir de regarder les morts.

Art. 6. *Famine qu'éprouve l'armée de Cambyse.*

La famine que l'Historien décrit, est le grand tremblement dans la terre d'Israël qu'Ezéchiel annonce, *c.* XXXVIII. *v.* 19.

Vivres qui manquent d'abord : — Les poissons de la mer.

Bêtes de somme : — Les bêtes des champs et les reptiles.

Produits de la terre : — Les hommes qui sont sur la terre, les montagnes qui sont renversées, les haies qui tombent.

L'armée arrive dans les pays de sable : — Bévues sur les murailles qui tombent par terre.

Les soldats de Cambyse se dévorent l'un l'autre : — Les soldats de Gog tournent leurs épées l'un contre l'autre.

Récit de Strabon, tiré de la suite du même Chapitre, *v.* 22.

Cambyse n'attendait que le retour de ses espions, pour marcher contre les Ethiopiens : on croirait donc qu'il avait fait toutes ses dispositions, et se tenait prêt à partir au moment. Point du tout : on n'avait pensé à rien ; « et à » peine, dit Hérodote, eut-il entendu le rapport » des Ichtyophages, que transporté de colère, » sans ordonner qu'on préparât des vivres, » sans réfléchir qu'il allait faire une expédition » aux extrémités de la terre, mais tel qu'un fu- » rieux et un insensé, il se mit en marche, » menant avec lui toute son armée de terre. » Cambyse n'était pas à ce point de folie quand il partit de Suse, et l'expédition contre l'Egypte avait été mieux concertée. Mais il fallait cet excès d'imprévoyance, pour amener les événemens que l'on avait à raconter.

Cambyse arrive à Thèbes, choisit environ cinquante mille hommes qu'il envoie contre les Ammoniens, pour les soumettre et brûler leur Temple, et continue sa route vers l'Ethiopie. « Ses troupes n'avaient pas encore fait la cin- » quième partie du chemin, que les vivres man- » quèrent tout à coup. On mangea les bêtes de » somme, et bientôt après elles manquèrent » aussi.... Cambyse sans s'inquiéter de la moin- » dre chose, continua à marcher en avant. Les » soldats se nourrirent d'herbages, tant que la » campagne put leur en fournir ; mais lorsqu'ils » furent arrivés dans les pays sablonneux, (aux

» sables,) quelques-uns se portèrent à une action
» horrible : ils tiraient au sort, et mangeaient
» le dixième sur qui le sort tombait. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 25.) On conçoit que l'expédition finit là ; Cambyse craignit qu'ils ne se dévorassent tous les uns après les autres, et revint à Thèbes, ayant perdu une grande partie de ses troupes.

L'armée de Gog est de même détruite, le Prophète ne dépeint pas son désastre avec moins de détails : il y a donc un plus grand nombre de points de contact entre les deux récits, plus de rapports à vérifier, et par conséquent plus de moyens de s'assurer si l'un est en effet une copie de l'autre.

« Je l'ai prononcé dans ma jalousie, et dans
» le feu de ma colère : en ce temps-là, il y aura
» un grand ébranlement dans la Terre d'Israël.
» Devant ma face trembleront les poissons de la
» mer, les oiseaux du ciel, et les bêtes de la
» campagne, et tous les reptiles qui se meuvent
» sur la terre, et tous les hommes qui sont sur
» la surface de la terre. Les montagnes seront
» renversées, les haies (ou murs de séparation)
» seront abattues, et tout mur de rempart
» tombera par terre. J'appellerai l'épée contre
» Gog, sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur Dieu, et ils tourneront leurs épées l'un
» contre l'autre. » (*Ezéchiel*, *c.* XXXVIII. *v.* 20.)

Tel est le Texte que les Prêtres de Memphis avaient entrepris d'expliquer, et l'on voit déjà

combien leur commentaire suppose de bévues : mais il ne faut pas oublier une observation. Indépendamment des causes générales d'erreur pour les interprètes qui entendaient mal la langue, et n'avaient en main que des morceaux détachés, la plupart déjà corrompus, il y en avait de particulières dans les difficultés propres de certains Textes, tels que ceux des Livres prophétiques. Des hommes, étrangers à l'esprit de ces divins Oracles, au style et à la manière des Auteurs, n'ayant aucune idée du sens caché sous des figures hardies, n'en trouvant aucun qu'ils pussent appliquer à leur objet, s'ils prenaient à la lettre des expressions symboliques, ont été exposés à de plus fortes méprises : ils étaient nécessités, pour ainsi dire, à des altérations dont ils avaient besoin, et devaient saisir sans autre réflexion, pour peu qu'ils y fussent autorisés par quelques rapports entre les termes, toutes celles dont il résultait pour eux un sens convenable : il leur en fallait un, et ils n'étaient pas là-dessus difficiles. C'est une chose digne de remarque, que leurs écarts les plus étranges tombent ordinairemeut sur les passages et sur les termes, qu'ils étaient le moins en état de comprendre : d'où il arrive que les travestissemens, qui paraissent au premier coup-d'œil les plus difficiles à concevoir, sont quelquefois ceux qui s'expliquent le plus aisément. Nous allons peut-être en fournir un exemple.

1° Ezéchiel parle d'abord de la jalousie du Seigneur, et ensuite de sa colère ou de sa fureur. Hérodote de même nous représente d'abord les transports de Cambyse, au récit des Ichtyophages, et le montre ensuite comme un furieux.

2° R.G^H.S^H., ébranlement ou tremblement, approche beaucoup de R.G^H.B., la faim, la famine (31) : c'était donc d'une famine qu'il s'agissait; et c'étaient ses effets ou ses causes qu'il fallait chercher dans le Texte.

3° Les poissons de la mer ne convenaient plus ici : mais D.G.I., poissons, a du rapport avec D.G.N., du blé, du froment, et D.G.I.—H.I.M., les poissons de la mer, donnait le pluriel D.G.N.I.M., les blés. (32) C'est la signification primitive du terme Grec, qui, par extension, comme *frumenta* en latin, se dit des vivres en général.

L'expression, *à facie*, à la présence, devant, ou de devant, s'emploie aussi pour marquer le défaut d'une chose qui serait nécessaire : ainsi dans Jérémie, *computruit arcus à facie olei*, signifie que les arcs se sont pourris faute d'huile. La phrase du Texte, *contremiscent à facie mea pisces maris*, trembleront devant moi les poissons de la mer, a donc signifié littéralement : Ils

(31) רעש, *commotio, motus terræ.* רעב, *fames.*
(32) דגי, *pisces.* דגן, *frumentum.* דגי הים, *pisces maris.* דגנים, *frumenta.*

eurent faim faute de blés. Voilà le premier degré de la famine : les vivres manquent.

4° Les soldats de Cambyse se jettent sur les bêtes de somme : en effet, on trouvait ici des bêtes. Mais ce sont celles de la campagne ; pourquoi en a-t-on fait des bêtes de somme ? Le Prophète ajoute : « et tous les reptiles qui rampent sur la terre. » Ce n'était pas ce que les soldats se seraient pressés de manger. On n'a donc pas douté qu'au lieu de R.M.S^{H}., reptile, il ne fallut lire R.C.S^{H}., qui marque en général les animaux employés à tirer ou à porter, et quelquefois aussi, désignant en particulier les espèces, se prend pour le cheval, le mulet, le dromadaire, le chameau. (33) Le terme Grec s'applique aux bêtes de voiture comme aux bêtes de charge, et répondait parfaitement au terme Hébreu.

Le mot R.M.S^{H}. est mis ici deux fois, pour dire, *reptile reptans*, les reptiles qui rampent : on a donc eu deux fois celui de R.C.S^{H}. ; ce qui marquait toutes les bêtes de service, absolument toutes. Voilà le second degré de la famine : on mangea les bêtes de somme et de charroi, qui bientôt manquèrent aussi.

Remarquez qu'Hérodote ne parle pas des chevaux de cavalerie. Il y en avait certainement dans l'armée des Perses : Larcher observe que

(33) רמש, *reptile.* רכש, *equus, mulus, dromas.*

l'expression de l'Historien, *pedestris exercitus*, l'armée de pied, ne signifie pas chez lui, des gens de pied, de l'infanterie, mais une armée de terre; et il la traduit en ce sens. Des soldats affamés, les cavaliers comme les autres, n'auraient pas épargné les chevaux de guerre : mais la Langue Hébraïque a un terme qui seul pouvait les désigner, et qu'on ne trouvait point en cet endroit. Hérodote a été contraint de les passer sous silence, au risque de faire croire que Cambyse n'avait avec lui que ses fantassins.

5° Nous ne voyons pas jusqu'à présent, ce qu'on avait fait des oiseaux du ciel; un passage de Senèque nous l'apprendra. Il parle des repas somptueux de Cambyse, au milieu des ravages que la disette faisait dans son armée : « Pendant » que les soldats, dit-il dans son style ordinaire, » tiraient au sort, à qui périrait misérablement, » ou vivrait plus misérablement encore, les oi» seaux les plus délicats étaient conservés pour » lui, et des chameaux portaient tout l'attirail du » luxe de sa cuisine. » (*De ira*, *l.* III. *n.* 20.) Cet excès de luxe a pu effrayer Hérodote; mais d'autres conteurs ont pu l'admettre sur la foi de leur Texte, et en le bornant, comme ils semblent le faire, au service particulier de Cambyse, ils le rendaient moins incroyable.

6° Reprenons la suite du Texte : « Et tout » homme qui est sur la face de la terre : » tous les hommes qui sont sur la terre.

Le mot Homme, *Adam*, est ici le même qui signifie la terre, *Adama*, avec la seule différence du masculin au féminin ; on a donc pu le prendre dans le même sens. Alors, on l'aura regardé comme un terme redondant, qui ne devait compter pour rien, ou comme une répétition de copiste, qu'il fallait effacer ; et la phrase se sera trouvée réduite à ceux-ci : « tout ce qui est » sur la face de la terre ; » c'est-à-dire, que tout ce qui était sur la terre avait disparu, comme les bêtes et les grains.

Mais on a pu aussi conserver le mot, qui après tout n'est pas le même que l'autre, en lui laissant sa signification propre ; et c'est, à ce qu'il nous semble, ce qu'ont fait les interprètes. Au lieu de C.L.—H.A.D.M., ils ont lu, C.L.H.—A.D.M., l'homme consuma ; les hommes, les soldats de Cambyse consumèrent ce qui était sur la terre, tout ce que la terre produisait. C'est exactement ce que dit, et tout ce que dit Hérodote : « Les soldats, tant qu'ils eurent quel- » que chose à prendre de la terre, se nourri- » rent en le mangeant. »

L'Historien s'arrête là, et nous n'aurons plus ses propres paroles, pour nous guider dans l'explication des deux stiques suivans : il faudra deviner ce que ses interprètes avaient pu en faire ; si toutefois ils s'étaient donné la peine de les expliquer, n'en ayant pas besoin.

On lisait que « les montagnes seraient ren-

» versées ; » et dans un autre sens du même verbe, ravagées, dévastées. On aurait donc pris la terre pour la plaine ; les plaines et les montagnes auraient représenté le pays entier.

On lisait ensuite que « les haies tomberaient. » Le terme Hébreu ne se trouve qu'en deux endroits de l'Ecriture, et saint Jérôme, qui le traduit ici par *sepes*, des haies, le rend dans l'autre passage par muraille, *in caverna maceriæ.* (*Cant. c.* II. *v.* 14.) Ce dernier sens, que la plupart des Hébraïsans appliquent aussi au passage d'Ezéchiel, ne convenait point à nos conteurs ; ils ont dû préférer le premier, qui leur donnait tous les arbres et arbrisseaux des vallées et des monts, pour faire subsister pendant quelque temps l'armée de Cambyse.

Il résulte au moins de ces observations, que les parties du Texte dont il s'agit, n'ont pas dû embarrasser les interprètes Egyptiens, et qu'ils auraient pu s'en accommoder, comme ils ont pu les négliger. Au fait, Hérodote exprime tout cela dans sa phrase abrégée, où il n'est question, comme on l'a vu, ni de campagne, ni d'herbes, ni de racines, inutiles commentaires des Traducteurs : tout ce que la terre avait produit, fut cueilli et mangé ; il n'en resta plus rien. Voilà la famine à son troisième degré.

7° L'armée subsista de cette façon, jusqu'à ce qu'elle atteignît les pays sablonneux.

On lisait : « Et tout mur tombera par terre. »

C^{H}.U.M.H., un mur, ne pouvait être, pour les interprètes, que C^{H}.U.M., ou C^{H}.M.H., le Soleil, ou la chaleur, une forte chaleur, *æstus*, ou encore, ce qui est échauffé, brûlant. (34) On trouvait donc dans ces mots, la chaleur de la terre, ou une terre échauffée et brûlante; c'est-à-dire, le pays le plus chaud, la partie tout à fait aride de l'Ethiopie, qu'Hérodote avec raison appelle les sables : l'armée y tombe, elle arrive au pays de sable.

Les deux mots C.L. — C^{H}.U.M.H., réunis en un seul, signifiaient, *ut ad calorem terræ, quando ad terram æstuantem ;* lorsque l'armée fut venue aux pays brûlans : ce qui liait cette phrase avec la suivante, annonçait un nouvel événement, et montrait où il fallait le chercher. Hérodote rend exactement son Texte : « Lorsqu'on fut parvenu aux sables. » C'était bien là que l'événement qu'il va raconter, avait eu lieu.

8° On voyait ensuite une épée dirigée contre quelqu'un, des hommes qui tirent leurs épées les uns contre les autres : ce ne pouvait être que les soldats de Cambyse qui s'attaquaient mutuellement pour se tuer, et comme ils avaient faim, sans doute aussi pour se manger. Mais examinons de plus près les deux parties du Texte.

« J'appellerai l'épée contre lui, sur toutes mes

(34) חומה, *murus.* חום, *calor*, *æstus.* חמה, *sol.*

» montagnes. » Cette expression qui annonçait un choix de la personne qu'on allait frapper, n'aurait-elle pas donné l'idée d'un tirage au sort? des montagnes ne pouvaient avoir place dans ce récit; H.R.I., y était donc pour H.R.G., (35) tuer, et le sens était, que l'on appelait, que l'on désignait nommément celui qui devait être tué. Dès qu'on voulait mettre de l'ordre dans cette boucherie, il était naturel de recourir au sort.

« Cambyse, ajoute l'Historien, apprenant ces » choses, et craignant qu'ils ne se dévorassent » tous les uns les autres, abandonna son entre» prise contre les Ethiopiens, et revint sur ses » pas. » C'était l'interprétation littérale des paroles suivantes, prononcées par Dieu même; « L'épée de chacun sera tournée contre son frère. » On voyait là un massacre général : — les soldats se tueront tous l'un après l'autre, et par conséquent se dévoreront tous. Dans la Prophétie, c'est le Seigneur Dieu qui l'annonce; dans le conte, ce devait être Cambyse, seigneur des Perses, qui le prévoyait.

(35) הרי, *mons meus*; הרג, *occidit.*

Récit de Strabon.

Strabon termine tout autrement cette expédition : car on ne peut douter que ce ne soit elle, et l'armée commandée par Cambyse en personne, qu'il a en vue dans l'endroit que nous avons cité. Il appliquait donc à l'armée d'Ethiopie, ce qu'Hérodote raconte du corps de troupes détaché contre les Ammoniens, et parti de Thèbes : en effet il semble n'avoir pas cru à cette seconde expédition ; il n'en parle, ni lorsqu'il disserte sur l'Oracle d'Ammon, ni lorsqu'il décrit les Oasis, et celle en particulier qu'il place dans le voisinage des Ammoniens. Ce qu'il rapporte, est donc un reste de quelque autre tradition Egyptienne, suivant laquelle les Perses, après les désastres qu'ils avaient éprouvés pendant la route, périssaient au milieu des sables de l'Ethiopie, par un accident ordinaire dans ces contrées. Mais sur quel fondement l'attribuait-on à cette partie de l'armée des Perses ? Sur un passage d'Ezéchiel, qui n'appartenait point au récit des Ammoniens, et qu'il serait cependant étonnant qu'on n'eût point aperçu, ou qu'on eût négligé.

Après le Texte qui a fourni les différens degrés de la famine et ses dernières horreurs, le Prophète continue, et dans le verset suivant il rassemble tous les fléaux de la colère de Dieu, qui

[illegible] son armée. « J'en-
[illegible] , par la peste , par
[illegible] de pluie , par des
[illegible] pleuvoir le feu et
[illegible] sur ses troupes , et sur
[illegible] qui seront avec lui. » (*Ezé-*
[illegible] Le passage était remar-
[illegible] à ce qui précède ; il
[illegible] , et ne pouvait être
[illegible] qu'essuyait l'armée.
[illegible] pays sablonneux. Les traits
[illegible] sans limite , même pour ces terri-
[illegible] les déserts de l'Afrique , qui sou-
[illegible] au loin des montagnes
[illegible] les interprètes avaient pu les
[illegible] en d'autres occasions ils ont
[illegible] Ils auraient même pu n'en
[illegible] générale d'une subite et en-
[illegible] l'armée de Cambyse , ense-
[illegible] de sables , qui , au
[illegible] montraient encore le lieu
[illegible] de l'événement.

[illegible] néanmoins une autre armée
[illegible] de la même manière ; et le
[illegible] authentique , tout aussi bien
[illegible] n'en pût en marquer la place.

SECTION SECONDE.

Expédition contre les Ammoniens.

Pays et Temple d'Ammon : — La multitude de Gog, Hamona. La Vallée d'Amon-Gog, la ville d'Amona.

Cambyse envoie une armée pour soumettre les habitans, et brûler le Temple : — Le feu envoyé dans Magog, et sur les habitans des Isles.

Colonie de Samiens, nom de leur tribu : — Méprises sur le mot Shem ou Sham, et sur le nom d'Israël.

Pays d'Oasis situé dans les sables : — La Vallée des [illegible].

A sept journées de Thebes : — Sept mois pris pour sept jours.

Appelé les Isles des Bienheureux : — Mot peu connu [illegible] on a fait les Isles de la joie.

L'armée prend son repas : — Inversion des mots. Passer et Passans.

Un vent violent s'élève : — Travestissement des mots. Il verra un os d'homme.

Le vent porte des monceaux de sables, et ensevelit l'armée : — Autre travestissement des mots, On dressera près de lui un signe, jusqu'à ce qu'on l'ensevelisse.

L'Historien passe à l'expédition contre les Ammoniens, que nous devons par conséquent trouver au Chapitre suivant, xxxixe d'Ezéchiel. C'est là en effet qu'on a vu, en plusieurs endroits, un peuple ou un pays appelé Hammona ou Hammon, H.M.U.N.H, H.M.U.N : la Vallée d'Ammon, la Ville, et peut-être le Temple même d'Ammon. Ce nom, écrit en toutes lettres et souvent répété, a dû frapper les interprètes;

fondent à la fois sur Gog et son armée. « J'en- » trerai en jugement avec lui, par la peste, par » le sang, par des torrens de pluie, par des » grêles de pierres ; je ferai pleuvoir le feu et » le soufre sur lui, et sur ses troupes, et sur » tous les peuples qui seront avec lui. » (*Ezéchiel*, *c.* XXXVIII. *v.* 22.) Le passage était remarquable, et intimement lié à ce qui précède ; il avait donc le même objet, et ne pouvait être qu'un nouveau malheur qu'essuyait l'armée, en s'avançant dans les pays sablonneux. Les traits étaient forts sans doute, même pour ces terribles ouragans des déserts de l'Afrique, qui soulèvent et transportent au loin des montagnes de sables : mais les interprètes avaient pu les adoucir, comme en d'autres occasions ils ont su grossir les objets. Ils auraient même pu n'en prendre que l'idée générale d'une subite et entière destruction de l'armée de Cambyse, ensevelie sous ces monceaux de sables, qui, au temps de Strabon, montraient encore le lieu et attestaient la vérité de l'événement.

Nous allons voir néanmoins une autre armée de Cambyse périr de la même manière ; et le fait sera tout aussi authentique, tout aussi bien attesté, quoiqu'on ne pût en marquer la place.

SECTION SECONDE.

Expédition contre les Ammoniens.

Pays et Temple d'Ammon : — La multitude de Gog, Amona, la Vallée d'Amon-Gog, la ville d'Amona.

Cambyse envoie une armée pour soumettre les habitans, et brûler le Temple : — Le feu envoyé dans Magog, et sur les habitans des Isles.

Colonie de Samiens, nom de leur tribu : — Bévues sur le mot Shem ou Sham, et sur le nom d'Israël.

Pays d'Oasis situé dans les sables : — La Vallée des déserts.

A sept journées de Thèbes : — Sept mois pris pour sept jours.

Appelé les Isles des Bienheureux : — Mot peu connu, dont on a fait les Isles de la joie.

L'armée prend son repas : — Inversion des mots, Passer et Passans.

Un vent violent s'élève : — Travestissement des mots, Il verra un os d'homme.

Le vent porte des monceaux de sables, et ensevelit l'armée : — Autre travestissement des mots, On élevera près de lui un signe, jusqu'à ce qu'on l'ensevelisse.

L'Historien passe à l'expédition contre les Ammoniens, que nous devons par conséquent trouver au Chapitre suivant, XXXIX[e] d'Ezéchiel. C'est là en effet qu'on a vu, en plusieurs endroits, un peuple ou un pays appelé Ammona ou Hammon, H.M.U.N.H., H.M.U.N. ; la Vallée d'Ammon, la Ville, et peut-être le Temple même d'Ammon. Ce nom, écrit en toutes lettres et souvent répété, a dû frapper les interprètes ;

ils ont cru qu'il s'agissait du pays, célèbre en Egypte, qui le portait, et ils se sont appropriés la Prophétie, comme d'autres où l'Egypte elle-même est nommée.

Cambyse, en partant de Thèbes, avait détaché de son armée environ cinquante mille hommes pour cette expédition : voyons quel en était l'objet, comment elle fut conduite, et quelle en fut l'issue.

I. Ces troupes avaient ordre « de réduire en » esclavage les Ammoniens, et de mettre ensuite » le feu au Temple où Jupiter rendait ses ora- » cles. (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 25.)

Il est beaucoups parlé dans la première partie du Chapitre, de piller, dépouiller, et surtout brûler : avec les dispositions que l'on connaissait à Cambyse, on ne devait pas douter que son intention ne fût de brûler le Temple ; le pillage des biens, le dépouillement des personnes, peignaient l'état d'un peuple qui tombe en servitude.

Mais le verset sixième offrait quelque chose de particulier. « J'enverrai le feu dans Magog, » et sur les habitans des Isles, qui sont dans la » sécurité ; et ils sauront que je suis Dieu. »

1° On avait ici les noms de Gog et d'Ammon, et même Ammon-Gog. (*Ezéchiel*, *c.* XXXIX. *v.* 11.) C'était donc bien d'Ammon qu'il s'agissait : Gog appartenait au Dieu ou au Pays d'Ammon ; Magog ne s'en distinguait pas.

2° G.G. est le toit d'une maison, et se prend quelquefois pour la maison même. Il en était chez les Orientaux une partie principale, cette partie supérieure en plate-forme où l'on se tenait le plus souvent pour jouir du soleil, prendre l'air, se promener et manger, et que l'on choisissait encore pour les actes les plus marquans du culte idolâtre, comme les Livres saints nous l'apprennent. Magog, M.G.U.G., était donc la Maison d'Ammon ; c'est-à-dire, son Temple : envoyer le feu dans Magog, était envoyer des gens pour mettre le feu au Temple d'Ammon.

3° Le nom d'Isles désignait ces petits pays situés au milieu des sables, tel qu'était celui des Ammoniens ; c'est du moins le nom que nos conteurs leur donnent : les habitans des Isles étaient donc les habitans d'Ammon.

Mais Cambyse n'avait pas voulu les exterminer, et moins encore les faire périr par le feu. Il n'avait pu ordonner que de les soumettre, tout au plus de les réduire en esclavage ; et c'est en effet ce que disait le Texte. I.S^H^.B.I., habitans, y était évidemment pour S^H^.B.I., captivité, servitude ; la servitude du pays était bien celle des habitans. (36) On lisait mot pour mot : J'envoie le feu au Temple, et l'esclavage aux pays d'Ammon : que le Temple d'Ammon soit brûlé, et que les Ammoniens soient réduits en esclavage.

(36) ישבי, *habitantes*, de ישב, *habitare*; שבי, *captivitas*, de שבה, *captivum tenere*.

4° Le Texte disait encore : « Ils sauront que » je suis Dieu. » Cambyse avait donc particulièrement en vue le Dieu même d'Ammon ; il ordonna à ses soldats « qu'ils sachent où est le » Dieu. » C'était son Temple, le lieu du Temple où il résidait et rendait ses oracles, que Cambyse voulait connaître et brûler.

II. Trois choses étaient certaines, suivant l'Historien : que les troupes de Cambyse allèrent à Oasis, qu'elles ne parvinrent pas jusqu'au pays des Ammoniens, et qu'elles ne retournèrent point en Egypte. Elles avaient donc pénétré jusqu'à Oasis : « Cette ville, ajoute-t-il, est habitée par des Samiens, qu'on dit être de la » tribu Æschrionière. Elle est à sept journées » de Thèbes, et l'on ne peut y aller que par un » chemin sablonneux (qu'au travers des sables.) » Ce pays s'appelle en Grec, les Isles des Bienheureux. On dit que l'armée des Perses alla » jusque-là (jusqu'à cet endroit.) » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 26.)

On lit dans Ezéchiel : « Je donnerai à Gog un » lieu renommé pour sépulcre en Israël, la Vallée » des passans, à l'Orient de la mer (ou devant » la mer) : tous ceux qui passeront, seront » frappés d'étonnement : ils enseveliront là Gog » et toute sa multitude, et ils appelleront ce lieu, » la Vallée de la multitude de Gog (la Vallée » d'Ammon-Gog.) » (*Ezéchiel*, *c.* XXXIX. *v.* 11.)

1° On ne s'attend pas à trouver une colonie de Samiens dans l'intérieur de l'Afrique, au milieu de plages désertes que les Grecs connaissaient à peine. C'était une de leurs prétentions, d'avoir porté des colonies partout, fondé partout des villes Grecques; et notre Historien la seconde de son mieux, quand il en a l'occasion. Comme le moindre rapport de nom suffisait pour l'appuyer, il ne serait pas impossible qu'il eût tiré du Texte qu'on vient de lire, les Samiens d'Oasis. Le travestissement est curieux.

Le nom de Gog, au commencement du passage cité, a dû fixer l'attention des Interprètes, et c'est à ce mot probablement qu'ils ont pris la phrase. Ils lisaient *Ad Gog locus;* Vers Gog, ou en allant à Gog, il y a un lieu. Ils ont donc vu d'abord, qu'il s'agissait d'un lieu situé sur le chemin de Thèbes au Temple d'Ammon.

S[H].M., nom, renom, quand on prononce *Shem*, pouvait se prononcer *Sam :* on a cru voir le nom de Samos, avec sa terminaison Grecque, ou celui de Samien, *Samios.* Q.B.R., sépulcre, ne pouvait être que Q.R.B., arriver, s'arrèter quelque part : et peut-être du Beth, qui commence le mot suivant et y tient lieu de la préposition *in*, dans, a-t-on fait B.U., *in eo*, là, en cet endroit. On lisait donc, *locus Samii stiterunt in eo ;* phrase Hébraïque, pour dire, *in quo stiterunt.* Le lieu de renom, qui sert de sépulcre, devenait ainsi un lieu, où des Samiens étaient arrivés et s'étaient établis.

Venait ensuite le nom d'Israël, I. S^{n}. R. A. L. En laissant le Lamed au mot suivant, comme nous l'expliquerons, il ne restait plus que I. S^{n}. R. A.: de ce mot, on n'a pas eu de peine à former *Aischri*, puis *Aischrion;* et l'on y a reconnu des Samiens de la tribu Æschrionière.

Il est évident que des Prêtres Egyptiens n'étaient pas assez instruits de la constitution politiques de chaque ville, de chaque isle de la Grèce, pour désigner ainsi la tribu particulière de Samos, qui avait formé la colonie d'Oasis: cette circonstance n'a pu être imaginée que par des Grecs. Au reste la tribu Æschrionière n'est guère connue que par Hérodote; les plus anciens Auteurs ne parlent que de deux tribus à Samos, dont aucune ne portait ce nom. On peut voir dans les Annotateurs, comment ils concilient ces témoignages avec celui de l'Historien.

2° Le Lamed qui restait, étant joint aux mots suivans, on lisait, L. G. I. — G^{n}. B. R. I. M., dans la Vallée, ou à la Vallée des passans. G^{n}. B. R., passant, et G^{n}. R. B., désert, se ressemblent: on a donc lu H. G^{n}. R. B. I. M., les déserts; ce qui marquait une de ces vastes plaines de sables, communes dans l'Afrique et l'Arabie, et qu'on désigne en effet par ce nom. Ainsi la Vallée des passans était la Vallée des déserts, c'est-à-dire, une portion de terre habitable au milieu de ces déserts; car c'est ainsi que les interprètes ont dû l'entendre: elle était le pays même d'Oasis,

comme ailleurs le Pays d'Ammon est une Vallée. Voilà où était située la Ville des Samiens, à laquelle on ne parvenait qu'au travers des sables, *per arenas :* ce qui, pour l'observer en passant, n'est pas tout-à-fait la même chose qu'un chemin sablonneux ; il n'y avait point de chemin tracé dans ces sables mouvans.

3° Le lieu renommé dont il s'agit dans la Prophétie, ou la Vallée des passans, est situé « à » l'Orient de la mer, et elle sera un *chosemeth* » pour les passans. » (*Ezéchiel*, c. XXXIX. v. 11.)

On sent d'abord que cette mer ne pouvait être pour nos interprètes, aucune des deux mers qui baignent les côtes de l'Egypte ; mais elle était une figure naturelle de la plaine de sables qu'ils avaient découverte. Le mot qui précède, indiquait le sens dans lequel il fallait l'entendre : Q.D.M.T^{H}., l'Orient, sonnait à l'oreille comme C.D.M.T^{H}., et ce dernier mot, composé de D.M.T^{H}., ressemblance, et de l'adverbe *ut, tanquam,* comme, exprimait clairement de quoi il s'agissait : *ut similitudo maris, tanquam mare ;* la plaine ressemblait à une mer, était comme une mer.

Le pays situé au milieu de ces sables devenait par-là même une Isle ; on avait déjà vu ce nom donné au Pays des Ammoniens. Les paroles suivantes apprenaient de plus, que cette Isle était celle des Bienheureux, ou s'appelait les Isles des Bienheureux, comme l'exprime Hérodote.

Le mot C^{H}.S.M.T^{H}., qui ne se trouve qu'en ce seul endroit de l'Ecriture, est d'une signification plus qu'incertaine. Les Septante, considérant sa racine, le rendent par *peristomium*, une muselière, un licou, qui ne conviennent point ici : la traduction de saint Jérôme, au contraire, fait un très-bon sens, mais n'a aucun rapport avec la racine ; il paraîtrait avoir lu H.S^{H}.M.T^{H}., une chose étonnante, qui excite l'admiration. Nos interprètes avaient le droit d'en disposer à leur volonté ; et s'ils en ont fait S^{H}.M.C^{H}.T^{H}., ils ont trouvé que la Vallée des déserts était l'Isle de la joie : les Grecs, en traduisant leur conte, ont bien pu l'appeler l'Isle du bonheur ou des Bienheureux. Hérodote semble nous avertir que cette dénomination n'était pas exactement celle qu'on lui donnait dans le pays, et qu'elle appartenait aux Grecs, qui rendaient ainsi dans leur langue l'expression Egyptienne. Ils l'avaient empruntée des Isles de l'Atlantide, qu'ils connaissaient sous ce nom, et dans lesquelles ils plaçaient le séjour des morts. Cela nous explique pourquoi Hérodote, qui ne parle que de l'Isle des Samiens, l'appelle cependant des Isles.

Le récit de l'Historien, comme on a dû le remarquer, est embarrassé et obscur : il nous montre tout à coup des Isles, sans nous avoir prévenu qu'il y avait une mer ; en sorte qu'on ne sait d'où vient cette dénomination, et pour-

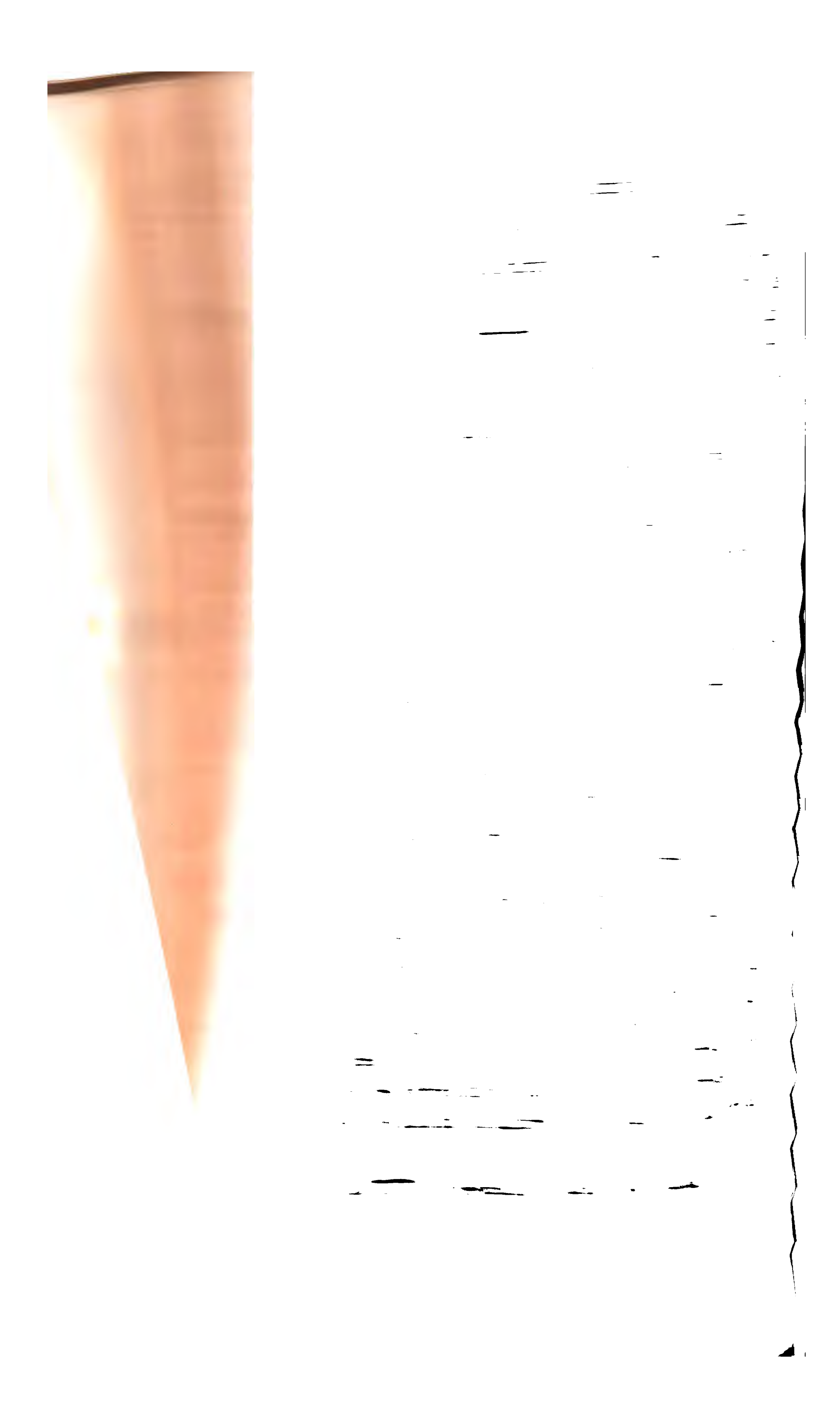
quoi on l'appliquait à une contrée située dans l'intérieur des terres. Celui des Egyptiens était vraisemblablement plus développé, à en juger par la description des Oasis dans Strabon, qui semble en être un reste. Cet Auteur compte trois Oasis, ou Auasis, comme on les nommait alors, et il en marque les positions : la première, dans la direction d'Abydos à sept journées de distance ; la seconde, près du lac Mœris ; et la troisième, très-voisine de l'Oracle d'Ammon. « Les Egyptiens, dit-il, appellent ainsi des con-» trées habitées et environnées d'immenses dé-» serts, au milieu desquels elles paraissent comme » des Isles au milieu de la mer. » (37) Ne croirait-on pas lire notre Texte ; les plaines de sables qui sont des déserts, ces déserts qui ressemblent à une mer, cette mer qui a ses Isles, et l'une de ces Isles distante d'une ville située sur le Nil, de sept journées de marche, comme les Samiens de Thèbes ?

4° « On dit, ajoute Hérodote, que l'armée » des Perses alla jusqu'à cet endroit. » Il avait donné précédemment le fait comme certain, et avec raison. Les mots qui suivent : « Ils enseve-» liront là Gog et sa multitude ; » signifiaient

(37) Auases *Ægyptii vocant regiones habitatas et maximis desertis circumdatas, quasi quasdam pelagi insulas, quales sunt multæ per Africam.* Geogr. lib. 17. pag. 1140. *Secundum Abydum est prima* Auasis *ex tribus, quæ sunt in Africa, dissita inde iter dierum septem. . . . . Secunda est juxta* Mœridis lacum. *Tertia est Ammonis Oraculo proxima.* pag. 1168.

1. TEXTE SACRÉ.	2. TEXTE TRAVESTI.
Dabo Gog locum nominis, S^{H}. M., *sepulcrum in Israël*,	*Progressi sunt versus Ammon, usquè ad locum in quo Samii fixerant se, Aischrionitæ,*
Vallem transeuntium, ad Orientem maris.	*Ad Vallem desertorum, quæ sunt ad instar maris;*
Et portentum, C^{H}. S. M. T^{H}., *ipsa transeuntibus.*	*Hæc autem Vallis, est lætitiæ insula in desertis:*
Et sepelient ibi, S^{H}. M., *Gog et Amona.*	*Venerunt ergo ad Samios, cùm tenderent in Ammon;*
Et vocabunt, Vallem Ammon-Gog.	*Deinde accesserunt prope Vallem Ammon.*

1. TEXTE TRAVESTI.	2. NARRATION D'HÉRODOTE.
Ils allèrent, en marchant vers Ammon, jusqu'au lieu où se sont établis des Samiens de la tribu Æschrioniène.	Partant de Thèbes, ils arrivèrent à la ville d'Oasis, que possèdent des Samiens, qu'on dit être de la tribu Æschrioniène.
A la Vallée des déserts, qui sont comme une mer:	Les Oasis sont dans les déserts, comme des Isles au milieu de la mer. (*Strab.*)
Cette Vallée est l'Isle de la joie au milieu des déserts.	Ce lieu s'appelle en Grec, les Isles des Bienheureux.
Ils arrivèrent donc au pays des Samiens:	On dit que l'armée arriva jusqu'à ce lieu.
Ils vinrent ensuite proche de la Vallée d'Ammon.	Les Ammoniens rapportent, qu'ils firent encore environ la moitié du chemin, entr'eux et Oasis.



des jours au lieu de mois. Les interprètes ne se sont pas cru liés par l'usage, et ils ont trouvé d'abord leurs sept jours : ils n'avaient plus qu'à examiner, si le reste des deux passages pouvait s'appliquer à la marche de l'armée de Cambyse.

On lit au verset 12[e] : « La Maison d'Israël les » ensevelira pour purifier la terre, pendant sept » mois. » Nous savons déjà que Q.B.R, ensevelir, est Q.R.B., arriver, et que la Maison d'Israël est la tribu Æschrionière, ou la ville qu'habitait une colonie de cette tribu. Les mots, *sepelient eos Domus Israël*, ne signifiait donc autre chose que l'arrivée des troupes à la ville des Samiens, à Oasis. La terre purifiée, qu'on retrouve encore au verset suivant, ne pouvait désigner que ce pays d'Oasis, la terre pure, la seule terre habitable au milieu des déserts ; l'Hébreu est susceptible des deux sens : *Ad mundandum terram*, ou, *ad terram mundam*.

Le Texte Hébreu du 14[e] verset est un peu embarrassé dans sa construction : mais on y voit des hommes qui passent au travers de la terre ; qui ensevelissent les corps restés sur la terre, pour la purifier ; et qui en font la recherche pendant sept mois. En continuant à prendre des passans pour des déserts, et ceux qui ensevelissent pour ceux qui arrivent, on y a vu des hommes qui traversent les déserts, et qui arrivent par ces déserts à la terre pure. C'était bien là encore la marche des troupes de

[illegible] s'enfoncent
[illegible] celui
[illegible] l'un et
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] de
[illegible], est
[illegible] voya-
[illegible]

[illegible] hommes
[illegible] les Am-
[illegible] instruits :
[illegible] Hé-
[illegible], et
[illegible] à peu-près
[illegible] et cette
[illegible] prenait son
[illegible], qui l'en-
[illegible], et la fit
[illegible] cette ar-
[illegible] c. 26.)
[illegible] verset,
[illegible] en sept jours de
[illegible] donc dans les
[illegible] par le quinzième,
[illegible] par quel événement elle
[illegible] : « Ils parcourront
[illegible] l'os d'un homme,

» ils mettront auprès une marque, jusqu'à ce » qu'il soit enseveli par ceux qui ensevelissent » dans la Vallée d'Ammon-Gog ; et même, le » nom de la ville sera Ammona, et la terre sera » purifiée. » (*Ezéchiel, c.* XXXIX. *v.* 15 *et* 16.) Toute la relation des Ammoniens est dans ces versets.

1° « L'armée était à peu près à moitié chemin » de la ville d'Oasis au pays des Ammoniens. » En effet on savait qu'elle était partie d'Oasis, et l'on avait trouvé au verset onze, qu'elle s'était approchée de la Vallée d'Ammon : on ne risquait donc rien de la faire aller à la moitié à peu près du chemin.

2° « L'armée prenait son repas. » Il était assez singulier que les Ammoniens prétendissent savoir cette circonstance ; et l'on pouvait leur demander de qui ils l'avaient apprise, puisqu'il n'était revenu personne de ceux qui auraient pu en parler. Mais elle était écrite dans leur propre relation, et les conteurs Egyptiens s'en rapportaient à leur parole. On y lisait : « Ils parcourront le » pays (la terre) : » à la lettre, *transibunt transeuntes.* Il eût été trop simple et très-inutile de ne voir encore là que la marche des troupes : on a donc renversé le mot Gⁿ.B.R., passer, et on en a fait R.Gⁿ.B., avoir faim ; la phrase indiquait même une faim pressante : *esurierunt esurientes.* Le besoin de manger s'était fait sentir, les troupes dînaient.

3° « On verra un os d'homme : » *et videbit os hominis*. Les mots, sur la terre, dans le pays, se joignaient alors au mot suivant, U.R.A.H., on verra, ils verront ; et celui-ci, par un leger changement, est devenu R.U.A.C^{H}., le vent, *ventus*. Il s'était élevé un vent sur la terre. (39)

4° G^{H}.T^{s}.M. signifie primitivement, être ferme, fort ; et de là dérive la signification qu'il a dans le Texte, les os étant la partie forte et solide du corps animal : il marque encore le degré de force, de puissance par rapport à un autre, la supériorité en tout genre. (40) « Le vent avait » prévalu sur les hommes ; » l'armée n'avait pu en soutenir la véhémence, elle avait succombé.

On savait que ces ouragans venaient fréquemment du Midi : les interprètes ont suivi le plus probable, en faisant venir de ce côté celui qui avait surpris les Perses.

5° « On mettra auprès une marque : » *ædificabit juxta illud titulum*. L'expression de l'Hébreu, édifier, bâtir, se prêtait sans effort au sens d'élever par-dessus, d'accumuler. Le mot T^{s}.I.U.N, signifie, ou une marque, un signe, ou un lieu sec et aride (41) ; et sous ce dernier rapport, il représentait très-bien un pays de sable, le

(39) רוח, qui se prononce ruach, *ventus*, *flatus*.

(40) עצם, *corroboratus est*, *invaluit* ; *os*, *ossis*.

(41) ציון, *aridus locus* ; *signum*, *monimentum* ; *sepulcrale*.

sable lui-même. Le vent élève, amoncelle les sables sur l'armée.

6° Ce qui suit n'avait pas besoin de commentaire. « Jusqu'à ce qu'on l'ensevelisse (l'os » d'homme.) » C'est-à-dire, que les sables s'entassèrent, jusqu'à ce que l'armée y fût ensevelie.

Le Texte porte : *donec sepeliant eum sepelientes ;* jusqu'à ce que ceux qui ensevelissent, l'aient enseveli ; ou, jusqu'à ce qu'ils l'aient enseveli, l'ensevelissant. La répétition marquait l'intensité d'action : les sables ensevelirent l'armée, l'ensevelissant tout entière et tout-à-fait.

Le Texte ajoute : « dans la Vallée d'Ammon-» Gog. » La préposition peut signifier, auprès, en avant : l'armée fut ensevelie proche d'Ammon, avant qu'elle y arrivât.

---

et sur

Calmet et
de la Pro-
que
loin
par
Cet in-
que
manière
une
dans la
point,
tirer
Éthiopie
Hubi-
il a
son
ment
place,
encore

de fondement, que celle de Lamy : et malheureusement elle est moins innocente, parce qu'elle tient à des vues de secte. On n'aurait pas besoin de semblables fictions, pour une explication littérale de la Prophétie, si on la prenait dans son véritable sens : c'est parce qu'on cherche dans la lettre du Texte une réalité historique au lieu d'une simple allégorie prophétique, et qu'on prend des images pour les réalités, que l'on trouve quelque embarras à l'appliquer aux temps des Machabées. Qu'on l'envisage sous son vrai point de vue, et les difficultés qu'on y trouve non-seulement s'évanouiront, mais se tourneront en preuves.

Il ne s'agit pas, dans Ezéchiel, d'une armée qui s'est mise en campagne, d'une bataille livrée à telle époque, d'une défaite, en tel ou tel lieu; c'est dans Israël, sur toute la terre d'Israël, sur toutes ses montagnes, que les armées étrangères sont battues et dispersées, leurs soldats tués et ensevelis. Gog et Magog ne représentent pas une nation, un pays, un roi en particulier, mais les peuples, les provinces, toute la puissance du royaume de Syrie, tous les [illegible] ennemis des Juifs et de leur religion; et Antiochus Epiphane n'est que le premier, le plus fougueux, le plus terrible de ses persécuteurs. Il n'est pas nécessaire qu'il ait lui-même péri dans la Judée, dès que ses troupes y périssent; qu'il tombe dans un combat, dès qu'il [illegible]

REMARQUES

Sur la Prophétie de Gog et Magog, et sur la Mort de Cambyse.

Gog et Magog.

On doit voir maintenant combien Calmet et ceux qui ont adopté son explication de la Prophétie d'Ezéchiel, s'il y en a eu d'autres que l'Abréviateur que nous avons cité, étaient loin de la vérité, et combien ils ont été égarés par la lueur même qu'ils avaient entrevue. Cet interprète, au fond, a suivi la même marche que les Auteurs du conte Egyptien; et la manière dont il a tiré d'un Texte qui n'en dit *rien*, une histoire entière de la défaite de Cambyse dans la Judée, peut servir, jusqu'à un *certain* point, à expliquer comment ceux-ci en avaient pu tirer l'histoire des désastres de ce prince dans l'Ethiopie et le pays d'Ammon. L'hypothèse du P. *Houbigant*, cette irruption des Scythes à laquelle il a eu recours, qui n'a jamais existé que dans son imagination, et que l'on accorderait difficilement avec l'état de l'Asie à l'époque où il la place, est une idée aussi bizarre et plus dénuée encore

de fondement, que celle de Calmet ; et malheureusement elle est moins innocente, parce qu'elle tient à des vues de secte. On n'aurait pas besoin de semblables fictions , pour une explication littérale de la Prophétie , si on la prenait dans son véritable sens ; c'est parce qu'on cherche dans la lettre du Texte une relation historique, au lieu d'une simple allégorie prophétique, et qu'on prend des images pour les réalités , que l'on trouve quelque embarras à l'appliquer aux temps des Machabées. Qu'on l'envisage sous son vrai point de vue, et les difficultés qui arrêtent, non-seulement s'évanouiront , mais se tourneront en preuves.

Il ne s'agit pas , dans Ezéchiel, d'une armée qui s'est mise en campagne, d'une bataille livrée à telle époque, d'une défaite, en tel ou tel lieu ; c'est dans Israël, sur toute la terre d'Israël, sur toutes ses montagnes, que les armées étrangères sont battues et dispersées , leurs soldats tués et ensevelis. Gog et Magog ne représentent pas une nation , un pays , un roi en particulier ; mais les peuples , les provinces , toute la puissance du royaume de Syrie , tous les rois de Syrie ennemis des Juifs et de leur religion ; et Antiochus Epiphane n'est que le premier , le plus fougueux , le plus terrible de ces persécuteurs. Il n'est pas nécessaire qu'Antiochus meure dans la Judée, dès que ses troupes y périssent ; qu'il tombe dans un combat, dès qu'il périt vérita-

[illegible]

[illegible] mar-
[illegible] mais un
[illegible] un grand nombre
[illegible] XXXIe
[illegible] tout le pays
[illegible] la Vallée des
[illegible] la Vallée des Hé-
[illegible] la Terre d'Israël,

[illegible] Livre, les psaumes, ou des
[illegible]

serait elle-même le vaste tombeau de Gog et de sa multitude, le lieu que sa sépulture devait rendre célèbre. C'est ainsi qu'au 11e verset du Chapitre xxxviii[e], le Prophète n'a pas en vue le temps où les murs de Jérusalem n'étaient pas rebâtis : qu'y avait-il alors à piller dans cette ville, et quelles richesses auraient procurées ses dépouilles ? Il peint le Peuple Juif, qui vit dans la sécurité et sans méfiance, hors d'état de résister par ses propres forces, si on l'attaque, mais ne s'attendant point à être attaqué. Ce n'est pas la ville, mais le pays, aux termes mêmes de la lettre, qui est sans murailles, sans léviers, sans portes, c'est-à-dire, sans défense, sans autre défense que le bras de son Dieu. Les défaites multipliées des armées Syriennes, tant de grandes et miraculeuses victoires remportées par les Machabées, la délivrance complète et l'affranchissement absolu du Peuple Juif, qui en furent à la longue les heureux résultats, ne laissent rien à désirer pour l'interprétation du reste de la Prophétie.

Ce ne sont là que des aperçus généraux ; une discussion approfondie menerait trop loin, et serait étrangère à notre sujet. Remarquons seulement en finissant, ce trait caractéristique du xxxix[e] Chapitre : « J'enverrai le feu sur Magog, » et sur ceux qui habitent en assurance dans les » Isles. » (*v.* 6.) On sait que les Isles, dans le style de l'Ecriture, marquent les contrées si-

tuées à l'Occident, au-delà de la mer par rapport à l'Asie, et particulièrement la Macédoine et la Grèce. Leurs habitans réunis à ceux de la Terre de Magog forment donc une représentation exacte du royaume des Séleucides, de l'empire des Grecs et des Macédoniens en Asie.

Mort de Cambyse.

Quelques observations sur la mort de Cambyse sont nécessaires pour compléter l'histoire de ce prince, et ne laisser rien à désirer sur les travestissemens dont elle se compose.

On sait pourquoi Cambyse meurt d'une blessure à la cuisse, et l'on n'a besoin pour expliquer cette circonstance, que des Textes qui nous apprennent où Apis avait été blessé. Mais Hérodote marque le lieu où ce prince mourut ; il nomme la province, la ville même. Cette ville était en Syrie, et ce trait de ressemblance a paru appuyer fortement l'opinion qui fait de Cambyse le Gog d'Ezéchiel.

« Cambyse, dit Hérodote, se sentant blessé » mortellement, demanda le nom de la ville où » il était alors : on lui dit qu'elle s'appelait » Ecbatane. L'Oracle de la ville de Buto lui avait » prédit qu'il finirait ses jours à Ecbatane. Il » s'était imaginé qu'il devait mourir de vieillesse » à Ecbatane en Médie ; mais l'Oracle parlait » d'Ecbatane en Syrie. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 64.)

Nous nous bornerons à un petit nombre de remarques. 1° Hérodote fait mourir Cambyse en Syrie, mais Ctésias le fait mourir à Babylone. Les deux Historiens sont à peu près de même force, quant à cette partie du moins de l'histoire : cependant, s'il fallait choisir entr'eux sur ce fait particulier, nous observerions que Ctésias a pu savoir avec plus de certitude, que Cambyse était mort au sein de ses états, qu'Hérodote ne pouvait être certain que ce prince était mort en traversant la Syrie.

2° Hérodote mêle un Oracle à son récit, et cela seul le rendrait suspect : le choix de la ville où Cambyse rencontre inopinément la mort, paraît fait pour l'Oracle. Parmi le grand nombre de villes de la Syrie et de la Judée, dans le nom desquelles entrait le mot Hébreu Beth, maison, il n'était pas difficile de trouver un nom qui approchât d'Ecbatane, de supposer même une ville qui portât exactement ce nom. Hérodote a été d'autant plus à son aise là-dessus, qu'il n'indique point la position propre de la ville ; et qu'il nous laisse, pour la chercher, les pays de Judée, de Palestine, des deux Syries, qu'il comprenait tous sous la même dénomination, au risque de ne pouvoir le convaincre de faux, quand nous ne la trouverions nulle part. La Syrie était sur la route que Cambyse dut suivre, en ramenant son armée en Perse : ainsi tout se réunissait pour faire choisir cette province ; tout

autorisait à y mettre, et avec l'étendue que lui donnait Hérodote l'on n'aurait pu mettre convenablement ailleurs, la nouvelle Ecbatane dont on avait besoin.

3° L'existence d'une ville de ce nom en Syrie, n'est pas bien certaine. Un mot de Pline, qui rappelle en passant l'ancien nom d'une ville obscure du promontoire du Carmel ; un autre d'Estienne de Byzance qui, à l'occasion de la capitale des Mèdes, remarque qu'Ecbatane était aussi le nom d'une ville de Syrie, ne sont pas des témoignages aussi décisifs qu'on voudrait le persuader. (43) Si Pline avait cru que sa ville du Carmel était celle où Cambyse avait fini ses jours, il semble que, selon son usage, il n'eût pas manqué de relever cette circonstance. Quant au Géographe, on peut croire qu'il ne parle que sur l'autorité d'Hérodote ; puisqu'il n'a su de cette ville, que ce qu'en dit vaguement celui-ci, qu'elle était en Syrie : de sorte que tout se réduirait à peu près au témoignage de notre Historien, très-faible sur ce point, par les raisons que nous avons vues.

(43) « *Promontorium Carmelum, et in monte oppidum eodem* « *nomine quondam Ecbatana dictum.* » Plin. lib. v. 16. « *Est* « *etiam oppidum Syriæ Ecbatana.* » Steph. Byz. On lit dans le grec, Agbatana : si cette manière de prononcer le nom d'Ecbatane, que l'on retrouve dans Eschyle, était aussi celle d'Hérodote, comme la confrontation des manuscrits le fait penser aux savans, la leçon du Géographe indiquerait la source où il avait puisé.

Josèphe parle d'un lieu, ville ou château, dans la Galilée, nommé Ecbatane, et habité, dit-il, par des Juifs qu'on appelait Babyloniens (44), c'étaient probablement des Juifs ou des Hébreux, revenus de la captivité plus tard que les autres, et qui formaient une espèce de colonie à part. Ces circonstances expliqueraient le nom qu'on leur donnait, et celui qu'ils avaient donné eux-mêmes à leur nouvelle demeure. Cette Ecbatane, plus récente, ne serait pas celle de Cambyse.

4° Nous avons observé que le silence de l'Histoire, tant sacrée que profane, sur la défaite ou la destruction de l'armée de Cambyse en Judée, formait un argument invincible contre la chimérique hypothèse de Calmet. Il y a plus : le silence des Livres saints fournit une induction très-forte contre le double passage de ce prince sur les terres de Judée, et par conséquent contre l'expédition de l'Egypte. L'Histoire du Peuple Juif, à cette époque, est intimément liée avec celle de Cambyse. Le Livre d'Esdras parle beaucoup de ce prince, sous le nom d'Artaxerxès. On y voit que, prévenu contre les Juifs par les gouverneurs et les chefs des peuples voisins, il était mal disposé à leur égard. Ces peuples s'opposaient à la restauration du Temple, et craignaient celle des murs de Jérusalem : ils avaient écrit

(44) « *Judæos Babylonios, eam enim appellationem habuerunt, » qui in Ecbatanis erant.* » Joseph. vita. c. XI.

sur ce sujet au prédécesseur de Cambyse, et ensuite à Cambyse lui-même, (car il faut le supposer ainsi pour entendre le récit de l'Historien sacré, comme nous le prouverons en son lieu) et ils en avaient obtenu l'ordre de suspendre les travaux, ordonnés ou permis autrefois par Cyrus. L'Historien rapporte fort au long les insultes qu'ils faisaient aux Juifs, les violences dont ils usèrent, leurs manœuvres à la cour de Perse, le succès qu'elles eurent, et il copie leur dernière lettre en entier. Si Cambyse eût paru dans le pays, peut-on croire que des ennemis si acharnés n'eussent pas fait auprès de lui quelques nouvelles tentatives, pour l'affermir dans ses préventions et l'empêcher de voir la vérité; pour l'irriter encore davantage, et lui arracher quelque ordonnance encore plus sévère? Esdras aurait-il pu se taire sur des faits si intéressans pour sa nation, pour la religion Juive surtout, et qui tenaient de si près à ceux qu'il avait racontés avec tant de soin? Ces considératious n'autoriseraient pas à nier le voyage de Cambyse dans la Judée, s'il était prouvé d'ailleurs : mais elles rendent plus difficile sur les preuves qu'on en donnerait, et préparent au contraire à recevoir plus aisément celles qu'on aurait à y opposer. Tel est le sort des mensonges historiques : ils sont toujours en contradiction, on ne sont jamais parfaitement d'accord, avec les faits certains.

Disons que la mort de Cambyse à Ecbatane

de Syrie est un conte du même genre que la blessure qui l'occasiona ; qu'elle n'est pas plus réelle que ses expéditions en Egypte, en Ethiopie, contre les Ammoniens, dont elle fut le terme, et que nous avons dévoilées ; pas plus que le règne du Mage, auquel elle conduit, et que nous allons faire passer par le même creuset.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

L'HISTOIRE

DES DERNIERS PHARAONS

ET DES PREMIERS ROIS DE PERSE.

SELON HÉRODOTE,

TIRÉS

DES LIVRES PROPHÉTIQUES ET DU LIVRE D'ESTHER.

SECONDE PARTIE.

RÈGNE DU MAGE OU DE SMERDIS.

Cambyse, sentant approcher sa fin, appelle auprès de lui les principaux des Perses, et leur révèle enfin le secret de la mort de son frère Smerdis, qu'il avait tâché, dit-il, jusqu'alors de tenir extrêmement caché. Il leur expose le songe qui l'a trompé, il nomme celui des seigneurs de sa cour qu'il avait chargé de ce meurtre, il en témoigne ses regrets, et les conjure, les Achéménides surtout, de ne pas souffrir que les Mèdes reprennent l'empire. Il n'en fallait pas

tant pour convaincre tout autre que les Perses d'Hérodote. Ceux-ci, attendris d'abord du récit et des larmes de leur prince mourant, déchirent leurs habits, et poussent de grands gémissemens ; mais se ravisent bientôt, et sont assez pénétrans pour ne voir dans l'aveu et les exhortations de Cambyse, qu'un effet de la haine qu'il portait à son frère, contre lequel il voulait armer les Perses. Tous s'en tiennent là, sans autre examen, et Cambyse étant mort, dit l'Historien, le Mage régna tranquillement.

Nous rentrons ici dans le Livre d'Esther : car c'est de là qu'a été tirée toute l'histoire du Mage ; et il ne faut presque, pour s'en convaincre, que la lire avec quelque attention. On y aperçoit au premier coup d'œil une foule de rapports, plus ou moins sensibles séparément, mais qui frappent par le nombre, quand on les considère dans leur ensemble. Cette femme, qui du palais où elle est enfermée, correspond au dehors avec son père, et en reçoit des instructions ; ces Mages que l'on poursuit de tous côtés dans la ville, et dont le massacre ne dure qu'un jour ; ce jour de fête, établi en mémoire de l'événement, et qui est une des plus grandes solennités des Perses ; l'édit de Smerdis qui exempte ses sujets de tributs et de subsides pendant trois ans ; le meurtre même de cet usurpateur, qui s'exécute dans l'intérieur de son palais ; la cavalcade enfin des sept conjurés, qui, par son

objet et ses résultats, est assurément un fait très-singulier : tout cela ne rappelle-t-il pas autant de traits du Livre d'Esther ? N'est-on pas surpris de cette correspondance suivie entre deux récits si différens ; et le premier mouvement n'est-il pas de se demander, si un pareil accord est l'effet du hasard ? Le développement de ces points principaux répondra, je crois, à la question d'une manière satisfaisante ; il nous fera découvrir plusieurs autres rapports secondaires.

CHAPITRE PREMIER.

Des deux noms donnés au Mage, Smerdis et Sphendadate.

Ctésias donne au Mage le nom de Sphendadate, et l'on peut demander pourquoi Hérodote lui donne celui de Smerdis. Nous avons observé que ce dernier venait originairement du nom de Mardochée, et qu'on ne l'avait appliqué au fils de Cyrus, que parce que l'histoire de ce prince est formée d'un trait de celle de Mardochée. La même raison l'a fait attribuer au Mage; on en verra la preuve dans toute la suite de son règne. En effet, il était absolument invraisemblable qu'un homme, à la cour de Cyrus, eût osé porter le nom d'un de ses fils; et pour le supposer, il ne fallait rien moins que le témoignage d'écrits authentiques, aussi exprès sur le nom de l'un que sur celui de l'autre.

Smerdis est donc un nom forgé, qui n'a pas plus appartenu au Mage, qu'au frère de Cambyse, et nous en connaissons l'origine. Celui de Sphendadate serait-il plus légitime? Il est certain d'abord qu'il n'a pas fait la même fortune que le nom de Smerdis, qui a pris place dans l'Histoire à côté de ceux de Cyrus et de Darius, et

a passé comme eux, presque aussi généralement reçu, presque également autorisé, du siècle d'Hérodote aux âges suivans et jusqu'à nous.

Sphendadate serait donc moins encore que Smerdis, le vrai nom du Mage; mais n'aurait-il pas une origine semblable?

Chez Ctésias, les terminaisons en *date*, *bate*, *pate*, qui reviennent sans cesse, ne sont manifestement que des désinences communes, peut-être la même avec des variétés, et, quelle qu'en soit la signification, ne font point partie intégrante des noms propres auxquels elles sont attachées. Sphendadate se réduirait donc à Sphend, c'est-à-dire, au mot Hébreu et Chaldéen S.P^n.D., qui signifie deuil, gémissement, et qui est employé dans le Livre d'Esther (*c.* IV. *v.* 3.) pour exprimer la douleur des Juifs, lorsqu'ils virent l'édit d'Aman affiché dans la ville de Suse; il reviendrait à celui de Mardochée, qui s'interprète *amara contritio*, brisement amer, cœur brisé par l'affliction: il en serait un synonyme, comme Smerdis en est une altération.

Nous ne mettons aucune importance à de pures étymologies, qui ne sont trop souvent que des jeux d'imagination: mais quand un nom est décidément supposé, que l'on a lieu de croire qu'il n'a pas été formé au hasard, que l'on sait d'où il a dû sortir, il est permis de l'y chercher; et si la découverte n'est encore qu'une conjecture, la conjecture au moins n'est pas sans quelque fondement.

CHAPITRE II.

Bienfaisance du Mage.

Les bienfaits répandus, les tributs remis par le Mage : — Soulagemens ou remises qu'accorde dans les provinces, et dons que fait Assuérus, au couronnement d'Esther.

Le faux Smerdis ne régna que sept mois : « Pendant ce temps, dit Hérodote, il combla » tous ses sujets de bienfaits, de sorte qu'après » sa mort il fut regretté de tous en Asie, excepté » des Perses. Il fit publier parmi tous les peuples » auxquels il commandait, des édits portant » exemption du service militaire et du tribut, » pendant trois ans ; et il publia ces édits aus- » sitôt après qu'il fut monté sur le trône. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 67.)

On trouvera sans doute la démarche un peu précipitée ; ce n'était pas le moyen de s'affermir sur un trône usurpé, et dès lors chancelant. Supposait-il que Cambyse fût mort sans révéler son secret à personne ? Etait-il assuré qu'aucun

de ceux qui l'avaient entendu, n'y eût ajouté foi ? Pouvait-il l'être qu'aucun d'eux par la suite ne concevrait des soupçons, et ne chercherait à les éclaircir ; que la vérité ne percerait pas tôt ou tard ? C'était au contraire dans les commencemens de son règne, que l'imposteur avait plus besoin de se faire des créatures, de s'entourer de troupes, et d'avoir de l'argent. Mais l'invraisemblance du fait nous met sur la voie pour en découvrir la source ; il ne faut que se rappeler les circonstances qui accompagnèrent les noces et le couronnement d'Esther.

« Le roi lui mit donc sur la tête le diadème » royal, et la fit reine à la place de Vasthi. Ensuite le roi commanda qu'on fit un grand festin » à tous les princes et à tous les officiers de sa » cour, le festin du mariage et des noces d'Es» ther. Il accorda des soulagemens à toutes ses » provinces, et fit des dons dignes d'un roi. » (*Esther*, *c.* II. *v.* 18.)

Remarquons d'abord la différence des deux récits, qui suffirait pour prouver, si une preuve était nécessaire, de quel côté se trouve le vrai. L'Assuérus du Livre d'Esther, c'est-à-dire, Darius, était alors à la septième année de son règne, et dans la plénitude de sa puissance : l'Ecrivain sacré ne marque point de quelle manière il soulagea ses peuples, et rien n'oblige, rien même ne porte à croire qu'il les ait dispensés de toutes leurs charges : mais si la remise

fut entière comme elle était générale, si elle s'étendit au service militaire comme aux impôts, il n'eut garde de la faire durer trois ans. Ce récit néanmoins, simple et naturel, a fourni tous les traits de celui d'Hérodote, qui appliquant mal, ou exagérant tout, rend tout invraisemblable.

1° Le mot hébreu H. N. C[H]. H., signifie proprement repos, cessation de travail ou d'affaires, *requies*, comme le traduit saint Jérôme (1): de là l'idée que les sujets de Smerdis furent exemptés du service de guerre.

2° Le même mot se prend dans le sens de remettre, décharger, soulager : de là l'idée d'une exemption de subsides, de la remise des tributs.

3° Les dons que répand Assuérus, et qui sont tels qu'on pouvait les attendre de la munificence d'un roi, ont représenté les bienfaits de tous genres dont Smerdis comble tous ses sujets. En effet, ces dons se trouvent liés avec les soulagemens, les remises, qui précèdent, et les uns comme les autres devaient s'étendre à toutes les provinces.

4° Le festin a fourni quelque chose de plus positif encore. M. S[H]. T[H]. H., festin, et M. S[H]. A. T[H]., don, présent, diffèrent peu (2), et il a été fa-

(1) הנחה, *quies*, *requies*.

(2) משתה, Hebr. משתיא, Chald. *convivium*. משאת, *donum*, *munus*.

cile de les confondre, rapprochés surtout, comme ils le sont ici. Tout ce qui est dit du festin, a donc été transporté aux présens : ceux-ci étaient donc faits à tous les serviteurs du roi, c'est-à-dire, en style oriental, à tous ses sujets ; l'Ecriture n'a pas d'autre terme pour désigner les officiers du prince et les simples sujets, tous ne sont que ses serviteurs.

Enfin, ces bienfaits répandus sur les serviteurs d'Assuérus, cette remise accordée aux provinces, accompagnent ou suivent immédiatement le couronnement d'Esther ; elle reçoit, ou elle vient de recevoir le diadème royal et le titre de reine. On y a donc vu le nouveau roi, au moment où il monte sur le trône ; et l'on a entendu que ces actes de bienfaisance, l'exemption surtout de la milice et du tribut, avaient eu lieu dès les premiers momens du règne de Smerdis. Hérodote le remarque, comme une circonstance notable et précise.

Nous aurons occasion, en parlant du tribut imposé par Darius, de revenir sur celui dont le Mage accorde la remise, et d'en expliquer la nature. Cette question ne touche point au travestissement que nous avions à développer ici.

, pour
Mage :
Esther, pour
pour
parmi les
lui être
de
na le
nou-
, et

torien. Smerdis ne sortant jamais de la citadelle, et dans un autre endroit, nous verrons que les conjurés, après avoir tué les Mages, laissent quelques-uns d'entr'eux pour garder la citadelle.

Cette citadelle est la même chose que le palais du roi, qu'Hérodote désigne plus communément sous son vrai nom. Mais d'où provient cette variété dans l'expression? Qui a pu lui faire représenter le palais des rois de Perse comme une citadelle? c'est que le mot hébreu qui signifie un palais, et qui dans le Livre d'Esther désigne le palais de Suse, signifie aussi un château, une citadelle. La Vulgate le traduit en ce sens, au Chapitre VIII, v. 2 de Daniel: *In Susis castro*, dans le château de Suse: et Théodotion ne s'en éloigne pas, lorsque paraissant copier [illegible]-ment le terme Hébreu, il le rend par *Baris*. C'est le grec *Baris*, que l'on prend pour une tour, ou une maison royale garnie de tours, et qui n'est probablement que le mot [illegible] B.I.R.H., (1) transporté dans la Langue [illegible], et y conservant sa signification primitive.

II. « Voici ce que fit Otane, pour découvrir l'imposture. Cambyse avait épousé sa fille
» Phédyme; elle appartenait alors au Mage,
» ainsi que toutes les autres femmes du feu roi.
» Otane lui envoya demander [illegible]

(1) בירה, palatium, castrum.

CHAPITRE III.

L'imposture du Mage découverte.

Conseils d'Otane à Phédyme sa fille, pour qu'elle s'assure de l'imposture du Mage : — Exhortations de Mardochée à Esther, pour qu'elle aille parler au roi.

Ordre établi parmi les femmes des Perses, pour voir leurs maris : — Ordre établi parmi les nouvelles épouses d'Assuérus, pour lui être présentées.

Le Mage ne régna que sept mois ; il fut reconnu le huitième.

I. « Otane, que sa naissance et ses richesses » faisaient aller de pair avec ce qu'il y avait de » plus distingué parmi les Perses, soupçonna le » premier l'imposture ; fondé sur ce que le nou» veau roi ne sortait jamais de la citadelle, et » ne mandait auprès de lui aucun des grands » de Perse. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 68.)

Remarquons d'abord une expression de l'His-

torien. Smerdis ne sortait jamais de la citadelle ; et dans un autre endroit, nous verrons que les conjurés, après avoir tué les Mages, laissent quelques-uns d'entr'eux pour garder la citadelle.

Cette citadelle est la même chose que le palais du roi, qu'Hérodote désigne plus communément sous son vrai nom. Mais d'où provient cette variété dans l'expression ? Qui a pu lui faire représenter le palais des rois de Perse comme une citadelle ? c'est que le mot Hébreu qui signifie un palais, et qui dans le Livre d'Esther désigne le palais de Suse, signifie aussi un château, une citadelle. La Vulgate le traduit en ce sens, au Chapitre VIII. v. 2. de Daniel : *In Susis castro*, dans le château de Suse ; et Théodotion ne s'en éloigne pas, lorsque paraissant copier simplement le terme Hébreu, il le rend par *Baréi*. C'est le grec *Baris*, que l'on prend pour une tour, ou une maison royale garnie de tours ; et qui n'est probablement que le mot oriental B.I.R.H., (1) transporté dans la Langue Grecque, et y conservant sa signification primitive.

II. « Voici ce que fit Otane, pour découvrir l'imposture. Cambyse avait épousé sa fille » Phédyme ; elle appartenait alors au Mage, » ainsi que toutes les autres femmes du feu roi. » Otane lui envoya demander quel était celui

(1) בירה, *palatium*, *castrum*.

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] sont
[illegible]
[illegible] les
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] est
[illegible]

fait demander à Mardochée ce qui est arrivé, et pourquoi il en agit ainsi : *Quid hoc.* Le pronom Hébreu est de tous les genres, et pouvait désigner une personne : *Quis hic*, quel est cet homme.

3° Otane fait dire à sa fille de parler à Atosse, et de lui demander quel est l'homme qu'elles ont l'une et l'autre pour mari. — Mardochée fait dire à Esther d'aller trouver le roi, pour lui parler en faveur de son peuple ; à la lettre : *ad quærendum ab eo*, pour lui demander.

4° Phédyme répond qu'elle ne peut pas voir Atosse, ni aucune des autres femmes, parce qu'on les tient toutes séparées. — Esther répond qu'il ne lui est pas permis d'aller trouver le roi, sans y être appelée, que la loi le lui défend.

5° Voyons le troisième message que reçut Phédyme. « Ma fille, lui fit dire Otane, il faut qu'une » personne bien née comme vous, s'expose au » danger ; c'est votre père qui vous l'ordonne. » Si cet homme n'est point Smerdis fils de Cyrus, » mais celui que je soupçonne, vous ne devez » pas être sa femme, et loin qu'il occupe impu» nément le trône des Perses, il doit être puni ; » faites donc ce que je vais vous prescrire. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 69.)

C'est ainsi que Mardochée insiste auprès d'Esther. Elle ne doit pas se croire à l'abri du danger, parce qu'elle est dans la maison du roi ; si elle garde le silence, elle périra, elle et la maison

de son père ; c'est pour une occasion telle que celle-ci, qu'elle est parvenue à la dignité royale. En prenant tout à-contre-sens, on l'a entendu du danger auquel Phédyme ne devait pas craindre de s'exposer ; de la perte de l'imposteur, qui méritait d'être puni ; du trône des Perses, qu'il n'était pas digne d'occuper.

Le premier discours de Mardochée, tel surtout que nous le lisons dans la Version Grecque, a un rapport marqué avec le ton de l'autorité paternelle, qu'Otane prend ici. « Souvenez-» vous, dit-il à Esther, des jours qui ont pré-» cédé votre élévation, et comment vous avez » été nourrie sous ma main. » Dans l'Hébreu, comme dans le Grec, c'est un ordre qu'il lui donne d'aller parler au roi ; aussi absolu que celui d'Otane à Phédyme.

6° Il s'agissait de découvrir, si le roi avait ou n'avait pas des oreilles. « Phédyme, ajoute » l'Historien, fit dire à son père qu'elle s'expo-» serait à un grand danger ; qu'il n'était pas » douteux, que si le roi n'avait pas d'oreilles, et » qu'il la surprît cherchant à s'en assurer, il ne » la tuât sur-le-champ : que néanmoins elle lui » promettait d'exécuter ses ordres. » — Esther a déjà fait connaître le danger qu'elle courra : « Tout le monde sait que qui que ce soit, homme » ou femme, qui va trouver le roi dans l'intérieur » de son palais, sans y être appelé, est mis à » mort suivant une de ses lois, à moins que le

» roi ne lui sauve la vie, en lui tendant son » sceptre d'or. » Voilà le péril auquel Phédyme s'expose, d'être tuée sur-le-champ. La promesse qu'elle fait à son père, n'est de même qu'une copie de la touchante résignation d'Esther aux ordres de celui qui lui en a tenu lieu : « J'irai trouver » le roi, quoique la loi ne me permette pas de » paraître devant lui, sans y être appelée ; et » s'il faut périr, je périrai. » Le lecteur n'a pas attendu que nous en fissions l'observation.

7° « Phédyme reconnut qne le Mage n'avait » point d'oreilles, et elle en instruisit son père » dès qu'il fut jour. » Remarquons seulement ici, combien cette correspondance de l'intérieur du palais au dehors, qui n'a rien d'étonnant dans l'Histoire d'Esther, devient difficile à concevoir, quand on la prête à Phédyme. Comment cet homme soupçonneux, qui tient toutes ses femmes séparées, qui les renferme chacune dans un appartement bien clos, et ne permet pas qu'elles se voient ni se parlent, les laisse-t-il communiquer si librement à l'extérieur, y envoyer et en recevoir des messages, qui ne paraissent point éprouver d'obstacles ; de sorte qu'il était plus facile de savoir dans la ville ce qui se passait dans le palais, qu'il ne l'était d'apprendre dans un endroit du palais ce qui se passait dans un autre? Mais nous aurons d'autres preuves que le Mage d'Hérodote ne pensait pas à tout. Nous verrons que pendant qu'il se cache

avec soin, ne sort jamais de sa citadelle, n'appelle jamais auprès de lui aucun des grands de Perse, prend enfin beaucoup de précautions pour se dérober aux yeux, il n'en prend aucune pour fermer l'entrée de sa retraite, empêcher qu'on n'y pénètre sans qu'il en soit averti, et qu'on ne vienne le surprendre jusque dans son appartement.

III. Hérodote a prévu qu'on serait curieux de savoir par quel hasard le Mage se trouvait sans oreilles : « Cyrus, dit-il, pendant son règne, » les lui avait fait couper, pour une faute qui » n'était pas petite. » (*l.* III. *c.* 69.) Il aurait mieux fait de la supposer légère : une faute moins grave aurait diminué l'infamie du traitement, l'une et l'autre auraient été moins connus ; et l'on serait moins surpris de voir sur le trône de Cyrus, le coupable qui sous son règne avait mérité et subi une pareille punition. Gobryas semblait sentir ce qu'il y avait d'étrange dans cette aventure, lorsqu'il disait, quoiqu'un peu tard, aux conjurés : « Quelle honte pour des Perses, d'obéir » à un Mède, à un Mage, à qui même on a » coupé les oreilles. » (*l.* III. *c.* 73.) Ces réflexions donnent lieu de penser, que le Texte pourrait avoir fait naître une idée, qui ne serait pas venue d'elle-même.

1° Mardochée recommande à Esther d'aller trouver le roi, pour intercéder et solliciter

auprès de lui en faveur de son peuple : *ad quærendum à facie ejus super populum suum ;* pour demander, ou chercher, de la face du roi sur son peuple. Il a fallu dénaturer le sens de ces paroles, quand on a voulu les appliquer à Phédyme ; mais on ne s'est pas écarté de la lettre. On a donc supposé qu'elle était chargée de chercher sur le visage, ou en quelque partie de la tête de Smerdis, un signe qui le ferait reconnaître ; et cela seul aurait suffi, pour faire imaginer toute la fable. Ce signe ne pouvait être le nez ou les lèvres coupés ; les traces en eussent été manifestes, et auraient rendu la recherche inutile : il ne restait que les oreilles, plus aisées à tenir cachées, et qu'un homme pouvait avoir perdues, sans qu'il y parût au dehors.

2° Mais à l'aide peut-être de cette première indication, on a découvert dans la suite du Texte quelque chose de plus précis. De G^n. L.—G^n. M. H., sur son peuple, on a formé G^n. G. L.—M. H. Or G^n. G. L. ou G^n. G. I. L. est une boucle, un pendant d'oreilles, et dans sa signification générale, un rond, un cercle ; sous l'un et l'autre rapport, on a pu le prendre pour l'oreille même. M. H. signifie, *quid, quod*, quoi ; si on en a tenu compte, on a lu littéralement : *ad quærendum in vultu ejus aures quid ;* chercher au visage, ou à la tête, ce qui en était de ses oreilles. Il n'était plus douteux que ce ne fussent des oreilles coupées, dont on voulait s'assurer.

IV. Hérodote place ici une observation, du nombre de celles qui, par leur simplicité, prouvent le mieux leur origine. « La coutume, en » Perse, était que les femmes vissent leurs maris » chacune à leur tour : celui de Phédyme étant » venu, elle exécuta ce qu'elle avait promis. » Une pareille régularité, au milieu d'un serrail, donnerait une grande idée des mœurs de la nation qui s'en serait fait une loi, et elle tempérerait, à quelques égards, les inconvéniens de la polygamie. On en voit des exemples chez les patriarches ; on a droit d'en supposer parmi ce peuple que ne gouvernaient pas des institutions humaines : mais on en chercherait vainement ailleurs ; elle contrasterait surtout fortement avec ce que l'Histoire nous apprend des peuples voluptueux de l'Asie. Bornons-nous aux Perses, et remarquons que le fait avancé par Hérodote, est démenti par le Livre d'Esther ; et que c'est néanmoins du Livre d'Esther, qu'il a tiré le fait.

On y lit, Chapitre deuxième, que les filles, rassemblées à Suse, d'après l'ordonnance d'Assuérus, lui étaient présentées chacune en leur rang ; et ensuite : « que le jour vint, où Esther » devait, selon son rang, être présentée au roi. » Voilà ce que notre Historien, ou les ignorans traducteurs qu'il copie, avaient eu sous les yeux. L'ordre de tour et de rang, dont il s'agit

ici, n'était établi que pour ces filles, et pour la première fois qu'elles devaient être introduites dans les appartemens du roi : il est devenu, dans leur imagination, une coutume établie pour les femmes mêmes, et non-seulement constante dans le palais, mais générale dans la nation. L'Ecrivain sacré remarque que celle qui du palais des filles avait passé à celui du roi, était conduite le matin dans un second palais, qui était celui des femmes ou des concubines, et il ajoute en termes exprès, « qu'elle ne pou-» vait plus être présentée au roi, à moins que » le roi ne le voulût, et ne la mandât nom-» mément. » Esther observe, comme on l'a déjà vu, « qu'elle ne peut point aller chez le roi, » sans y être appelée, et qu'elle ne l'a pas été » depuis trente jours. » Que l'on nous donne après cela de longs traités sur les lois et les usages des Perses, dans lesquels on prend pour base, et l'on met en faits positifs, tout ce qu'en a dit Hérodote !

CHAPITRE IV.

La Conjuration.

Conseil et discours des sept conjurés : — Premier conseil d'Aman avec ses amis, discours qu'il leur adresse. (Esther, c. v.)
Deux traits, pris des Additions Grecques du Livre d'Esther.

On ne serait pas étonné de nous voir passer sous silence certaines parties du récit, qu'on pourrait regarder comme de simples accessoires, dus à l'imagination de l'Historien, ou, si l'on veut, comme des supplémens nécessaires à une relation trop abrégée, dont il aurait voulu remplir les vides. Dans ces circonstances, l'imagination va toute seule ; elle n'a pas besoin qu'on lui fournisse les détails du fait qu'on lui donne à décrire, et pourvu qu'elle ait un cadre, elle a bientôt tiré d'elle-même, ou emprunté d'ailleurs, ce qui lui manquait pour finir ou orner le tableau. La délibération des conjurés, par exemple, et les discours qu'ils tiennent entr'eux :

on sait ce que sont ces sortes de pièces dans les anciens Historiens, et l'on aurait droit de les laisser ici tout entiers à l'Auteur. Eh bien, ces discours mêmes, et divers incidens purement fortuits, qui entrent dans l'histoire de la formation du complot, ont un fondement dans le Texte. Ils sont, comme le reste, développés et embellis ; ils ne sont pas inventés.

I. Les conjurés sont au nombre de sept, et tous des premiers d'entre les Perses. On découvre aisément d'où vient ce nombre déterminé, et ce qui a fait connaître la qualité des personnes : « Sept principaux seigneurs des Perses et des » Mèdes étaient toujours présens devant le roi, » et occupaient le premier rang après lui dans » l'empire. » (*Esther, c.* I. *v.* 14.)

II. Otane s'ouvre d'abord à Aspathine et à Gobryas, et chacun d'eux ensuite se donne un associé, Intapherne, Mégabyse, et Hydarnès. « Ils étaient au nombre de six, lorsque Darius, » fils d'Hystaspe, revenant de Perse, dont son » père était gouverneur, arriva à Suse. A peine » fut-il de retour, qu'ils résolurent de se l'asso» cier aussi. Ces sept seigneurs s'étant assem» blés, se jurèrent une fidélité réciproque, et » délibérèrent entr'eux. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 70 *et* 71.)

On voit dans le Livre d'Esther un conseil tenu

...t cela devenait encore plus
...u-nom d'Hystaspe les deux
...mot précédent, M.H.; car
...H.I.Tⁿ.S.P., *ex Hystaspe*
...i marquait sans équivoque,
...d'Hystaspe, mais de son fils,
...t d'auprès de son père. De
...re était complet, et tel que
...donnent : H.I.Tⁿ.S.P., Hi-

...le verbe, I.Tⁿ.A.Pⁿ.Q., ne
...rois ou quatre fois dans l'Ecri-
...le fois dans le Livre d'Esther:
...le trouvons-nous précisément,
...besoin d'un nom que lui seul
...onner.

...venir Zarès sa femme, Z.R.Sⁿ.—
...e de Z.R.Sⁿ., on ait fait D.R.Sⁿ.,
..., consulter, ou plutôt D.R.Sⁿ.A.
...tre en Chaldéen le substantif, re-
...nsultation, Sⁿ.Tⁿ.U., qui restait,
...le verbe *possuerunt*, ils mirent. ils
...(5); et l'on aura en l'assemblée des
...oute formée et délibérante : *consu-*

[illegible]

de même secrètement, des avis donnés, une délibération prise.

Aman, revenant du festin d'Esther, avait vu Mardochée, qui n'avait pas daigné se lever devant lui, et il en était rempli de colère. « Cependant, dit l'Ecrivain sacré, il se contint, » et vint dans sa maison, et envoyant aussitôt, » il fit venir ses amis, et Zarès sa femme. » (*Esther*, c. v. *v.* 10.)

1° Aman dissimula sa colère et se contint: I. T^{H}. A. P^{H}. Q. — H. M. N. Que de ces lettres, écrites de suite, et qu'on pouvait partager à volonté, on ait formé les deux mots, I. T^{H}. A. P^{H}. — Q. M., n'avait-on pas, dans le premier, le propre nom d'Hystaspe? surtout si l'on observe, qu'indépendamment des altérations que ce nom Persan a dû souffrir en passant dans la Langue Grecque, on a pu facilement changer l'Aleph en Samech: de sorte qu'on aurait eu en toutes lettres, I. T^{H}. S. P. (1). On n'a donc pas douté qu'il ne fût question d'Hystaspe, ou de son fils.

Q. M. ou Q. U. M., se lever (2), signifie aussi, partir d'un endroit pour aller dans un autre; parce qu'on se lève pour marcher. Ainsi on lisait que le fils d'Hystaspe était parti, s'était mis en route; ce que l'on devait naturellement entendre de son départ de la Perse, dont son père était

(1) יתאפ; יתספ, ithaspe.
(2) קום, קם, *surgcre.*

gouverneur. Mais tout cela devenait encore plus clair, si l'on a joint au-nom d'Hystaspe les deux dernières lettres du mot précédent, M.H.; car alors on aurait eu M.H.I.T^{H}.S.P., *ex Hystaspe profectus est ;* ce qui marquait sans équivoque, qu'il s'agissait, non d'Hystaspe, mais de son fils, et que celui-ci venait d'auprès de son père. De plus, le nom du père était complet, et tel que les Grecs nous le donnent : H.I.T^{H}.S.P., Hithaspe. (3)

Remarquez que le verbe, I.T^{H}.A.P^{H}.Q., ne se rencontre que trois ou quatre fois dans l'Ecriture, et cette seule fois dans le Livre d'Esther : par quel hasard le trouvons-nous précisément, où nous avons besoin d'un nom que lui seul pouvait nous donner.

2° Aman fait venir Zarès sa femme, Z.R.S^{H}.—A.S^{H}.T^{H}.U. Que de Z.R.S^{H}., on ait fait D.R.S^{H}., (4) rechercher, consulter, ou plutôt D.R.S^{H}.A. qui pouvait être en Chaldéen le substantif, recherche, consultation, S^{H}.T^{H}.U., qui restait, aura donné le verbe *posuerunt*, ils mirent, ils établirent (5); et l'on aura eu l'assemblée des conjurés toute formée et délibérante : *consi-*

(3) מ—היתספ, *ab Hithaspe.*

(4) דרש, *quæsivit, consuluit.* Le Zaïn se change souvent en Daleth, dans le Chaldéen ; ainsi l'Hébreu זהב, *aurum*, a produit le Chaldéen דהב, ou il en est venu.

(5) שות, *ponere, disponere ;* שתו, *posuerunt, statuerunt.*

lium instituerunt, ils tinrent conseil. La foi donnée entr'eux, devait en être le premier acte.

Comme le travestissement de ce passage est singulier, et qu'il deviendra, s'il est juste, une présomption très-forte, quelque chose de plus qu'une présomption, pour la suite entière du Texte, je demande que l'on veuille observer avec soin, l'exacte correspondance de la copie avec l'original.

Aman qui dissimule et retient sa colère, est Darius, fils d'Hystaspe, qui part, quitte la Perse.

Aman va, rentre dans sa maison : — Darius retourne, arrive à Suse.

Aman rassemble ses amis : — Les six conjurés s'associent Darius. L'expression du Grec signifie spécialement une liaison d'amitié, prendre pour ami, se faire un ami.

III. Les rapports qui nous restent à développer, ne sont pas aussi strictement suivis ; néanmoins les allusions sont sensibles, et après ce qu'on vient de voir, elles ne paraîtront pas douteuses.

Darius avait été d'avis, qu'il fallait sur-le-champ, et sans délai, exécuter l'entreprise ; qu'autrement il y aurait du danger. « Gardez- » vous, lui dit Otane, d'agir inconsidérément, » et de rien précipiter ; que la prudence soit » votre guide. Pour moi, je suis d'avis de ne

» point commencer, que nous ne soyons en plus » grand nombre. » Darius représente aux Perses, qu'ils sont perdus, s'ils suivent le conseil d'Otane; que l'appât du gain engagera quelqu'un à les dénoncer au Mage. « Exécutons l'entreprise au» jourd'hui ; ou je vous déclare, que, si nous » laissons passer la journée, je ne donnerai point » à un autre le temps de m'accuser, mais que » j'irai vous dénoncer vous-mêmes au Mage. » Otane lui demande, comment ils pourront pénétrer dans le palais, et attaquer les usurpateurs : « car enfin, dit-il, vous savez, aussi bien que » nous, qu'il y a des gardes disposés de côté et » d'autre. Comment pourrons-nous passer ? » C'est en répondant à cette question d'Otane, que Darius étale, sur le mensonge, des maximes qui lui ont fait une mauvaise réputation, et qu'on s'étonne de trouver là. Il dira donc qu'il a quelque chose à communiquer au roi de la part de son père ; et ceux des gardes qui tenteront de leur résister, seront mis à mort sur-le-champ. Gobryas parle le dernier ; il relève la gloire dont ils se couvriront, soit qu'ils réussissent, soit qu'ils meurent les armes à la main, et conclut, comme Darius, qu'il ne faut rompre l'assemblée, que pour aller droit au Mage. Le conseil de Gobryas fut unanimement approuvé.

Aman a fait appeler ses amis et sa femme : « Il leur représenta, dit l'Ecrivain sacré, la » grandeur de ses richesses, et le grand nombre

» de ses enfans, tout ce que le roi avait fait » pour l'élever, et comment il l'avait mis au- » dessus de tous les grands de sa cour, et de » tous ses serviteurs. » Aman ajouta : « Même, » la reine Esther n'a invité que moi à venir avec » le roi au festin qu'elle avait préparé : et je suis » encore invité pour demain chez elle avec le » roi. » (*Esther*, *c.* V. *v.* 11 *et* 12.)

1° Aman parle de la grandeur, de la multitude, de l'accroissement de ses richesses ; car le mot Hébreu signifie tout cela ; et du grand nombre de ses enfans. En attribuant ce discours à l'un des conjurés, on y a vu qu'ils devaient être en grand nombre, que leur nombre devait être augmenté. G^{H}.S^{H}.R, richesse, enrichir, paraît renfermer l'idée de multitude, de troupe : on le voit par le mot G^{H}.S^{H}.T^{H}.R.H., qu'on en dérive, et qui signifie troupeau. (6)

2° De B. N. I. U., ses enfans, on a fait B. I. N. H., intelligence, prudence (7) ; et ce qui signifiait, beaucoup d'enfans, a signifié beaucoup de prudence. Voilà les deux choses qu'Otane exige : de la prudence, et de nouveaux associés.

3° Les paroles qui dans le discours d'Aman signifient, que le roi l'a élevé, G. D. L. U., qu'il l'a mis au dessus, N. S^{H}. A. U., peuvent se prendre au pluriel : ils s'élèvent, ils se mettent au

(6) עשר, *ditatus est*, *divitiæ*. עשתרה, *grex*.
(7) בן, *filius* ; בניו, *filii ejus*. בינה, *prudentia*.

dessus. (8) Ainsi, au lieu du roi qui élève, on a entendu qu'il s'agissait de s'élever contre lui. De là le premier sujet d'inquiétude pour Otane : comment irons-nous attaquer le roi ? Les grands officiers et les serviteurs du roi ont fait naître l'idée de gardes disposés dans le palais : on a donc compris qu'il s'agissait de se mettre au-dessus d'eux, de l'emporter sur eux. De là un second motif d'inquiétude pour Otane : Comment pourrons-nous passer malgré tous ses gardes ?

4° Le verset suivant se traduirait à la lettre : *Non adduxit Esther regina cum rege ad convivivium nisì me.* Le nom d'Esther A. S. T^{H}. R., vient du verbe S. T^{H} R., cacher ; changé en M. S. T^{H}. R., ou reduit à S. T^{H}. R. ; il signifierait un secret, une chose cachée. (9) M. L. C. H., la reine, est à peu près le même nom que M. L. A. C. H., une nouvelle qu'on apporte, une commission dont on est chargé, une affaire. (10) De là le moyen que Darius se propose d'employer pour tromper les gardes : il dira qu'il est chargé d'une

(8) גדלו, *magnificavit eum ; magnificaverunt* (*se*). « *Seba levavit*, נשא, *manum suam contra regem David* ; » Séba s'est soulevé contre le roi David. 2. Reg. xx. 21.

(9) אסתר, Esther ; *abscondam*, *abscondita*. מסתר, סתר, *absconsio*, *occultum*.

(10) מלכה, *regina*. מלאכה, *nuntium*, *legatio*, *opus*.

affaire auprès du roi, ou d'une nouvelle à communiquer au roi.

5° La dissertation sur le mensonge, dans laquelle Darius, pour se justifier, entreprend de prouver qu'on ne doit s'en faire aucun scrupule, quand il devient nécessaire ou qu'il peut être utile, est longue, pédantesque, et surtout très-inutile ici. Elle est d'autant plus déplacée dans la bouche d'un grand, et en présence d'autres seigneurs, qu'au dire des Auteurs, le mensonge était une faute capitale dans l'opinion des Perses, et que selon Hérodote même, ils ne trouvaient rien de si honteux que de mentir. (*Hérodote*, *l.* 1. *c.* 138.) Nous pouvons en conclure que l'Historien ne traite ce sujet, que parce que ses interprètes avaient cru en voir quelque chose dans leur Texte. Pour eux, il ne pouvait pas être question de festin, et ils avaient dû chercher un autre sens à ce qu'Aman dit de celui d'Esther. Le mot M.S^{H}.T^{H}.H., festin, a donc été dérivé du verbe N.S^{H}.A., qui dans une de ses conjugaisons, signifie séduire, tromper; et duquel se forment M.S^{H}.A.U.N., déception, tromperie, et M.S^{H}.A.T^{H}., qu'on a pu prendre dans le même sens, quoique l'Ecriture ne l'emploie que dans une autre signification du verbe radical. (11) Ainsi le festin qu'Esther avait donné,

(11) משתה, *convivium.* הגשיא, Hiph. *seducere, decipere.* משאון, *deceptio.* משאת, ex גשא.

est devenu un mensònge que Darius fera. Les interprètes avaient trouvé le sujet de la harangue, Hérodote vraisemblablement s'est chargé seul de la composition.

6° Aman ajoute, qu'il est encore invité chez elle pour le lendemain avec le roi : on y a trouvé la menace de Darius, d'aller le lendemain déclarer tout au roi ; et il n'a pas fallu faire violence au Texte. Q. R. A., appeler, inviter, se prend aussi pour parler, dire, et même lire, toutes ses significations étant analogues. Souvent il se confond avec le verbe Q. R. H., se présenter à quelqu'un, aller à sa rencontre. (12) On a donc lu : Dès demain j'irai trouver le roi, j'irai le dire au roi.

7° Les lieux communs que Gobryas débite, pourraient n'être qu'un remplissage : cependant on en reconnaît le fond et l'esprit dans la suite du discours d'Aman : « Mais tout cela n'est rien » pour moi, tant que je verrai le juif Mardochée » assis à la porte du roi. » On y trouvait un homme qui exprime son indignation d'en voir un autre assis à la porte du roi : cette porte a été prise pour le palais ; et celui qui était assis dans le palais, l'était sur le trône, était le roi même. Cet homme est Mardochée : l'on a dû reconnaître le Mage au nom de Smerdis.

Dans les mots de l'Hébreu, *non hoc prodest*

(12) קרא, *vocavit, accersivit ; venit, occurrit*, ex קרה.

mihi, cela n'est rien pour moi, ne me suffit point, le verbe S^n. U.H., signifierait aussi convenir, être convenable (13) : le sens était donc, il ne me convient pas, et par conséquent, il n'est pas convenable pour vous, de voir cet homme sur le trône; en style plus oratoire : quelle honte pour nous tous d'obéir à un Mage! Hérodote a renforcé cette considération, en rappelant les oreilles coupées.

Le discours d'Aman finissait là, et là aussi finissent ceux des conjurés.

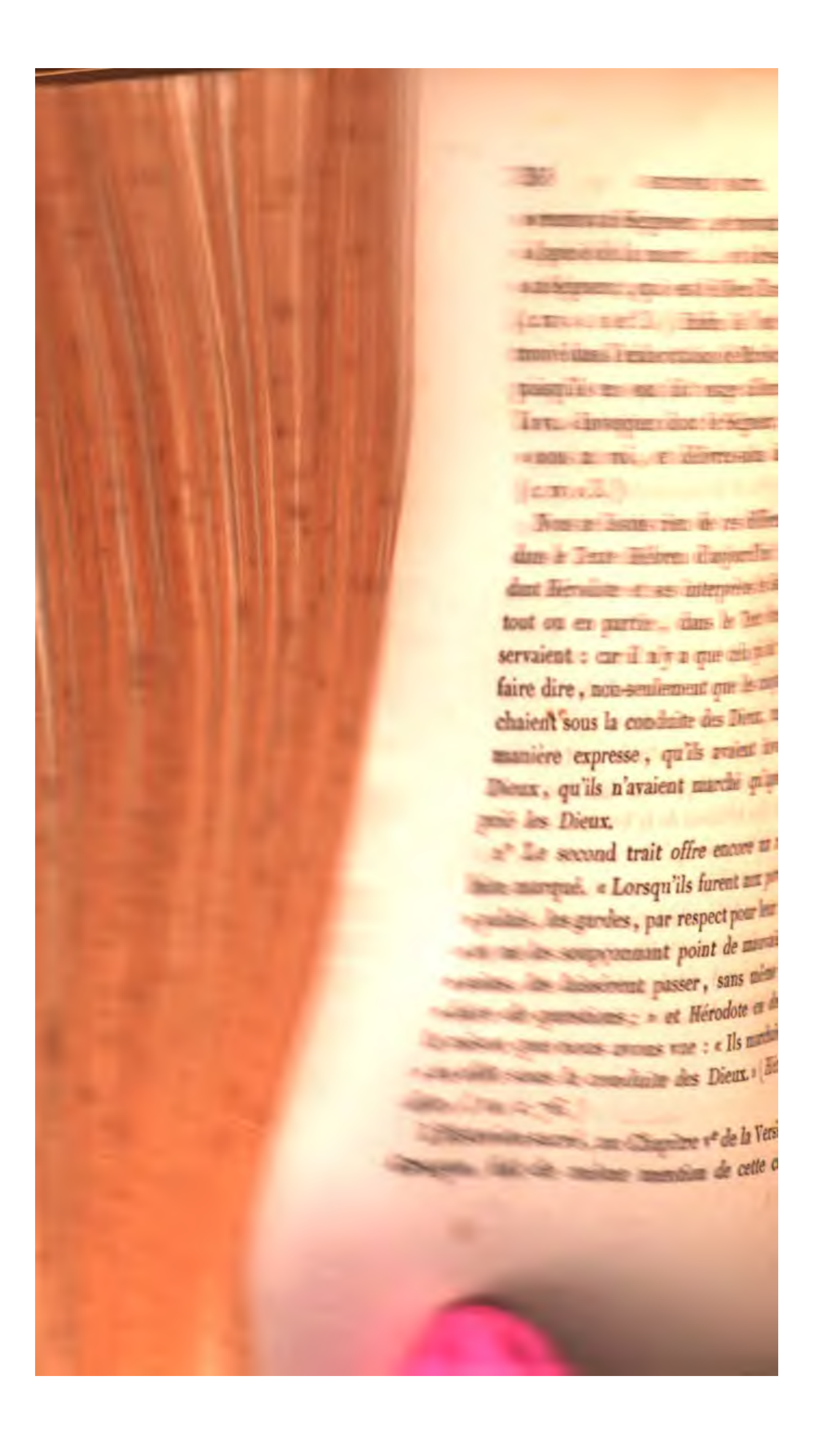
IV. Je dois remarquer ici deux traits, peu importans relativement à notre objet principal, mais qui le deviennent sous un autre rapport. Nous en avons déjà vu un semblable, et ceux-ci ne seront pas les derniers.

1° « Les sept Perses, dit l'Historien, ayant » résolu d'attaquer les Mages sans différer, se » mirent en marche, après avoir invoqué les » Dieux. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 76.); et plus bas, il fera observer qu'ils marchaient sous la conduite des Dieux.

Ces mots, glissés en passant, ne le sont cependant pas au hasard; ils ont le caractère de tant d'autres que nous avons trouvés assez constamment copiés ou imités de l'original. Or on ne voit rien dans le Texte Hébreu du Livre

(13) שוה, *prodesse*, *convenire*, *expedire*.

d'Esther, tel que nous l'avons, qui réponde à ces paroles d'Hérodote. Les marques d'affliction que donnent Mardochée et les Juifs, de même que le jeûne d'Esther et de ses filles, leurs vêtemens qu'ils déchirent, les sacs dont ils se couvrent, la cendre qu'ils répandent sur leurs têtes, leurs gémissemens et leurs cris, étaient sans doute autant d'actes de piété, de signes d'humiliation devant Dieu, de manières de l'invoquer : nous ne pouvons nous y méprendre, nous qui connaissons l'esprit de la nation, et ses usages religieux ; mais les Idolâtres qui en furent témoins, et plus encore des Grecs, également éloignés du temps et du lieu de la scène, ne devaient voir dans ces démonstrations extérieures, que l'expression naturelle de l'effroi et du désespoir. Il fallait donc que les auteurs du récit trouvassent quelque chose de plus dans le Livre qu'ils avaient sous les yeux, ou dans les extraits qu'on leur en avait donnés. Ils le trouvaient abondamment dans les belles prières de Mardochée et d'Esther. Ils en trouvaient assez dans les seuls versets qui précèdent et annoncent ces prières : « Mardochée alla prier le Seigneur, se » souvenant de toutes les merveilles qu'il avait » faites. » (*Esther*, c. XIII. *v.* 8. *de la Vulgate.*) « Tout Israël cria aussi au Seigneur de toute sa » force, dans un même esprit ; parce que la » mort qui les menaçait, était devant leurs » yeux. » (*v.* 18.) « La reine Esther eut aussi


tout ou en partie, dans le
servaient : car il n'y a que
faire dire, non-seulement que les
chaient sous la conduite des Dieux,
manière expresse, qu'ils avaient
Dieux, qu'ils n'avaient marché qu
les Dieux.
2° Le second trait offre encore
marqué. « Lorsqu'ils furent aux
les gardes, par respect pour leur
soupçonnant point de
laissèrent passer, sans même
questions ; » et Hérodote
vue : « Ils
sous la conduite des Dieux. »
au Chapitre v^e de la Versi
fait aucune mention de cette

constance des portes du palais, qu'Esther traverse pour aller jusqu'à l'appartement du roi. « Ayant passé toutes les portes, elle se présenta » devant le roi. » Ce serait peu, s'il n'avait pas parlé en même temps de la protection visible du Seigneur sur la reine. Assuérus, surpris à l'aspect inattendu d'Esther, avait d'abord montré de la colère : « Mais Dieu, ajoute-t-il, changea » le cœur du roi, et lui inspira de la douceur. » L'imitation devient alors sensible. On y voit distinctement les conjurés qui passent, comme Esther, les portes du palais ; qui n'ont point de questions à essuyer, comme Esther n'éprouve aucun obstacle ; qui doivent leur succès aux Dieux qui les guident, comme Esther doit le sien à la protection de son Dieu.

La conséquence qui résulte de ces faits, est claire ; nous la développerons dans une autre occasion. Les Additions de la Version Grecque, que l'on rejette parce qu'elles ne sont pas aujourd'hui dans l'Hébreu, étaient alors dans le Texte que les Juifs avaient entre les mains ; et ce Texte, Hébreu ou Chaldéen, était indubitablement l'original, celui qu'ils avaient reçu des mains de Mardochée, ou de l'Auteur sacré quel qu'il fût.

[illegible]

[illegible] (C. VI.)

[illegible] souvent par la [illegible]

[illegible] les [illegible]

[illegible] et

[illegible] deux

[illegible] Pompée :

[illegible]

[illegible]

Art. 1. [illegible]

[illegible]

L [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]

[illegible] à s'[illegible] sur le [illegible] dans le moment [illegible] les moyens [illegible] bien [illegible] vaient s'[illegible] pas absolument [illegible] n'est qu'un [illegible] il était [illegible] que [illegible] tenir en même [illegible] dans le [illegible] pas séparés dans le [illegible]

On [illegible] chez lui [illegible] » et Zares sa femme [illegible]

1° Faire [illegible] pour s'en [illegible] présenta [illegible] sion de [illegible]

CHAPITRE V.

Prexaspe.

Tentative des Mages pour gagner Prexaspe : — Premier conseil d'Aman avec ses amis. (Esther, c. v.)
Harangue de Prexaspe au peuple, et sa mort : — Second conseil des mêmes. (c. vi.)

On a déjà eu, et l'on aura souvent par la la suite, occasion de remarquer que les mêmes Textes, diversement interprétés, ont fourni des contes très-différens, quoique ordinairement rapprochés sous quelques points de vue généraux. Tel est celui de Prexaspe, formé sur le même récit d'où le précédent a été tiré ; parce qu'en effet dans l'un et dans l'autre, ainsi qne dans le Texte, il s'agit d'un conseil qui s'assemble et qui délibère. Mais comme le conseil d'Aman au Chapitre v^e, se reproduit au Chapitre vi^e, composé des mêmes personnes, et traitant du même objet, on a réuni les deux récits pour en former l'histoire de Prexaspe ;

l'un en donne le commencement et l'intrigue, l'autre le dénouement.

ART. 1. *Partie de l'histoire de Prexaspe tirée du Chapitre cinquième d'Esther.*

I. « Pendant que les conjurés délibéraient, il » arriva, par hasard, que les Mages tenant con» seil entr'eux, résolurent de s'attacher Pre» xaspe. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 74.)

Hérodote a raison d'observer, comme une rencontre singulière, que les Mages cherchent à s'affermir sur le trône par l'appui de Prexaspe, dans le moment où les sept Perses préparaient les moyens de les en faire tomber; c'était penser bien tard à gagner un homme, dont ils ne pouvaient s'assurer trop tôt. Mais la rencontre n'est pas absolument fortuite. Si le conseil des Mages n'est qu'un double emploi du conseil des Perses, il était naturel que tous les deux parussent se tenir en même temps. Ils ne sont rapprochés dans le travestisement, que parce qu'ils ne sont pas séparés dans le Texte.

On lisait au Chapitre v[e], qu'Aman étant rentré chez lui « envoya chercher et fit venir ses amis » et Zarès sa femme. » (*v.* 10.)

1° Faire venir, amener, attirer à soi quelqu'un pour s'en faire un ami, c'était bien l'idée que présentait le Texte; et c'est la propre expression de l'Historien : *conciliandum sibi amicum*

Prexaspem. L'Hébreu pouvait être traduit : s'attirer ses amitiés. (1)

2° Nous avons vu comment le nom de Zarès pouvait devenir le verbe chercher, consulter. A. S^{H}. T^{H}. U., sa femme, devait être alors A. T^{H}. U., avec lui (2) ; et le tout signifiait, que les Mages avaient envoyé chercher Prexaspe, pour gagner son amitié et se concerter avec lui.

II. Les Mages font à Prexaspe de magnifiques promesses, mais qu'on ne reconnaît point dans les phrases vagues et communes des traducteurs. Chez eux les Mages promettent de le combler de richesses, ils parlent de récompenses de toutes les sortes, de dons à l'infini, de choses innombrables. Chez Hérodote, ils s'expriment d'une manière plus précise, et qui n'est pas ordinaire : « Ils promirent de lui donner mille fois plus que » toutes les choses qu'il pouvait posséder : » ou même « de lui donner dix mille fois chaque » chose qu'il possédait. » (3) Contentons-nous de la multiplication par dix mille, des biens de Prexaspe en général, et voyons ce qu'en disait le Texte.

(1) הביא, *venire fecit, adduxit.* אהבים, *amici, amores.*

(2) אשתו, *uxor ejus.* אתו, *cum illo.*

(3) « *Omnia ei decem millia facturos.* » Ce que Th. Gale explique ainsi : « *Pollicitantes se decies millies ipsius bona multi-* » *plicaturos.* » Herod. Londin. ad marg.

Les amis et la femme arrivés auprès d'Aman, « il leur représenta la grandeur de ses richesses, » et bien d'autres choses encore que nous reprendrons ensuite.

1° Le mot C.B.U.D., qui signifie grandeur, amplitude en tout genre, comme d'honneur, de gloire, de richesses, peut aussi en marquer un accroissement, une augmentation. (4) On voyait donc, dans ce seul mot, que les Mages avaient promis à Prexaspe d'augmenter sa fortune. Mais de combien, ou, dans quelle proportion devaient-ils l'accroître ?

On l'a trouvé dans le terme qui signifiait *richesses* : car, dans Hérodote, il n'est pas question de richesses nommément, mais de toutes choses en général, *omnia*, que Prexaspe pouvait avoir. Le mot restait donc à la discrétion des interprètes. Or, G^H.S^H.R., richesses, marque aussi le nombre dix (5) ; et ce serait dans cette proportion seulement qu'auraient été augmentées les possessions de Prexaspe, si l'on s'en était tenu littéralement au Texte. On a jugé sans doute, que c'était trop peu pour un homme de son rang, et l'on n'a pas douté que dix ne fût là pour dix mille.

Nos Traducteurs modernes, qui trouvent

(4) כבד, *gravis esse divitiis. honore, etc. auctus est.* הכביד, Hiph. *aggravavit, amplificavit.*

(5) עשׁר, *divitiæ.* עשׂר, *decem, decimus.*

l'exagération si forte, qu'ils n'osent pas l'exprimer, ont eu en vue de ménager le judicieux Hérodote. Quant à nous, que rien n'étonnerait de la part des premiers et véritables auteurs, nous voyons avec admiration, que leurs plus grands écarts ont toujours un fondement dans leur Texte ; et nous louons en même temps la fidélité de l'Historien, qui nous rend leurs plus grandes absurdités, au risque d'en partager le reproche.

III. Il n'y avait rien à ajouter à des offres si belles ; on a donc cherché un autre objet à la suite du discours d'Aman.

Trois motifs faisaient désirer aux Mages de mettre Prexaspe dans leurs intérêts : « il avait » reçu de Cambyse, un traitement indigne, ce » prince ayant tué son fils d'un coup de flèche : » lui seul avait connaissance de la mort de Smer- » dis, fils de Cyrus, qu'il avait tué de sa propre » main : il jouissait de la plus grande considé- » ration parmi les Perses. »

Après avoir parlé de ses richesses, Aman rappelle « le grand nombre de ses enfans, tout » ce que le roi avait fait pour l'élever, et » comment il l'avait mis au-dessus de tous les » princes et de tous ses serviteurs. »

1° On a vu la mort du fils de Prexaspe dans le nombre des fils d'Aman. Le mot R.B., multitude, grand nombre, est aussi un verbe qui

signifie, tirer de l'arc, lancer des flèches. (6) On lisait donc en propre termes : *sagittavit filium ejus ;* il avait tiré une flèche sur son fils, il l'avait tué d'un coup de flèche. Peut-être même a-t-on pris de là ce trait de folie attribué à Cambyse, et dont nous n'avons pas découvert ailleurs l'origine.

2° L'estime, la considération, l'autorité, pour n'omettre aucune des versions, dont Prexaspe jouissait parmi les Perses, tout cela était renfermé dans l'idée du rang qu'il occupait, au-dessus de tous les grands du royaume et de tous les officiers du roi : et si l'on bornait l'expression d'Hérodote à de simples louanges, on concevrait encore mieux qu'elles ne durent pas manquer à un homme élevé si haut.

Le meurtre de Smerdis se trouvait dans l'aveu qu'en fait Prexaspe en un autre endroit, comme nous le verrons bientôt.

Au reste, les deux premiers motifs ont pu entrer originairement dans la conversation entre Prexaspe et les Mages ; et alors le fil du discours était suivi dans le récit, autant qu'il l'est dans le Texte.

IV. « Ils exigèrent de lui, qu'il leur donnât » sa foi de ne découvrir à personne la tromperie » qu'ils avaient faite aux Perses, et de leur en » garder le secret (d'en garder pour lui le secret.) »

(6) רבה, *multus fuit ; jaculatus est, sagittavit.*

[illegible] de Darius aux
[illegible] rapport avec
[illegible] est qu'ils sont
[illegible] fond, quoique
[illegible]

[illegible] Esther n'a
[illegible] a préparé,
[illegible] ici d'avoir le
[illegible] *regina cum*
[illegible] (Esther,

[illegible] partie du
[illegible] que Darius
[illegible] perie qu'il
[illegible] première ver-
[illegible] niquer,
[illegible] mots affir-
[illegible] *luxit*
[illegible] avons
[illegible] d'Es-
[illegible] d'un
[illegible] négation
[illegible]; il ne
[illegible]

[illegible] ation du
[illegible] nom de
[illegible] dans
[illegible] en lui

[illegible] *artifi-*

donnant un sens différent ; parce qu'il ne pouvait être question ici de nouvelle à communiquer, de message à porter, de commission à remplir. Dans le sens d'affaire, d'opération quelconque, *opus*, ce mot se prend le plus ordinairement en mauvaise part, pour ruse, machination, artifice, ce qui convenait parfaitement aux Mages. On a donc entendu, que Prexaspe s'engageait à ne pas révéler le secret de l'artifice dont ils avaient usé, de leur machination au sujet du roi : *Ne produceret secretum machinationis cum rege.*

3° Il en a été de même du festin dont Aman parle ensuite. A l'aide de la même transformation, il a pris dans la bouche des Mages le sens de fourberie, tromperie, qu'il avait dans celle de Darius ; et le festin qu'Esther a fait, est devenu la tromperie que les Mages ont faite aux Perses.

4° Les derniers mots, nul autre que moi, sinon moi, ne souffraient point de difficulté. Comme ce sont les Mages qui parlent à Prexaspe, ils avaient dû dire, sinon lui ; la correction ne demandait que le changement d'un Iod en Vau. Les Mages exigèrent que leur tromperie ne fût connue que de lui ; ou, dans une autre interprétation du mot Hébreu, qu'elle restât avec lui, en lui-même. (8) Ce serait la propre expres-

(8) אותו, *eum.* אתו, *eum, cum eo.*

sion d'Hérodote : tenir la tromperie par devers lui, selon Larcher ; *fraudem apud se habere*, selon le nouveau Traducteur latin.

V. « Les Mages lui proposèrent ensuite de » monter sur une tour, pour annoncer aux » Perses, qu'ils allaient convoquer sous le mur » du palais, que c'était véritablement Smerdis, » fils de Cyrus, qui régnait sur eux, et non pas » un autre. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 74.)

C'est la suite du discours d'Aman, où il est d'abord question de Smerdis. « Tout cela, dit-il, » n'est rien pour moi, tant que je verrai le Juif » Mardochée assis à la porte du roi. » (*Esther*, *c.* V. *v.* 13.)

1° On a pu remarquer que dans l'histoire précédente, Mardochée représentait toujours Smerdis ; il en est de même dans celle-ci. Voilà donc déjà Smerdis, fils de Cyrus, assis à la porte du roi.

2° Cette porte ne pouvait être, pour les interprètes, celle du palais. C'était la porte de l'appartement du roi, devant laquelle était placé son trône, comme il l'est au Chapitre v^{e} ; et dans Smerdis assis à la porte du roi, ils trouvaient le fils de Cyrus assis dans l'appartement royal, en face de la porte, au lieu même qu'occupait le trône du roi, et par conséquent assis sur le trône. On a donc compris que Prexaspe, par l'ordre des Mages, devait déclarer aux Perses

l'avoir vu de ses yeux dans cette position ; ce qui était bien leur dire que Smerdis régnait sur eux , et non pas un autre.

3° Ce dernier trait du discours de Prexaspe , *et non pas un autre* , n'est ni d'Hérodote , ni de ses auteurs. Il était exprimé dans la phrase negative : *omne illud nequaquam sufficit mihi* ; tout cela ne me suffit , ne me satisfait point , tant que je verrai Mardochée ; on l'a entendu comme s'il disait : Je n'ai pas été satisfait , que je n'aie vu Smerdis lui-même , et non un autre , assis sur le trône. Dans le vrai , si l'on n'avait pas cru le lire dans le Texte , aurait-on jamais attribué aux Mages une pareille imprudence ? Aurait-on pensé qu'eux-mêmes seraient venus élever des doutes sur l'existence du fils de Cyrus , et donner aux Perses , qui sont censés ne rien soupçonner encore , la première idée qu'un autre que Smerdis pouvait s'être emparé du trône ?

VI. La tour sur laquelle les Mages proposent à Prexaspe de monter , se trouvait au verset suivant. « Zarès sa femme et ses amis dirent à » Aman : Que l'on dresse une potence haute de » cinquante coudées , et demain parlez au roi. » (*Esther* , c. v. *v.* 14.)

1° G^{H}.T^{S}., le bois d'une potence , la potence elle-même , diffère peu de G^{H}.Z. et de G.U.Z.*, qui marque ce qui est fort , ce qui fortifie. M.G^{H}.U.Z., qui en dérive , signifie même une

citadelle, un rempart, une fortification. (9) Cette fortification était haute ; c'est-à-dire, plus élevée que le rempart, que le mur de la citadelle : c'est bien là une tour, qui flanque le mur et s'élève au dessus.

2° On n'avait pas eu besoin des cinquante coudées pour former la tour : elles ont fourni le peuple que les Mages font assembler sous les murs du palais. Des deux mots C^H^.M.S^H^.I.M. — A.M.H.; ou en a fait trois : C^H^.M., pour C^H^.M.H. ou C^H^.U.M.H. — S^H^.M. — A.M.H.; à la lettre : *murus ibi populus ;* au pied du mur, là sera le peuple. (10)

Nous ne voyons pas ce qu'on faisait du reste du verset. Il y était question du roi, de Smerdis, de fourberie, de parler ou haranguer ; et cela rentrait dans ce qui a déjà été dit. D'un autre côté, Mardochée pendu, Aman plein de joie, ont pu arrêter les interprètes. Il est vraisemblable qu'ils ont passé le tout, comme inutile ou inintelligible.

VII. « Prexaspe ayant répondu qu'il était » disposé à faire ce que les Mages désiraient,

(9) עץ, *lignum, arbor, patibulum, crux.* עז, *robustus, fortis ;* עוז, *robur, fortitudo.* מעוז, *arx, munitio.*

(10) חמשים אמה, 50 *cubitus.* חומה, *murus ;* שם, *tibi ;* אמה, *populus.*

» ceux-ci convoquèrent les Perses, et le firent » monter sur une tour afin de les haranguer. »

Nous savions que les Perses devaient être convoqués. Ce passage n'offre donc que deux circonstances nouvelles, auxquelles répondent exactement les deux traits du dernier verset : « Le conseil plut à Aman, et il fit la potence. » Il la fit dresser. (*v.* 15.)

L'approbation que donne Aman au conseil de ses amis, est l'acquiescement que Prexaspe donne aux propositions des Mages : Aman dressant la potence, est Prexaspe montant sur la tour. Rien de plus clair.

ART. 2. *Partie du conte extraite du sixième Chapitre*, *v.* 13.

C'est ainsi que se termine le premier conseil qu'Aman tient avec ses amis. Mais il les convoque au Chapitre suivant ; c'est donc là qu'on a dû chercher la suite de l'histoire de Prexaspe. On sait que ce Persan, tour-à-tour lâche et courageux, trompa l'attente des Mages, découvrit au peuple le secret de la mort de Smerdis, et finit par se précipiter du haut de la tour la tête première. Son discours est remarquable par des allusions d'autant plus manifestes, qu'elles tombent souvent sur des choses qu'il ne lui était pas nécessaire de rappeler, et dont il est clair, par conséquent, que le choix a été déterminé par le Texte que l'on copiait.

Cyrus, en
lorsqu'enfin
tous les
aux Perses.
les
Texte
bien
monté

Aman
femme,
et
la race
13.]
qu'on
assez
mé-
pourrait
de
Salo-
Nun,
Ha-

après
nom
illi
On



I. « Prexaspe fit la généalogie de Cyrus, en » commençant par Achémène ; et lorsqu'enfin » il vint à Cyrus, il exposa en détail tous les » biens que ce prince avait faits aux Perses. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 75.) C'était reprendre les choses de bien haut : mais on lisait dans le Texte les noms d'Achémène et de Cyrus : il fallait bien que pour parler de l'un, Prexaspe fût remonté à l'autre.

Après les honneurs rendus à Mardochée, Aman rentre chez lui, et raconte à Zarès sa femme, et à ses amis, ce qui lui est arrivé : « Ses sages, et » Zarès sa femme, lui dirent : S'il est de la race » des Juifs ce Mardochée.... » (*Esther*, *c.* V. *v.* 13.)

1° Le mot C^H^.C.M.I.U., ses sages, qu'on pouvait prononcer *Achamiu*, ressemblait assez au nom d'Achémène, pour qu'on pût s'y méprendre : la dernière syllabe du nom pourrait n'être qu'une terminaison Grecque, comme de S^H^ L.M.H., les Grecs et les Latins ont fait Salomon. Mais, si l'on a pris le Vau pour un Nun, on a eu le mot tout formé, C^H^.C.M.I.N., *Hachamin*, ou Achémen. (11)

2° Le nom de Zarès, Z.R.S^H^., venant après celui d'Achémène, ne pouvait être que le nom de Cyrus, C.R.S^H^. On a donc lu : *dixit illi* (*populo*) *Achemenem et Cyrum* ; Prexaspe parla au peuple d'Achémène et de Cyrus. On

(11) חכמיו, *sapientes ejus*. חכמין, Achemen.

en a conclu, qu'en descendant de l'un à l'autre, il avait parcouru tous les degrès de la généalogie : au fond, il était aussi à propos, dans cette circonstance, de rappeler tous les ancètres de Cyrus, que de remonter à la première souche de la famille.

3° Prexaspe n'avait pu parler de Cyrus sans en faire l'éloge; c'est ce que l'on voyait dans les mots suivans : « de la race des Juifs. » Ce dernier mot, *ihudim*, signifiait, louanges, actions de grâces; tout le monde connaît l'étymologie et le sens du nom de Juda, fils de Jacob. M.Z.R.G[H]., de la race, *de semine*, peut aussi être un participe du verbe Z.R.G[H]., semer, *seminans.* (12) On lisait donc, que Prexaspe avait semé les louanges de Cyrus, *seminans laudes;* qu'il s'était répandu en éloges de ce prince, ou même en actions de grâces, sans doute des bienfaits que les Perses en avaient reçus. Les interprètes ont saisi tout cela, et la manière dont Hérodote le rend, répond parfaitement aux expressions du Texte.

II. « Après ce début, il découvrit la vérité, » qu'il avait jusqu'alors tenue cachée, disait-il, » parce qu'il aurait été dangereux pour lui de » la dire; mais que, dans les circonstances pré» sentes, il était forcé de la publier. Enfin il dé-

(12) זרע, *seminare, semen.* מזרע, *de semine, seminans.*

» clara qu'il avait tué Smerdis, fils de Cyrus, » par les ordres de Cambyse, et que les Mages, » régnaient actuellement. » On se demande, en lisant ce discours de Prexaspe, pourquoi le danger dont la considération l'avait retenu jusqu'alors, ne l'arrête plus maintenant; et quelles sont les circonstances qui rendent pour lui la révélation plus nécessaire. Mais ce n'est pas des inconséquences, c'est de l'origine du récit, que nous avons à nous occuper.

Les sages d'Aman, et Zarès sa femme, continuent : « Ce Mardochée, devant lequel vous » avez commencé de tomber, vous ne pourrez » rien contre lui ; mais vous tomberez entière» ment devant lui. » Pour mieux saisir les contresens, il faut avoir sous les yeux la phrase Hébraïque : *Mardochæus quem cepisti cadere ante eum ;* comme l'on dirait incorrectement en français : Mardochée que vous avez commencé de tomber devant lui.

1° Le verbe C^H^.L.L., qui signifie ici, commencer, se prend encore pour, blesser, percer, tuer. (13) On lisait donc : *Smerdis quem occidit*, ou, *qui occisus est ;* Smerdis a été tué, ou, il a tué Smerdis.

2° Les mots, tomber devant lui, se rapportaient alors à Smerdis. Ils marquaient que Smerdis était tombé devant Prexaspe ; que

(13) חלל, *incepit; confodit, occidit, mortuus est.*

Prexaspe l'avait percé, ou l'avait tué, de manière à le voir tomber mort devant lui. Nous avons ici la véritable histoire de la mort de Smerdis : il périt d'un coup d'épée, et ne fut point précipité dans la mer.

3° *Non poteris ei*, vous ne pourrez contre lui ; ou, comme le traduit saint Jérôme, vous ne pourrez pas lui resister ; ou, selon d'autres, vous ne prevaudrez point sur lui : le sens est toujours le même. Le mot Hébreu vient du verbe I. C. L., pouvoir ; mais les interprètes d'Hérodote ont pu en même temps le rapporter au verbe C. L. A., renfermer, contenir, retenir, ou lui en donner la signification (14). De là sont résultés les deux aveux de Prexaspe : que jusqu'alors il a tenu la vérité cachée, et qu'il ne peut plus la taire.

III. Prexaspe ayant ainsi parlé « se précipita » la tête la première du haut de la tour en bas. »

Les amis d'Aman ajoutaient, en renforçant l'expression, qu'il acheverait de tomber, qu'il tomberait entièrement devant lui ; à la lettre, *cadendo cades in conspectu ejus* ; « vous tom» berez tombant devant sa face. » On l'a entendu de Prexaspe qui se jette de la tour en bas, et tombe sur la tête. La tournure emphatique de l'Hébreu n'indiquait rien de moins qu'une chute

(14) יכל, *posse, prævalere.* כלא, *continere, cohibere.*

aussi terrible et d'un genre aussi extraordinaire que celle-ci : les traducteurs n'en devaient omettre aucune circonstance. (15)

Je ne sais si je me fais illusion ; mais il me semble qu'il n'y a pas deux manières de rendre raison d'une correspondance qui se soutient ainsi dans tous les détails, dans l'ordre des faits, jusque dans les expressions. Plus le conte est indifférent par lui-même, absurde, et gauchement amené, plus il est impossible qu'un semblable rapport soit un pur hasard, et que le récit véritable, qui offre tous les traits du récit mensonger, n'en ait pas été le modèle. L'impossibilité devient plus frappante, quand on voit cette singulière correspondance se reproduire dans une autre histoire tirée du même fond ; en sorte que les deux travestissemens se rapprochent entr'eux, autant que l'un et l'autre se rapprochent du type commun. Que serait-ce, si nous en trouvions un troisième, formé de ces mêmes matériaux qu'il développerait avec plus d'étendue encore, en les retraçant toujours avec une égale fidélité ?

(15) « *Sese in caput à turri præcipitem dedit.* » La nouvelle Version ne rend pas l'*in caput*, qui cependant fait image, et ce qui vaut mieux, fait preuve pour nous.

CHAPITRE VI.

La mort du Mage.

On devine bien quel est l'événement du Livre d'Esther qui a fourni le sujet de ce Chapitre : mais ce qui paraitrait singulier, si nous n'étions déjà accoutumés à tout, c'est qu'Hérodote et Ctésias racontant le même fait, et l'ayant tiré tous les deux de l'histoire de la mort d'Aman, leurs récits néanmoins sont si différens l'un de l'autre, que nous serons obligés de les examiner séparément, chacun dans un article à part.

Art. 1. *La mort des deux Mages, selon Hérodote.*

Les conjurés s'étaient mis en marche, et à moitié chemin ils avaient appris l'aventure de Prexaspe. Quoique cette circonstance imprévue exigeât quelques réflexions, on peut croire que le nouveau conseil qu'elle occasione, a eu principalement pour objet d'amener le prodige qui y met fin. Otane en était revenu à son premier avis de différer l'entreprise ; Darius persistait dans le sien de l'exécuter sur-le-champ ; les au-

tres sans doute restaient indécis : mais dans ce moment ils aperçurent sept couples d'éperviers, qui poursuivaient deux couples de vautours, et les mettaient en pièces avec le bec et les serres. « Le présage n'était pas équivoque, et ils avaient » continué leur route, pleins de confiance. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 76.)

On sent que tout cela nous est étranger. Les autres incidens, mentionnés par l'Historien, et dont nous avons parlé, leur arrivée aux portes du palais, la déférence des gardes qui les laissent passer, les prières qu'ils adressent aux Dieux, la protection qu'ils en reçoivent, sont des traits recueillis de divers endroits, et que la convenance a fait rapporter ici. Ce n'est donc qu'à la lutte des sept Perses contre les eunuques de l'intérieur, que nous devons retrouver la suite du Texte.

I. « Quand ils eurent pénétré dans la cour du » palais, ils rencontrèrent les eunuques chargés » de présenter au roi les requêtes. Ces eunuques » leur demandèrent quel sujet les amenait ; et » menaçant en même temps les gardes, parce » qu'ils les avaient laissé entrer, ils firent tous » leurs efforts pour les empêcher de pénétrer » plus avant. » (*Hérodote*, *l.* III. *n.* 87.)

Nous trouvons en effet dans le Texte, des eunuques qui viennent interrompre la consultation d'Aman avec ses sages : c'est-à-dire, qu'ils

y paraissent après le récit qui a fourni la catastrophe de Prexaspe, comme Hérodote met les siens sur la scène immédiatement après la catastrophe.

« Ils lui parlaient encore, lorsque les eunu» ques du roi survinrent, et pressèrent Aman » de venir au festin qu'Esther avait préparé : » à la lettre : « ils hâtèrent pour faire venir Aman » au festin. » (*Esther*, *c.* VI. *v.* 14.)

1° On a vu d'abord des eunuques qui s'approchent, qui viennent à la rencontre des conjurés.

2° Ce sont des eunuques du roi, M.L.C. (1) Mais M.L.A.C. aurait signifié un messager, celui qui porte une nouvelle, qui annonce ; et M.L.A.C.H., formé par l'addition du H suivant, aurait signifié le message, la nouvelle annoncée. Voilà les eunuques du conte, bien représentés dans la Version latine : *qui erant à nuntiis*. Je ne sais pourquoi le Traducteur français borne leurs fonctions à présenter les requêtes ; Hérodote avait suivi de plus près son Texte.

3° Le Verbe B.H.L., hâter, se hâter, signifie encore, troubler, ou être troublé, et même effrayer (2). Au lieu de presser pour faire venir,

(1) מלך, *rex*. מלאך, *legatus, nuntius*. מלאכה, *legatio, nuntium*.

(2) בהל, *festinavit, acceleravit ; turbavit, conturbatus est ;* in Hiph. *terruit*.

les eunuques se troublent ou troublent les gardes, ils les effraient et les menacent, parce qu'ils ont laissé venir, qu'ils ont fait entrer.

4° Le nom d'Aman, H.M.N., ne pouvait trouver place dans une pareille interprétation. En y joignant l'Aleph du mot suivant, on lisait M.N.A., dont il a été facile de former le verbe M.A.N., refuser, ou le verbe M.N.G[H]., empêcher, l'Aleph se confondant, dans le Texte sacré même, avec le Ghaïn. (3) L'un et l'autre exprimait ce que font les eunuques en cette occasion : ils refusent de laisser les conjurés pénétrer plus avant, ils les en empêchent.

II. Il paraît que les gardes, quoique avertis de la faute qu'ils avaient commise, ne pensèrent pas à la réparer, en venant au secours des eunuques. Ceux-ci restèrent seuls aux prises avec les sept seigneurs, qui les eurent bientôt poignardés, et pénétrèrent ensuite dans l'intérieur du palais. Tout cela pourrait être de l'Historien ; mais une expression particulière donne lieu de penser que le récit, tout simple qu'il est, vient d'ailleurs ; « les ayant tués, ils coururent à l'ap» partement des hommes. »

Il faut avoir la phrase Hébraïque sous les yeux, pour entendre l'explication qu'on lui a don-

(3) המן, Aman. מאן, *renuit*, *recusavit*. מנע, *retinuit*, *cohibuit*.

née. H. M. N. — A. L. — H. M. S^{H}. T^{H}. H. — A. S^{H}. R.; *Aman ad convivium Esther.* On en a fait : M. A. N., ou M. N. G^{H}. — L. H. M. S^{H}. — T^{H}. A. — S^{H}. R.; *renuit, prohibuit ad removendum à thalamo domini.*

1° Nous connaissons les deux verbes, refuser, et empêcher ; L. H. M. S^{H}. signifiait, pour écarter, pour repousser. (4) On a donc vu que les eunuques avaient tâché de repousser, d'éloigner les sept Perses.

2° T^{H}. A., est une chambre, un appartement. S^{H}. R., seigneur, maître (5), a été pris dans le sens de maître de la maison ; comme au premier Chapitre du Livre d'Esther, où il est en contraste avec S^{H}. R. H., *domina*, ou S^{H}. R. U. T^{H}., *dominæ*, pour marquer les maris et les femmes, le maître et la maîtresse. L'appartement du mari était bien, pour un Grec, l'*andreón*, l'appartement des hommes. Si Hérodote eût été libre dans le choix des termes, il n'aurait vraisemblablement parlé que de la chambre ou de l'appartement du roi.

Mais l'idée que son récit nous présente, de la distribution intérieure du palais, mérite surtout d'être remarquée. Un appartement pour les

(4) מוש, מָשׁ, *amovit, removit* ; in Hiphil, *recedere fecit.* להמש, *ad removendum.*

(5) תא, *thalamus, cubiculum.* שר, *dominus*, שרה, *domina.*

[illegible] les femmes, et il [illegible] partent les conjurés, [illegible] à l'un ou à l'autre. Telle [illegible] chez les Grecs : les [illegible] où elles se tenaient, [illegible] s'assemblaient les hommes. [illegible] dans son pays le modèle sur [illegible] la demeure des rois de Perse ; il [illegible] d'un citoyen d'Halicarnasse [illegible]. L'Ecriture nous la dépeint d'une [illegible]. Assuérus habite un palais, [illegible] le palais du roi : qui [illegible] du roi : où ses femmes [illegible] sont appelées, n'ont [illegible] à elles, et n'habitent que [illegible] pour les épouses et pour les [illegible] palais qu'elles occupent [illegible] leur rang ou leur degré de faveur, [illegible] aussi avec des jardins qui en [illegible] et à leur usage. L'Ecrivain sacré marque [illegible] deux de ces palais : de quelque [illegible] entende ses expressions, quelque [illegible] que l'on donne aux divers corps [illegible], et dont il marque la [illegible], on ne saurait y reconnaître le palais de Smerdis, et ses chambres voisines, d'un côté pour les hommes, de l'autre pour les femmes. Dans cette mesquine description de la résidence des plus puissans monarques qu'eut eus l'Asie, comment concevoir ce que les His-

toriens nous disent de la pompe qu'ils y étalaient, du nombre de leurs femmes, de la somptuosité avec laquelle elles y étaient entretenues ? Josèphe en donne quatre cents à l'Assuérus du Livre d'Esther, qu'il croit être Artaxerxès Longuemain. Où les logerait-on dans la citadelle de Smerdis, avec son appartement des femmes ?

Les Anciens nous ont laissé de magnifiques descriptions des palais de Babylone, et particulièrement de celui de Nabuchodonosor, prince si peu connu d'Hérodote, mais si célèbre dans l'Ecriture ; qui croyait pouvoir se regarder, moins comme le restaurateur, que comme le créateur de cette maîtresse des nations (6) ; ce qu'ils en rapportent, est aujourd'hui confirmé par les découvertes les plus récentes des voyageurs modernes. Vainqueur des Chaldéens, les rois de Perse eurent-ils une cour moins brillante ? Leur palais à Suse était-il si humble, en comparaison de ceux que Babylone leur offrait pour modèles, et qu'ils abandonnaient à la ville vaincue ? Et quand l'Histoire ne nous aurait conservé aucune notion sur ces temps reculés, les édifices de ce genre que l'on retrouve à des époques plus rapprochées, et encore aujourd'hui, dans les capitales de l'Orient, ne suffiraient-ils pas pour nous faire juger de ce qu'ils furent

(6) « N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le » siége de mon royaume, et que j'ai bâtie dans la grandeur de » ma puissance, et dans l'éclat de ma gloire. » *Dan.* IV. 27.

roi, et par conséquent son frère avec lui, s'étaient avancés; « et Aman, U.H.M.N.; » on en a fait H.M.U.N., bruit, tumulte (7), et l'on a connu la raison pour laquelle ils accouraient: Ils vinrent au bruit, ils vinrent pour savoir ce qui causait le tumulte.

IV. Le combat des deux Mages contre les sept Perses, est un conte d'enfans: nous en sommes plus sûrs d'être à la source. Mais on sait bien que dans un récit tel que celui-ci, il ne faut pas chercher à tout expliquer. Nous omettrons plusieurs allusions, qui ne seraient pas sans vraisemblance; mais qui paraîtraient minutieuses ou trop conjecturales, et qui ne sont pas nécessaires. Il suffira de retrouver les traits essentiels, qui pour les interprètes ont déterminé le sens du Texte, et qui pour nous en démontrent le rapport avec leur récit.

« Voyant ce qui se passait, ils se mirent en » défense. L'un se hâte de prendre un arc, l'autre » une lance, et ils en viennent aux mains. Comme » l'ennemi était trop près, l'arc devint inutile » à celui qui s'en était armé; l'autre se défendait » mieux avec la lance. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 78.)

On a trouvé les armes dans la question qu'Assuérus fait à Esther: « Quelle est votre demande, » reine Esther? et elle vous sera accordée: quel est

(7) והמן, *et Aman.* המון, *strepitus, tumultus.*

» votre désir? fût-ce la moitié de mon royaume, » il sera accompli. » (*Esther*, c. VII. v. 2.)

1° S.T^{H}.R., d'où se forme le nom d'Esther, et qui signifie cacher, se cacher, marque aussi dans un sens plus étendu, protéger, couvrir, servir de défense. On lisait, S^{H}.A.L.T^{H}.C. — A.S.T^{H}.R., *petitio tua Esther* : on a lu, S^{H}.A.L.T^{H}.A. — S.T^{H}.R., *quæsitio protectionis*, *defensionis* (8); ils cherchèrent le moyen de se défendre. Le mot suivant, *et dabitur*, ou, *et datur*, aura signifié quė ce moyen leur fut donné, qu'ils trouvèrent des armes pour se mettre en défense.

2° Q.S^{H}.T^{H}. est un arc; et B.Q.S^{H}.T^{H}., désir, recherche, si l'on prend le B. pour une préposition, signifiera *in arcu*, mettre la main sur un arc. (9) On lisait auparavant le mot L.C., *tibi*, à vous : de ce pronom on a pu faire un temps des verbes I.L.C., ou H.L.C., *ire*, aller; et l'on a eu, *ivit ad arcum*, il alla à un arc. L'expression répondrait à celle d'Hérodote, qui marque la célérité à faire une chose : il courut prendre, il se hâta le premier de prendre un arc.

3° Le mot C^{H}.T^{S}.I., *dimidium*, la moitié du royaume, signifie aussi des flèches. C^{H}.T^{S}., était

(8) שאל, *petivit, quæsivit*; שאלתא, Chald. *quæsitio*. סתר, *texit, protexit, defendit*.

(9) בקשת, *desiderium, petitio*. קשת, *arcus*. ב—קשת, *in arcu, ad arcum*.

une flèche (10), qu'on aura
un javelot, ou une lance ;
cuspis, une pointe, a toutes
La suite apprenait que l'arm
véritable lance.

4° Voilà les Mages armés,
défendre ; on en vint donc aux n
être ; mais les interprètes ont
dans les mots qui suivent,
U.T[H].G[H].S[H]., *regnum et fiet* : «
» moitié du royaume ? cela sera
lu, M.L.C.T[H]. — T[H].G[H].S[H].H., o
(11) *opus fiet*, *opus fit* ; on se n
on se mêle, comme l'explique l

5° Quant à ce qu'ils ajoutent, q
inutile contre des ennemis qui ser
près ; c'est tout simplement une
leur façon, dont il n'est pas di
cevoir l'objet. Ils ne voyaient dan
récit, aucun exploit de celui qui
de l'arc ; et il fallait expliquer p
arme était demeurée inutile entr
Elle ne pouvait pas en effet lui être
ressource, et l'on s'étonne seulem
cherche ou n'en rencontre point

(10) חצי, *medietas*, *dimidium*. חץ, *sag*
sagittæ.

(11) מלכת, מלאכת, *opus*, *fu*
facere, *fieri*.

N'y auroit-il pas ...
l'appartement ...
quelque autre ...
saisi de préférence ...
mais on ne trouvoit ...
n'a pu lui donner ...

V. « L'autre ...
» blessa ...
» l'œil ...
» rut pas de sa ...
Nous ...
combien ces ...
d'autres circonstances ...
teur qui veut ...
montrent que ...
ses mémoires.
« La reine ...
» à vos yeux ...
» que ...
monde ...
ther ...
1° C.S. ...
C.X.I.X. ...
C.X.I. ...
qu'on avoit ...
Grâce aux ...

qui comm...
ber, n'offra...
vré la trac...

les conjur...
était ...
communiqu...
oulut ferm...
eterent ...
orps : ma...
es, Dari...
trouva trè...
B.)
va plein d...
it servi, ...
man se le...
la vie. —
e de la par...

G.S.Z. ...
ur la prom...
ne lettre d...
de ce genre...
comme on l...
s mots écri...
Z., signifi...
retirée. ...

33. cella, ga...

l'œil. Mais on a fait mieux peut-être. On lisait M.T^{s}.A.T^{n}.I.—C^{n}.N., j'ai trouvé grâce ; à l'aide d'une légère transposition, on a lu M.T^{s}.I.A.—C^{n}.N.I.T^{n}., *producens hastam*, poussant la lance, donnant de la lance dans l'œil. (13)

2° Intapherne ne mourut pas de sa blessure : nous le verrons en effet reparaître dans un autre conte ; la demande d'Esther, que la vie lui soit conservée, a fait penser qu'Intapherne ne la perdit pas dans cette occasion. En suivant l'ordre du Texte, cette remarque, placée entre les deux coups de lance, aurait rompu la marche du récit : c'est probablement pour cette raison, qu'Hérodote a interverti l'ordre, et transporté la blessure à l'œil après le coup dans la cuisse.

3° On lisait ensuite : U.G^{n}.M.I.—B.B.Q.S^{n}., *et populum meum in desiderio*. G^{n}.M., peuple, est aussi la préposition *juxta*, *apud*, et pouvait marquer un second coup ; ou on en a fait la conjonction G.M., encore, même. I.B. ne signifiait rien, et ne pouvait être là que pour I.H.B., il donna. B.Q.S^{n}. désirer, ou le désir, a produit B.S^{n}.Q., dans la cuisse (14). On a donc trouvé : *et etiam dedit in femore* ; il frappa encore dans la cuisse.

(13) מצאתי, *inveni*, ex מצא, *invenit*. מציא, *educens*, *proferens*, ex יצא, *exivit*; in Hiphil, הוציא, *eduxit*, *protulit*, *exire fecit*.

(14) עם, *populus* ; *juxtà*. גם, *etiam*, *insuper*. יהב, *dedit*. שק, *femur* ; בשק, *in femore*.

VI. Les trois versets suivans, qui continuent le dialogue entre Assuérus et Esther, n'offraient rien pour le récit; on en a recouvré la trace au septième.

« L'un des Mages blessa deux des conjurés ; » l'autre voyant que son arc lui était inutile, » s'enfuit dans une chambre qui communiquait » à l'appartement des hommes. Il voulut fermer » la porte; Darius et Gobryas s'y jetèrent avec » lui. Gobryas saisit le Mage au corps : mais » comme on était dans les ténèbres, Darius » craignit de percer Gobryas, et se trouva très-» embarrassé. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 78.)

On lit au verset 7 : « Le roi se leva plein de » colère, de la table où le vin était servi, et » passa dans le jardin du palais. Aman se leva » pour supplier Esther de lui sauver la vie; car » il voyait que sa perte était résolue de la part » du roi. » (*Esther*, *c.* VII. *v.* 7.)

1° G.N.TH., jardin, approche de G.N.Z., et ne devait presque pas en différer par la prononciation; le TH. adouci devenant une lettre du même organe que le Z. et les autres de ce genre, et alternant souvent avec elles, comme on le voit par la comparaison des mêmes mots écrits en Hébreu et en Chaldéen. G.N.Z., signifiait un garde-meubles, une chambre retirée. (15)

(15) גן, גנה, גנת, *hortus.* גנז, *cella*, *gazophylacium.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

e était facile. On faisait C.L—I.A.H.
il voyait : on a pu en faire C.L—I.R.A.
il craignait, ou C.I.R.A. comme il
, ou en prendre simplement I.R.A.,
it. (18)

a donc vu que Darius craignait pour
in ; c'en était assez, et l'on aurait ma-
reste. Mais de plus, R.G^H^.H., qui si-
ci, mal, perte, se prend aussi, en le
d'une autre racine, pour un ami, un
gnon. (19) Ainsi, c'était pour son ami,
ocié, pour Gobryas, que Darius avait
aintes.

Enfin, si la ressemblance de prononcia-
jointe au rapport des termes pour le sens,
prendre C.L.T^H^., *consummare* ou *consum-*
, pour C^H^.L.T^H^., *confodere* (20) ; au lieu
phrase du Texte : « Il voyait que sa perte
it consommée de la part du roi ; » on a lu :
raignait de percer son ami avec le roi. Je
surerai pas que les interprètes soient allés
que-là ; mais ils le pouvaient, et Hérodote
ible le supposer dans ce qu'il ajoute : « que
Gobryas s'apercevant de son inaction, lui de-
manda pourquoi il ne faisait pas usage de sa

(18) כי ראה, *quia videbat.* כי ירא, *quia timebat;* כירא, *cùm timeret;* ירא, *timuit.*

(19) רעה, *malum ; amicus.*

(20) כלל, *perfecit.* חלל, *confodit.*

On a donc cru voir un homme qui, de l'endroit où il est, se retire dans une pièce voisine ; et ce ne pouvait être que celui des Mages qui n'avait pas le moyen de se défendre.

Le mot B.I.T^H^.N., palais, a donné B.I.T^H^., à l'intérieur, en dedans (16) : c'était donc une chambre au-delà de l'appartement, plus dans l'intérieur que l'appartement des hommes, et qui y communiquait. Hérodote ne laisse échapper aucune circonstance qui puisse éclaircir l'action.

2° Aman se lève, après qu'Assuérus est sorti ; et comme il se lève pour chercher, selon la lettre du Texte, c'était évidemment des conjurés qui suivaient le Mage et allaient le chercher dans sa retraite.

3° Le Texte porte : *ad quærendum animam suam ab Esther ;* pour chercher son ame auprès d'Esther : de là ces ténèbres auxquelle on ne s'attend pas en plein jour. N.P^H^.S^H^., l'ame, la vie, a été pris pour N.S^H^.P^H^., obscurité, ténèbres. (17) Le nom d'Esther, *caché*, venait à l'appui ; et l'on s'est représenté des hommes qui ont couru après un autre, et qui le cherchent dans un lieu obscur où il s'est caché.

4° La crainte et l'embarras de Darius étaient exprimés dans la phrase suivante. On a confondu le verbe R.A.H., voir, avec I.R.A., craindre, et

(16) ביתן, *palatium.* בית, *intùs, intrinsecùs.*

(17) נפש, *anima, vita.* נשפ, *tenebræ, caligo.*

la méprise était facile. On lisait C.I.—R.A.H., parce qu'il voyait : on a pu en faire C.I.—I.R.A., parce qu'il craignait, ou C.I.R.A., comme il craignait, ou en prendre simplement I.R.A., il craignit. (18)

5° On a donc vu que Darius craignait pour quelqu'un ; c'en était assez, et l'on aurait imaginé le reste. Mais de plus, R.G^{H}.H., qui signifie ici, mal, perte, se prend aussi, en le tirant d'une autre racine, pour un ami, un compagnon. (19) Ainsi, c'était pour son ami, son associé, pour Gobryas, que Darius avait des craintes.

6° Enfin, si la ressemblance de prononciation, jointe au rapport des termes pour le sens, a fait prendre C.L.T^{H}., *consummare* ou *consummari*, pour C^{H}.L.T^{H}., *confodere* (20) ; au lieu de la phrase du Texte : « Il voyait que sa perte » était consommée de la part du roi ; » on a lu : Il craignait de percer son ami avec le roi. Je n'assurerai pas que les interprètes soient allés jusque-là ; mais ils le pouvaient, et Hérodote semble le supposer dans ce qu'il ajoute : « que » Gobryas s'apercevant de son inaction, lui de» manda pourquoi il ne faisait pas usage de sa

(18) כי ראה, *quia videbat.* כי ירא, *quia timebat;* כירא, *cùm timeret;* ירא, *timuit.*

(19) רעה, *malum; amicus.*

(20) כלל, *perfecit.* חלל, *confodit.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

rodote n'avait rien à en dire, et il passe tout à coup aux événemens qui suivirent la mort des deux frères. « Ayant tué les Mages, dit-il, les » conjurés laissèrent dans la citadelle ceux » d'entr'eux qui avaient été blessés, tant parce » qu'ils étaient hors d'état de les suivre, que » pour la garder. » (*Hérodote, l.* III. *c.* 79.) La citadelle, comme on voit, aurait été aussi bien gardée, qu'elle avait été bien défendue. Mais la première raison est bonne : les deux blessés ne pouvaient pas courir aussi vite, ni se démener aussi vigoureusement, que vont le faire leurs associés.

« Les cinq autres tenant à la main les têtes » des Mages, sortirent (dans le Grec, couru- » rent) en jetant de grands cris, et faisant beau- » coup de bruit. » On demandera pourquoi ces cris et tout ce bruit, qui ne pouvaient qu'exposer les meurtriers, incertains de la manière dont le peuple prendrait la chose, et ayant même de fortes raisons de craindre qu'il ne la désapprouvât ; si toutefois ils étaient aussi bien instruits qu'Hérodote des dispositions de tout l'empire, les Perses seuls exceptés, en faveur du Mage. Voici la reponse :

« La parole sortit de la bouche du roi, et » l'on couvrit la face d'Aman. » (*Esther*, *c.* VII. *v.* 8.)

1° Des paroles qui sortent de la bouche, ne pouvaient être, dans la circonstance présente,

que des cris et de grands cris, sortis de la bouche des conjurés.

2° H.M.L.C., roi, s'est partagé en deux. H.M., joint au mot précédent, a signifié *ex ore eorum*, de leur bouche; et L.C., joint au Vau qui suit, a fait L.C.U., *iverunt*, ils allèrent, ils s'avancèrent (22), ce qui autorisait à dire qu'ils coururent.

Les conjurés couraient donc et criaient, et de plus, dit l'Historien, ils faisaient un grand bruit, beaucoup de fracas. Ils pouvaient en faire beaucoup, en courant, et criant bien fort. Mais, comme ce fracas, ce grand bruit paraît distingué de leurs cris et de leur course (23), sans chercher par quel moyen ils le produisaient, nous remarquerons qu'on a pu le trouver dans notre pronom H.M., dont on aura formé le verbe H.M.H. ou H.U.M., (24) faire du bruit, beaucoup de bruit, du tapage pour répondre au *patagos* d'Hérodote. D'une manière ou de l'autre, on a eu les cinq conjurés qui courent, les grands cris qu'ils jettent, le grand bruit qu'ils font.

3° Les mots qui nous restent, P^H.N.I. —

(22) הדבר יצא מפי המלכ ו, *verbum exiit ex ore regis, et;* — הדבר יצא מפיהמ לכו, *verbum exiit ex ore eorum, ierunt.*

(23) *Currant, ingentem clamorem et strepitum cientes.* Schweigh.

(24) הום, המה, *strepuit, personuit, tumultuatus est.*

H. M. N. — C^{H}. P^{H}. U., on couvrit le visage d'Aman; ont donné sans effort, P^{H}. N. I. M. — M. N. — C^{H}. P^{H}. N.; (25) et ceux-ci signifiaient : les têtes à la main; *gestantes, tenentes capita*, dans Hérodote.

P^{H}. N. I., ou P^{H}. N. I. M., qui signifie proprement face, visage, a pu se prendre pour la tête; et comme il est au pluriel, il désignait plusieurs têtes.

C^{H}. P^{H}. N. est la paume de la main, ce que l'on tient à poignée, et même simplement la main. (26)

Comme ce terme est la clef de l'explication donnée au passage, et que le passage marque dans le travestissement, je ferai ressouvenir que le Vau et le Nun sont extrêmement rapprochés par la configuration, et qu'il est très-facile de lire ou d'écrire l'un pour l'autre. Ainsi les interprètes avaient pu trouver écrit dans leurs mémoires, ou ils ont pu croire y lire C^{H}. P^{H}. N., au lieu de C^{H}. P^{H}. U., sans se douter de l'erreur.

Mettons sous les yeux le Texte entier dans ses deux formes, ne fût-ce que pour exemple.

(25) פני המן, *facies, os Aman;* פנים מן, *facies, ora ex.*

(26) חפו, *operuerunt;* חפן, *vola, palma manûs, pugnus.*

D.B.R. —	I.T^{s}. A. —	D.B.R. —	I.T^{s}. A. —
verbum	*exiit*	*clamor*	*exiit*
M.P^{H}.I. —	H.M.L.C. —	M.P^{H}.I.H.M. —	L.C.U. —
ab ore	*regis*	*ab ore eorum*	*ierunt*
U.P^{H}.N.I. —	H.M.N. —	P^{H}. N. I. M. —	M. N. —
et facies	*Aman*	*capita*	*ex*
C^{H}.P^{H}.U.		C^{H}.P^{H}.N.	
operuerunt.		*manu* (*habentes*).	

L'histoire est longue, et chargée de détails souvent minutieux : cependant, tout à peu près se retrouve dans le Texte, rien d'essentiel n'y manque. Les eunuques placés à la porte du roi, et la fonction particulière qu'ils remplissent, la résistance qu'ils opposent aux conjurés, les menaces ou reproches qu'ils font aux gardes, l'appartement des hommes où les assaillans pénètrent, les Mages qui surviennent au bruit qu'ils entendent, l'arc et la lance dont ils s'arment, le combat qui s'engage, la blessure à l'œil, la blessure à la cuisse, la chambre obscure où l'un des deux se cache, les craintes de Darius, et bien certainement au moins la belle réponse de Gobryas qui les suppose, la course et les cris des vainqueurs, les têtes coupées qu'ils ont à la main : que l'on se représente les conteurs avec notre Texte sous les yeux, et que l'on cherche, s'ils pouvaient en tirer quelque chose de mieux.

ART. 2. *La mort du Mage, selon Ctésias.*

Ctésias n'a connu qu'un seul Mage, massacré aussi dans son palais par sept conjurés : c'est tout ce que le récit de cet Auteur a de commun avec celui d'Hérodote. Il vient cependant de la même source ; et il se fait reconnaître au premier coup d'œil, parce qu'il est simple, et qu'il porte sur une circonstance remarquable dans l'Historien sacré. Sous ce point de vue, le récit de Ctésias devient extrêmement intéressant pour nous.

« Sept seigneurs des plus illustres d'entre les » Perses conspirèrent contre le Mage. Après s'être » mutuellement donné la foi, ils prirent pour » adjoints Artasyras, et ensuite Bagapatès, qui » avait en sa garde toutes les clefs du palais. Il » leur en ouvrit les portes. Etant entrés par son » moyen, ils trouvèrent le Mage couché avec » une courtisane de Babylone. Dès qu'il les » aperçut, il sauta à bas du lit, et ne trouvant » point d'armes sous sa main, parce que Bagapatès avait eu la précaution d'enlever secrètement tout ce qu'il y en avait dans les appartemens, il brisa un siége d'or, et en prit un » pied, avec lequel il se défendit. Mais enfin » percé de plusieurs coups par les sept conjurés, » il expira, après un règne de sept mois. » (*Ctésias, Hist. Persic. c.* 14.)

[illegible]

eut conclure au moins qu'Esther [illegible]
lone, quelle que soit l'époque [illegible]
née à Suse. Les auteurs [illegible]
su que la femme, dont [illegible]
Texte, était Babylonienne [illegible]
vée par eux avec connaissance [illegible]
iendrait une preuve que le conte [illegible]
et qu'un travestissement, [illegible]
ute, mais bien avéré, [illegible]
ons indiqué, et du trait d'Esther [illegible]
ent.

4° Il est dit qu'Aman s'était jeté [illegible]
u'il était tombé sur le lit [illegible] Esther [illegible]
conte, on a dû l'entendre [illegible]
lu lit, qui saute à bas pour se [illegible]

5° Là se trouve l'exclamation [illegible]
G.M. — L.C.B.U.S. — [illegible]
— G.M.L : *etiam ad opprimendum [illegible]*
coram me; al. *mecum*.

C.B.S., dompter, subjuguer [illegible]
en Hébreu, comme [illegible]
marche-pied, un tabouret, *scabellum* [illegible]
Jérôme le rend ainsi au Chapitre [illegible]
second Livre des Paralipomènes [illegible]
ad scabellum : Le [illegible]
courut à un tabouret [illegible]

De cette circonstance [illegible]

(18) כבש, [illegible]
כיבש, [illegible]

on peut conclure au moins qu'Esther était née à Babylone, quelle que soit l'époque où elle fut amenée à Suse. Les auteurs du conte auraient donc su que la femme, dont il s'agissait dans leur Texte, était Babyloniène, et cette qualité relevée par eux avec connaissance de cause, deviendrait une preuve que le conte n'était en effet qu'un travestissement, bien étrange sans doute, mais bien avéré, du Texte que nous avons indiqué, et du trait d'Esther qu'il contient.

4° Il est dit qu'Aman s'était jeté; à la lettre : qu'il était tombé sur le lit où était Esther. Dans le conte, on a dû l'entendre du Mage qui tombe du lit, qui saute à bas pour se défendre.

5° Là se trouve l'exclamation d'Assuérus : G.M. — L.C.B.U.S^{H}. — A.T^{H}. — H.M.L.C.H. — G^{H}.M.I. : *etiam ad opprimendum reginam coram me;* al. *mecum.*

C.B.S^{H}., dompter, subjuguer, signifie aussi en Hébreu, comme C.I.B.S^{H}. en Chaldéen, un marche-pied, un tabouret, *scabellum* (28); saint Jérôme le rend ainsi au Chapitre IXe *v.* 18. du second Livre des Paralipomènes. On lisait donc *ad scabellum* : Le roi, c'est-à-dire, le Mage courut à un tabouret, il le saisit.

De cette circonstance capitale, on a déduit

(28) כבש, *subegit; scabellum, suppedaneum.* Chald. כיבש, Schulz. Lexic. כיבש, Conc. Hebr. *scabellum.*



preuve sans réplique, du principe dont nous avons déjà fait, et dont nous ferons encore de fréquentes applications, que les mêmes Textes ont été maniés à plusieurs reprises, et ont fourni matière à des récits souvent si disparates, qu'on ne soupçonnerait jamais qu'ils fussent bâtis sur le même fond. Rappelons encore deux remarques, que cet exemple met dans le plus grand jour. 1° On y voit comment se forment les variantes : elles proviennent, ou des diverses façons de rendre un même Texte, et quelquefois une seule phrase, un seul mot du Texte, ou du choix entre les différentes parties qu'il offrait à la sagacité des traducteurs, dont les uns ont su s'emparer de celles que les autres avaient omises. 2° On y voit comment ces variantes, qui se retrouvent toutes dans des bévues particulières sur la lecture ou le sens des mots, nous donnent ainsi, par leur origine commune, la démonstration la plus convaincante de leur véritable origine.

Voilà cependant ces antiques Annales, ces Archives publiques, dont le dépôt avait été ouvert à Ctésias, et sur lesquelles on a cru, Anciens et Modernes, qu'il avait composé ses Histoires, non seulement des Perses depuis Cyrus, mais des Mèdes depuis la destruction de l'empire d'Assyrie par Arbace, et des Assyriens depuis la fondation de leur empire par

Ninus (30). Ce trait et d'autres qu'on a eu occasion d'observer, prouvent que pour les temps mêmes les plus voisins du sien, il y a quelque chose à rabattre de l'autorité qu'on lui accorde; et l'on peut juger de ce qu'il lui en reste pour les temps antérieurs : on peut entrevoir de quelle source il a tiré le petit nombre de faits, qui remplissent les seize ou dix-sept cents ans de durée successive, qu'il donne aux Assyriens et aux Mèdes.

On s'étonnera peut-être qu'il ne soit question, ni dans l'un ni dans l'autre récit, de la potence ou de la croix sur laquelle périt Aman ; mais on en découvre aisément la raison. Cette partie du Texte ne pouvait pas s'appliquer au Mage : quel que fût celui qui avait occupé le trône avant Darius, et de quelque manière qu'il eût fini ses jours, il était trop notoire que ce prince, ni aucun autre roi de Perse, n'avait été crucifié ou pendu. Il a donc fallu chercher la mort du

(30) « Ctesias ayant été fait prisonnier dans la guerre du jeune » Cyrus contre son frère Artaxerxès, et son habileté dans la médecine l'ayant mis en honneur et en crédit auprès du roi Artaxerxès, il a eu occasion, pendant dix-sept ans qu'il a séjourné dans cette cour, de visiter les Archives de la Perse. » C'est en effet de ces membranes sur lesquelles les Perses, conformément à une ancienne loi, ont écrit de tout temps ce qui » s'est passé chez eux, que Ctésias a tiré, avec une grande exactitude et un grand ordre, l'Histoire qu'il a composée pour les » Grecs. » Diod. de Sic. Hist. liv. II. c. 22. trad. de Terr. tom. I. pag. 281.

Mage dans ce qui précède le supplice d'Aman ; il a fallu y trouver pour lui un genre de mort, moins éloigné de l'ordre ordinaire, et qui, sans être plus vrai, fût au moins croyable.

» la nuit, qui survint, n'eût arrêté le carnage, » il n'en serait pas échappé un seul. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 79.)

Hérodote rapproche les événemens, parce qu'en effet ils sont liés entr'eux. La vengeance des Juifs ne fut pas si prompte : mais elle était une suite du supplice d'Aman ; elle devenait, dans l'histoire de Smerdis, une conséquence de la chute des usurpateurs, et devait suivre le récit de leur mort. En effet, quelque peu que nous dise Hérodote du massacre des Mages, nous trouvons dans les deux seules circonstances qu'on y remarque, autant de preuves du travestissement.

1° Les Perses oublient leurs arcs et leurs flèches ; ils ne pensent qu'à leurs épées. C'est que le Texte ne mettait que cette arme entre les mains des Juifs « qui se jetant sur tous leurs en» nemis, les frappèrent de l'épée, les tuèrent » et les firent périr. » (*Esther*, *c.* IX. *v.* 5.)

2° Le massacre finit à la nuit. C'est que les Juifs n'eurent qu'un jour pour exercer leur vengeance : « Il leur fut permis de s'assembler et » de se tenir prêts pour défendre leur vie, de » tuer et de faire périr tous ceux qui conspire» raient et s'élèveraient contr'eux, dans toutes » les provinces du roi Assuérus, en un même » jour, qui serait le treizième du douzième » mois. » (*Esther*, *c.* VIII. *v.* 11.) Et au Chapitre suivant : « Ils commencèrent à tuer leurs enne-

[illegible] en
[illegible] mi-
[illegible] laire,
[illegible] ait
[illegible] de se
[illegible],

demande plus d'attention. « Les Perses, dit Hé-
» rodote, célèbrent avec beaucoup de solennité
» cette journée : cette fête, l'une de leurs plus
» grandes, s'appelle Magophonie. Ce jour-là il
» n'est pas permis aux Mages de paraître en pu-
» blic ; ils restent chez eux. » (*Hérodote*, *l.* III. *c.* 79.) Le nom donné à la fête, et qui signifie Massacre du Mage ou des Mages, pourrait bien être de la façon des Grecs, comme le terme est purement Grec ; s'il n'est qu'une traduction du nom Persan, il prouve incontestablement que la fable du Mage roi était connue, et même venait des Perses.

La Magophonie est le premier exemple que nous ayons d'une fête nationale, établie pour célébrer un grand événement politique, et en perpétuer la mémoire. C'est le seul que nous offre l'Histoire des Perses, le seul même qu'on aurait à citer dans toute l'Histoire des anciens peuples de l'Asie, les Juifs exceptés, si celle des Parthes n'en offrait un semblable plusieurs siècles après. N'est-il pas singulier, que cet exemple unique concoure avec le fait du même genre, consigné dans le Livre d'Esther ? que d'un côté, les deux fêtes, de la Magophonie pour les Perses, des Phurim ou des Sorts pour les Juifs, aient tant de ressemblance par leur nature, leur origine, leur objet, et que de l'autre, leur établissement ait eu lieu dans le même pays et à la même époque ? Le résultat

[illegible] pas, qu'il [illegible] liaison intime, [illegible] comme étran- [illegible] secret, que l'on [illegible] mais que l'on ne [illegible] expliquer.

[illegible] l'histoire d'Hérodote [illegible] que nous [illegible] portrait [illegible] sont les Phurim [illegible] le nom de Magophonie, [illegible] emprunt [illegible] et un [illegible] [illegible] moment.

[illegible] aux Juifs, qu'Hé- [illegible] pour une fête générale [illegible] comme il le dit, de [illegible] jours de l'autre [illegible] d'Esther, ou [illegible] pratiquer par quelques [illegible] d'une fête établie [illegible] par nous, renouvelée [illegible] de leurs plus grandes [illegible] célébrer en [illegible] les parties de l'Asie mi- [illegible] La Nation Juive, [illegible] dans le vaste empire des Perses, était [illegible] sur chaque point; elle se [illegible] au milieu d'une immense population,

dont elle ne formait qu'une faible partie dans les provinces mêmes où les Juifs étaient en plus grand nombre : jamais une fête établie pour eux seuls, et concentrée dans le sein de leurs familles, quelque publicité, quelque éclat qu'ils lui eussent donnés, ne se serait présentée aux yeux de l'observateur le moins attentif, comme une fête générale de tous les Perses et de tous les peuples soumis à leur domination.

Ctésias vient à l'appui d'Hérodote : le long séjour qu'il avait fait à Suse ne permet pas de supposer qu'il eût été trompé sur un fait si public, si souvent répété, si facile à constater. « Les Perses, dit-il, célèbrent encore aujourd'hui » la fête de la Magophonie, le même jour que » le Mage Sphendadate fut tué. » (1) Comment récuser le témoignage réuni des deux Historiens ? ils sont l'un et l'autre témoins oculaires, ils écrivaient à différentes époques, en des lieux différens, et chacun d'eux par conséquent avait ses preuves propres et directes du fait qu'il avance ; opposés dans leur récit sur presque tous les points, ils s'accordent cependant sur celui-ci, c'est-à-dire, sur le point dont ils auraient le mieux connu la fausseté, s'il n'eût pas été vrai ; sur lequel Ctésias, qui saisit vo-

(1) *Hist. Pers. c.* xv. Ctésias dépose de l'existence de la fête : que le jour fût celui où le Mage avait été tué, c'est autre chose ; il ne pouvait en parler que d'après ses conjectures, les idées de ses conteurs, ou l'opinion des Perses.

lontiers les occasions de rendre suspecte la véracité d'Hérodote, aurait pu l'attaquer avec plus d'avantage, et le convaincre plus aisément de mensonge : quelle autre raison donner de cet accord, que la vérité même et la notoriété du fait ?

Il y avait donc au temps d'Hérodote, au temps encore de Ctésias, une fête religieusement observée par les Perses, pour célébrer un événement mémorable qu'ils ont cru, et que peut-être l'on croyait en Perse, avoir été la mort d'un Mage usurpateur du trône. Si donc le meurtre du faux Smerdis d'Hérodote, ou du Sphendadate de Ctésias, n'est en réalité que le supplice d'Aman, il s'ensuit que la chute de ce favori d'Assuérus, et l'heureuse révolution qui fit retomber sur lui et ses fauteurs les projets sanguinaires qu'il avait formés, n'étaient pas seulement célébrées par les Juifs, mais étaient devenues l'objet d'une fête nationale, publique et solennelle, dans toutes les provinces du royaume des Perses. Ce que nous en lisons dans la Version Grecque du Livre d'Esther, n'est donc pas une invention du Traducteur ; l'Edit d'Assuérus n'est point une pièce supposée, ni l'œuvre méprisable d'un faussaire ignorant. Une loi semblable a été rendue, son existence devient un fait ; car il faut bien que la fête qu'attestent les Historiens, eût été ordonnée pour les Perses, puisqu'elle était célébrée par les Perses. La Ver-

sion ne contient rien, qui ne pût être dans le Texte primitif du Livre sacré ; et l'auteur, quel qu'il soit, de ce Livre ne rapportait rien, qu'il n'eût pu voir et lire de ses yeux dans le texte original de l'Edit. Assuérus devait y parler aux Perses, comme il leur parle dans la copie ou extrait que nous en avons ; il a dû leur dire dans l'un, comme nous le lisons dans l'autre : « Vous donc aussi mettez ce jour au nombre de » vos fêtes : célébrez-le comme un jour distin- » gué, avec toute sortes de festins et de joie ; » afin que maintenant et dans la suite, ce soit » un monument de la conservation de ceux qui » sont bien disposés en faveur des Perses, et de » la perte de ceux qui forment contre nous des » projets criminels. » (*Esther, c.* VIII. *du Grec ; et dans la Vulgate*, *c.* XVI. *v.* 22 *et* 23. *)

Tel est le texte de l'Edit dans le Grec des Septante et dans notre Version Latine, où Assuérus n'ordonne que ce qu'Hérodote et Ctésias ont vu pratiquer de leur temps. Mais l'Historien Josèphe ne le rend pas tout à fait ainsi ; il ne parle point de la fête, et l'on a opposé son silence au témoignage de l'Ecrivain sacré. L'argument négatif était faible ; il devient nul maintenant, et ne peut rien contre le fait : était-il même bien fondé ?

Josèphe nous donne l'Edit d'Assuérus à peu

* Ex Gr. et antiq. Vulgata.

pris comme le Traducteur Grec, et sans le copier néanmoins; de manière qu'on pourrait croire qu'il a aussi, de son côté, traduit cette pièce sur le Texte original. Il n'énonce pas, à la vérité, ce qu'il y a de plus exprès dans la lettre dont il s'agit : mais ce qu'il en conserve, suppose ce qu'il supprime, et quel qu'ait été le motif de l'omission, on ne saurait douter que le Texte sur lequel il travaillait, n'eût la clause entière. Dans sa version, comme dans la nôtre, Assuérus déclare que les Juifs auront un jour pour se venger de leurs ennemis, qui sera le treizième du douzième mois, le mois d'Adar; il remarque que ce jour qui devait leur être funeste, Dieu l'a converti en un jour de salut : « Qu'il soit donc, continue Assuérus, heureux » (un bon jour) pour ceux qui nous veulent » du bien, et un souvenir (un avertissement » perpétuel) de la punition de ceux qui forment » contre nous de mauvais desseins. » (2) On sent que ces expressions s'appliqueraient mal au jour même où le châtiment avait eu lieu, et ne peuvent se rapporter commodément qu'à un jour consacré chaque année à en rappeler la mémoire. C'est notre verset 23, fait pour le verset 22, et qui n'a plus de sens ou n'a qu'un sens louche, quand on l'en détache pour le joindre immédiatement à celui qui les précède.

(2) Joseph. Antiq. Jud. lib. XI, cap. VI. 12.

Ce verset que Josèphe supprime existait donc, ou avait existé originairement, dans le Texte qu'il traduisait ; et sa version tronquée prouverait seulement, que le Traducteur Grec a eu un exemplaire plus exact, ou l'a rendu avec plus de fidélité.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller jusque-là. Josèphe ne s'était pas engagé à donner en entier l'Edit d'Assuérus, et rien ne l'y obligeait. Il en a pris ce qui intéressait et honorait particulièrement sa nation, dont il écrivait l'Histoire, et a pu écarter ou négliger une disposition commune à tous les peuples de l'empire, et qui ajoutait peu au fait principal, seul intéressant pour elle. Peut-être a-t-il craint que l'on ne confondît la fête des Juifs, dont il devait bientôt parler, établie par eux-mêmes et pour eux, d'après les ordres de Mardochée, avec celle que célébraient les Perses, d'après l'ordre du roi ; l'une et l'autre, bien que très-distinctes, ayant des rapports d'origine, qu'indiquait le texte de l'Edit. Quoi qu'il en soit, le témoignage de Josèphe constate que l'Edit d'Assuérus était connu de son temps, et reçu comme pièce authentique, parmi les Juifs de la Palestine ainsi que parmi ceux de l'Egypte, à Jérusalem de même qu'à Alexandrie : c'est le point essentiel, et il ne reste plus qu'à savoir ce que contenait l'Edit. Josèphe n'en présente qu'une partie, mais il n'exclut pas l'autre ; et si l'on sait d'ailleurs

[illegible] témoignage
[illegible] que cette
[illegible] les au-
[illegible] titre [illegible]
[illegible]

[illegible] l'une [illegible]
[illegible] opposé [illegible]
[illegible] sur laqu[illegible]
[illegible] au m[illegible]
[illegible] pendant, [illegible]
[illegible] par [illegible]
[illegible] serait [illegible]
[illegible] it [illegible]
[illegible] auteurs [illegible]
[illegible] l'Histoire [illegible]
[illegible]

[illegible] de quitt[illegible]
[illegible] questions [illegible]
[illegible] nature d[illegible]
[illegible]
[illegible] difficultés, [illegible]
[illegible] que M[illegible]
[illegible] de Perse
[illegible] parce [illegible]
[illegible] mêmes, et [illegible]
[illegible] le mo[illegible]
[illegible] que la fête [illegible]
[illegible] pas pour [illegible]
[illegible] avait été [illegible]

lébrée qui me [illegible]
pire : mais [illegible]
et la rendirent [illegible]
ne se prête pas à [illegible]
nonce une [illegible]
nouvellera [illegible]
âge et à perpétuité [illegible]
ment des [illegible]
grandes [illegible]
marqué, un [illegible]
cela ne convient à [illegible]
rejouissances [illegible]

On a dit [illegible]
civile, et que [illegible]
de religion. Mais [illegible]
commande une [illegible]
fête proprement [illegible]
qui fussent [illegible]
vinssent point [illegible]
et l'invocation [illegible]
soit à l'égal [illegible]
les Perses n'avaient-ils [illegible]
gieuses ? [illegible]
étaient-elles [illegible]
de leur religion [illegible]
l'Ecriture, que [illegible]
fêtes, les [illegible]
sont toujours [illegible]
de cérémonies [illegible]
adoraient.

près comme le Traducte
copier néanmoins ; de m
croire qu'il a aussi, de s
pièce sur le Texte origi
la vérité, ce qu'il y a
la clause dont il s'agit
serve, suppose ce qu'il
été le motif de l'omiss
que le Texte sur leq
clause entière. Dans
nôtre, Assuérus déc
jour pour se venger
le treizième du do
il remarque que
funeste, Dieu l'
« Qu'il soit dor
» (un bon jou
» du bien, e
» perpétuel)
» contre n
sent que
au jour n
ne peuv
jour cr
mémo
verse
sens
joi

ur tous les sujets de l'em-
ifs voulurent la conserver,
anente pour eux. Le Texte
ette explication. Tout y an-
blie pour durer, qui se re-
s ans, qni passera d'âge en
ité : il n'est pas parlé autre-
n. Elle est mise au nombre des
tés des Perses, elle a son jour
ur insigne et distingué : rien de
nt à une fête passsagère, à des
d'un jour.

encore que la fête était purement
ue les Juifs seuls en firent un acte
Mais l'Edit ne distingue point. Il
une fête, et par conséquent une
ment dite : les Perses en avaient-ils
nt exclusivement civiles ; où n'inter-
point les superstitions de leur culte,
ocation de leurs dieux ? Il veut qu'elle
l'égal des plus solennelles de la nation :
rses n'avaient-ils donc point de fêtes reli-
es ? ou, leurs plus grandes solennités
nt-elles celles dont ils excluaient tout acte
leur religion ? On voit au contraire dans
criture, que chez les peuples idolâtres, les
tes, les festins, les réjouissances publiques,
sont toujours accompagnés de chants, de danses,
de cérémonies, en l'honneur des divinités qu'ils
ient.

Assuérus n'excluait point les rites religieux : il les supposait pour la plupart au moins de ses peuples, et pouvait les supposer pour tous, mais il n'en commandait aucun en particulier. Chaque nation avait les siens, qu'elle observait suivant ses usages, et qu'elle réglait à son gré. Les Juifs faisaient ces réjouissances dans l'esprit de leur religion ; elles devenaient saintes pour eux, parce que leur religion était sainte. Mais les Juifs ne s'en tenaient pas là, et les Phurim, tels qu'ils les célébraient, étaient véritablement leur fête ; ils étaient d'eux, et n'étaient que pour eux.

Assuérus avait indiqué nommément les festins parmi les réjouissances qu'il ordonnait : c'était sans doute l'usage chez les Perses, ainsi que chez d'autres peuples ; il n'avait rien qui ne fût naturel, et qui ne pût être innocent. Les Juifs s'y conformèrent donc, ils eurent aussi leurs festins : mais ces marques d'union et de fraternité, ces actes de charité et de bienfaisance qui les accompagnaient, de qui venaient-ils originairement ? d'eux-mêmes et de Mardochée, qui leur en fit ensuite une loi expresse pour l'avenir.

Assuérus ne parlait que d'allégresse et de réjouissances. Les Juifs voulurent consacrer le souvenir de leur affliction, comme celui de la joie qui lui avait succédé ; pour mieux montrer qu'ils sentaient tout le prix de leur délivrance, et qu'ils savaient à quelle main ils en étaient re-

devables : ils ajoutèrent donc à la fête commandée le jeûne de la veille, qu'ils appelaient le jeûne de Mardochée, et les cris de douleur, par lesquels ils imitaient ceux qu'ils avaient poussés vers le Ciel pour en obtenir du secours. C'est ainsi qu'ils sanctifiaient d'avance la journée du lendemain, afin de n'y trouver qu'une joie pure et religieuse.

Ajoutons, que l'Edit ne pouvait obliger que les peuples soumis aux Perses, et seulement tant qu'ils leur resteraient soumis : les Juifs rendirent la fête générale pour toute la nation, permanente pour toute leur postérité : et sous ces deux rapports encore, ils en firent une fête qui leur était propre ; qui s'étendait à des lieux que la loi d'Assuérus n'atteignait pas, et à des temps à venir où cette loi ne subsisterait plus.

Il faut donc reconnaître dans l'ordonnance d'Assuérus une institution fixe et durable de sa nature, avec le caractère, par rapport à la religion, qu'avaient les plus solennelles institutions de ce genre parmi les Perses : et il est également évident, qu'il ne résultait de là aucun inconvénient relativement aux Juifs, la fête qui s'établit parmi eux à cette occasion, n'en étant ni moins pure dans ses motifs, ni moins sainte dans ses pratiques, ni moins dégagée, dans son exécution, de toute ressemblance ou participation aux actes d'idolâtrie, qui souillaient les réjouissances des autres peuples.

Quoi qu'il en soit du tems où vécut Zo-[illegible]e, et où sa religion s'établit dans la Médie [illegible] Perse, il est certain, et l'on en convient, [illegible] dominait parmi les Perses et les Mèdes [illegible]mps de Darius et de ses premiers succes-[illegible]. Personne n'ignore le crédit qu'avaient les [illegible]es auprès de Xerxès, et le zèle destructeur [illegible]ls inspirèrent à ce prince contre les temples [illegible]es dieux des autres religions. En faudrait-il [illegible]ntage pour rendre suspecte toute l'histoire [illegible] faux Smerdis? Comment concilier ces faits [illegible] l'idée d'une conjuration des Mages contre [illegible] Perses, du carnage qu'on en fit [illegible], et [illegible]out de la fête qu'ils établirent à cette occa-[illegible]? d'une fête qui commence sous le règne [illegible]ne de Darius, se maintient sous les règnes [illegible]ans, et amène chaque année un jour, où [illegible] Mages si puissans et si révérés, ne peuvent [illegible] se montrer en public, et n'osent sortir de [illegible]ez eux?

Ceux qui ne placent Zoroastre qu'au temps [illegible] Darius, ou admettant à cette époque un se-[illegible]ond Zoroastre, attribuent à l'un ou à l'autre [illegible]ne réforme de la religion des anciens Mages, [illegible]t la restauration de leur secte abattue, ne [illegible]èvent point les difficultés. Comment la secte des Mages se serait-elle rétablie après une chute pareille? Comment la fête aurait-elle subsisté après leur restauration? Il faut entendre les auteurs ou défenseurs de ce système.

[illegible]. La secte
[illegible] grand mépris,
[illegible] années
[illegible] sous le
[illegible] remar-
[illegible] chefs de
[illegible] et le
[illegible] elle
[illegible] qu'elle
[illegible] prévalut
[illegible] à cette
[illegible] Cependant,
[illegible] toujours attaché
[illegible] c'est-à-dire, au Ma-
[illegible] cette disposi-
[illegible] le Sabaïsme
[illegible] et
[illegible] Zoroastre
[illegible] dans la Médie
[illegible] à la cour de
[illegible] sentimens avec
[illegible] si insinuante,
[illegible] prosélyte
[illegible] la noblesse, et
[illegible] de distinc-
[illegible] le Ma-
[illegible] révolution
[illegible] règne de Darius.
[illegible] en vain;
[illegible] par son habileté,

1° Quoi qu'il en soit du temps où vécut Zoroastre, et où sa religion s'établit dans la Médie et la Perse, il est certain, et l'on en convient, qu'elle dominait parmi les Perses et les Mèdes, au temps de Darius et de ses premiers successeurs. Personne n'ignore le crédit qu'eurent les Mages auprès de Xerxès, et le zèle destructeur qu'ils inspirèrent à ce prince contre les temples et les dieux des autres religions. En fallait-il davantage pour rendre suspecte toute l'histoire du faux Smerdis? Comment concilier ces faits avec l'idée d'une conjuration des Mages contre les Perses, du carnage qu'en font ceux-ci, et surtout de la fête qu'ils établissent à cette occasion? d'une fête qui commence sous le règne même de Darius, se maintient sous les règnes suivans, et amène chaque année un jour, où ces Mages si puissans et si révérés, ne peuvent pas se montrer en public, et n'osent sortir de chez eux?

Ceux qui ne plaçant Zoroastre qu'au temps de Darius, ou admettant à cette époque un second Zoroastre, attribuent à l'un ou à l'autre une réforme de la religion des anciens Mages, et la restauration de leur secte abattue, ne lèvent point les difficultés. Comment la secte des Mages se serait-elle rétablie après une chute pareille? Comment la fête aurait-elle subsisté après leur restauration? Il faut entendre les auteurs ou défenseurs de ce système.

« Après ce désastre, dit Prideaux, la secte » des Mages tomba dans un si grand mépris, » qu'elle eût bientôt péri, si quelques années » après, elle n'eût été remise sur pied, sous le » nom de réforme, par Zoroastre. » Il remarque ailleurs, « qu'après la mort des chefs de » cette Secte, usurpateurs de la couronne, et le » massacre qui fut fait de ses sectateurs, elle » tomba dans une si grande décadence, qu'elle » parut comme éteinte ; le Sabaïsme prévalut » partout, Darius et ses partisans s'étant à cette » occasion déclarés en sa faveur. » Cependant, reprend-il, le peuple demeura toujours attaché à la religion de ses pères, c'est-à-dire, au Magisme, et Zoroastre sut profiter de cette disposition ; Darius lui-même abandonnant le Sabaïsme ou le culte des Astres, embrassa sa réforme, et les choses alors changèrent de face. « Zoroastre » ayant établi sa nouvelle doctrine dans la Médie » et dans la Bactriane, se rendit à la cour de » Darius à Suse, et y proposa ses sentimens avec » tant d'adresse, et d'une manière si insinuante, » qu'il gagna bientôt Darius et en fit un prosélyte » de sa réforme. Les courtisans, la noblesse, et » tout ce qu'il y avait de personnes de distinc- » tion dans le royaume, embrassèrent le Ma- » gisme à l'exemple du prince. Cette révolution » arriva la trentième année du règne de Darius. » Les chefs des Sabéens s'y opposèrent en vain ; » Zoroastre l'emporta sur eux par son habileté,

» et il établit si bien le Magisme qu'il devint la » religion dominante de tout le pays. » (3)

Ce qu'ont dit là-dessus Prideaux, Hyde qu'il suit, et d'autres après eux, n'est appuyé sur aucun témoignage positif : ce sont de pures conjectures, que l'histoire du Mage Smerdis a paru autoriser, parce qu'elle les rendait nécessaires, et qui, dans le vrai, n'ont d'autre fondement que le récit même d'Hérodote, qu'il fallait concilier avec la suite de l'Histoire des Perses. Mais comment n'a-t-on pas senti, que la cause qui avait produit cette espèce d'anéantissement du Magisme, en aurait rendu le rétablissement impossible ; qu'il ne se serait relevé, ni sous Darius qui l'avait abattu, ni sous Xerxès son fils, ni tant que sa race occupa le trône? Le simple changement de quelques points de dogme ou de pratique au milieu de tant d'absurdités, n'aurait pas opéré une révolution semblable, si prompte et si entière, dans la politique du prince et les dispositions du peuple dominant. On ne peut pas dire quel changement se fit alors dans la religion des Mages ; et l'on peut assurer qu'il n'y en eut aucun dans les sentimens des Perses, à l'égard de ceux dont ils célébraient tous les ans le massacre. Qu'il y ait eu donc à cette époque un premier ou second

(3) Hist. des Juifs, liv. 3. tom. 1. pag. 124. liv. 4. tom. 2. p. 39 et 55.

sa foi de ne découvrir à personne la fourberie qu'ils ont faite aux Perses. Dans le partage de l'empire pour l'imposition du tribut, la Médie y est assujettie comme les autres provinces, et entre dans le dixième gouvernement ; la Perse seule est distinguée, reste exempte, et continue à ne payer qu'un don gratuit. Il est donc évident qu'Hérodote arrange l'histoire de Smerdis d'après son idée, que les Mèdes avaient eu autrefois la domination de l'Asie, et que les Perses la leur avaient enlevée. Selon lui, les Perses régnaient seuls sous Cyrus et sous Cambyse ; Smerdis et les Mèdes veulent reprendre l'empire, Darius et ses associés le conservent aux Perses.

On a tenté d'accorder Hérodote avec les autres Historiens, et ce qui était le plus important, avec les Ecrivains sacrés, sur la manière dont s'établit et la forme de gouvernement qu'eut d'abord le royaume fondé par Cyrus. Ces discussions ne sont pas de notre sujet : mais je demande, comment on le concilierait avec ce que l'Ecriture nous apprend de l'état intérieur et du gouvernement de cet empire, sous les rois qui occupèrent le trône après Cambyse et le Mage. Le Livre d'Esther est d'un grand poids à cet égard, parce que les notions qu'il donne sont appuyées sur des faits, et que l'Assuérus dont il parle, ne pourrait être qu'un des premiers successeurs de Darius fils d'Hystaspe, s'il n'était Darius lui-même. Or, dans ce Livre, Assuérus

dominateur, qu'un roi et un empire des Perses : tandis qu'Eschyle, plus voisin de l'origine de la monarchie, emploie indifféremment le nom des Perses ou des Mèdes, fait aller de pair les villes de Suse et d'Ecbatane, comme deux capitales de l'empire (4); et qu'Hérodote lui-même, ainsi que nous l'observerons bientôt, ne parle presque jamais que des Mèdes. Le premier Livre des Machabées nous montre le vrai : on y voit quel fut l'usage constant pour le rang et la priorité, et comment les deux nations conservèrent jusqu'à la fin, leur prééminence sur toutes les autres, et une parfaite égalité entr'elles : Darius Codoman, le dernier roi de Perse, y est encore appelé, comme au temps d'Assuérus, le roi des Perses et des Mèdes. (5)

Les Mèdes avaient donc partagé l'empire, sous Cyrus et Cambyse ; et à la mort de ce dernier prince, ils n'eurent pas besoin de le recouvrer. Ils le partagèrent de même sous Darius ; et ce prince, par conséquent, ne l'avait pas repris sur eux, lorsqu'il l'avait arraché aux Mages.

Il n'est pas plus facile d'accorder Hérodote avec lui-même, qu'avec l'Ecriture. Dans la suite

(4) « Avec cette armée, Athènes a fait mille maux aux Mè» des. » Il parle de la bataille de Marathon. Trag. des Pers. pag. 17 de la trad. franc. « Les habitans de Suse et d'Ecbatane. » Tu plonges Suse et Ecbatane dans le deuil. » p. 32.

(5) « Après qu'Alexandre le Macédonien, fils de Philippe, fut » sorti du pays de Cethim, et qu'il eut vaincu Darius roi des » Perses et des Mèdes, il régna en sa place. » 1. Mac. 1. 1.

de son Histoire, il nomme indifféremment les Mèdes ou les Perses, et plus souvent les premiers, quand il veut désigner le peuple régnant. On l'observe dès le IV[e] Livre, sous le règne de Darius (*c.* 165 *et* 197.) Cette expression lui est si familière, que sur le dernier endroit cité, pour éviter les répétitions, le Traducteur français s'est cru obligé d'avertir, une fois pour toutes, qu'Hérodote dit toujours les Mèdes pour les Perses. Il aurait bien dû nous apprendre en même temps, comment cette confusion de noms, qui supposerait presque l'identité des deux peuples, et qui suppose au moins parité de droit et de puissance entr'eux, peut s'expliquer après ce que l'on nous a dit de la domination des uns avant la tentative du Mage, et de l'état d'asservissement où restèrent les autres après sa chute: car c'est là manifestement l'idée qu'Hérodote s'était formée, et qu'il veut nous donner de leur situation respective. Disons qu'il en avait parlé dans l'histoire de Smerdis, conformément à son opinion sur les révolutions antérieures de l'Asie; et que parlant de son temps, conformément à ce qu'il pouvait voir de ses yeux et au langage commun qu'il entendait tous les jours, il ne s'est pas aperçu d'une contradiction réelle, ou n'a pas cru devoir s'inquiéter d'une contradiction apparente, entre des choses qui lui paraissaient également certaines.

On trouve la même incohérence dans son his-

toire du faux Smerdis, et si l'on veut bien en observer la marche, on restera convaincu que les Mèdes ne doivent qu'à ses préjugés et à son imagination, la part qu'il leur fait prendre à un événement auquel on ne voit pas, dans son propre narré, qu'ils en prennent aucune. De la manière dont les faits sont présentés, l'usurpation du Mage n'aurait rien changé à l'état général des choses. Le faux Smerdis cache son origine; il se donne pour le fils de Cyrus, et n'est reconnu qu'à ce titre : il aurait donc régné comme Perse, comme chef de la nation des Perses, comme issu du sang de leurs rois ; et ce peuple aurait continué de dominer sous lui, comme il l'avait fait sous Cyrus et sous Cambyse, comme il l'aurait pu faire sous le véritable Smerdis. Qu'auraient gagné les Mèdes, qui auraient eu un roi de leur nation sans le savoir, sans que personne s'en doutât ? Si l'usurpation était le fait des Mèdes, autant que des Mages, pourquoi les Perses vainqueurs ne poursuivent-ils que les Mages, comme s'ils croyaient n'avoir qu'eux d'ennemis, ou n'avoir rien à redouter des autres ? tant il était difficile de mettre de la consistance dans une narration, où les faits n'avaient point de liaison entr'eux. Le récit vraisemblablement était d'abord plus simple, et comme celui de Ctésias, il ne parlait que de l'usurpation du trône : bientôt on a voulu y rapporter le projet, mentionné dans l'Edit

d'Assuérus, d'ôter l'empire aux Perses ; et pour expliquer ce dernier fait, Hérodote ou d'autres n'ont cru pouvoir mieux faire que d'attribuer le tout aux Mèdes. Mais ces Mèdes, introduits après coup dans le conte, y sont restés nuls, n'y ont porté que leur nom, et n'y causent que de l'embarras, parce que le conte originairement n'était pas fait pour eux.

II. On se demande après cela, d'où est venue l'idée d'introduire les Mages et les Mèdes dans le complot du faux Smerdis, et de faire de cet usurpateur un Mède et un Mage.

1° Ctésias donne comme Hérodote, la qualité de Mage au successeur de Cambyse, et le nom de Magophonie à la fête célébrée par les Perses en mémoire de sa mort. Cet accord prouve qu'ils ont suivi l'un et l'autre une tradition reçue, et que l'on donnait en Asie le titre de Mage, ou un titre analogue, à celui qu'on supposait avoir usurpé le trône après Cambyse. Hérodote, et peut-être faut-il en dire autant de Ctésias, a pris ce terme dans le sens que lui attribuaient communément les Grecs, qui n'ont connu de Mages que chez les Perses et les Mèdes, et n'appliquaient ce nom qu'aux Prêtres de ces peuples. Tout ce qu'on peut conclure de son récit, c'est que l'usurpateur passait en Orient pour avoir été de l'ordre des Prêtres : qu'il fut Prêtre Chaldéen, Perse, ou Mède ; qu'on lui

donnât, ou ne lui donnât pas, la qualité de Mage, celle de Prêtre la faisait supposer. Hérodote n'a vu en lui un homme de cette secte de Mages, qui de son temps dominait en Asie, que parce qu'elle était la seule qu'il connût.

Mais le nom n'était pas étranger aux Chaldéens et aux Babyloniens. On en ignore l'origine et la signification propre ; et les Etymologistes ont fait là-dessus des conjectures assez bizarres ; celle, par exemple, qui le dérive des oreilles coupées de Smerdis. Les Historiens Grecs se montrent partout fort peu instruits de ce qui concerne les anciens royaumes d'Assyrie et de Chaldée. Ce n'est donc pas assez de leur témoignage, pour prouver que Babylone n'eut point aussi ses Mages, et que les Prêtres Chaldéens n'en portèrent jamais le nom : il est seulement vrai que les Grecs l'affectaient, du moins particulièrement, à ceux de la religion des Perses.

Daniel (*c.* II. *v.* 2.) compte quatre classes de ministres du culte à Babylone, les Chartumim, les Ashaphim, les Macshaphim, et les Cashdim ou Chaldéens. Le sens de chacun de ces termes n'est pas déterminé, quoique la signification générale ne soit pas douteuse : mais dans la Version grecque de Théodotion, comme dans la Version latine de saint Jérôme, le mot Ashaphim est constamment rendu par celui de Mages. Le mot Macshaphim, que saint Jérôme traduit *malefici*, et Théodotion *pharmaci*, les enchan-

[illegible] rapport avec le préc[illegible]
[illegible] semblaient n'être
[illegible] commune, deux
[illegible], et les Mac-
[illegible] on recon-
[illegible] nous cherchons ;
[illegible] Marshaphim se-
[illegible] Interprètes
[illegible] lettres,
[illegible] de Na-
[illegible] des Mages ;
[illegible] un titre
[illegible] au même
[illegible] Enfin, si l'on
[illegible] avons
[illegible] Chapitre, on
[illegible] partageaient
[illegible] Chaldéenne,
[illegible] géné-
[illegible] désignait
[illegible] Enchan-
[illegible] de Chal-
[illegible] ce qu'était Aman,
[illegible] de lui ;
[illegible] celle que les
[illegible] de Smerdis.

[illegible] expressément
[illegible] d'Aman : mais elle le
[illegible] milieu de ses Sages,
[illegible] sur tous les évènemens qui

lui arrivent, ne décidant rien, ne faisant rien sans eux; et les Sages d'Aman sont en même temps ses amis. N'a-t-on pas pu croire, et véritablement n'y a-t-il pas lieu de penser, qu'il était au nombre des Sages de Babylone, à quelque classe qu'il ait appartenu ? Il semblerait même avoir été leur chef, puisque l'Ecrivain nous les montre comme étant à lui et à ses ordres. Aman aurait donc été Mage et reconnu pour tel, quoiqu'il ne fût ni Mède, ni Perse, ni sectateur de Zoroastre; on aurait pu supposer qu'il avait professé le Magisme des Perses, quoiqu'il n'eût exercé que celui des Chaldéens ; on aurait pu, et les Grecs surtout, lui attribuer la qualité de Mage, quand il n'y aurait point eu de Mages à Babylone, et qu'Aman n'eût porté originairement que la qualité de Prêtre ou de Sage.

Le fait admis servirait à expliquer différens traits de l'Histoire d'Esther; et cette considération appuie la conjecture. On verrait, d'où venait cette haine personnelle et profonde d'Aman contre les Juifs, contre tous les Juifs, que l'Ecrivain sacré remarque avec soin. La résistance de Mardochée put la faire éclater, mais n'en rend pas suffisamment raison : on y découvre l'esprit de secte, le fanatisme aveugle ou l'audacieuse politique d'un Prêtre idolâtre, entêté de sa superstition ou jaloux de l'autorité qu'elle lui donne. Ce sentiment perce dans le

discours d'Aman à Assuérus ; c'est aux mœurs, aux coutumes, à la religion des Juifs qu'il en veut. Les Prêtres de Babylone n'avaient pas oublié la supériorité que Daniel avait eue sur eux, le massacre de ceux qui desservaient le Temple de Bel, l'aventure du Dragon, et la punition des accusateurs du Prophète. On verrait encore, pourquoi Esther se faisait un devoir de ne pas manger à la table d'Aman. (*Esther*, *c.* XIV. *v.* 17.) Le même motif influait peut-être sur le refus que faisait Mardochée de se prosterner devant lui : il pouvait craindre qu'un pareil hommage, eût-il été purement civil, et rendu seulement au favori du roi, ne fût regardé comme un hommage religieux rendu au Chef, ou à l'un des principaux Ministres, d'un culte que lui et sa nation avaient en horreur. Sur tous ces points, l'état et la profession que nous donnons à Aman, seraient assurément d'un plus grand avantage que la qualité d'Amalécite, et même de descendant d'Agag, qu'on lui suppose.

Mais ce que l'on voit très-clairement, c'est que si Aman a été en effet Mage ou Prêtre à Babylone, s'il passait pour tel chez les Perses, il était en quelque sorte impossible qu'on n'en transférât pas le titre à l'usurpateur que l'on substituait à sa place : il y a plus, et lors même que les conteurs n'auraient eu d'autre autorité que le Livre d'Esther, et n'auraient fait que le conclure de ce qu'ils y lisaient d'Aman, nous

n'aurions point à chercher ailleurs, pourquoi ils ont donné au faux Smerdis une qualité qu'ils croyaient trouver dans ce qui était pour eux son Histoire.

2° La qualité de Mède est un point encore plus capital dans le récit, ou plutôt, dans la pensée d'Hérodote. Elle se lie avec l'idée que l'usurpation de Smerdis ôtait la domination aux Perses, et la transportait à leurs rivaux : le seul titre de Mage n'aurait pas produit cet effet, il n'y aurait pas même contribué, la secte appartenant également aux deux nations : la révolution aurait donc tenu tout entière à la qualité de Mède. Ici se présente une question. Est-ce sur cette qualité, conférée gratuitement à Smerdis, qu'Hérodote a bâti son système d'une insurrection des Mèdes contre les Perses ; ou ne serait-ce pas plutôt de l'opinion que les Perses, dans cette conjoncture, avaient été menacés de perdre l'empire, qu'il aurait conclu que l'usurpateur devait être un Mède? Cette dernière hypothèse est sans contredit la plus vraisemblable, et celle qui rend le mieux raison des disparates de son récit. Ce récit même nous conduit à penser, il prouve, qu'il y avait à cet égard une opinion déjà formée et répandue, qu'il n'a fait que recueillir, et qu'il a tâché ensuite d'expliquer à sa manière : les Perses croyaient que sous le règne de Darius un complot avait été tramé contre eux, et n'avait été arrêté que par

la mort de son auteur. Mais quel était ce complot, sinon celui d'Aman; puisqu'Aman est le faux Smerdis? Où pouvaient-ils l'avoir appris d'une façon plus sûre, que par l'Edit du roi qui avait vu son trône et sa vie en danger; puisque ce prince est Darius lui-même? De toutes les pièces historiques de ce temps, l'Edit d'Assuérus en faveur des Juifs était celle qui avait dû être la plus généralement, la plus authentiquement connue parmi les peuples de l'Asie, et qui, entre les mains des Juifs, avait dû se conserver plus long-temps. C'est là que tous les sujets de Darius avaient appris, qu'Hérodote et ses interprètes ont pu voir comme eux, « qu'un homme, » étranger d'inclination et d'origine, qui n'avait » rien de commun avec le sang des Perses, avait » formé le dessein de priver leur roi de la cou» ronne et de la vie, de leur enlever l'em» pire, et de le faire passer à une nation étran» gère. » (6) Quelle était, pour Hérodote, la nation assez ennemie des Perses, et ennemie assez puissante, pour tenter de leur ôter l'empire, sinon la nation des Mèdes? D'après les idées dont il était imbu, à quelle autre de préférence aurait-il pu penser?

Hérodote a donc eu connaissance de la conjuration dont parle Assuérus; et cette connaissance, il la devait particulièrement à l'Edit so-

(6) Esth. Græc. cap. VIII. Vulg. XVI. 11.

lennel qui en avait révélé le secret à tout l'empire, et en était un monument toujours subsistant. Voilà ce qu'il a su par des témoignages positifs et directs, et sur quoi est fondé ce qu'il nous dit de l'usurpateur et de ses complices : c'est parce que l'Edit n'apprenait point à quelle nation Aman voulait transporter l'empire, qu'il a eu la liberté de faire d'Aman un Mède, qui voulait rendre l'Empire aux Mèdes.

Ainsi s'évanouit encore la seconde des deux grandes objections qu'on oppose à l'Edit dAssuérus, et de même que l'autre, elle se tourne en preuve. On voit de plus en plus que cette pièce n'ést pour le fond, que ce qu'elle doit être ; qu'il y avait eu une conjuration formée par Aman, comme une fête établie à cette occasion parmi les Perses ; que l'Edit a dû faire mention de l'une comme de l'autre, et que loin de se récrier contre les deux clauses qu'on y lit, il faudrait s'étonner qu'on ne les y lût pas.

Art. 2. *Quelle idée l'on peut se former de la conspiration d'Aman.*

Le fait d'une conspiration d'Aman contre Assuérus étant établi, on serait dispensé de rechercher en quoi elle consistait, quels en étaient les moyens, quel en était le véritable objet. Cependant on peut désirer de connaître, si ce qu'en dit le Livre d'Esther s'accorde avec les

circonstances du temps, des lieux, des personnes : et s'il se trouvait que ces circonstances, loin de contrarier le fait, s'y accordent toutes parfaitement, et l'expliquent d'une manière très-naturelle, de semblables observations ne seraient pas superflues : elles confirmeraient l'authenticité du Texte, en justifiant l'assertion qu'on lui reproche.

I. Cherchons d'abord ce qu'était Aman, et quelles lumières on peut tirer, soit du Texte Hébreu, soit du Texte Grec, qui n'en parlent pas de la même façon.

1° Aman, dans l'Hébreu, est constamment appelé Agagéen, Agagite, H.A.G.G.I., ce qui signifie, suivant saint Jérôme, qu'il descendait d'Agag, dernier roi d'Amalec, mis à mort par Samuel, *de stirpe Agag*. (7) On peut douter que cette interprétation fût ancienne parmi les Juifs ; car l'Historien Josèphe ne lui donne que la qualité d'Amalécite. Eût-il négligé celle de descendant des rois d'Amalec, s'il avait cru la trouver dans son Texte ? Il parle sans doute d'après la tradition des Juifs de son temps : l'aurait-il suivie sur un point moins essentiel, pour l'abandonner ou la taire sur le point le plus capital ? La même réflexion s'applique au fragment Chaldéen. J'ajouterai même en passant, que

(7) אגג, Agag rex Amalec. האגגי, agagites, l'agagite.

le titre d'Amalécite, donné à Aman, suffirait seul, à ce qu'il me semble, pour prouver que ce fragment n'appartient point au Texte original, comme l'a pensé le savant Editeur, et qu'il n'est qu'un morceau de quelque paraphrase Chaldaïque à l'usage des Juifs, très-ancienne peut-être, mais d'un temps où l'original Chaldéen, s'il est vrai que le Texte primitif fût en cette langue, était déjà perdu. Il serait impossible qu'on eût omis cette qualification importante, dans les Versions faites, soit en Hébreu soit en Grec; comme il serait impossible qu'elle ne se fût pas conservée dans le Texte Hébreu, si ce Texte était le véritable original.

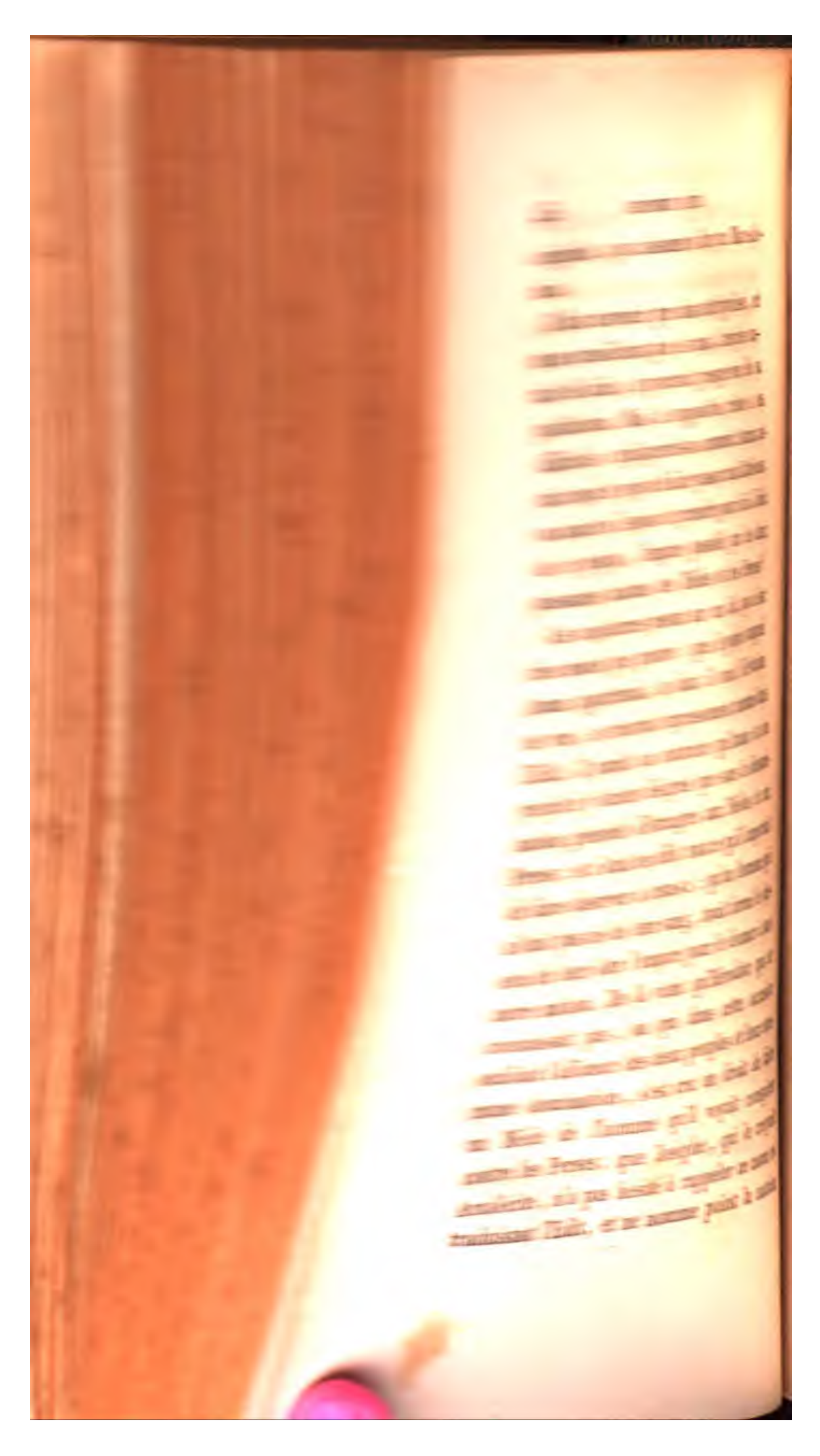
Dans la Version des Septante, Aman est nommé Bugéen, et suivant quelques exemplaires Gogéen; comme si l'on avait lu B.U.G.I., ou G.U.G.I. Ce dernier nom, à la vérité, paraît formé sur celui de Gog, en Hébreu G.U.G., et n'est par conséquent qu'une interprétation mystique, qui ne mérite aucune attention : il n'autorisait certainement point à faire d'Aman un Scythe, quelque envie que l'on eût de trouver partout Gog ou Magog. Mais le premier, Bugæus, qui est la vraie leçon du Grec, semble avoir été celle du Texte que le Traducteur avait sous les yeux : ainsi la leçon actuelle de l'Hébreu pourrait être douteuse. En l'admettant, il resterait à savoir ce que signifie le mot Agagite, qui peut n'être qu'un nom de peuple, ou désigner

[illegible] que la descendance d'Aman. [illegible] l'Historien sacré avait voulu [illegible] Aman était de la race d'Agag, [illegible] circonstance si particu-[illegible] moins vague, moins équi-[illegible] montre d'exemple dans [illegible] l'Ecriture. Enfin ce nom [illegible] de descendant d'Agag, [illegible] diverses circonstances de [illegible] sa fortune, à ses projets, [illegible] sa chute, comme il paraît, [illegible] qui se perpétua long-temps. [illegible] observations, qu'on ne peut [illegible] sur l'origine d'Aman, ni [illegible] de la tradition des Juifs. [illegible] de Macédonien, donnée à Aman [illegible] cause encore plus d'em-[illegible] impossible de la soutenir, et il [illegible] de l'expliquer. Quoi qu'on ait pu [illegible] pas au temps de l'Histoire d'Es-[illegible] Persan pouvait craindre [illegible] transféré aux Macédoniens. [illegible] que le terme original devait être [illegible] que l'Auteur du premier Livre des [illegible] au pays d'où sortait Alexandre, [illegible] peut signifier également Macédonien ou [illegible] pas résoudre la difficulté ; les [illegible] étaient aussi éloignés que les Macé-[illegible], de penser à la conquête de la Perse. [illegible] comment supposer que Darius, Xerxès, ou

[illegible]

si l'on veut [illegible]
été [illegible]
dire [illegible]
[illegible]
leur [illegible]
[illegible]
ni Grec [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
dans laquelle [illegible]
a recherché [illegible]
[illegible]
des Ma[illegible]
celui de C. T. [illegible]
de Javan dans [illegible]
Noé et le partage [illegible]
c. x. v. 4; et l[illegible]
ou du peuple [illegible]
assez pour que l'on [illegible]
dans l'Ecr[illegible]
d'où le [illegible]
vinrent [illegible]
le voit [illegible]
et C. U. T. [illegible]
C. U. T. Ce [illegible]
dans son [illegible]
patrie [illegible]
était [illegible]
par la ressemblance [illegible]



toute autre chose que la descendance d'Aman. Il semble que si l'Historien sacré avait voulu nous apprendre qu'Aman était de la race d'Agag, il aurait exprimé une circonstance si particulière, d'une manière moins vague, moins équivoque, et dont on ne montre d'exemple dans aucun autre endroit de l'Ecriture. Enfin ce nom d'Amalécite, et même de descendant d'Agag, ne répondrait pas aux diverses circonstances de l'histoire d'Aman, à sa fortune, à ses projets, à la sensation que fit sa chute, comme il paraît, dans tout l'empire et qui se perpétua long-temps.

Il résulte de ces observations, qu'on ne peut rien tirer de positif sur l'origine d'Aman, ni du Texte Hébreu, ni de la tradition des Juifs.

2° Le qualité de Macédonien, donnée à Aman dans l'Edit d'Assuérus, cause encore plus d'embarras : il est impossible de la soutenir, et il n'est pas aisé de l'expliquer. Quoi qu'on ait pu dire, ce n'était pas au temps de l'Histoire d'Esther, qu'un monarque Persan pouvait craindre de voir son empire transféré aux Macédoniens. On a observé que le terme original devait être Cethim, nom que l'Auteur du premier Livre des Machabées donne au pays d'où sortait Alexandre, et qui peut signifier également Macédonien ou Grec. Ce n'était pas résoudre la difficulté; les Grecs alors étaient aussi éloignés que les Macédoniens, de penser à la conquête de la Perse. Et comment supposer que Darius, Xerxès, ou

si l'on veut, Artaxerxès Longuemain, eussent été choisir dans l'une ou l'autre nation, l'homme dont ils auraient fait leur premier ministre, à qui ils auraient abandonné l'administration de leur empire avec autant de confiance, et d'une manière si absolue? Aman n'était ni Macédonien, ni Grec; et ce n'était ni aux Grecs, ni aux Macédoniens, qu'il voulait ouvrir l'entrée et assurer la possession du royaume des Perses.

Un Ecrivain moderne, reconnaissant l'erreur dans laquelle le Traducteur Grec est tombé, en a recherché la cause, et sa conjecture a paru plausible. Le nom de Cethim, au premier Livre des Machabées, est probablement le même que celui de C.T^{H}.I.M., donné à l'un des descendans de Javan dans le dénombrement des Enfans de Noé et le partage de la terre entr'eux. (*Genèse, c.* x. *v.* 4; *et* 1. *Paral. c.* 1. *v.* 7.) Le nom du pays ou du peuple d'Aman devait donc y ressembler assez pour que l'on pût s'y méprendre. Or, dans l'Ecriture, C.U.T^{H}. est le pays de Cutha, d'où le roi d'Assyrie tira une des colonies qui vinrent habiter les terres d'Israël, comme on le voit au IVe Livre des Rois (*c.* XVII. *v.* 30.), et C.U.T^{H}.I.M. serait le nom du peuple de C.U.T^{H}. Ce pays, situé dans la Babylonie ou dans son voisinage, pouvait très-bien être la patrie d'un premier ministre d'Assuérus : Aman était donc Cuthéen, et l'Interprète Grec, trompé par la ressemblance des noms dans la langue

[illegible] et à ses [illegible]
[illegible]ement, et [illegible]
[illegible] l'Histoire [illegible]
[illegible] dans la bouche [illegible]
[illegible] aux Grecs. [illegible]
[illegible] de Macédoniens.
[illegible] sous ce nom le
[illegible] des Grecs mêmes?
[illegible] pour la con-
[illegible]ent ensemble, ils
[illegible] yeux des nations
[illegible] les Livres *saints*,
[illegible] n'était pour *les*
[illegible] L'Auteur Juif
[illegible] cru pouvoir
[illegible] indifférem-
[illegible] mieux entendre
[illegible] siècle pour un
[illegible]ait pas ; soit
[illegible] les Macédoniens,
[illegible] même peuple
[illegible] qu'il les
[illegible] faisant cause
[illegible] commen-
[illegible] lui repro-
[illegible] connu l'an-
[illegible] de n'avoir
[illegible] situation res-
[illegible] l'on sait
[illegible]ent, mais

aussi presqu'uniquement de ce qui se passait chez eux ou se rapportait à eux, mettaient peu d'intérêt aux affaires des autres nations; et en mettaient d'autant moins, que ces nations étaient plus éloignées, et que les événemens leur devenaient plus étrangers.

II. Ce que nous avons de mieux établi sur le personnel d'Aman, est donc sa qualité de Mage ou Prêtre Chaldéen, que l'Historien sacré nous indique, et que les Historiens profanes semblent lui assurer; mais elle suffit à notre objet. En le supposant citoyen de Babylone, Prêtre, et vraisemblablement chef des Prêtres de cette ville, on voit d'abord quel est le peuple auquel il voulait donner l'empire, on découvre bientôt quels moyens puissans il pouvait avoir à sa disposition, on conçoit enfin qu'il pût regarder la perte des Juifs comme un premier pas nécessaire à l'exécution de ses projets.

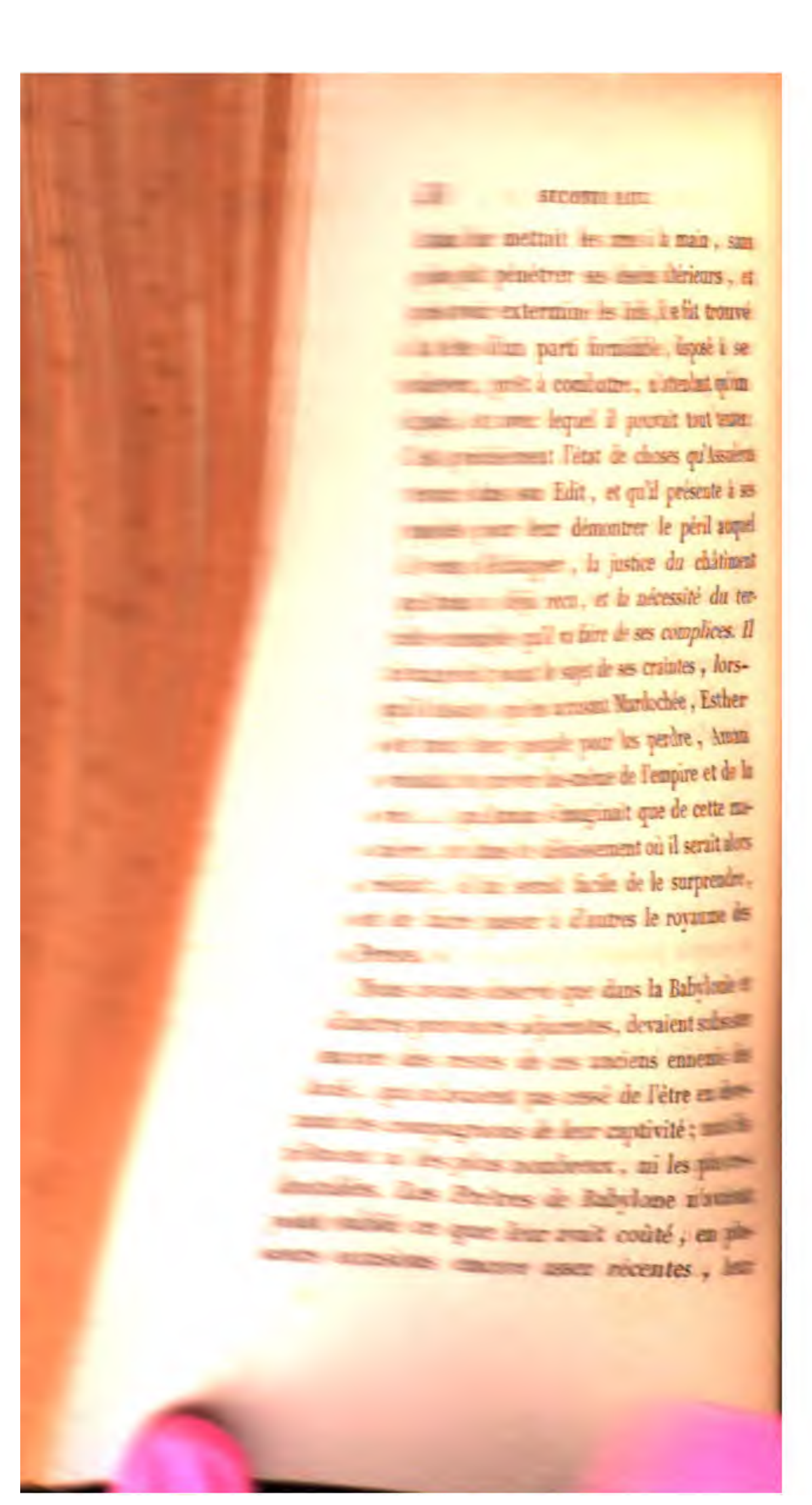
Sans recourir au témoignage de l'Histoire, on peut imaginer quelles étaient les dispositions des Babyloniens à l'égard des Perses, l'impatience avec laquelle ils supportaient le joug, et le désir qu'ils nourrissaient de recouvrer leur ancienne domination. L'élévation d'Aman, l'autorité qu'il exerçait dans l'empire, étaient bien propres à relever leurs espérances : ils devaient se confier en lui, et de son côté il avait pu compter sur eux.

[illegible]

C'était dans ces mêmes contrées qu'avaient été dispersées autrefois, et que subsistaient encore en partie les nations voisines de la Judée, subjuguées à leur tour par Nabuchodonosor, et envoyées captives dans ses états. Ces peuples, ennemis éternels des Juifs, quand les uns et les autres habitaient leur pays natal, n'étaient pas dans des sentimens plus pacifiques à leur égard ; l'aversion avait été réciproque, et les mêmes causes qui l'avaient fait naître, des cultes différens, des usages opposés, l'éloignement des Hébreux pour tout ce qui n'était pas de leur religion, l'avaient entretenue. Ils avaient moins besoin de recevoir l'ordre, que d'obtenir la liberté d'agir : Aman put compter sur eux pour remplir ses projets de vengeance, comme sur les Babyloniens pour seconder ses vues d'ambition.

Le plan de la conjuration se développe par le rapprochement de toutes ces circonstances, et alors tout s'explique : la clause de l'Edit y est conforme, et n'a par conséquent rien que de vraisemblable ; aucune des autres parties de l'Histoire d'Aman n'y est opposée ; au contraire, plusieurs circonstances, tant du récit sacré que des divers récits des Auteurs, s'y trouvent liées, et le confirment par leur accord.

Assuré des Babyloniens et des nations voisines, réunissant sur lui tous leurs intérêts, en enflammant ou flattant toutes leurs passions,



[illegible] mettait [illegible] à main, sans [illegible] pénétrer [illegible]térieurs, et [illegible] exterminer [illegible] s'é fût trouvé [illegible] parti formidable, disposé à se [illegible] à combattre, n'attendant qu'un [illegible] lequel il pouvait tout tenter [illegible] l'état de choses qu'Assuérus [illegible] Edit, et qu'il présente à ses [illegible] démontrer le péril auquel [illegible], la justice du châtiment [illegible] reçu, et la nécessité du ter[illegible] qu'il va faire de ses complices. Il [illegible] le sujet de ses craintes, lors[illegible] Mardochée, Esther [illegible] pour les perdre, Aman [illegible] de l'empire et de la [illegible] que de cette ma[illegible] où il serait alors [illegible] facile de le surprendre, [illegible] d'autres le royaume des [illegible]

[illegible] dans la Babylonie [illegible], devaient subsister [illegible] anciens ennemis [illegible] de l'être [illegible] captivité; [illegible] ni les [illegible] Babylone n'avaient [illegible] coûté; en [illegible] récentes, leur

jalousie contre les Juifs ; et ceux de la Chaldée partageaient leur ressentiment, comme ils avaient partagé leur jalousie. Dans cette conjoncture, tous sans doute avaient réuni et redoublé leurs efforts pour inspirer aux différens peuples leur esprit de vengeance ; et l'on peut imaginer qu'ils ne le firent pas sans succès. Les Babyloniens surtout, déjà aigris par des événemens qui s'étaient passés sous leurs yeux et qui les touchaient de plus près, durent être plus faciles à mettre en mouvement ; animés à la fois par les suggestions de leurs Prêtres et les promesses d'Aman, ils pensaient qu'en écrasant les Juifs une fois pour toutes, ils ne feraient que venger leurs dieux outragés, prévenir des adversaires dangereux, pourvoir à leur propre conservation, et préparer leur agrandissement futur. En effet, il paraît par les expressions et tout le récit de l'Historien sacré, dans le Texte Hébreu même, que les Juifs auraient eu à se défendre contre des ennemis personnels, déclarés et connus, qui voulaient leur ruine, et pour qui le premier Edit d'Assuérus n'eût été qu'une occasion favorable de faire éclater et d'assouvir une haine qui remontait plus haut et avait des causes particulières. Ce fut sur eux que tomba leur vengeance ; et quelque rigoureuse qu'elle ait été, on voit qu'elle eut ses limites, et ne s'étendit ni à tous ceux qu'il leur eût plu d'immoler sans distinction, ni probablement à toutes les provinces.

[illegible] que
[illegible] Galilée.
[illegible] le pré-

sent pour eux ; puisque ce jour-là, par ordre ou par crainte, ils se dérobaient aux regards du public, et demeuraient cachés dans leurs maisons.

Cet accord du fait indiqué dans l'Edit d'Assuérus, tel que l'on peut se le représenter, avec toutes les circonstances que l'on recueille, soit du Texte Hébreu qui n'en fait pas mention, soit des Historiens qui l'ont entièrement défiguré, n'est-il pas frappant ? Si le Rédacteur des fragmens du Livre d'Esther, ou celui qui les a traduits en Grec, n'ont parlé de ce fait qu'entraînés par leur imagination, ou trompés par des renseignemens fautifs, s'il n'est qu'une imposture ou une chimère, comment arrive-t-il que nous ne trouvions ailleurs que des faits qui s'y rattachent, qui ont pu en être les causes, ou dû en être les résultats, ou n'en sont que des déguisemens ?

III. Il est d'autant plus surprenant qu'on s'obstine à ne pas admettre dans l'Histoire d'Esther une conspiration contre le roi et la nation des Perses, que cette prétendue fable y est presque nécessaire pour la bien entendre, et la dégager de certaines difficultés, qui sont considérables, quand on borne les projets d'Aman à la seule nation Juive. J'en remarquerai deux, que les Protestans ont à résoudre comme les Catholiques.

1° Le scepticisme de nos Philosophes s'est inscrit en faux contre le fait principal. Comment, disent-ils, dans un grand empire, qui a des lois et un gouvernement, le souverain peut-il ordonner des exécutions de la nature de celles dont on nous parle ?

Le premier Edit s'explique aisément par le récit commun aux deux Textes : Assuérus, trompé par son Ministre, regardait les Juifs comme une nation ennemie et rebelle, dont la destruction devenait nécessaire au maintien de la tranquillité dans ses états, à la sûreté de sa personne et de son trône. La difficulté est plus grande par rapport au second Edit, si on ne lui donne point d'autre objet, que de satisfaire le ressentiment d'Esther et des Juifs. Mais que l'on prenne l'ensemble des faits, en joignant au récit du Texte Hébreu, ce que nous apprend le Texte même de l'Edit; que l'on considère les dispositions où doit être Assuérus, après la découverte des projets d'Aman, d'une conspiration ourdie contre lui, et prête à éclater : on concevra, que tous ceux qu'Aman avait suscités contre les Juifs, furent regardés comme les complices de sa trahison ; qu'Assuérus crut pourvoir à sa sûreté personnelle, en armant des sujets fidèles contre des révoltés qui la menaçaient, et venger sa propre cause, en les livrant à la vengeance des Juifs.

2° On s'est récrié contre la demande que fait

Esther après le premier jour de carnage ; on n'a voulu y voir qu'un excès de ressentiment, une haine implacable, et l'aveugle fureur d'une femme irritée. Avant de prononcer, il aurait fallu savoir quelle était la position des Juifs dans la ville de Suse, et ce que l'exécution du treizième du mois d'Adar pouvait encore leur laisser à craindre. L'Historien sacré ne dit rien des motifs qui firent agir Esther : on peut en imaginer plusieurs, elle put en avoir que nous ne saurions deviner aujourd'hui, et s'il n'est pas possible d'assigner avec certitude les raisons précises qui la déterminèrent, il n'est pas permis d'assurer qu'elle n'en eut aucune, ou n'en eut point de bonnes. Mais en supposant la conspiration d'Aman, une circonstance très-vraisemblable, qui dut fixer également l'attention d'Esther et celle d'Assuérus, se présente d'elle-même. Aman avait dû rapprocher de lui les personnes sur lesquelles il comptait le plus, et les rassembler à Suse en aussi grand nombre qu'il lui avait été possible. Tous ces hommes, ennemis déclarés des Juifs, ennemis secrets ou présumés du roi, n'avaient pas péri dans la première journée, l'exécution du quatorzième d'Adar pouvait encore être nécessaire à la tranquillité d'Esther et de son peuple, à la sûreté d'Assuérus et de l'empire.

IV. La conjuration d'Aman, telle que nous

la concevons, porterait même la lumière dans l'Histoire obscure du Magisme, et de la révolution qui s'opéra alors dans la Religion des Perses.

Il n'est pas douteux, d'après le témoignage des Livres saints, que les premiers rois des Perses et des Mèdes, Darius Médus, et Cyrus, ne fussent idolâtres ; ils adoraient les dieux des Chaldéens, soit que le même culte fût établi chez eux, soit qu'ils l'eussent adopté, en devenant maîtres de Babylone. Esther, dans sa prière, parle encore des idoles que les ennemis des Juifs espéraient faire prévaloir, et sur la puissance desquelles ils comptaient : circonstance, pour l'observer en passant, qui ne convient point au temps d'Artaxerxès Longuemain, où le Magisme dominait, et qui suffisait pour prouver que l'Histoire d'Esther ne pouvait pas être placée sous son règne ; mais qui convient très-bien aux commencemens de Darius fils d'Hystaspe, au règne duquel il est maintenant prouvé que cette Histoire appartient. Le Sabaïsme était donc encore, à cette dernière époque, la religion dominante parmi les Perses. Quel événement le fit déchoir immédiatement après, avant la fin du règne de Darius ? Quelle nouvelle circonstance fit naître le Magisme, on lui donna tout à coup un éclat qu'il n'avait pas eu jusqu'alors, et la prépondérance dont on le voit jouir sous Xerxès et ses successeurs ? Le Livre d'Esther nous les

indique; il nous montre la cause de ce changement subit, dans les projets ambitieux et la catastrophe d'Aman. Sa perte entraîna, non-seulement la ruine des Babyloniens, auxquels il aurait rendu la prééminence et l'empire, mais le discrédit et la proscription du culte dont il était ministre, qu'il avait fait servir à ses desseins, et qui se serait placé avec lui sur le trône. Elle produisit l'élévation de Mardochée et des Juifs; et l'honneur qui en rejaillit sur la religion pure qu'ils professaient, fut un nouveau coup porté au Sabaïsme et à ses idoles. C'est là qu'il faudrait fixer l'établissement de la secte des Mages.

Quelque système qu'on adopte sur l'origine de cette religion et le temps où elle se forma, on ne saurait nier qu'elle n'offre, dans ses pratiques et ses dogmes, des ressemblances nombreuses avec les lois de Moyse, et des allusions sensibles aux écrits du saint Législateur : ces rapports sont tellement marqués, qu'ils ont fait penser que son fondateur, Zoroastre ou tout autre, était Juif de nation. Si le Magisme eût existé comme religion et secte formée avant le règne de Darius, on pourrait dire qu'il profita du triomphe des Juifs sous ce prince, pour s'insinuer et s'étendre à la faveur de ces traits de ressemblance, qui trompaient les peuples. Mais aucun témoignage authentique et certain n'oblige à en faire remonter la naissance plus haut que le règne même de Darius. Pourquoi ne serait-il

[illegible] depuis dans les [illegible] de l'Évangile, [illegible] former [illegible] le mélange de sa doc- [illegible] les tradi- [illegible] invé- [illegible] monstrueuses qui [illegible] l'Église ? « Plusieurs [illegible] de l'historien, se joigni- [illegible] religion et [illegible] qu'inspiraient [illegible] sur eux. » *Esther*, [illegible] de quelle nature [illegible] conversions : combien [illegible] peu de stabi- [illegible] qu'elles ne [illegible] : le terme Hé- [illegible] s'unir aux Juifs, faire [illegible] judaïser. A ces prosé- [illegible] nombre au moins deve- [illegible] sans cesser d'être à beaucoup [illegible] qu'ils étaient auparavant, que l'on [illegible] des Hébreux des dix Tribus, qui, [illegible] depuis long-temps dans le royaume [illegible] embrassé les superstitions [illegible] en conservant tou- [illegible] chose des idées et des pratiques [illegible] de leurs pères, et qui durent se [illegible] et réclamer des droits de frater- [illegible] qu'appuyait une origine commune ; on

aura tous les élémens dont se composa la religion nouvelle.

On aura en même temps les conjonctures les plus favorables à son accroissement, et les plus propres à lui donner bientôt la consistance nécessaire. Les dispositions hostiles de Darius et des Perses contre les Chaldéens et leurs Prêtres, subsistèrent dans toute leur force, long-temps encore après l'événement qui les avait fait naître; et leurs dispositions en faveur des Juifs, étendues à tout ce qui en prenait l'apparence ou en portait le nom, se maintinrent dans la même proportion. Placé entre Esther et Mardochée, entre une Epouse vertueuse et chérie, et un Ministre fidèle et éprouvé, Darius dut prendre de l'estime, et insensiblement de l'inclination, pour une religion qui inspirait de pareils sentimens. Qu'il l'ait ouvertement embrassée, exclusivement professée, ou qu'il se soit borné comme d'autres de ses prédécesseurs, à lui rendre hommage, en retenant cependant plus ou moins des idées et des pratiques superstitieuses de sa nation, n'importe : il la reconnaissait, il l'honorait aux yeux des peuples ; et l'effet sur leur esprit était à peu près le même. Le nom de son Ministre, dépositaire de la plénitude de son autorité, faisait plus encore ; on peut en juger par ce qu'en dit l'Ecriture. Il paraît que Mardochée gouverna long-temps ; Esther conserva le titre de reine et son empire sur Darius tant qu'elle

vement, peut-être jusqu'à la fin du règne de ce prince : les Juifs et leur religion furent donc constamment et efficacement protégés ; et par-là se trouvait de plus en plus encouragé, ce que nous pouvons appeler, d'après l'Historien, le Judaïsme de ce temps-là, au sein duquel se formait, ou qui bientôt forma lui-même, la nouvelle religion des Perses. On en conçoit alors aisément et la naissance et les progrès. On n'est pas surpris de la voir paraître tout à coup, sans pouvoir dire d'où elle vient ; déjà accréditée et puissante dès son berceau, et devenue la religion du souverain et des peuples, avant qu'on sût qu'elle existât. Voilà le fondement des contes [illegible] sur Darius et sur Hystaspe son père, l'ardeur qu'ils montrèrent l'un et l'autre, les efforts qu'ils firent, les guerres même qu'ils entreprirent ou qu'ils soutinrent, pour l'établissement du Magisme ; ces absurdes traditions rendent ici témoignage à la vérité qu'elles cachaient. Au reste il ne faut pas croire que le Magisme fut dès lors, ni qu'il ait jamais été universellement établi dans toute l'étendue de la domination des Perses. Il paraît seulement certain que depuis cette époque, il forma le culte public chez les Perses et les Mèdes, et chez d'autres peuples sans doute qui tenaient plus étroitement à ceux-ci, ou se trouvaient plus rapprochés du centre de leur empire.

On n'a donc pas besoin de chercher quel fut

l'auteur ou le réformateur, le premier ou le second fondateur de la religion des Mages, au temps de Darius. Tout ce qu'on a dit du Zoroastre qui parut alors, de son adresse et de ses talens, des fourberies qui en imposaient aux uns, du don de persuasion qui entraînait les autres, n'expliquerait point le phénomène que l'Histoire nous présente. Le Magisme ne fut point l'invention d'un méditatif imposteur, ni son établissement l'ouvrage d'un seul homme. Il naquit des circonstances plus fortes que les hommes et tous leurs moyens : et s'il se montre au même instant dans tous les lieux où il continua ensuite de régner, c'est que le fond existant déjà, il ne fallut qu'une occasion pour le faire éclore, et réunir des idées éparses, en réunissant les hommes qui en étaient imbus.

La source principale était dans les Livres du peuple Hébreu, dans les dogmes et les usages de sa religion, déjà et depuis long-temps corrompus par ceux des dix Tribus, sans doute aussi par un grand nombre de Juifs pendant leur captivité à Babylone ; et sous cette forme altérée, connus et répandus parmi les peuples au milieu desquels ils vivaient. L'exemple du souverain, qui honorait et protégeait la religion d'Esther et de Mardochée, fut un signal pour les Hébreux et les Juifs infidèles, qui croyaient y tenir encore, et pour ceux des autres peuples, qui en avaient acquis ou en acquirent alors

[illegible] conformément aux vues de la [illegible] culte des idoles fut d'abord pros-[illegible] cette base [illegible] des caractères dis-[illegible] de la loi Mosaïque, s'éleva l'édifice d'erreurs doctrinales et de pratiques superstitieuses, qui en étaient la corruption. Il paraît que cette révolution s'opéra entre la douzième année de Darius et les premières années de son successeur : c'est sous le règne de Xerxès, que l'Histoire nous montre le Magisme formé, et des Mages en crédit.

Il serait plus inutile encore de chercher, s'il y avait eu un premier Zoroastre dont la religion, dépravée ou tombée dans l'oubli, fût épurée et reproduite alors par un autre imposteur du même nom. En général, ces doubles emplois des noms et des faits dans l'Histoire, sont justement suspects : ils prouvent seulement que les mêmes personnages et les mêmes événemens ont été placés à des époques différentes, soit que la véritable époque ne fût pas connue, soit que leur date trop récente ne satisfît pas la vanité des peuples, jaloux de se perdre, eux, leurs monumens, leurs institutions, dans la nuit des temps. Chez les savans, ils ne sont guère que les résultats forcés de l'esprit de système, qui voudrait conserver, en les combinant, des témoignages opposés, lorsqu'il vaudrait mieux quelquefois les rejeter tous. Mais nous avons ici un motif de plus ; car ce nom de Zoroastre,

auquel on attache des idées d'antiquité si imposantes, nous ramène lui-même à l'époque et aux événemens que d'autres considérations nous ont indiqués.

De quelque manière que les Orientaux l'écrivent ou le prononcent aujourd'hui, on peut croire que les Grecs, en transportant ce mot dans leur langue, ne l'avaient pas tellement dénaturé, qu'on n'y retrouvât le mot Chaldéen usité alors, qui devait bien être le nom primitif. C'est un nom composé, semblable à celui de Zorobabel dans l'Ecriture ; et décomposé d'après l'analogie, il nous offre en toutes lettres le propre nom d'Esther, A. S. T^H. R. D'où vient le nom d'Esther dans celui de Zoroastre ou Zoroaster? Quel rapport peut-il y avoir entre Zoroastre et Esther ? Le mot même nous l'apprendra ; il n'est pas difficile d'en trouver la signification, maintenant que nous en connaissons la moitié. Zoro, dans Zoro-Babel, vient de Z.R., *alienus*, un étranger, et marquait que le prince de ce nom était étranger dans Babylone, était né à Babylone en terre étrangère ; on le voit par la leçon de l'Hébreu : mais dans Zoro-Aster, il pouvait venir de Z. R. G^H., prononcé Zoroh, race, lignée, famille, et aurait signifié, Race d'Esther, de sa nation ou de sa famille. Ce put n'être d'abord qu'un nom générique, que l'on prit dans la suite des temps pour celui d'un individu : la religion d'Esther et de son peuple devint la

religion de Zoroastre, une religion fondée par Zoroastre. Ce put être un nom d'homme, c'est-à-dire, que dès l'origine il aurait désigné un homme de la race, de la famille d'Esther; et dans ce cas, il ne faudrait pas chercher à qui on l'appliquait. Mardochée fixait, autant qu'Esther, les regards de tous ceux qui portaient ou prenaient le nom de Juifs dans l'empire : les [illegible], les Israélites convertis, les [illegible], tous croyaient suivre la [illegible] et d'un ministre puissant, [illegible] car il est possible [illegible] Mages [illegible]

[illegible] les conjectures en l'air : [illegible] circonstances que nous avons [illegible] ailleurs, jointes à la circonstance [illegible] que nous examinons ici. Expliquerait-on [illegible] d'une manière plus naturelle, plus [illegible] mieux d'accord avec tous les faits,

comment le nom d'Esther se trouve lié à la naissance du Magisme ; et si l'on est obligé de le reconnaître, s'il faut en dire autant de Mardochée, n'avons-nous pas droit d'en conclure que la naissance du Magisme est fixée au temps de Mardochée et au règne d'Esther ?

L'observation suivante, quoiqu'on l'ait déjà faite, si je ne me trompe, est plus hasardée : je la proposerai comme un simple aperçu, dont le fondement reste à vérifier, et je finirai par-là cet Article. Si le nom de Guèbres, donné par les Arabes aux Parsis, et sous lequel ces restes dispersés de la secte des Mages sont aujourd'hui connus en Orient, était plus ancien qu'on ne le suppose communément, il serait facile d'en découvrir l'origine et la vraie signification. On reconnaît qu'il vient du mot G^{H}.B.R. ; mais appliqué, dit-on, à ce peuple comme terme de mépris. Il aurait, au contraire, marqué primitivement la qualité d'Hébreux, G^{H}.B.R.I., dont les premiers Mages se glorifiaient ; il ne serait devenu une dénomination insultante, qu'à raison de l'état misérable où les Guèbres étaient tombés après la conquête de leur pays par les Mahométans, et du mépris dont les accablaient ces impitoyables vainqueurs.

ART. 3. *Des deux successeurs que l'Ecriture donne à Cyrus : l'ordre et la durée respective de leurs règnes : l'intervalle de temps entre Cyrus et Darius.*

I. S'il faut effacer le Mage, Smerdis ou Sphendadate, de la liste des rois de Perse, il ne reste plus que Cambyse entre Cyrus et Darius, et dans cet intervalle l'empire n'aurait eu qu'un roi. Cependant l'Ecriture en reconnaît deux, et les distingue par leurs noms : comment remplir ce vide dans l'Histoire profane ? Les remarques suivantes pourront éclaircir ce point de critique.

1° Les Historiens donnent deux fils à Cyrus : un seul à la vérité, selon eux, monte sur le trône ; mais si le second roi n'est pas l'autre fils, il règne au moins sous son nom. Cette circonstance du conte d'Hérodote aurait-elle été fondée sur quelque notion obscure qui restait encore, que ce second fils avait aussi régné ? La rivalité des deux frères, bien marquée dans son récit, et dont celui de Ctésias conserve des traces, donnerait également lieu de penser, que le cadet avait élevé des prétentions et disputé l'empire. Nous aurions donc ici les deux rois, dont il est fait mention dans le Livre d'Esdras.

2° Suivant nos Historiens, Cambyse fit mourir son frère ; si celui-ci a régné, il aurait donc

régné le premier. En effet, les deux rois d'Esdras se succèdent sous les noms, l'un d'Assuérus, l'autre d'Artaxerxès : or le frère de Cambyse, suivant Xénophon, s'appelait Tana-Oxarès, c'est-à-dire, Assuérus, Ctésias l'appelle Tanyoxarcès, ce qui reviendrait au même ; ou si l'on prenait ce nom pour celui de Xerxès, il faudrait dire que Ctésias, trompé par la ressemblance des deux noms, a transporté au cadet celui qui appartenait à l'aîné. Mais on peut s'en tenir au témoignage de Xénophon.

Smerdis ou Tanaoxarès aurait donc régné le premier sous le nom d'Assuérus, et Cambyse ensuite sous celui d'Artaxerxès.

II. Nous avons à déterminer la durée respective des deux règnes : ce point est important, parce qu'il levera une difficulté à laquelle on n'a pas fait attention ; mais qui se présente, quand on veut appliquer aux deux rois de l'Histoire profane, ce qui est dit des deux rois de l'Histoire sacrée.

Cambyse, suivant Hérodote, occupe à lui seul presque tout l'intervalle entre la mort de Cyrus et l'avénement de Darius fils d'Hystaspe : telle était probablement la tradition des Perses sur la durée du règne de ce prince. En partant de là, celui de Tanaoxarès n'aurait duré que peu de temps ; et cela devait être, s'il était le cadet, comme le prouvent les témoignages

réunis des trois Historiens ; s'il ne fut qu'un usurpateur , Cambyse ne dut pas tarder à révendiquer ses droits ; et puisqu'il l'emporta , Tanaoxarès ne put pas jouir long-temps de son usurpation. S'il fût resté un moment paisible possesseur du trône , il eût fait mourir Cambyse , comme Cambyse le fit mourir lui-même.

Ce ne sont encore là que des probabilités ; mais qui prennent un caractère de certitude, pour leur accord avec les faits de l'Histoire sainte.

On lit dans Esdras , que les ennemis des Juifs, par leurs intrigues à la cour de Perse, empêchèrent la reconstruction du Temple , pendant tout le règne de Cyrus , et jusqu'à celui de Darius : Car, ajoute l'Historien, « sous le règne » d'Assuérus , et dès le commencement de son » règne , ils présentèrent par écrit une accusa- » tion contre les habitans de la Judée et de » Jérusalem : et lorsqu'Artaxerxès régna, Bése- » lam, Mithridate, Tabéel, et les autres qui for- » maient leur conseil, adressèrent un mémoire » à Artaxerxès roi des Perses. » (1. *Esdras*, *c.* IV. *v.* 6 *et* 7.) On voit ici bien distinctement deux princes qui se succèdent, et qui règnent , l'un après Cyrus , l'autre avant Darius. On voit que les peuples voisins et ennemis des Juifs s'étaient hâtés d'écrire au premier , et l'Ecrivain sacré ne dit pas qu'ils en aient reçu de réponse ; qu'ils écrivirent ensuite sur le même

sujet, au second, et l'Ecrivain sacré rapporte la réponse qu'ils en reçurent. Les Auteurs, soit Interprètes, soit Historiens, se contentent d'observer que le premier de ces princes est Cambyse, et le second, Smerdis; ce qui doit être, si l'on s'en tient au récit d'Hérodote, mais ce qui ne s'explique pas aisément, quand on examine de près le récit de l'Ecriture.

1° Pourquoi n'y dit-on rien de l'effet que produisit la première lettre? Ce ne peut être que parce qu'elle n'en produisit aucun, et qu'Assuérus n'y répondit pas. Si la décision de ce prince eût été favorable aux Juifs, l'Historien aurait eu intérêt à la faire connaître. Si elle eût été défavorable, il l'aurait rapportée, comme il a soin de rapporter celle d'Artaxerxès; d'ailleurs une seconde lettre de la part des Samaritains, n'aurait pas alors été nécessaire. Il n'y eut point de décision : et pourquoi? je dirai encore, que ce ne peut être que parce qu'Assuérus n'eut pas le temps de répondre. S'il eût continué de régner aussi long-temps et aussi paisiblement qu'on le suppose, est-il vraisemblable qu'il eût laissé en suspens une affaire de cette nature? quel motif pouvait le déterminer à garder le silence, lorsque tous les motifs d'ordre public l'engageaient à interposer au plus tôt son autorité dans des contestations qui divisaient ses peuples? D'un autre côté, les ennemis de Juda seraient-ils demeurés dans l'inaction, auraient-ils attendu la fin

d'un long règne pour renouveler leurs instances, et leur seconde lettre serait-elle adressée au successeur d'Assuérus ?

2° Il est donc difficile de concevoir que le premier mémoire des Samaritains ait été présenté à un prince qui aurait eu, comme Cambyse, sept ans pour y répondre ; mais il est plus difficile encore d'expliquer comment Smerdis, qui ne régna que sept mois, répondit au second.

L'Historien ne remarque pas qu'il lui ait été envoyé dès le commencement de son règne ; et pour peu que les auteurs eussent différé, ils n'auraient plus été à même de l'écrire.

Ils demandent que le roi consulte les Livres ou Archives des règnes de ses prédécesseurs, afin de connaître ce que fut dans tous les temps la ville rebelle et turbulente de Jerusalem : Artaxerxès ordonne ces recherches, on lui rend compte de toute l'Histoire des anciens rois de Judée. Il croit y trouver la preuve des accusations intentées contre les Juifs, et il répond en conséquence. Quelque idée que l'on se forme des documens historiques qui furent alors compulsés, que ce fussent des Annales des rois de Chaldée et d'Assyrie, semblables à celles que l'Assuérus du Livre d'Esther se fait lire pendant une nuit d'insomnie ; que ce fussent les Histoires mêmes des Juifs, comme le ferait croire l'époque à laquelle on paraît remonter, celle de David et

de Salomon, antérieure à la formation de l'empire Chaldéen, peut-être à la naissance de l'empire d'Assyrie, et certainement de beaucoup antérieure au temps où par leurs conquêtes au-delà de l'Euphrate, les rois de Ninive se mirent en contact avec les royaumes d'Israël et de Juda; enfin, que l'on eût tiré de ces différentes sources à la fois, les renseignemens dont l'Edit d'Artaxerxès fait mention : dans tous les cas, on imagine aisément que ces recherches ne furent pas l'ouvrage d'un jour, et qu'il dût s'écouler un temps considérable entre la réception de la lettre et l'envoi de l'Edit qui en fut la réponse. A ces délais nécessaires, il faudrait joindre ceux qui seraient résultés, soit des embarras inséparables d'un commencement de règne, soit de la situation particulière dans laquelle on place Smerdis.

L'Edit parvient aux Samaritains, il est lu dans le conseil de ces nations, porté à Jérusalem, notifié aux Juifs, qui cessent de travailler au Temple, et tout cela se fait au nom d'Artaxerxès, comme s'il vivait et règnait encore : l'Historien sacré le suppose manifestement.

Que l'on rassemble toutes ces circonstances, et que l'on juge s'il est possible de les renfermer dans le court espace du règne éphémère du Mage. Prideaux s'est donné la peine de calculer le temps qui avait été nécessaire pour que l'on reçût en Syrie l'Edit rendu par Darius en faveur

des Juifs. Il demande trois mois pour le voyage du messager qui porte à Suse la lettre du gouverneur, et autant pour celui qui apporte la réponse ; en effet, comme il l'observe, Esdras qui était parti de Babylone beaucoup moins éloignée que Suse, employa quatre mois à se rendre à Jérusalem. L'aller et le retour des couriers auraient donc seuls pris la totalité à peu près du règne d'Artaxerxès, et même plus, si l'on y joint le courrier qui avait apporté la nouvelle de son avénement au trône. Il n'était pas inutile, dans l'ouvrage de Prideaux, de montrer que les lettres de Darius avaient pu exiger l'année entière, marquée dans l'Histoire sainte ; mais il était, ce semble, bien plus indispensable de prouver que celles de son prédécesseur n'avaient pas exigé plus que les sept mois, auxquels on est borné par l'Histoire profane.

3° Il y a plus : l'Edit d'Artaxerxès paraît avoir précédé de beaucoup celui de Darius. L'Ecrivain sacré avait remarqué qu'après le refus qu'ils avaient essuyé de la part de Zorobabel et des autres chefs de la nation, « les habitans du pays » ne cherchèrent qu'à fatiguer le peuple de Juda, » et à le troubler daus la construction du Temple ; » qu'ils gagnèrent par argent les officiers du roi, » afin qu'ils traversassent l'entreprise, pendant » tout le règne de Cyrus, et jusqu'à celui de » Darius, roi des Perses. » (*Esdras*, *c.* IV. *v.* 4 *et* 5.) Il avait ensuite rapporté les démarches

de ces nations ennemies, auprès des deux princes successeurs de Cyrus : « Lors donc, ajoute-t-il, » que la copie de l'Edit du roi Artaxerxès eut » été lue devant Reüm Beeltéem, Samsaï secré» taire, et leurs conseillers, ils allèrent promp» tement la porter aux Juifs qui étaient à Jéru» salem, et ils les empêchèrent par force de » continuer à bâtir. Ainsi l'ouvrage de la Maison » de Dieu, que l'on construisait à Jérusalem, » fut interrompu, jusqu'à la seconde année du » règne de Darius roi des Perses. » (*v.* 23 *et* 24.) On voit que l'interruption fut l'effet de l'Edit d'Artaxerxès ; qu'elle durait depuis assez longtemps, lorsque les Juifs reprirent les travaux à la seconde année de Darius ; qu'elle avait par conséquent suivi d'assez près la mort de Cyrus. Cela ne se concilie point avec les sept mois de règne que l'on donne à Artaxerxès ; mais tout s'explique dès que l'on rétablit les faits. Assuérus règne peu de temps, toujours en guerre avec son frère, jamais possesseur paisible, ni même vraisemblablement possesseur du royaume entier ; la première lettre des Samaritains reste donc sans réponse ; son successeur a tout le temps d'examiner les accusations portées par eux contre les Juifs, et il répond à leur seconde lettre : sous Cyrus, la construction du Temple avait été traversée par leurs oppositions, et par les manœuvres des officiers du roi dans ce pays ; l'ouvrage avait été retardé, mais jamais entièrement aban-

donné ; les ordres seuls d'Artaxerxès forcèrent à l'interrompre, et il demeura suspendu tant que vécut ce prince.

4° Josèphe dit expressément que le rescrit donné à la sollicitation des Samaritains, qu'il appelle Chuthéens, le fut par Cambyse ; que les Samaritains, renouvelant leurs accusations auprès de Darius, s'autorisèrent de la défense que Cambyse avait faite aux Juifs de rebâtir leur Temple, et produisirent son rescrit à ce sujet. (9) Josèphe n'ignorait pas ce que disaient les Livres de sa nation des deux successeurs de Cyrus : il ne croyait donc pas que Cambyse fût le premier, Assuérus, qui n'avait rien prononcé ; il ne pouvait en faire que le second, Artaxerxès, dont en effet il copie la lettre.

Terminons cet aperçu sur la succession des premiers rois de Perse après Cyrus, par une remarque de Xénophon, qui donne la clef des fictions d'Hérodote et de Ctésias. « A peine, » dit cet Auteur, Cyrus fut-il mort, que la di» vision se mit entre ses propres enfans ; bientôt » les villes et les peuples secouèrent le joug, et » tout alla en déclinant. » (10) Il y eut donc des contestations entre les deux frères ; ils se disputèrent l'empire, et ces troubles commencèrent immédiatement après la mort de Cyrus.

(9) Joseph. Antiq. lib. XI. cap. 2. n. 2, et cap. 4. n. 3.

(10) « *Ubi Cyrus diem suum obiit, mox inter ipsos filios coor» tum est dissidium, mox urbes et nationes defecerunt, atque omnia » in pejorem partem versa sunt.* » Cyrop. lib. 8. versùs finem.

III. Nous avons supposé l'intervalle de temps que remplissent les règnes d'Assuérus et d'Artaxerxès, tel à peu près que celui fixé par Hérodote aux règnes de Cambyse et du faux Smerdis. Comme nos observations ne laisseraient pas plus d'autorité à cet Auteur en fait de Chronologie, qu'en fait d'Histoire, il ne sera pas hors de propos, de rappeler ici une note chronologique dont les savans ont fait usage; mais plutôt pour justifier, que pour rectifier le calcul d'Hérodote.

On voit au Chapitre premier des Prophéties de Zacharie, une période de 70 ans de jeûnes, qui était finie ou allait finir, la deuxième année du règne de Darius; et au Chapitre septième, on voit que la période était bien certainement terminée la quatrième année de ce prince. Les calculs qu'on a fondés sur cette date, ont une base tout autrement solide que ceux qu'on établit sur la succession et la durée des règnes, telles que les Historiens nous les offrent. « La » seconde année du règne de Darius, le vingt-» quatrième du onzième mois appelé Sabat.... » l'Ange du Seignenr parla et dit : Seigneur des » armées, jusqu'à quand différerez-vous de faire » miséricorde à Jérusalem, et aux villes de Juda, » contre lesquelles vous avez fait éclater votre » indignation, voilà soixante et dix ans. » (*Zacharie*, *c.* I. *v.* 7 *et* 12.) « La quatrième année

» du règne de Darius, le quatrième jour du » neuvième mois, dans le mois de Casleu, le » Seigneur adressa sa parole à Zacharie, sur ce » que Sarasar, Rogommelech, et d'autres avec » lui avaient été envoyés.... pour demander aux » Prêtres de la Maison du Seigneur, et aux Pro» phètes : Faut-il pleurer et jeûner au cinquième » mois comme nous avons fait, voilà bien des » années ? et le Seigneur des armées m'adressa » sa parole, et dit : Parlez à tout le peuple de » la terre, et dites : Lorsque vous avez jeûné, » et que vous avez pleuré au cinquième et au » septième mois, et voilà soixante et dix ans, » est-ce pour moi que vous avez jeûné ? » (*Zacharie*, *c.* VII. *v.* 1 *et* 5.) Le Prophète ne marque en cet endroit, que deux jours de jeûnes; il en compte quatre au Chapitre suivant : « Voici » ce que dit le Seigneur des armées : les jeûnes » du quatrième, du cinquième, du septième, » et du dixième mois, seront changés pour la » Maison de Juda, en joie, en allégresse, et » en solennités éclatantes. » (*Zacharie*, *c.* VIII. *v.* 19.) Ce passage est essentiel ; parce que la connaissance qu'il nous donne de quatre jours de jeûnes, fixe sans aucune incertitude l'objet, et par-là l'époque de leur institution.

Des quatre jeûnes annuels établis par les Juifs, le plus reculé tombait au dixième mois : la Prophétie du 1er Chapitre étant du onzième, l'année de jeûnes était alors finie, et les 70 ans

pouvaient être révolus en cette année même, deuxième de Darius. La Prophétie du VIIe Chapitre est du neuvième mois : l'année de jeûne n'était donc pas terminée ; et quand Zacharie dit aux Juifs qu'ils ont jeûné pendant 70 ans, il est clair que ces 70 ans avaient été complétés au plus tard l'année précédente, troisième de Darius. Le terme de la période tomberait donc en l'année deuxième ou troisième de son règne, et il n'y aurait qu'une année d'incertitude : mais il n'y en aura point, si l'on observe que l'expression du Texte Hébreu est la même dans les deux endroits de Zacharie : *hoc septuaginta anni*, voilà 70 ans ; qu'elle doit par conséquent avoir la même signification dans l'un et dans l'autre, et marquer au Chapitre premier, comme elle le marque indubitablement au septième, que les 70 ans étaient écoulés. C'est d'ailleurs le sens naturel qu'elle présente, et qu'on aurait reconnu sans difficulté, si l'on n'avait pas voulu accommoder la date qui en résulte, à celle que donne la chronologie d'Hérodote. La période était donc terminée lorsque Zacharie prophétisait au onzième mois de la seconde année de Darius, et elle avait fini au jeûne du mois précédent, qui avait été le dernier de la soixante et dixième année.

Pour déterminer cette seconde année de Darius, on n'a plus besoin que de connaître le commencement de la période : sur ce point encore,

l'on n'a varié que parce qu'on n'a pas osé s'en tenir exclusivement au Texte. Les 70 ans dont il s'agit, avaient commencé immédiatement après le dernier siége de Jérusalem, où la Ville fut prise et le Temple brûlé : on en a la preuve dans les endroits cités du Chapitre VIIe, et du Chapitre VIIIe, dans lesquels il est fait mention, d'abord de deux, et ensuite de quatre jours de jeûnes, établis à cette occasion, suivant la tradition des Juifs, et qui en effet ne peuvent être rapportés qu'à ce mémorable événement. Or la ruine de Jérusalem et du Temple, eut lieu en 588 avant l'ère chrétienne : les 70 ans expirèrent donc en 518. Cette année était la seconde du règne de Darius, ce prince par conséquent était monté sur le trône en 519 avant notre ère. Voilà la véritable, ou du moins la plus sûre époque du commencement de son règne. D'un autre côté, la prise de Babylone en 538, et la fin de la captivité en 536, déterminent l'époque de la mort de Cyrus, qui arriva vers 529. Il y eut donc dix ans d'intervalle de Cyrus à Darius ; et c'est l'espace de temps que remplirent le règne d'Assuérus ou Tanyoxarxès, celui d'Artaxerxès ou Cambyse, et les événemens, quels qu'ils soient, qui suivirent la mort de ce dernier, et précédèrent l'avénement de Darius.

Hérodote ne compte que huit ans, qu'il partage entre les deux règnes ; sur quoi s'est-il fondé ? d'abord, il compte huit années justes,

et il savait exactement que de la dernière, cinq mois appartenaient à Cambyse et sept au Mage. Cette précision est déjà suspecte : on a vu d'ailleurs, que la manière dont il distribue les règnes, et la durée respective qu'il leur donne, ne sauraient être conformes à la vérité historique. Ce ne sont pas cependant des arrangemens arbitraires, des calculs faits au hasard ; Hérodote et ses conteurs ne s'aventurent pas ordinairement sans avoir leurs preuves ; nous découvrirons peut-être encore, comme en d'autres occasions, où ils les avaient trouvées.

Deux circonstances signalaient pour eux le commencement du règne de Darius : la mort du Mage auquel il succède, et ses premiers mariages, celui d'Atosse surtout, qui suit immédiatement son avénement au trône. Elles répondent, dans le Texte, aux deux circonstances de la chute d'Aman, et du mariage d'Assuérus avec Esther, qui portent chacune leur date. Mais dans le conte, ces dates ne pouvaient plus avoir le même objet ni désigner des années de Darius ; elles se rapportaient à des événemens antérieurs, et marquaient des époques dont le terme était le règne même de ce prince : les interprètes n'ont pu l'entendre autrement. Voyons quelles sont ces dates, et quelle application ils en ont faite.

1° Celle des projets d'Aman contre les Juifs, de l'Edit qu'il fit rendre contr'eux, de sa dis-

[illegible] de près, [illegible] [illegible] [illegible] sont [illegible] ans. [illegible] : il [illegible] autre [illegible] en Hébreu, [illegible] et perd [illegible] le M [illegible] années. [illegible] huit ans [illegible] les règnes de [illegible]

[illegible] sont de la septième [illegible] le [illegible] des années;

[illegible]

puisque la période qu'il aurait désignée, était connue, et qu'on l'avait trouvée de huit ans. C'était donc de mois seulement qu'il s'agissait en cet endroit, et ces sept mois ne pouvaient se rapporter qu'au dernier règne, au court règne du Mage : voilà les sept mois qu'Hérodote lui assigne.

De là on a conclu la durée exacte de celui de Cambyse. Ce prince avait occupé le trône huit ans moins sept mois, par conséquent sept ans et cinq mois. Le calcul n'était pas difficile, et c'est le seul que les interprètes aient eu à faire.

Pouvons-nous quitter ce sujet, sans rappeler une observation qu'il fait naître, du genre de celles que présente à chaque pas l'Histoire bien méditée de la religion, et qui sont si propres à nourrir la foi du Chrétien ? Le Peuple Hébreu est le seul, parmi tous les peuples de la haute Antiquité, chez qui l'on trouve des Annales détaillées et non interrompues, depuis l'origine de la nation, depuis même l'origine du monde ; où les faits sont liés, les générations suivies, les événemens bien classés, leurs causes et leurs effets déduits les uns des autres, chaque événement s'attachant par les causes à ceux qui ont précédé, s'unissant par les effets à ceux qui succèdent, et formant ainsi un corps de narration, à l'abri du soupçon d'imposture ou d'erreur, qui n'a pu être ni supposé, ni altéré, inattaquable enfin à la critique la plus sévère,

si elle veut être en même temps raisonnable et juste. Cet avantage, qui, abstraction faite des signes divins dont on y voit partout l'empreinte, distingue si éminemment l'Histoire des Hébreux, elle le doit principalement à sa Chronologie, qui marche sans lacune du commencement à la fin, et ne laisse indécises, depuis Moyse surtout, qu'un petit nombre de difficultés partielles, dès lors sans conséquence; puisque l'ordre des faits et l'harmonie du récit n'en sont point affectés, et que quelques années de plus ou de moins à compter ne sont rien, dans une longue succession de siècles.

Mais cette chaîne chronologique ne conduit pas jusqu'au terme, le grand objet de l'établissement miraculeux, et de la conservation encore plus étonnante, de ce Peuple privilégié. La date dont nous venons de parler, en forme le dernier chaînon; et depuis ce moment jusqu'à l'ère Chrétienne, ce n'est plus qu'à l'aide de l'Histoire profane, qu'on peut déterminer la suite et le rapport des temps dans l'Histoire sacrée. Admirable économie de la Providence! C'est alors aussi, vers les commencemens de l'empire des Perses, que la Chronologie des nations étrangères, jusque-là vague, incertaine, décousue, ou plutôt nulle, et sans accord comme sans fondement, prend un tout autre caractère; et que graduée désormais sur des échelles communes, appuyée sur des synchronismes

répétés, on plutôt sur un synchronisme continu, offrant partout des points fixes, elle devient un guide assuré, du moins pour les grandes époques, les faits essentiels, et l'ordre général des temps.

FIN DE LA SECONDE PARTIE ET DU TOME PREMIER.

TABLE

DU TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.

RÈGNE DE CAMBYSE.

